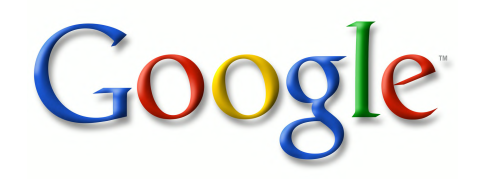

Google




UNS. 168 i. 44
TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA



1300

G.ve Hoarn

Fenvary off. Regimt de Bretagne

A Madame Boussel

ANECDOTES

SUR

MADAME LA COMTESSE

DU BARRI.

Hæc ubi ſuppoſuit dextro corpus mihi lævum,
Ilia & Egeria eſt : do nomen quodlibet illi.

HORAT. *L. I. Sat. II. vs.* 125, 126.

---

a Mde Boufflers

M. DCC. LXXVI.

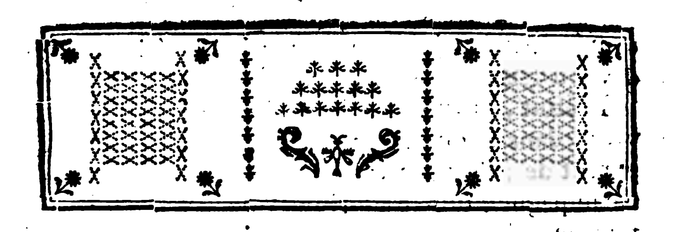
PRÉFACE.

QUOIQUE cet ouvrage soit une vie très-complette de Mad. la Comtesse Dubarri; l'auteur, pour lui ôter tout air de prétention, a préféré le titre modeste d'*Anecdotes*. Il s'est affranchi par-là de l'ordre, des transitions, de la gravité de stile qu'auroit exigé une annonce plus imposante. Il eût été obligé de sacrifier, ou de reléguer dans des notes, une multitude de détails indignes de la majesté de l'histoire, qui paroîtront peut-être minutieux à la postérité, mais extrêmement piquans pour les contemporains.

Au reste il ne faut pas croire qu'en recueillant tout avec soin, on ait ramassé sans choix une quantité de fables & d'absurdités débitées sur le compte de cette courtisanne célebre. On verra que depuis sa naissance, jusqu'à sa retraite, on cite des garans de ce qu'on avance. On a suivi à cet égard les regles scrupuleuses de l'historien.

Que ceux-là donc rejettent ce livre & se désabusent, qui, séduits par un semblable titre, souvent l'enseigne de l'impos-

ture & de la calomnie, le saisiroient avec avidité comme un libelle propre à fomenter leur méchanceté ou leur corruption ! L'écrivain avoit conçu son projet durant les jours les plus brillans du regne de la favorite : alors nulle crainte, nul espoir, rien n'auroit pu l'en détourner ni le faire gauchir dans sa véracité. Aujourd'hui que Madame *Dubarri* n'a ni puissance, ni crédit pour flatter la malignité du public, il n'aura pas la bassesse de charger le tableau d'une vie déja trop remplie de scandale & d'infamie. Il a eu en vue un but plus honnête & plus utile ; ç'a été de consoler dans son obscurité le citoyen qui, par sa naissance jetté loin de la cour & des grandeurs, gémiroit de ne point obtenir celles-ci ; de lui montrer par quels moyens on y parvient, quelles mains les prodiguent, & sur quelles têtes elles s'accumulent. Mais plus heureux que beaucoup d'autres moralistes dans le choix de son sujet, il en a trouvé un qui réunit à l'intérêt de l'histoire tous les agrémens du roman, qui peut convenir & au philosophe austere & à l'homme frivole ; nourrir les réflexions de l'un, amuser l'oisiveté de l'autre, & plaire ainsi aux diverses especes de lecteurs.



ANECDOTES

SUR

MADAME LA COMTESSE *DU BARRI.*

PREMIERE PARTIE.

L'ORIGINE de madame la comteſſe *Dubarri* eſt inconnue, comme celle des grands fleuves, qui ſont peu de choſe à leur ſource, & ne méritent l'attention des voyageurs que lorſque, groſſis dans leur cours, ils en impoſent par leurs eaux majeſtueuſes ; ou plutôt, comme celle des familles illuſtres & des peuples les plus anciens, qui ſe perd dans la nuit des tems ; elle eſt mêlée de beaucoup de fables & d'obſcurité. Voici pourtant ce qu'en raconte Mr. *Billard Dumouceau* ſon parrain, qui s'en eſt ouvert dans les commencemens de la fortune de cette Dame, mais qui

depuis, par prudence ou par ordre supérieur, est devenu très-réservé à cet égard.

Il étoit, dit-il, à la tête d'une partie des vivres, dans la guerre de 1744. Ses affaires l'obligerent de passer par Vaucouleurs, petite ville de Champagne, qui se glorifie de la naissance de la pucelle, & qui ne se vantera pas moins sans doute de celle de madame la comtesse *Dubarri*. En sa qualité de matador de la finance, il étoit logé chez le directeur des aides. Pendant son séjour, la femme d'un des suppôts de la ferme accoucha. C'étoit un de ces petits commis, appellés *Rats-de-Cave*, parce qu'ils y vont souvent pour visiter les vins & autres boissons; il se nommoit *Gomart de Vaubernier*.

La femme du directeur avoit promis d'être marraine : elle pria M. *Dumouceau* de tenir avec elle la fille qui venoit de naître. Celui-ci, naturellement galant & enjoué, répondit à cette politesse avec beaucoup d'empressement. L'enfant fut baptisé sous le nom de *Marie Jeanne*. La cérémonie se ressentit de l'opulence du parrain; elle fut magnifique pour le lieu, & se termina suivant l'usage par une fête, par une grande distribution de dragées & de bonbons; puis il partit, sans s'inquiéter beaucoup si la nouvelle ame qu'il venoit de racheter à Dieu ne retourneroit pas bientôt au Diable.

La providence, qui veilloit sur l'enfant de plus près que son parrain, ménagea à ce dernier l'occasion de reprendre des sentimens plus conformes au nouveau titre qu'il avoit acquis, & plus dignes de son christianisme & de son humanité.

Plusieurs années après son retour à Paris,

on lui annonce un matin une femme qui demande à lui parler. Il la fait entrer : elle se présente avec un enfant : il ne reconnoît ni l'une ni l'autre. Il demande à la mere qui elle est : elle se jette à ses genoux, en fondant en larmes; elle lui apprend qu'elle est la nommée *Gomart* dont il a tenu la fille, & qu'il voit devant ses yeux sa filleule.

Celle-ci attire les regards du parrain. Outre la gentillesse naturelle à cet âge, elle avoit des graces particulieres : il l'embrasse, il la caresse; il s'informe comment la mere se trouve à Paris.

Madame *Gomart* lui dit qu'elle a perdu son mari; que l'emploi qu'il exerçoit ne lui ayant pas donné l'occasion d'économiser, elle s'étoit trouvée par cette mort dans un état misérable; que dénuée de ressources à Vaucouleurs, elle étoit venue dans la capitale pour y chercher à vivre, & se mettre en condition quelque part.

Le sort de la mere intéresse Mr. *Dumouceau*; mais l'enfant surtout s'attire sa bienveillance. Il donne douze francs à madame *Gomart*, en lui disant de revenir à la fin de chaque mois, de lui amener sa filleule, & qu'il lui en fournira autant toutes les fois pour sa premiere éducation, c'est-à-dire, pour lui apprendre d'abord à lire & à écrire. Il lui promet du reste de chercher à la placer. On ne sait trop au juste ce que la mere devint dans ces premiers tems, & la mémoire de Mr. *Dumouceau* est en défaut sur cet article. Il se ressouvient seulement d'avoir fourni constamment les secours qu'il avoit promis, & au-delà. Il paroît que la mere s'en approprioit une partie; du moins l'argent n'a-t-il pas fort avan-

tageufement tourné au genre d'éducation que le parrain vouloit procurer à fa filleule ; car elle ne lit pas bien, & écrit très-mal. On a vu un placet apoftillé ou griffonné de la main de madame *Dubarri* de la maniere fuivante : *Récommande par Me. la conteſte Dubarri.*

Cette lacune, au reſte, peu importante, ne fut pas longue. Mr. *Dumouceau* avoit dans ce tems-là pour maîtreſſe Mlle. *Fréderic*, courtiſanne très-renommée, & dont il étoit éperduement amoureux. La veuve *Gomart* fe trouvant fans condition, il la plaça pour cuiſiniere chez fa maîtreſſe. Il faifoit d'une pierre deux coups ; & en rendant fervice à cette pauvre femme, il fe ménageoit un eſpion favorable à fa jaloufie.

Il fut queſtion de favoir ce qu'on feroit de la fille, déja grandelette & précoce pour fon âge. Mr. *Billard*, parent de Mr. *Dumouceau*, caiſſier des poſtes, & qui étoit dans la ferveur d'une dévotion naiſſante, propoſa de la mettre à Ste. Aure, communauté fous la direction de l'abbé *Griſel*, qui en étoit en quelque forte le fondateur. On loua fon zele ; fes offres furent acceptées ; & il fe chargea de payer la penſion de l'enfant, pendant qu'elle feroit dans cette maifon religieufe pour y faire fa premiere communion, & fe mettre en état d'entrer enfuite en métier.

Nous perdons de vue un moment ce tréfor précieux, renfermé dans la communauté de Ste. Aure, où la petite fille fe formoit aux exercices du couvent, qu'on fait n'être pas toujours des exercices ſpirituels ; & nous nous livrons à quelques réflexions fur cette premiere partie de fa vie.

Il réfulte du chaos bien débrouillé de fa naiſ-

sance, 1°. Qu'elle n'est pas bâtarde, puisqu'elle avoit un pere apparent, & que, suivant les loix, *pater est quem nuptiæ demonstrant.*

2°. Qu'elle est encore moins fille d'un moine. Cette fable est appuyée sur un bon mot de Mr. le duc de *Choiseul*, qui aimoit mieux, en l'accréditant, jeter ainsi du ridicule & de l'infamie sur madame la comtesse *Dubarri*, dont la faveur commençoit alors, que de rendre témoignage à la vérité : car il la savoit aussi bien que qui que ce soit. Un jour qu'il étoit question des ordres religieux à la table de ce ministre, & qu'on les maltraitoit de propos : *Ne parlons point mal des moines*, dt le duc; *ils nous font de beaux enfans.*

3°. Que, quoique son pere ne fût pas dans un état brillant, on peut dire qu'elle n'est pas née dans la fange, & qu'elle pourroit même, ainsi qu'on l'a prétendu depuis son élévation, être issue d'une famille ancienne, soit par les *Gomart*, soit par les *Vaubernier*. Nous laissons aux généalogistes le soin de trouver sa filiation, & nous revenons à la suite de nos anecdotes.

Mlle. *Frédéric* se doutoit qu'on lui donnoit une surveillante en la personne de sa cuisiniere; &, soit que sa conduite ne fût pas bien nette, soit qu'elle regardât cette précaution comme une insulte faite à sa fidélité, elle résolut de s'en débarrasser le plutôt possible. Une maîtresse a facilement, quand elle le desire, & souvent sans le vouloir, occasion de chercher noise à un domestique. Il s'en présenta une, & même très-grave, de faire une bonne querelle à la veuve *Gomart*. Un picpus, nommé pere *Ange*, venoit souvent la voir à Courbevoye, où Mr. *Dumouceau* avoit

une maiſon de campagne, dans laquelle il avoit logé Mlle. *Frédéric* pour la belle ſaiſon. Celle-ci ne crut pas qu'un moine pût s'introduire dans une maiſon que pour ſéduire la maîtreſſe ou la ſervante. Quoique ſa cuiſiniere ne fût pas un morceau dégoûtant, elle ne douta pas qu'il ne fût encore très-friand pour le picpus ; & les careſſes qu'il faiſoit librement à la mere, ainſi qu'à la petite fille lorſqu'elle venoit de ſa communauté voir ſa maman, donnerent au ſoupçon tout l'air de la réalité.

La courtiſanne en porta ſes plaintes à ſon amant ; elle déclara qu'elle ne pouvoit ſouffrir un pareil ſcandale ſous ſes yeux. Mr. *Dumouceau* en fit des reproches vifs à la veuve *Gomart*, qui jura & proteſta qu'il ne ſe paſſoit rien de criminel entre le moine & elle ; & que c'étoit ſon beau-frere, qualité qui autoriſoit ſes viſites & ſes amitiés : ce dont ne voulut rien croire Mlle. *Frédéric*, accoutumée à toutes ces ruſes de fille, à ces parentés factices ; elle cria, elle fit le diable, comme auroit pu faire une dévote. Il fallut que la cuiſiniere ſortît, & cherchât fortune ailleurs.

D'un autre côté, il revenoit beaucoup de rapports fâcheux de la communauté de Sainte Aure ſur le compte de la jeune enfant : c'étoit un petit lutin, qui faiſoit enrager ſes camarades & les religieuſes ; le tempérament la tourmentoit déja, & l'on eut toutes les peines du monde à la retenir dans la réſerve & le recueillement qu'exigeoit l'acte de religion qu'on vouloit lui faire faire.

Mlle. *Frédéric* ne fut pas ſatisfaite, qu'après

avoir renvoyé la mere elle n'eût décrié la fille dans l'esprit de Mr. *Dumouceau*. L'aurore de celle-ci, qui commençoit à poindre, annonçoit dès-lors à cet astre naissant la plus brillante carriere; & la premiere, qui touchoit à son couchant, craignit d'en être éclipsée. Elle connoissoit toutes les dispositions du parrain à la galanterie; & elle voulut lui ôter la tentation de lui faire infidélité en faveur de sa filleule. Elle exigea qu'il abandonnât cette famille dévergondée, indigne de ses bontés. Ce parrain étoit foible & doux; il ne voulut point avoir de querelle avec sa maîtresse; mais il ne put se résoudre à délaisser tout-à-fait la veuve *Gomart*: il lui donnoit des secours à la sourdine, & sans la voir beaucoup, d'autant qu'elle entra pour lors chez madame de........ Elle aimoit les enfans, & s'en amusoit à la campagne, où elle passoit une partie de l'année. Les connoissances de madame de..... surtout en hommes, s'en amusoient encore mieux; & entre ceux-ci Mr. l'Abbé d'Usson de Bonnac, depuis évêque d'Agen, ainsi que Mr. de *Marcieu*, alors colonel, aujourd'hui maréchal de camp. Le premier plaisoit fort à la pétulante Manon (c'est ainsi qu'on la nommoit dans cette maison), parce qu'il l'agaçoit; ce qu'elle lui rendoit bien. Un jour (& nous tenons cette anecdote de Mr. de *Marcieu* lui-même), que ce dernier avoit un habit neuf, en passant sur un pont il se trouve tout couvert de boue; il regarda, il vit en embuscade la petite Manon, qui rioit comme une folle. Il courut à elle; dans son premier mouvement de colere il la troussa & alloit lui donner le fouet d'impor-

tance, lorſque l'enfant lui demanda grace, en l'aſſurant qu'elle s'étoit mépriſe; qu'elle n'en vouloit qu'à ce petit vilain abbé de *Bonnac*; qu'elle ne ſeroit pas fâchée d'être feſſée, ſi elle eût réuſſi. L'ingénuité de ce propos déſarma le militaire, qui l'embraſſa de tout ſon cœur.

Qu'on nous permette une digreſſion ſur la ſuite de cette avanture, qui, en confirmant ſa vérité, fait beaucoup d'honneur à la franchiſe du caractere de madame *Dubarri*. C'eſt toujours Mr. de *Marcieu* qui parle. Il raconte que depuis l'élévation de cette dame, ayant bien vérifié qu'elle étoit la Manon même dont il avoit vu de ſi près le joli derriere, il s'étoit empreſſé d'aller lui faire ſa cour. Que dans le deſſein de ſe faire reconnoître d'elle, pour peu qu'elle lui en fournît l'occaſion; il avoit jugé le moment de ſa toilette, le plus favorable. Qu'en conſéquence il s'étoit mis le dernier de la file, de façon pourtant que ſa figure fût bien réfléchie dans le miroir devant lequel la comteſſe étoit alors, & qu'il pût voir les mouvemens du viſage de madame *Dubarri* : qu'ayant remarqué qu'en jettant les yeux ſur lui elle avoit ſouri, comme à quelqu'un de connoiſſance, il s'étoit haſardé à un premier geſte de ſon habit, qui ne ſignifioit rien vis-à-vis de toute autre perſonne, mais qui pouvoit lui rappeller la boue dont elle l'avoit ſali; que le ſourire ayant parfaitement répondu à ſon intention, il en étoit venu au point de retracer la fuſtigation, en ſe donnant de petites claques d'une main ſur le dos de l'autre; qu'enfin elle avoit preſque éclaté, & que pour lui témoigner, ſans que les ſpecta-

teurs s'en doutassent, qu'elle étoit parfaitement au fait de la scene muette qu'il venoit de jouer, elle lui avoit demandé s'il étoit toujours lié avec Mr. l'évêque d'Agen.

De cette anecdote bien constatée, on peut conjecturer que si Manon ne sortit pas vierge de Ste. Aure, elle sortit encore moins pucelle de chez madame de .... Malgré son extrême jeunesse, on voit qu'elle étoit déja très-apprivoisée avec les hommes; &, sans fixer au juste l'époque de son entiere défloration, ni nommer l'heureux mortel qui a eu ses premieres faveurs, on doit croire que cette fleur fut cueillie ou par le malin abbé, ou par le colonel brillant, ou par quelqu'un des vigoureux valets de cette dame, avec qui Manon étoit souvent reléguée, faute de mieux: du moins seroit-ce un miracle si, aussi jolie & aussi mal gardée qu'elle l'étoit par sa mere, elle eût échappé saine & sauve aux séductions du premier, à l'argent du second, & à la brutalité des autres.

En général, c'est un point fort difficile à saisir dans la vie d'une femme, parce qu'il se passe ordinairement dans l'obscurité d'une nuit profonde, parce qu'elle seule, à bien parler, pourroit l'assigner, & qu'elle rougiroit trop quelquefois de nommer le héros. On connoît ce refrain de chanson si joli, si vrai, si naturel: *Souvent la farine se donne, & le son se vend.* Quoi qu'il en soit, comme cet événement est peu important dans la vie de *Manon*, qu'il ne tient même en rien à sa grandeur suivante, nous ne disserterons pas plus longtems sur ce chapitre. Nous ajouterons seulement, que si, par une grace spéciale

de la Providence, ce pucelage si recherché étoit sorti victorieux de tant de tentations, de tant d'assauts, la beauté naissante qui en étoit pourvue entra bientôt dans un lieu où la vertu, la laideur même, ne sont pas en sûreté.

Vers 1760 la veuve *Gomart*, fondant de grandes espérances sur sa fille, ramassa le peu d'argent qu'elle avoit économisé, qui, joint aux bienfaits du parrain & de madame de....... servit à placer *Manon* chez le Sr. *Labille*, marchand de modes. Ce métier, fort honnête en lui-même, est devenu si décrié, qu'une mere sage & prudente évite de le donner à une jeune & jolie personne. L'introduire en pareil endroit, c'est l'exposer beaucoup, c'est proprement la mettre ce qu'on appelle sur le trottoir, c'est-à-dire, annoncer aux galans, aux paillards, aux amateurs de nouveautés, qu'ils peuvent faire des propositions. Il est à présumer que la cuisiniere, déja au fait du train de Paris, n'étoit pas éloignée d'un tel projet. On ne fait si c'est pour le pouvoir exécuter plus librement qu'elle fit alors changer de nom à sa fille; mais, suivant la tradition, celle-ci ne porta chez le Sr. *Labille* que celui de *Lançon*. C'est ainsi, pour nous conformer à cette époque, que nous l'appellerons dorénavant.

Mlle. *Lançon* donc se trouva à merveille de son domicile. Une boutique de modes ne peut que flatter infiniment les goûts d'une fille qui entre dans le monde, & qui n'a rien vu. C'est véritablement le temple de la coquetterie. On lui fait passer tour-à-tour en revue les étoffes les plus riches & les plus précieuses, les parures

les plus élégantes & les plus recherchées, les fanfreluches, les pompons, les ajustemens, les ornemens si délicieux pour une femme, tout ce que l'aiguille ou le fuseau peuvent produire d'exquis. Comment une jeune nymphe résisteroit-elle à tant de charmes ? C'est *Achille* entouré d'armes pour la premiere fois. D'ailleurs, si ce spectacle doit nécessairement éveiller la vanité dans un cœur novice, y faire naître l'amour du luxe & de la frivolité ; on verra par le détail des occupations journalieres d'une fille de modes, qu'elle ne peut à la longue échapper à la corruption des mœurs de ses semblables. En effet, son art consiste non-seulement à façonner les diverses productions de nos manufactures nationales ou des étrangeres, mais encore à les faire tourner au profit des passions du sexe qui l'emploie. Il faut qu'elle s'évertue sans relâche, tantôt à enfler l'orgueil de la fastueuse, tantôt à aiguiser les traits de la coquette, ou bien à donner plus d'ardeur à l'amoureuse, plus de tendresse à la voluptueuse, plus d'énergie à la jalouse, plus de lasciveté à la courtisanne. La beauté veut recevoir des graces ; la gentillesse, du feu ; la laideur, des déguisemens, des tempéramens, des adoucissemens. Toutes les femmes briguent le triomphe ; en un mot, chacune à sa maniere. Il n'est pas jusqu'à la dévote, qui ne desire trouver grace devant les yeux de son directeur.

En outre, la sorte de pratiques qui circulent dans ces atteliers de la galanterie & de la frivolité, ne contribue pas peu à faire tourner la tete des ouvrieres qu'on y occupe. C'est une demoiselle échappée du couvent, qu'il est

question de dresser à l'art de plaire ; il faut captiver avec le secours de la parure l'époux qu'on lui destine : c'est une nouvelle mariée qu'on veut présenter à la cour ; & qui dans son cœur formant déja le desir de séduire le monarque, s'évertue en tout sens pour trouver le moyen de rendre ses attraits plus enchanteurs : c'est surtout une actrice, une chanteuse, une danseuse, une impure qui n'agueres étoit leur camarade, qui aujourd'hui roule dans un char superbe, & qui fait contribuer à l'embellissement de ses charmes les diverses parties du monde : c'est enfin un petit-maître qui vient commander des présens pour sa maîtresse ; & qui glisse des douceurs en passant à ces prêtresses subalternes de Vénus. Elles n'entendent continuellement parler que de fêtes, de bals, de comédies, d'amour. Et si quelquefois elles sont obligées de prêter leur ministere à des décorations lugubres ; c'est encore pour les rendre moins tristes, & pour y jetter des graces. Une veuve, qui commande son deuil, exige qu'on entrevoie dès-lors qu'elle n'est pas destinée toute sa vie à ces crêpes funebres ; que sous ces enveloppes grossieres on découvre la métamorphose d'une beauté, qui en doit éclore plus aimable & plus radieuse.

A ces séductions, qui entrent par tous les sens dans le cœur d'une fille de modes, qu'on ajoute les efforts plus actifs de ces duegnes, émissaires du libertinage, qui la regardant déja comme une victime dévouée au plaisir, lui font sourdement les offres les plus flatteuses, soit par elles-mêmes, soit en faveur d'un cavalier galant, dont les yeux de concupiscence seront

ront tombés ſur la jeune enfant ; & l'on conclura, qu'il eſt moralement impoſſible que celle-ci ne ſuccombe à l'exemple général.

Il n'eſt donc pas étonnant que Mlle. *Lançon* ait ſubi le ſort des autres. Sa figure la mettoit dans le cas d'être plus ſouvent ſollicitée que ſes pareilles ; & ſon caractere étourdi facilitoit les ouvertures. Son deſir d'avoir pour dépenſer, ſon attachement extrême à la parure & aux colifichets, offroient les moyens naturels de ſe faire écouter à quiconque l'eût voulu tenter. D'ailleurs elle n'avoit perſonne dont les conſeils puſſent la préſerver du danger ; & ſa mere, qui auroit dû veiller ſur elle, ſans être aſſez dépravée pour la vendre, ſouhaitoit intérieurement que ſa fille fît fortune, n'importe comment ; s'imaginant, ainſi qu'on l'a dit, qu'il en rejailliroit quelque choſe ſur elle. C'eſt dans ces circonſtances qu'une fameuſe entremetteuſe, la ſurintendante en titre des plaiſirs de la ville & de la cour, apprit par ſes marcheuſes (on nomme ainſi, dans les termes du métier, les ſuppôts femelles de pareilles femmes), l'apparition d'un nouveau ſujet chez le ſieur *Labille*. Cette éloquente ſéductrice étoit la dame *Gourdan*. Elle avoit ſuccédé aux *Florences*, aux *Pâris*, noms immortels dans les faſtes de Cythere ; &, ſans être parvenue à la même célébrité, elle exerçoit avec diſtinction ſes fonctions néceſſaires dans la capitale. Elles les remplit encore toujours à la ſatisfaction des amateurs. Elle a la confiance des miniſtres, des prélats, des magiſtrats graves, des gros financiers, des libertins les plus délicats & les plus uſés. Il eſt

peu de ſeigneurs qui ne veuillent recevoir une maîtreſſe de ſa main ; tant elle eſt renommée pour ſes leçons dans l'art des voluptés ! Elle écrême, pour ainſi dire, ſans ceſſe la fleur des griſettes de Paris ; elle les décraſſe ; elle les forme ; elle les ſtyle ; elle les pouſſe, & les fait parvenir en proportion de leurs talens & de leurs attraits.

Dès que madame *Gourdan* eut toiſé de ſon coup d'œil Mlle. *Lançon*, le ſujet lui parut digne de ſes ſoins. Elle conçut tout ce qu'il pourroit valoir entre ſes mains, & dreſſa en hâte ſes piéges pour enlacer une ſi bonne proie. Comme nous tenons de ſa bouche-même les détails de cette épiſode de la vie de madame la comteſſe *Dubarri*, nous allons rapporter ſon propre récit. Nous en retrancherons ſeulement les expreſſions impropres, les termes trop énergiques. Aux peintures trop fortes nous ſubſtituerons des images plus honnêtes. C'eſt elle qui parle.

„ Je fus bientôt inſtruite par mes marcheuſes qu'il y avoit une nouvelle débarquée „ chez *Labille*, extrêmement jolie ; je m'y „ rendis, ſous prétexte d'acheter quelques „ chiffons de femme. Je vis la plus belle créa„ture qu'il ſoit poſſible de voir de ſes deux „ yeux. Cela pouvoit avoir ſeize ans : c'étoit „ déja fait à ravir ; une taille leſte & noble ; „ un ovale de viſage deſſiné comme avec le „ pinceau ; des yeux grands, bien fendus, le „ regard en couliſſe, ce qui les rendoit plus „ amoureux ; une peau d'une blancheur „ éblouiſſante ; jolie bouche ; petit pied ; des

„ cheveux qui n'auroient pas tenu dans mes
„ deux mains. Je jugeai par cet extérieur de
„ ce que pouvoit être le reste ; je ne voulus
„ pas manquer une pareille acquisition. Je
„ m'approchai d'elle sans affectation ; je lui
„ glissai dans la main mon adresse sur une carte
„ avec un petit écu, en lui disant à voix basse,
„ & de façon à n'être entendu que d'elle, de
„ venir chez moi dès qu'elle en auroit le mo-
„ ment, que c'étoit pour son bien.
„ Je suis femme, & je sais comment on s'y
„ prend pour exciter la curiosité des filles : je
„ me doutai bien que mon propos, accom-
„ pagné d'une petite générosité, ne manqueroit
„ pas son effet. Dès le lendemain, qui étoit
„ un dimanche, je vis arriver chez moi Mlle.
„ *Lançon*. Elle me dit qu'elle avoit prétexté
„ d'aller à la messe ; je la caressai beaucoup ;
„ je la fis déjeuner ; je lui demandai si elle se
„ plaisoit où elle étoit. Elle me répondit,
„ qu'elle n'étoit point mal ; que ce métier-là
„ lui convenoit mieux que tout autre ; mais
„ qu'en général elle n'aimoit point le travail ;
„ qu'elle voudroit plutôt continuellement rire
„ & folâtrer ; qu'elle envioit le sort de toutes
„ les dames qu'elle voyoit entrer dans sa bou-
„ tique, toujours bien parées, accompagnées
„ de beaux cavaliers, allant à la comédie, au bal.
„ Je lui répliquai qu'elle avoit raison ; qu'une
„ jolie fille comme elle, n'étoit pas pour rester
„ le cul sur une chaise à manier l'aiguille, &
„ gagner peut-être au bout de quelques années
„ vingt ou trente sols par jour ; que cela ne
„ pouvoit convenir qu'à une malheureuse &

„ laide ouvriere, qui ne pouvoit faire mieux.
„ Alors je l'embraſſai vivement; je la conduiſis
„ dans mes appartemens; je lui fis voir mes
„ boudoirs galans, où tout reſpire le plaiſir &
„ l'amour; je l'excitai à porter ſes yeux ſur des
„ eſtampes qui les ornoient: c'étoient des nu-
„ dités, des poſtures laſcives, toutes ſortes
„ d'objets propres à allumer les deſirs. Je voyois
„ ma jeune griſette en repaître avidement ſes
„ regards; elle étoit en feu: je l'arrachai de
„ là, n'ayant voulu qu'eſſayer ainſi ſi j'en avois
„ bien jugé, ſi elle étoit propre à mon ſervice.
„ Je la fis enſuite paſſer dans une grande gar-
„ derobe, où je lui ouvris pluſieurs armoires:
„ je lui déployai des toiles d'Hollande, des
„ dentelles, des perſes, des taffetas, des gros-
„ de-tours, des bas de ſoie, des éventails, des
„ diamans. Eh, bien! m'écriai-je, mon enfant,
„ voulez-vous vous attacher à moi? Vous aurez
„ de tout cela: vous menerez la vie qui vous
„ fait envie: vous ſerez tous les jours au ſpec-
„ tacle ou dans les fêtes: vous ſouperez avec
„ ce que la cour & la ville ont de plus grand &
„ de plus agréable; & la nuit vous aurez des
„ joies! Ah! quelles joies! mon cher cœur, on
„ n'a pû mieux les exprimer qu'en les appellant
„ *les joies du paradis*!... Les connoiſſez-vous?
„ Sachez qu'il n'eſt point de bonheur ſans cela.
„ Il n'eſt perſonne qui ne les cherche. Vous
„ verrez ici les Princes, les Généraux d'armée,
„ les Miniſtres, les Gens de Robe, les Gens
„ d'Egliſe; tous ne travaillent que pour venir
„ ſe délaſſer chez moi, & ſe réjouir avec un
„ tendron comme vous..... Allons! ſavez-



„ vous ce dont il s'agit ?.... Elle me sourit „ avec ingénuité, en repliquant qu'elle igno„ roit ce que je voulois dire; qu'on ne lui „ avoit jamais fait de semblable question; qu'elle „ ne pouvoit y répondre..... Vous avez rai„ son, repartis-je, mon amour, c'est à moi à „ le voir..... En même temps je pris le pré„ texte de lui faire essayer un déshabillé divin „ & tout neuf, préparé là pour une demoiselle „ qui devoit venir faire un souper le soir mê„ me. Je m'emparai d'elle; je la mis nue com„ me un ver. Je vis un corps superbe; une „ gorge....... il m'en est bien passé par les „ mains, mais jamais de cette élasticité, de „ cette forme, de cette position admirable; une „ chûte de reins à s'extasier; des cuisses, des „ fesses...... les sculpteurs ne peuvent rien „ produire de plus parfait..... Quant au reste, „ je suis assez connoisseuse pour décider que le „ pucelage étoit très équivoque, mais cepen„ dant très propre à être vendu encore plus „ d'une fois...... C'est ce dont je voulois me „ mettre bien au fait..... Après avoir fait l'en„ fantillage de la revêtir de l'ajustement en „ question, où elle auroit voulu rester sur le „ champ, je lui fis entendre que cela ne se „ pouvoit pas faire ainsi; qu'elle n'ayant encore „ eu aucune avanture sur le compte, n'étant „ pas notée à la police, je courrois risque de „ la faire enlever avec moi si je la gardois dans „ ma maison, qu'il falloit qu'elle retournât „ chez *Labille*, jusqu'à-ce que je trouvasse quel„ qu'un qui voulût l'entretenir; qu'elle pour„ roit, en attendant, venir furtivement chez



„ moi, & faire des parties qui lui procureroient
„ de petites aiſances. Je lui mis dans la poche
„ un écu de ſix francs, & je convins avec elle
„ d'une femme que je lui dépêcherois quand
„ j'en aurois beſoin, & qui, ſans lui parler, au
„ moyen de ſignes arrangés, ſauroit ſe faire
„ entendre. Elle ſauta d'aiſe à mon col, & ſe
„ retira.

„ Il y avoit alors à Paris une aſſemblée du
„ Clergé. Un Prélat dont je tairai le nom [car
„ dans notre état il faut avoir la diſcrétion
„ d'un Confeſſeur], un Prélat donc me ſollici-
„ toit depuis long-tems de lui procurer quel-
„ que novice, à laquelle il pût donner les pre-
„ mieres leçons du plaiſir. Je n'avois encore
„ pu le ſatisfaire. Il nous eſt bien permis d'em-
„ ployer les filles de bonne volonté qui ſe pré-
„ ſentent; mais nous ne pouvons débaucher
„ perſonne. Mlle. *Lançon* me parut propre à
„ cette deſtination. J'écrivis à Monſeigneur que
„ j'avois trouvé ſon affaire; que ſa Grandeur
„ pouvoit ſe préparer; qu'elle ſeroit contente.
„ Il me donna ſon jour, & je fis avertir de
„ bonne heure ma pucelle; je l'inſtruiſis du
„ rôle qu'elle devoit jouer, ou plutôt je lui
„ dis que ſans vouloir lui arracher ſon ſecret,
„ ni entrer dans ce qu'elle pouvoit ſavoir, il
„ falloit qu'elle fût abſolument ignorante ſur
„ tout, même ſur le propos. Je lui fis prendre
„ quelque lotion aſtringente, pour enlever tout
„ veſtige d'introduction virile. Je la fis par-
„ fumer; on la coëffa élégamment; on l'habilla
„ de-même; elle étoit enchantée de ſe voir
„ auſſi brillante. Je la livrai dans cet état au

„ Prélat, après avoir touché cent louis pour „ cette fleur. Il en fut vraisemblablement très „ émerveillé, puisqu'il vouloit l'entretenir; „ mais l'assemblée ayant fini, il fut obligé de „ retourner brusquement dans son Diocese; & „ d'ailleurs ce n'étoit pas, à vrai dire, dans mes „ arrangemens; cette pucelle devoit l'être en- „ core plus d'une fois, avant que je m'en dé- „ fisse tout-à-fait. Cependant, pour me la con- „ cilier de plus en plus, je lui donnai des che- „ mises, une robe; je lui conseillai de faire „ accroire à ses camarades qu'elle avoit gagné „ à la loterie, afin d'éviter tout soupçon de „ libertinage: mais je n'avois que faire de „ l'instruire à cet égard; elle étoit aussi fine „ que moi. Cependant je l'avois prise par son „ foible; mes petits cadeaux lui avoient donné „ la faculté d'être habituellement propre & „ bien mise. Elle m'aimoit singulierement: elle „ m'appelloit sa bonne maman; elle rioit com- „ me une folle quand je lui proposois de faire „ la novice; puis, au moment de jouer la „ comédie, elle reprenoit son air agnès: elle „ en imposoit aux plus habiles. Déjà ce puce- „ lage s'étoit renouvellé cinq ou six fois. „ Après l'Eglise, la Noblesse, la Robe, la haute „ Finance, en avoient tâté: il m'avoit rendu „ plus de mille louis; j'étois à la veille de la „ livrer à la Bourgeoisie, lorsqu'un con- „ tre-tems, inévitable dans nos maisons, dé- „ concerta mes projets, & m'obligea de me „ séparer de Mlle. *Lançon*.

„ *Dumouceau*, une de mes anciennes prati- „ ques, mais que j'avois perdu de vue depuis

„ ſon union avec la *Frédéric*, venoit de perdre
„ cette maîtreſſe. Il eut recours à moi, & me
„ demanda quelque choſe de frais, de neuf
„ pour le ragaillardir. Il payoit bien. Je jettai
„ les yeux ſur Mlle. *Lançon*. Mon uſage eſt
„ toujours de celer aux demoiſelles le nom de
„ ceux à qui elles ont à faire, pour ne point
„ trahir la confiance de ces derniers. J'en uſe
„ de même envers les petites griſettes qui
„ viennent chez moi, pour ne pas leur faire
„ tort, & d'ailleurs pour me conſerver tou-
„ jours mon droit de préſentation : ainſi rien
„ ne pouvoit prévenir la cataſtrophe qui ſe pré-
„ paroit.

„ Au jour marqué j'abouche ma pucelle avec
„ mon paillard. D'abord ils ne ſe reconnoiſſent
„ point ; puis ils s'obſervent, comme ſurpris de
„ ſe rencontrer : je vois les feux de la concu-
„ piſcence s'éteindre dans les regards de *Du-*
„ *mouceau*, & faire place à ceux de la colere ;
„ *Lançon* jette un cri & s'évanouit. Infame !
„ s'écrie *Dumouceau*, aurois-je cru vous trou-
„ ver ici ? Sont-ce là les leçons que vous avez
„ reçues à Ste. Aure ? On avoit bien raiſon de
„ juger que vous ſeriez une libertine. Il s'a-
„ vance en même-tems comme pour ſouffletter
„ cette malheureuſe fille. Je me jette entre
„ deux, plus morte que vive, ne ſachant ce
„ que vouloit dire une telle apoſtrophe. Je
„ m'empare du furieux ; je fais venir du ſecours
„ pour la jeune perſonne ; & j'entraîne mon
„ vieux coquin dans une autre piece. Dès le
„ premier moment j'avois appréhendé qu'il ne
„ rejaillit quelque choſe ſur moi de cette aven-

„ ture ; que *Dumouceau* n'eût déja eu à faire à
„ la prétendue pucelle, & que ſon indignation
„ ne vînt de ſe voir dupe d'elle & de moi. Je
„ compris bientôt, par l'explication qu'il me
„ donna, que je n'étois pour rien dans la que-
„ relle. Il m'apprit que c'étoit ſa filleule, &
„ tout le reſte de l'hiſtoire que l'on ſait. Cela
„ m'enhardit à prendre la défenſe de l'enfant.
„ Je lui jurai que c'étoit la premiere fois qu'elle
„ venoit chez moi ; qu'elle m'avoit été produite
„ par une de mes marcheuſes ; que ſon ingé-
„ nuité devoit lui faire voir qu'elle n'étoit
„ point accoutumée à venir en pareil lieu ;
„ qu'elle n'y avoit été entraînée que par ſur-
„ priſe ; qu'elle ignoroit abſolument le mal.....
„ Oui, oui, elle ignore le mal, répondit le par-
„ rain, en m'interrompant avec un ricanement
„ de rage ; elle le connoiſſoit dès le couvent. Je
„ vis qu'il étoit dangereux de heurter cet hom-
„ me dans ſon ſens ; je lui accordai tout ce qu'il
„ voulut, en me retranchant à proteſter que je
„ ne lui avois rien appris, & qu'elle entroit de
„ ce ſeul inſtant dans ma maiſon. Il ſe calma un
„ peu ; il en réſulta un long colloque ſur Mlle.
„ *Lançon* & ſa mere, à qui nous imputames
„ toute la faute. Quand je le crus raſſis, après
„ lui avoir promis que puiſqu'il s'intéroiſſoit
„ à cette enfant, elle ne remettroit plus les pieds
„ chez moi, je fus la chercher, ſous prétexte
„ de conſolider ſon parrain, mais en effet pour
„ lui faire la langue & l'inſtruire de la tournure
„ que j'avois donnée à cette rencontre. Je la
„ ramenai ; mais ce fut de nouveaux reproches
„ de la part de ce vieux pécheur. Elle crut

„ s'excuſer naïvement, en répondant: mais
„ mon parrain, y auroit-il du mal à venir dans
„ un lieu où vous êtes? Ce ſarcaſme aigrit l'a-
„ mour-propre de *Dumouceau* au point qu'il
„ rentra dans toute ſa fureur, & que vomiſ-
„ ſant les plus fortes imprécations contre ſa fil-
„ leule, contre la mere & contre moi, la petite
„ fille s'enfuit pour ſe ſouſtraire au courroux
„ plus terrible de ſon parrain, qui la menaçoit
„ de ſa canne. Il la pourſuit en criant qu'il l'a-
„ bandonne à ſon malheureux ſort, ainſi que ſa
„ coquine de mere; qu'il ne veut plus entendre
„ parler de l'une ni de l'autre, qu'elles ſe don-
„ nent bien de garde de ſe préſenter même à ſa
„ porte. Pendant ce tems j'avois retenu ce fu-
„ ribond...... Il ſe retourne vers moi: & vous,
„ abominable appareilleuſe, ſi j'apprends que
„ cette dévergondée revienne ici, je vous fais
„ mettre à l'hôpital ainſi qu'elle. Il me quitte
„ à ces mots, ſans vouloir rien écouter. Sa fil-
„ leule a eu une ſi cruelle peur de cette ſcene,
„ qu'elle n'a oſé venir me revoir dans ce tems-
„ là. Mais elle a eu de la reconnoiſſance pour
„ moi, & même de l'eſtime. Depuis qu'elle
„ a été ſa maîtreſſe, elle a encore eu recours à
„ ma protection; elle eſt venue faire quelques
„ coups fourrés ici, mais qui n'ont rien pro-
„ duit de remarquable. Je l'ai vue auſſi lorſ-
„ qu'elle étoit avec *Dubarri*. Comme celui-ci
„ avoit avec moi des rapports de talens, il me la
„ prêtoit quelquefois pour des jours d'éclat. Je
„ lui aurois trouvé cent occaſions de la faire
„ bien entretenir; elle m'en a prié ſouvent,
„ lorſqu'elle étoit mécontente de ce vilain

„ homme, & puis, au fait & au prendre, elle
„ n'osoit le quitter; il sembloit qu'il l'avoit
„ ensorcelée. Au reste, il la réservoit pour une
„ meilleure destinée; & il a bien fait."

Ici finit la narration de l'Abbesse Gourdan. Elle nous ajouta, que le bon homme Dumouceau lui avoit tenu rigueur, & lui avoit ôté tout-à-fait sa pratique. Elle attribuoit les accès convulsifs où elle nous l'avoit dépeint, à son humiliation de se trouver en une maison de joie vis-à-vis de sa filleule, & d'en recevoir une leçon; peut-être aussi à un dépit secret & jaloux, en la voyant si belle, de ne s'être pas réservé des prémices qu'il eût pu obtenir facilement; à un choc de passions enfin qui se combattoient chez lui dans cet instant, puisqu'il ne pouvoit satisfaire sa paillardise sans déchoir de cette autorité que sa qualité de Parrain lui donnoit sur sa Pupille; & que pour faire valoir celle-ci, il étoit forcé de contenir ses desirs libertins. Quoiqu'il en soit des motifs de cette étrange scene, nous tirerons du récit de Madame Gourdan quelques nouvelles inductions pour la défense de Madame Dubarri. Nous la justifierons en partie sur l'accusation, sinon calomnieuse, au moins exagérée, d'avoir passé sa jeunesse au B..... On voit qu'elle n'y entra que par curiosité, & non par un goût décidé pour le déréglement; qu'elle n'y fut même conduite par aucune vue sordide d'intérêt qui dirige tant de ses camarades, mais par cet attrait, si pardonnable au sexe, pour la parure & l'éclat; qu'en un mot, si elle a développé depuis de très grandes connoissances dans l'art des voluptés, elle en avoit puisé les leçons dans son cœur plu-

tôt que dans la converſation des matrônes profeſſes du métier. Elle les avoit reçues de ce tempérament fougueux, qui l'avoit tourmentée dès l'âge le plus tendre, & qui, auprès des amateurs des femmes, eſt leur plus bel appanage. Cette notion fauſſe ſur l'inſtitution de notre héroïne, eſt encore dûe au bon mot de M. le Duc de *Noailles* (alors Duc *d'Ayen*) plus empreſſé de lâcher un ſarcaſme que de rendre juſtice à la vérité. Sur ce que le Roi témoignoit dans les commencemens de ſa connoiſſance avec Mde. *Dubarri* les plaiſirs indicibles & neufs pour S. M. qu'elle lui faiſoit goûter: Sire, répondit ce Seigneur, c'eſt que vous n'avez jamais été au B....

Nous revenons à la ſuite de nos mémoires. Un autre témoin oculaire, & acteur dans l'hiſtoire de Mlle. *Lançon*, va nous fournir de quoi remplir le reſte de cette partie de ſa vie chez le Sr. *Labille*: c'eſt M. *Duval*, commis de la Marine, qui logeoit alors dans la même maiſon, & y occupoit un petit appartement de garçon au quatrieme, immédiatement au-deſſous de celui où couchoient les filles de mode. Il étoit à la fleur de l'âge, d'une aſſez belle figure, riche, élégant dans ſes vêtemens, & très-propre à donner dans l'œil d'une jeune perſonne. Voici à-peu-près le précis de ce qu'il nous a raconté.

Une nuit qu'il rentroit pour ſe coucher, il fut très-ſurpris de voir ſur ſa porte un portrait qui n'y étoit pas lorſqu'il étoit ſorti. Il approche ſa bougie; il l'examine; il déchiffre une figure groſſiérement deſſinée; mais dont les traits avoient trop de reſſemblance aux ſiens pour qu'il

ne fût pas persuadé être l'original qu'on avoit voulu esquisser. Une telle découverte ne put que flatter infiniment son amour-propre; mais en vain chercha-t-il quel pouvoit être l'auteur de cette galanterie; il ne trouva ni nom ni billet dessous. Il l'enleva cependant, & le porta dans sa chambre. On peut conjecturer tout ce que son imagination enchantée lui suggéra à cette occasion; il se rappella l'origine de la peinture, & se plut à croire qu'une nouvelle Dibutade avoit été guidée par l'amour dans cette déclaration ingénieuse. A l'âge qu'il avoit, tout se figure en beau; les desirs s'allument aisément, l'espoir les nourrit, & l'on se laisse aller aux plus douces illusions. Il n'en fallut pas tant pour enflammer son sang, & lui ôter toute envie de dormir. Sur le matin, comme fatigué de tant d'agitations il commençoit à s'assoupir, un frémissement léger qu'il entend le réveille en sursaut; il écoute; il soupçonne que le bruit vient de la porte, il se leve, il y va, il regarde par le trou de la serrure; il voit une jeune personne occupée à recoller un second dessein; il ouvre brusquement, mais, plus leste que lui, elle jette un cri & regagne le haut de l'escalier. Il ne doute pas alors que ce ne soit une des filles de mode de Labille, d'autant qu'il savoit que la dame son épouse donnoit des leçons de dessein aux demoiselles de chez elle qui y avoient quelque disposition. Il retrouve son même portrait à la place du précédent, & rentre se coucher. Il rêve aux moyens de s'éclaircir plus amplement du fait. Il convient qu'il falloit qu'il fût amoureux dès-lors, pour mettre tant de myste-

res dans une explication qui pouvoit se prendre d'une façon très-simple. Amoureux de qui cependant, sinon d'un être phantastique, au moins d'un objet qu'il connoissoit si peu, qu'il auroit pu se trouver à côté de lui sans le savoir! Peut-être sa réserve doit-elle s'imputer à sa délicatesse de ménager la réputation d'une jeune personne, que plus d'éclat dans cette découverte auroit mise en butte aux médisances de ses camarades, & à l'animadversion du Sr. *Labille*.

Notre Céladon imagina de faire prendre une tournure romanesque à cette aventure. Il remit le soir le portrait à la porte, après avoir écrit au-dessous avec un crayon en gros caracteres: *Je voudrois bien connoître l'auteur de ce portrait.* Il fut servi à souhait. A son retour il vit sa figure couverte d'une autre aussi mal dessinée: c'étoit celle d'une demoiselle, qu'à travers des coups de crayon grossiers il jugea devoir être très-jolie. On lisoit au bas: *C'est moi.* Il comprit sans difficulté que c'étoit l'image du peintre femelle qu'il cherchoit. Pour le coup il trouva un objet sur lequel fixer son imagination; & son premier soin, dès qu'il fut habillé, fut d'entrer dans la boutique du marchand de modes, pour voir s'il y reconnoîtroit l'original de ce dessein. En commandant un nœud d'épée il envisagea successivement toutes les ouvrieres; & un leger sourire de la part de Mle. Lançon lui fit retrouver en elle les traits de l'esquisse imparfaite qui l'avoit frappé. Si celle-ci lui avoit déja chatouillé le cœur, qu'on juge de l'impression que fit sur lui l'objet même si séduisant! Il attendit la nuit avec impatience, pour continuer sa conversation énig-

matique. Il écrivit cette fois tout ſimplement ſur ſa porte : *Quand mon peintre pourra-t-il venir m'achever de plus près ?* La réponſe ne tarda pas ; il lut quelques heures après : *Votre peintre ira déjeuner chez vous dimanche à neuf heures ; laiſſez votre porte entr'ouverte.* Il ne manqua pas de riposter ; & de griffonner au même endroit : *On ſoupire après vous, cela ſera exécuté.* Tous deux vraiſemblablement attendirent le jour & l'heure du rendez-vous avec une égale impatience. Au terme indiqué Mlle. *Lançon* ſe gliſſe dans l'appartement du jeune homme. Celui-ci referme promptement la porte, & dans l'ivreſſe de ſa joie, ſe croit déja en poſſeſſion de la plus charmante créature du monde. Il avoit adroitement fait diſpoſer d'avance les divers apprêts du déjeuner, & s'étoit ainſi mis à l'abri des importuns. Le tête-à-tête fut vif & délicieux, mais ne devint pas auſſi intéreſſant que l'avoit eſpéré l'amant. Il jugea bientôt que cette griſette étoit plus folle qu'amoureuſe ; & quoiqu'il lui fût aiſé de s'appercevoir qu'elle étoit douée d'un tempérament très-fougueux, il reconnut que ſa coquetterie ſavoit le maîtriſer, ou du moins qu'elle connoiſſoit les moyens de le ſatisfaire ſans craindre les ſuites fâcheuſes qui pouvoient en réſulter. En un mot elle lui déclara que jamais homme ne coucheroit parfaitement avec elle, qu'il ne fût diſpoſé à l'entretenir. Ainſi ſe paſſa cette entrevue en folâtrant. Il eut toutes les jouiſſances extérieures, capables de conduire à la ſuprême jouiſſance : elle ne ſe refuſa à rien de ce qui pouvoit le ſatisfaire, hors ce dernier point, & lui laiſſa ſuppléer à ce qu'elle deſiroit

elle-même, par les divers ſecours que l'art à inventés pour tromper la nature.

Du reſte la jeune fille prouva à ce petit-maître audacieux qu'elle n'étoit point effarouchée de lui, & qu'elle étoit bonne pour réſiſter à ſes entrepriſes. Elle lui réitera ſouvent ſes viſites, & toujours avec le même ton négatif. Un jour qu'il la preſſoit plus vivement, elle rompit la glace. Cette ouverture lui parut ſi naïve & ſi décidée qu'il l'a retenue, dit-il, preſque mot à mot. „ Je t'aime: je voudrois te „ rendre heureux; je le deſire preſqu'autant „ que toi. Tu ſens bien que ce n'eſt pas par „ vertu que je te réſiſte, mais par une pré„ voyance ſage, qui me garantit & de tes ſé„ ductions & de tes raiſonnemens. Je ne vois „ qu'un moyen de te contenter, c'eſt de m'en„ tretenir; & que ce grand mot ne t'effraye pas. „ Tu n'es pas riche; tu me l'as dit: tu peux „ le devenir; tant mieux: mais ne ſongeons „ qu'au préſent. Tu en as aſſez pour me pren„ dre avec toi, me loger, nourrir, chauffer, „ éclairer. Je ne te demande que cent francs „ par mois argent ſec pour mon habillement & „ mes menus plaiſirs. Cette façon de vivre ſera „ un paradis pour moi auprès de celle que je „ mène. Je n'aime point le travail, encore „ moins la boutique. Je me ſens faite pour „ commander, & non pour obéir. S'il ſurvient „ des enfans, tu en auras ſoin; ou nous les „ mettrons aux enfans-trouvés, ſi c'eſt trop „ lourd, juſqu'à ce que nous puiſſions les re„ prendre; car j'ai diſpoſition à être bonne „ mere. Au reſte le premier qui ſera las de

l'autre

„ l'autre l'en avertira. Dans ce cas, tu con-
„ tinueras en honnête homme à me garder à
„ ta charge, jusqu'à ce que j'aie trouvé à me
„ pourvoir ; & si j'en crois mon étoile, cela ne
„ sera pas difficile. Nous nous séparerons bons
„ amis, & nous vivrons de même „.

Tel fut le discours remarquable de cette petite ouvriere, où l'on reconnoît une ame libre, indépendante, & qui se prophétise, comme par instinct, née pour un meilleur sort. Il faut convenir au reste, qu'il seroit difficile de raisonner plus sûrement d'après un plan plus extravagant. Aussi n'eut-il pas lieu. Dans l'intervalle de cette intrigue, Mr. *Duval* avoit fait la connoissance d'une femme de qualité. C'étoit une de ces vieilles routieres, plus dangereuses pour un jeune homme que la fille la plus séduisante, qui l'attaquent dans tous les sens, & flattent également leur amour & leur vanité. Celui-ci fut émerveillé d'avoir inspiré de la passion à une comtesse (car elle ne manqua pas de lui faire accroire qu'elle en ressentoit en sa faveur). Il se le persuada d'autant mieux, qu'il ne voyoit rien en soi capable d'intéresser, si le cœur de cette nouvelle amante n'eût parlé pour lui. Il ne savoit pas qu'elle étoit ruinée; & que sa bourse, quoique médiocre, étoit le grand objet des desirs de cette bonne dame. Elle n'eut garde de lui parler aussi ingénument que Mlle. *Lançon*, ni de lui tenir aussi constamment rigueur. Elle étoit en âge de ne plus craindre de faire d'enfans. Il entra donc en pleine jouissance; & la jeunesse suppléant chez lui à l'illusion des charmes de sa maîtresse, s'il ne la trouva

pas aussi fraîche, aussi élastique que la grisette; le nom, la qualité, l'amour pur & généreux de cette beauté surannée, le dédommagerent amplement à ses yeux de quelques appas qu'il perdoit de l'autre côté. D'ailleurs il assure, qu'une multitude de petits signes imperceptibles dont Mlle. *Lançon* avoit le bas des joues parsemées, & qu'il avoit découverts par une approche plus immédiate, lui avoit toujours répugné.

Pour mieux s'assurer sa proie, la douairiere imagina de proposer à son amant de venir demeurer avec elle, & de faire ménage commun, c'est-à-dire, qu'il y mit bientôt tout son pécule, le grand avantage qu'elle en espéroit, outre celui de le soustraire aux charmes d'une concurrente qu'elle redoutoit; car il avoit eu la foiblesse ou la vanité de lui avouer le sacrifice qu'il lui faisoit.

Mr. *Duval* déménagea donc sourdement; mais pour satisfaire à la probité, ou pour s'énorgueillir aux yeux de la fille de modes de sa superbe conquète, il crut devoir l'instruire par un mot d'écrit de son évasion & de sa rupture. C'est ce qui lui attira une réponse qu'il conserve encore; elle est très mal orthographiée, & presque illisible. On voit aisément que celle qui l'a écrite n'étoit pas accoutumée à envoyer des billets doux; mais on y trouve une énergie, un bon sens, une sensibilité, qui prouvent combien le langage du cœur est supérieur à l'éloquence factice d'un auteur à son pupître.

„ Tu m'apprends que tu me quittes pour une
„ personne de qualité, pour une grande dame

„ avec qui tu vas vivre. Il me ſemble que ta
„ vanité ſe complait beaucoup à me faire part
„ de cette nouvelle. Je ne ſais ſi ton cœur eſt
„ d'accord ; mais j'en doute. Je ſais que l'a-
„ mour ne connoît point de pareilles diſtinc-
„ tions ; qu'il diviſe toutes les femmes en deux
„ claſſes, les belles & les laides. Je ſais encore
„ qu'une jeune fille de ſeize ans a toujours
„ mieux valu, vaut & vaudra toujours mieux,
„ qu'une groſſe *coche* de 40. ans, fût-elle iſſue du
„ ſang des Bourbons. Penſes-y bien ; je te laiſſe
„ 24. heures pour le tems de la réflexion ; &
„ compte que tu ne trouveras pas deux fois la
„ même choſe. Ne crois pas que je ſois embar-
„ raſſée. J'ai un autre amoureux qui vaut
„ mieux que toi pour la figure : il eſt plus jeu-
„ ne, plus frais ; il eſt beau comme *Adonis* ; tu
„ vas dire fi, quand je t'annoncerai que c'eſt
„ mon coëffeur. Mais les grandes dames qui ſe
„ piquent de s'y connoître, préferent ſouvent
„ leurs laquais à leurs maris. Demandes à la
„ tienne : ſi elle regardoit au rang, ſerois-tu
„ dans ſon lit ? Celui-ci m'offre la foi de maria-
„ ge ; je n'en veux point, parce que je ſerois
„ tentée de le faire cocu le lendemain ; ſinon
„ il conſent à me mettre dans mes meubles,
„ à manger avec moi tout ce qu'il a amaſſé, &
„ nous verrons de plus loin ; tant que nous nous
„ aimerons cela ira toujours bien. Adieu, en-
„ core un coup, ſonges-y ; j'ai du foible pour
„ toi en ce moment ; il ſera bientôt paſſé, &
„ c'eſt en vain que tu voudras y revenir quand
„ tu ſeras dégoûté de ta femme de qualité : le

„ perruquier t'aura ſupplanté ; & tu en enra-
„ geras , & j'en rirai.

Mr. Duval , qui ne ſentoit pas en effet le prix du bonheur auquel il renonçoit, ne tint pas grand compte de ces menaces , & perdit abſolument de vue Mlle. Lançon. Il ignoroit ce qu'elle étoit devenue , & n'avoit garde de croire que madame la comteſſe Dubarri , lorſque ſon exaltation fut annoncée, étoit cette griſette qu'il avoit eue en ſa poſſeſſion, & qu'il avoit dédaignée. Ce fut quelqu'un à qui il avoit conté ſon aventure dans le tems, qui avoit ſuivi les différentes métamorphoſes de la fille de modes, & qui , le rencontrant lors de la premiere faveur de cette dame , le plaiſanta beaucoup à cette occaſion , lui demanda quand il iroit à Verſailles , le pria de lui accorder ſa protection , & après l'avoir turlupiné long-tems, lui en donna enfin l'explication. La nouvelle lui parut ſi extraordinaire qu'il voulut la vérifier par lui-même. Mde. *Dubarri* n'étoit point encore préſentée, mais demeuroit au château. Elle avoit déja toutes les diſtinctions d'une favorite. Il va à Verſailles dans l'eſpoir d'examiner ſi elle eſt en effet la Dlle. *Lançon* qu'il a connue. On lui dit que le meilleur tems pour la voir étoit celui de la meſſe. Il ſe rend à la chapelle , à l'heure où elle devoit y aller. Inſtruit de l'endroit où elle ſe plaçoit ; il ſe poſte de façon à ne pas lui échapper, & à l'enviſager lui-même à ſon aiſe. Elle arrive , mais ſi fort enmitoufflée qu'il ne put rien diſtinguer. Elle avoit une *Thérèſe* rabattue ſur ſa figure : il déſeſperoit de réuſſir , lorſqu'avant de ſe mettre à genoux, elle releve ſon voile & porte

ſes regards à l'entour d'elle, comme pour découvrir tout ce qui l'environne. Cet intervalle, aſſez court, permit pourtant à Mr. *Duval*, qui étoit fort près de cette dame, de la reconnoître parfaitement, quoique bien changée, ſur-tout à ces ſignes qui lui avoient tant déplu. Il s'apperçut parfaitement qu'elle le regardoit. Alors il baiſſa les yeux, ſon voile retomba, & elle ſe proſterna devant l'autel. Un inſtant après elle ſe releve, & porte uniquement ſon coup d'œil ſur lui, comme par réminiſcence d'un objet qu'on remet confuſément, & lui, de regarder de nouveau la terre. Le viſage de madame *Dubarri* ſe recouvre pour la ſeconde fois; il ne put la revoir de ce jour, & depuis il n'a eu aucune occaſion de ſe préſenter à elle; enſorte qu'il eſt bien certain d'avoir frappé les regards de cette dame; mais il doute qu'elle ſe ſoit exactement remis quel il étoit, & rappellé leurs anciennes privautés.

Pour débrouiller le chaos des premieres années de la jeuneſſe de notre héroïne, nous ſommes obligés de changer ſouvent d'autorités. Trois commeres, voiſines, amies & confidentes de la mere, vont nous guider dans l'époque de cette vie depuis ſon évaſion de chez le Sr. Labille, juſqu'au moment où elle devint maîtreſſe du Comte Dubarri. L'une eſt la dame Chevalier, femme d'un Sculpteur; l'autre eſt la nommée Conſtant, Chaudronniere; & la troiſieme, la dame Paſcali, prêteuſe ſur gages. Nous chercherons à concilier leurs rapports, lorſqu'ils ſeront oppoſés, & à démêler le plus vrai lorſqu'ils ſeront contradictoires. Nous aurons égard au

caractere, au génie, à l'intelligence & aux vues de chacune; suivant le devoir d'un historien véridique, impartial, & perspicace. La premiere, jalouse & envieuse, nous paroît tout présenter du mauvais côté, & chercher à dégrader deux femmes dont le destin brillant l'offusque, & auxquelles elle se croit bien supérieure par son état. La seconde, toujours liée avec la mere & protégée par la fille, voit tout en beau, & ne pouvant disconvenir des faits les plus connus, répare autant qu'elle peut les bruits injurieux à la réputation de deux divinités bienfaisantes, dont elle reçoit journellement des faveurs. La derniere, plus spirituelle, plus fine, mieux éduquée, est, ce semble, dans le point le plus propre à mieux juger. N'ayant rien obtenu, elle n'est liée par aucune obligation; mais ne désespérant pas d'avoir, elle se tient sur la réserve, & se donne bien de garde d'avancer rien de faux, ou de révéler des choses qu'on sauroit ne pouvoir venir que d'elle. Commere de la Dlle. *Vaubernier*, qui a tenu un de ses enfans avec un directeur des fermes, lorsqu'elle menoit une vie bourgeoise chez sa mere, elle a par cette alliance acquis des droits à une protection, qu'elle compte faire valoir lorsqu'elle trouvera le moment favorable. Mécontente en même tems, qu'un lien aussi fort n'ait pas eu son effet, elle a des momens d'humeur, où la vérité perce d'une maniere d'autant plus satisfaisante, qu'elle voit bien, & a une connoissance du cœur humain au-dessus des réflexions de cet état. C'est donc elle à qui dans le cas du doute ou de la contradiction nous nous en rapporte-

rons le plus. Nous reprenons le fil des événements.

Le coëffeur qui faisoit la cour à Mademoiselle *Lançon* se nommoit *Lamet*. Il avoit deux sœurs chez une marchande de modes, voisine du Sr. *Labille* : celles-ci avoient fait connoissance avec la premiere au moyen du voisinage & de la conformité du métier. De-là la liaison du frere, qui d'abord en coëffant pour s'amuser leur jeune camarade s'étoit facilement enlacé dans cette belle chevelure, & avoit conçu pour celle qui la portoit une passion vive, au point qu'il lui offrit de l'épouser. Elle le refusa, comme nous l'avons vu dans sa lettre au Sr. *Duval*, mais consentit de vivre avec lui. Il étoit fort employé ; il avoit gagné environ mille écus d'argent comptant qu'il avoit devant lui ; il n'étoit pas mal meublé, ainsi que les gens de son état, qui commencent par mettre toute leur fortune en mobilier. Il l'installa dans son appartement, & en étoit trop amoureux pour ne pas la rendre maîtresse absolue de tout. Celle ci crut être dans un petit paradis : elle n'avoit encore rien eu à elle ; l'état miserable de sa mere ne lui avoit jamais offert le coup d'œil même d'une propriété future. Elle s'imagina donc posséder un royaume, & se conduisit, comme si cette opulence nouvelle n'eût jamais dû finir. Que de plaisirs à la fois elle ressentit ! Elle est convenue depuis que les deux plus grands étoient celui de ne rien faire, & celui d'être sans cesse occupée à se parer. La boutique lui avoit toujours déplu souverainement ; & même encore elle aime tellement la toilette, qu'elle ne marche point sans quatre femmes de chambre

toujours prêtes à satisfaire & à varier ses goûts & ses fantaisies à cet égard. Ses cheveux étoient le genre de beauté qu'elle soignoit le plus. Elle ne pouvoit être mieux tombée. Non seulement elle épuisoit l'art de son amant en cette partie, mais celui de ses confreres les plus habiles. Ils faisoient souvent entr'eux assaut chez elle, à qui bâtiroit le mieux ce galant édifice. Un baiser de leur Reine étoit le prix du vainqueur ; & l'on juge combien le Sr. *Lamet* s'évertuoit pour ne pas le laisser cueillir par d'autres. Quelquefois aussi elle leur suggéroit des idées ; elle imaginoit, elle créoit, elle réformoit leur goût. C'est ainsi que sont venus les *chignons*, adoptés depuis par le public lorsqu'elle a été dans le cas de faire exemple, & connus sous le nom de *chignons à la Dubarri*, ou *chignons lâches* ; c'est-à-dire, tellement disposés que, quoique ramenés sur la tête ; il se forme un vuide entr'elle & eux, comme si on les eût relevés à la hâte & sans dessein. Cette coëffure, où le travail est artistement caché, annonce dans la femme qui s'en sert, une mollesse, une négligence, un abandon bien propre à réveiller les desirs, à exciter la volupté, & à encourager les téméraires : ensorte que les honnêtes femmes, ou du moins les femmes dévotes ou austeres, ne l'ont point adoptée.

Le *Greluchon* lui est dû encore : c'est une longue & grosse épingle, dont le bon ton est ordinairement un diamant. Quand on est poudré, on le pousse du côté gauche, & il traverse les cheveux jusqu'au chignon, où il s'enfonce en excédant par la tête en avant. Il semble annoncer une femme sujette aux démangeaisons,

& qui a toujours ce ſecours prêt au beſoin pour ne pas déranger ſa coëffure. L'allégorie ſoutenue à laquelle peut prêter ce ſignal emblêmatique, l'indécence du nom, qui ne ſe connoît que chez les courtiſannes, & qui annonce l'amant ſecret & favoriſé, qui jouit lorſque l'autre en titre paie, a fait abſolument rejetter cet ornement, qui n'eſt uſité que chez les filles.

Mademoiſelle *Lançon*, après avoir travaillé à l'embelliſſement de ſa tête, ne négligeoit point les autres parties de ſon corps. Elle n'avoit été juſques-là vêtue qu'en Griſette, c'eſt-à-dire proprement, mais ſans rien de recherché ni de magnifique, ſans affectation. Sa nouvelle poſition la mettant dans le cas de ne plus ſe gêner ; elle voulut égaler les plus ſuperbes courtiſannes, du moins du côté des robes & de l'ajuſtement. L'argent du pauvre *Lamet* fut bientôt écorné. Il fallut enſuite ſe montrer au bal, au ſpectacle, aux promenades. C'étoit chaque jour quelque bombance, quelque partie de campagne ; & quoique les camarades du coëffeur y contribuaſſent de tems en tems, en moins de trois mois, les fonds amaſſés furent mangés ; on fit des dettes ; les créanciers de mauvaiſe humeur ſaiſirent les meubles, & l'entreteneur négligeant d'ailleurs ſes occupations, comme il arrive à tous ceux épris d'une paſſion forte, ſe trouva bientôt réduit au point de ne ſavoir de quel bois faire flèche. Yvre d'amour & mourant de faim, il ne vit d'autre reſſource que de renoncer à l'objet, cauſe de ſa perte ; de fuir le péril ; & de paſſer en Angleterre. Les adieux furent aſſez gais, on ſe ſépara à l'amiable ; & l'amant prit auſſi ſon parti

de bonne grace. Elle se réfugia dans le taudis de sa mere, qui logeoit alors rue de Bourbon, & se tiroit de son côté d'affaire comme elle pouvoit. Elle faisoit des ménages, elle gardoit des malades; mais sa ressource la plus sûre & la plus abondante consistoit en des stations nocturnes qu'elle faisoit au Palais-Royal, aux Tuileries, sur les boulevards, & aux autres promenades. Il n'est que Paris pour en trouver de cette espece; & il faut connoître cette Capitale pour entendre ce que cela veut dire. Nous allons l'expliquer le plus décemment qu'il sera possible.

Il est dans ce pays des femmes, qui, soit à raison de leur âge ou de leur état, ou d'une sorte d'honnêteté à laquelle elles n'ont pas renoncé, n'osent afficher ouvertement le libertinage. Pressées cependant par l'indigence, ou pour se donner un peu plus d'aisance, elles profitent de l'obscurité de la nuit; elles se rendent aux jardins publics enveloppées encore dans de vastes *Théreses*, elles y sont comme au bal; elles agacent les hommes impunément, & déguisant jusques à leur voix, elles jouissent de la plus entiere liberté de l'incognito. D'un autre côté il est des paillards honteux, des gens mariés, des ecclésiastiques timides, des moines attentifs à ménager leur robe, qui recherchent ces bonnes fortunes, & sont enchantés de pouvoir ainsi assouvir dans l'ombre du mystere & dans le silence des bois, une passion qu'ils n'oseroient satisfaire aux lieux consacrés à cet effet. C'est même pour certains amateurs la rocambole du plaisir; & quoiqu'ils n'ignorent pas que la plûpart de ces belles de nuit ne seroient pas présenta-

bles au grand jour, ils aiment à ſe laiſſer aller aux erreurs d'une illuſion menſongere, & à ſuppléer par l'imagination à la réalité; ce qu'ils ne pourroient faire ſi une connoiſſance intuitive de l'objet les empêchoit de s'y livrer. A la faveur au contraire d'un léger crépuſcule, d'une lueur incertaine, les divers défauts s'éclipſent: tout ce qui porte les attributs du ſexe s'embellit & acquiert le droit de plaire; les graces ſurannées reprennent leur fraîcheur; la matronne la plus hideuſe trouve encore à trafiquer de ſa laideur dégoûtante. Ces femmes aident autant qu'elles peuvent à la mépriſe par des toilettes préparatoires: elles quittent leurs haillons, elles ſe parfument, elles rempliſſent les rides de la vieilleſſe avec des pomades; elles blanchiſſent & adouciſſent leur peau noire & tannée; elles compriment leurs tetons molaſſes & pendans; elles réparent par des lotions aſtringentes les hyatus trop énormes de leurs gouffres ſecrets; elles endoſſent une robe de taffetas conſacrée à ce ſeul uſage, & ſe donnent ainſi l'extérieur d'une nymphe propre & charmante.

Deux choſes contribuent à mettre en vogue ces putes ténébreuſes. Premiérement, il ſe trouve dans le nombre quelques honnêtes femmes, les unes guidées par une curioſité indiſcrete & folle, les autres douées d'un tempérament inſatiable qu'elles cherchent à calmer au moyen de plaiſirs furtifs, qui, en leur laiſſant l'extérieur de la vertu, les garantiſſent des ſuites funeſtes de leur fureur utérine; & cette amorce eſt d'un grand attrait pour les galans.

En ſecond lieu la difficulté, l'impoſſibilité mê-

me presque absolue de se livrer dans les jardins publics à des plaisirs funestes, fait préférer à certains hommes trop fougueux ceux que les femmes en question leur offrent, à d'autres qu'ils feroient tentés de prendre, s'ils étoient en liberté de le faire.

Au surplus, madame *Rançon* n'avoit point choisi ce genre de commerce par le besoin qu'elle pouvoit avoir des secours dont nous avons parlé ci-dessus. Elle n'étoit par décrépite, puisque c'étoit une femme de 40 à 45 ans. Elle n'étoit pas laide; elle avoit même été bien, & n'étoit point mal encore. Sa figure n'avoit rien de tendre ni de délicat; c'étoit une de ces bonnes lames, dont les traits rudes & bien prononcés devoient exciter la passion d'un libertin hardi & vigoureux. Son genre de travail avoit encore rendurci ces charmes, qui ne pouvoient se bien démêler qu'à l'œil d'un connoisseur exercé dans le métier. Ils avoient donc plutôt besoin d'être discutés au grand jour qu'ensevelis dans une ombre officieuse. Mais cette femme ne vouloit point déroger à la vie bourgeoise qu'elle menoit, ni se faire exclure, en affichant le scandale, des cotteries qu'elle s'étoit formées dans le quartier. Elle avoit recours à ces excursions uniquement comme à un supplément du double métier qu'elle remplissoit tour-à-tour, de garde-malade & de chambriere. Depuis que sa fille étoit avec elle, elle l'avoit initiée au même ministere. Toutes deux dans la belle saison sortoient ainsi le soir sous prétexte d'aller se promener, & revenoient avec plus ou moins de bénéfice. Une reconnoissance que fit la mere aux *Tuileries*, plus

heureuſe que celle que ſa fille avoit faite chez la dame *Gourdan*, a été proprement l'origine de la fortune de la jeune perſonne, par la chaîne d'événemens auxquels elle a donné lieu.

Une belle ſoirée qu'elles étoient aſſiſes au pied d'un arbre, & interrogeoient les paſſans, *s'ils vouloient s'amuſer* (c'eſt le terme technique avec lequel ces ambulantes expriment ſous une image honnête l'acte de leur métier le plus malhonnête), un *Quidam*, aſſez bien mis, paroît écouter le propos de nos ſirenes & s'y laiſſer ſéduire; il s'approche, il s'aſſied, & après les préliminaires, au moment où elles ſe mettoient en devoir de *l'amuſer* très-énergiquement, il donne un coup de ſifflet, les arrête de la part du roi, & veut les conduire chez M. *Bontems* le gouverneur du château, & qui a la police de cette enceinte royale. Les malheureuſes reconnoiſſent trop tard leur erreur. C'étoit un Suiſſe du jardin, qui, ainſi traveſti bourgeoiſement faiſoit ſa ronde & eſpionnoit les femmes: car malgré l'extrême licence qui regne dans ces lieux, on donne les ordres les plus ſéveres pour la réprimer, & les filles qu'on ſurprend en flagrant délit ſont envoyées à l'hôpital. Mais cette inſpection, ſans arrêter le ſcandale, tourne uniquement au profit des gagés pour cette police. Ils ne l'exercent que pour rançonner les accuſées & ſe faire un bénéfice conſidérable. Par une circonſtance très fâcheuſe, madame *Rançon* & ſa fille commençoient leur journée & ſe trouvoient ſans avoir le ſol. Deux records étoient accourus au ſignal, & malgré leurs prieres & leurs larmes on les con-

duisoit au palais. Un hasard heureux avoit rendu témoin de la capture un abbé qui se promenoit aux environs, cherchoit fortune, & avoit jetté un dévolu sur ces nymphes. Un intérêt secret, une sorte de sympathie, un pressentiment vif & inquiet le porte à les suivre, à les examiner au clair de lune qu'il faisoit ce soir-là. Il reconnoît la mere; il s'approche du Suisse; il lui déclare adroitement que ces femmes sont ses parentes; qu'il en répond; qu'on peut s'en fier à sa robe; qu'il ne voudroit point autoriser le vice, mais qu'il est juste de le récompenser de son zele. Il lui glisse en même-tems un écu de six francs dans la main, & cet argument éloquent eut son effet. Quelle joie! Quels remerciemens de la part des prisonnieres! Elles se jettent au cou de l'incónnu. Celui-ci leur demande pour toute récompense de lui donner à souper. On juge qu'elles accepterent avec grand plaisir la proposition. Il les embarque dans un fiacre, & les voilà rendus chez madame *Rançon*. La chandelle allumée, l'abbé reprend son ton de voix ordinaire, se met en face de la lumiere, & demande à la mere si elle le remet..... Ah! chien de moine, s'écrie-t-elle, comme te voilà travesti! Qui, diable se seroit imaginé de te renconter dans cet accoutrement! D'où sors-tu? Que fais-tu? Que deviens-tu? Ma fille, embrassez votre oncle. En effet, c'étoit l'abbé *Gomart*, ce picpus dont nous avons parlé ci-devant sous le nom de pere *Ange*. On n'eut point de cesse qu'il n'eût raconté son histoire. Elle n'est pas longue, reprit-il, la voici en deux mots.

„ Depuis nos tracaſſeries à Courbevoie, de
„ la part de la *Fréderic*, du ſcandale qu'il occa-
„ ſionna, au point, comme vous ſavez, de me
„ faire changer de couvent par les ſupérieurs &
„ de me faire reléguer au loin, mon froc m'é-
„ toit devenu inſupportable, & je ſongeai sé-
„ rieuſement à ſortir de cet enfer. Ce n'é-
„ toit point aiſé. En apoſtaſiant, il falloit le
„ faire impunément d'abord, & paſſer en pays
„ étranger..... Comment y vivre & s'y ſoute-
„ nir?...... J'imaginai un expédient plus
„ lent, mais plus ſûr & ſans aucun inconvé-
„ nient. Vous ſavez, ou vous ne ſavez pas, que
„ ſuivant la diſcipline eccléſiaſtique, lorſqu'on
„ eſt profès dans un ordre religieux, on ne peut
„ le quitter que pour paſſer dans un autre plus
„ auſtere. C'eſt la tournure que je pris. J'affec-
„ tai pendant quelque tems le repentir le plus
„ amer de mes fredaines; enſuite je fus trouver
„ notre *Gardien*; je lui témoignai mes anxietés,
„ mes remords, & lui déclarai que ma conſcien-
„ ce ne feroit pas tranquille que je n'euſſe ex-
„ pié tant d'iniquités par une pénitence encore
„ plus douloureuſe & plus exemplaire; que j'a-
„ vois la vocation la plus décidée pour aller à la
„ Trappe; que je le ſuppliois d'en écrire au gé-
„ néral, & de me faire obtenir du pape la per-
„ miſſion néceſſaire. Je mis tant d'ardeur & de
„ pathétique à cette priere qu'il fût ma dupe.
„ Il me félicita de la grace qui opéroit en moi
„ un ſi merveilleux changement, & me témoi-
„ gnant ſon regret de perdre un ſujet rappellé à
„ la ſainteté la plus ſublime, il ajouta qu'il
„ alloit faire tout ce qui dépendroit de lui pour

„ concourir à remplir les vues du ciel sur moi.
„ Alors j'obtins facilement ce que je deman-
„ dois, & ma translation à la Trappe s'effectua
„ au bout de quelques mois. L'abbé étoit pré-
„ venu des motifs surhumains qui m'appel-
„ loient à ce monastere. J'y fus traité avec la
„ plus grande distinction, & l'on me regarda
„ comme un élu de Dieu. Je redoublai d'hy-
„ pocrisie : ce genre de vie me facilita l'exécu-
„ tion de mon projet. Je maigris bientôt à vue
„ d'œil; je commençai à tousser; ma toux re-
„ doubla peu-à-peu insensiblement. Je faisois
„ retentir ma cellule, l'église & le couvent de
„ mes quintes convulsives. Je m'excoriai les
„ gencives, & je crachois du sang. Le pere
„ abbé s'apperçut de mon état, & je jouai si
„ bien mon rôle qu'il entra dans les vues que
„ je voulois lui suggérer. Il me dit que je ne
„ pouvois continuer à vivre sous sa regle; que
„ j'étois visiblement attaqué de la poitrine; que
„ Dieu n'exigeoit point qu'on se tuât pour son
„ service; qu'il étoit nécessaire de réparer ma
„ santé, & qu'il me l'ordonnoit. C'étoit où je
„ l'attendois. Je parus désespéré de la cruelle
„ annonce qu'il me portoit; j'avouai que je me
„ trouvois très mal, & que cela augmentoit ma
„ joie par l'espérance de mourir bientôt. Sur-
„ quoi il me repliqua que je le faisois frémir;
„ que je ferois un grand crime en m'opiniâ-
„ trant à devenir ainsi homicide de moi-même,
„ & qu'il exigeoit pour dernier acte de soumis-
„ sion que je me retirasse. Mais, m'écriai-je,
„ je suis dans un état de dépérissement & de ma-
„ rasme, où je ne dois pas plus espérer de me
rétablir

„ rétablir ſous la regle de *St. François* que ſous „ celle de *St. Bruno* : je périrai, graces au „ ciel, dans un froc comme ſous un cilice ; „ ainſi, mourir pour mourir, mon vénérable „ abbé, ſouffrez que je rende l'ame ſous vos „ yeux, en continuant de m'édifier de vos ſaints „ exemples. Vraiment, mon cher frere, reprit „ il ; ce n'eſt pas ce que je prétends : vous ne „ pouvez rentrer dans votre ordre ; je vais vous „ donner une lettre pour M. l'archevèque de „ Paris, ce digne prélat, que je connois beau- „ coup : je lui rendrai compte des motifs hono- „ rables qui occaſionnent votre renvoi de cette „ maiſon, ainſi que de l'impoſſibilité où vous „ êtes de rentrer actuellement ſous aucune re- „ gle monaſtique ; mais je lui ſuggérerai le gen- „ re d'utilité dont vous pouvez lui être dans „ le miniſtere apoſtolique, pendant que vous „ rétablirez votre ſanté. Le bonheur, que vous „ avez d'être prêtre, vous mettra dans le cas „ de travailler à la vigne du Seigneur, ſous les „ ordres de ce grand archevèque.

„ Je pleurai abondamment ; j'embraſſai le „ vénérable abbé ; je parus me réſigner avec „ le plus grand déſeſpoir aux ordres du ciel „ que je recevois par ſa bouche, & muni de ſa „ recommandation auprès de M. de *Beaumont*, „ je ſuis venu à Paris ; je me ſuis préſenté à lui „ dans l'état de macération où il convenoit d'ê- „ tre encore ; il m'a placé en qualité de prètre „ habitué ſur la paroiſſe St. Euſtache. Cet état „ n'eſt ni glorieux, ni lucratif, mais il vaut „ mieux que celui de moine ; & l'on peut trou- „ ver des débouchés. Je n'ai pas tardé à repren-

„ dre l'embonpoint que vous me voyez. Je me
„ ſuis impatroniſé chez une vieille folle de la
„ paroiſſe, à qui j'ai donné dans l'œil; & ſous
„ prétexte de deſſervir ſa chapelle à la cour-
„ neuve, où elle a un beau château, je lui ſuis
„ bon, entre nous, à plus d'une choſe. Je veux
„ vous préſenter à elle; elle aime à prendre
„ avec elle de jeunes perſonnes; j'eſpere que
„ ma nièce lui plaira, & qu'elle s'en chargera.
„ Laiſſez-moi faire; vous aurez de mes nouvel-
„ les dans peu.

Cet eſpoir jetta de la gaieté dans le reſte du ſouper; la petite perſonne fit des châteaux en Eſpagne, qui ne ſe ſont pas trouvés mal fondés; & l'on ſe quitta, en attendant que l'abbé *Gomart* eût fait jouer ſes mines pour la réuſſite de ce projet. Voici comme il s'y prit.

La folle, dont il étoit queſtion, étoit la vieille la *Garde*, veuve d'un fermier-général fort riche & très-renommé effectivement dans Paris pour ſes bizarreries & ſes extravagances. Un ſoir que l'abbé *Gomart* étoit venu coucher à la courneuve pour dire la meſſe le lendemain, que cette bonne dame étoit ſeule, & qu'il ſavoit qu'elle le ſeroit encore le jour ſuivant, il lui demanda ſans affectation ſon agrément pour remplir ſes fonctions d'aumônier de meilleure heure. Il dit que ſa belle-ſœur & ſa nièce devoient venir, & qu'il ſeroit bien-aiſe d'avoir la matinée à lui pour les promener. Madame la *Garde* y conſentit, à condition qu'il les lui préſenteroit: elle témoigna envie de les voir. La diſtance eſt très-courte de cette campagne à Paris; il fit ſavoir à ces femmes ce qu'il avoit

arrangé pour le lendemain, & les exhorta à se rendre à une heure prescrite. Ce qu'il avoit imaginé réussit au gré de ses desirs. Mle. *Lançon* plut singuliérement à la dame du lieu; & elle lui proposa de rester avec elle. La jeune personne dit qu'elle s'en rapportoit à sa mere; celle-ci à M. l'abbé, qui étoit le conseil de la famille; & M. l'abbé décida qu'on ne pouvoit trop remercier madame de ses bontés, & qu'il falloit en profiter. Ici commence, à proprement parler, une nouvelle carriere pour Mle. *Lançon*, qu'on avoit présentée sous son vrai nom de *Vaubernier*, & qu'elle va porter désormais. Sa qualité de complaisante de la riche veuve la faisoit admettre à la table, au cercle & à toutes les sociétés de madame de la *Garde*: elle vit ainsi bonne compagnie, non pour se former des mœurs plus honnêtes, mais pour se décrasser, pour se donner un meilleur ton, prendre plus d'airs de coquetterie, & se styler mieux à l'art de plaire & de séduire. C'est ce qu'elle acquit parfaitement. En vain la calomnie a prétendu depuis qu'elle s'échappoit le plus qu'elle pouvoit pour aller jouer avec les laquais, s'en faire caresser & se livrer aux goûts les plus vils. Mle. de Saint *Germain*, qui étoit contemporaine de cette jeune personne, & presque dans les mêmes fonctions, puisqu'elle étoit demoiselle de compagnie de madame de la *Garde*, nie le fait & lui rend justice là-dessus. Elle portoit ses vues plus haut. Sa maîtresse avoit deux fils, dont l'un fermier général, & l'autre maître des requêtes. Elle chercha à donner dans l'œil de l'un ou de l'autre; & réussit à souhait; car elle les enlaça tous deux; & c'est

ce qui la perdit. Il en résulta une jalousie entre les freres, qui occasionna bientôt celle de la mere. Celle-ci passoit pour avoir un goût décidé en faveur de la Dle. *Vaubernier*. Elle la combloit de présens; elle lui donnoit des robes de toutes les saisons; elle se plaisoit à la parer. Quelquefois, lorsqu'elles étoient devant le miroir ensemble, elle vantoit les appas de sa favorite; elle lui disoit qu'elle étoit un morceau de roi: puis, en se comparant avec elle, elle se trouvoit à elle-même plus de noblesse dans la figure, plus de beauté vraie & durable. C'est ainsi qu'elle assimiloit par un amour-propre trop fréquent, quoique toujours inconcevable, ses traits usés sexagénaires aux graces neuves & fraîches d'une enfant de 19 à 20 ans. Du reste elle l'embrassoit, la cajoloit, la caressoit comme sa fille, & même avec une tendresse plus scandaleuse elle la faisoit coucher avec elle; ce qui occasionna bien des médisances dans la maison. Elle prétendit que c'étoit pour se rajeûnir. Quoi qu'il en soit, Mle. *Vaubernier*, qui ne se sentoit pas autant d'attrait pour cette vieille poupée, cherchoit à se dédommager de ses complaisances forcées avec les enfans de cette dame. Il faut convenir que le maître des requêtes, comme le moins laid & le moins âgé, étoit le plus agréé; mais comme il ne pouvoit lui faire assidûment sa cour, l'aîné trouvoit des intervalles & en profitoit. Elle les ménageoit l'un & l'autre le mieux qu'elle pouvoit; & par ce manege trop souvent heureux d'une coquette, peut-être les eût-elle ainsi tenus dans l'esclavage ensemble, si la mere n'eût été plus intrai-

table, ou plutôt si la cupidité des subalternes n'eût allumé la jalousie de leur maîtresse. Les femmes-de-chambre étoient envieuses de la nouvelle favorite de madame : elles se regardoient comme frustrées de tous les cadeaux qu'elle lui faisoit ; c'étoient autant de larcins qu'elles lui reprochoient : elles profiterent adroitement des circonstances pour la dénigrer & l'expulser. Elles ne laisserent point ignorer à la mere la passion que ses enfans avoient pour Mle. *Vaubernier*, & la complaisance criminelle avec laquelle celle-ci passoit pour agréer ce double hommage. Peut-être exagérerent-elles aussi le prétendu libertinage de cette jeune personne, & ont-elles ainsi donné lieu aux bruits accrédités de ses familiarités lascives avec la valetaille de la maison. La vieille la *Garde*, qui dans un corps décrépit avoit encore les passions vives & fougueuses, ayant vérifié par elle-même une partie de ce qu'on lui disoit, chanta pouille à ses fils & renvoya Mle. de *Vaubernier*.

La voilà donc retournée encore une fois avec sa mere ; car par une vilenie des deux la *Garde*, aucun ne voulut s'en charger & l'entretenir. Cela parut d'autant plus dur à la jeune personne, que cet asyle la dégoûtoit fort. Sa mere s'étoit remariée à un nommé *Rançon*, à qui la bienfaictrice de sa fille avoit fait avoir une place de commis aux barrieres : ce qui fournissoit de quoi subsister, mais n'en rendoit pas la maison plus opulente. Cependant le goût de Mle. *Vaubernier* s'étoit excité & développé par l'exemple : il ne pouvoit se satisfaire dans l'état très-médiocre du beau-pere. Elle songea

sérieusement à s'en tirer ; & cela ne tarda pas, grace à ses charmes & à sa jeunesse.

Près de sa mere, qui demeuroit alors rue de Bourbon, étoit une maison de jeu que tenoit la marquise *du Quesnay*. L'usage de ces femmes pour achalander leur tripot, est de louer de jolies personnes, qui viennent en quelque sorte le parer, s'y donner en spectacle & amorcer les dupes. La marquise jugea Mle. *de Vaubernier* très-propre au service qu'elle en vouloit tirer : elle l'attira chez elle, lui fit ses propositions, & la jeune coquette y trouvant doublement son avantage par l'espoir d'y faire des conquêtes pour son propre compte, les accepta de grand cœur.

Parmi les joueurs qui fréquentoient dans cette maison, étoit un M. *Dubarri*, qui se faisoit appeller comte, suivant la liberté, qu'ont prise quantité de gentils-hommes en France, & même quantité de gens qui ne le sont point, de se donner ainsi de leur grace un titre qu'ils ne tiennent point de leur naissance, ou de la grace du roi. Ce prétendu comte n'a pas l'extérieur séduisant ; il est d'une figure très-ordinaire, qui ne promet rien du côté des talens secrets ; mais c'est un intriguant du premier ordre, un chevalier d'industrie, qui sans la moindre fortune se soutenoit à Paris, y faisoit figure, donnoit dans le luxe très-couteux de l'entretien des filles, & en avoit toujours quelqu'une à sa suite. C'est de cette source de perdition & de ruine qu'il tiroit au contraire de quoi fournir à ses dépenses & se faufiler parmi les plus grands seigneurs. On sent aisément par-là quel genre de commerce il faisoit. Mle.

Vaubernier lui parut une excellente acquisition à faire pour remplir ses vues. C'étoit alors une nymphe toute fraîche, qui n'étoit point connue dans l'ordre des courtisannes, & dont la figure voluptueuse & les graces folâtres devoient à coup sûr faire tourner une multitude de têtes. Il chercha donc à cultiver la jeune personne, & à l'éblouir par les promesses les plus magnifiques. Il lui fit l'énumération des filles qui avoient avancé sous ses auspices, s'étoient illustrées, & étoient alors citées comme du plus grand ton. Il a de l'esprit, il est insinuant, & les exemples qu'il rapportoit étoient des motifs puissans pour persuader. Mle. *Vaubernier*, yvre déjà de la fortune qu'il lui promettoit, accepta ses propositions. Il renvoya une maîtresse favorite qu'il avoit, nommée *Adélaïde*, qui logeoit avec lui, & élevoit une fille, dont il étoit le pere : il les plaça dans son voisinage, & malgré les réclamations de l'expulsée, installa chez lui la nouvelle-venue. Il commença par assouvir avec elle la passion dont on ne pouvoit se défendre, en voyant cette beauté naissante ; & quand il s'en fut proprement rassasié, qu'il se fut mis à l'abri de toute espece de jalousie, il ouvrit sa maison comme à l'ordinaire, sous prétexte d'assemblées de jeu, & exposa aux yeux des gens de la cour, qui venoient chez lui, l'acquisition précieuse dont il se félicitoit, & dont il reçut un applaudissement général. Ce fut à qui en tâteroit : tous les grands lui faisoient la cour : il falloit solliciter longtems son tour avant de l'obtenir. Nous ne pouvons donner la liste des gens illustres auxquels

il a communiqué un trésor, dont il se réservoit toujours adroitement la propriété. Ces marchés secrets n'ont qu'une publicité vague, sans qu'on puisse assigner exactement les co-partageans. Il est constant d'ailleurs; qu'outre les seigneurs, M. *Dubarri* ne refusoit pas les matadors de la finance en état de payer ses services & en volonté de les acheter au poids de l'or.

C'est ainsi que le Sr. *Radix de Ste. Foix*, trésorier-général de la marine, a la douce satisfaction d'avoir joui de cette beauté; avantage qui ne lui a pas été inutile par la suite. Une chose étonnante sans doute, c'est que parmi tant de conquêtes, Mle. *de Vaubernier* n'en eût conservé aucune; qu'elle n'ait jamais eu que des passades, & soit constamment restée en la possession du comte. On ne peut l'attribuer qu'à la dextérité de celui-ci; car on savoit qu'elle n'étoit point heureuse avec cet amant impérieux. Les voisins ont été souvent témoins de scènes très-violentes; & l'on rapporte avoir vu une fois cette malheureuse victime en peignoir, les yeux en larmes, jettant les hauts cris & voulant dans son désespoir se précipiter par la fenêtre. Plusieurs causes cependant ont sans doute contribué à l'engager à rester avec M. *Dubarri*.

1°. La sorte de crainte où elle étoit d'un homme qu'elle regardoit comme son pere, à qui elle devoit toute son existence, & dont le caractere violent l'intimidoit.

2°. La vie douce & agréable qu'elle y menoit, vivant dans la plus grande aisance, nageant dans les plaisirs, & sur-tout pouvant satisfaire cette magnificence des habillemens, ce goût de la parure qui la dominoit si fort.

3°. La facilité, qu'avoient d'en jouir à leur commodité ceux qui pouvoient en avoir la fantaisie, devoit les porter à sacrifier aisément une somme quelconque, au prix de laquelle ils obtenoient le vrai but de leurs desirs, sans avoir toutes les charges, tous les embarras d'une maîtresse à entretenir.

Enfin, le soin qu'avoit M. *Dubarri* d'écarter de la jeune personne les amoureux qui pouvoient lui enflammer le cœur, & la concentrer tellement dans un objet, qu'elle devint incapable de suivre sa destination, & de se prêter à l'heure, à la minute aux divers arrangemens qu'il pouvoit faire à son égard.

Ainsi, Mlle. *Vaubernier* paroissoit devoir être encore longtems entre les mains de cet instituteur, si son heureuse étoile ne l'en eût fait sortir pour remplir ses hautes destinées, ou plutôt si le comte n'eût jugé à propos d'en risquer le sacrifice, & de hazarder le tout pour le tout; car il est certrin qu'il jouoit gros jeu, comme on le jugera par les circonstances.

En 1768, au printems, le comte *Dubarri* rencontra le S. *le Bel*, un des premiers valets-de-chambre du roi, le plus initié dans la confiance de S. M. rélativement à ses plaisirs secrets, & qui étoit spécialement chargé de recruter pour remplir le parc-aux-cerfs. On appelloit de ce nom un quartier de Versailles, où madame la marquise *de Pompadour* avoit établi une espèce de dépôt, pour y loger les jeunes filles qu'on étoit sans-cesse occupé à chercher dans Paris, & que cette dame mettoit dans le lit de son auguste amant. Elle avoit senti de loin la nécessité de

ſubvenir à ſes beſoins phyſiques avec des ſecours étrangers, & ſe conſervoit toutefois par cette ſurintendance le cœur du monarque & tout l'honorifique d'une maîtreſſe en titre. On ne ſauroit compter la multitude de créatures qui ont ainſi paſſé dans cette eſpèce de ménagerie, où chacune attendoit ſon tour, qui ſouvent ne venoit point, ou ne conſiſtoit que dans de legeres privautés, ou n'étoit jamais long, tant à raiſon du dégoût du monarque, que des craintes de la ſultane principale. Elle avoit grand ſoin de faire diſparoître celles que leur caractere, leur eſprit ou l'attachement du maître pouvoient rendre redoutables. Mais d'avoir entrée dans ce ſerrail, étoit, comme de raiſon, un droit à des bienfaits particuliers. On marioit communément ces filles avec une dot de 200,000 livres, & on les envoyoit dans le fond de quelque province éloignée. Quelques-unes reſtoient à Paris, à raiſon d'une faveur particuliere, telles que madame *Gianbonne*, qui a épouſé un banquier; madame *David*, femme d'un commis avancé dans les vivres; madame *le Normant*, la premiere de toutes que S. M. ait honoré de ſa couche depuis qu'elle s'étoit retirée du lit de madame *de Pompadour*, & connue alors ſous le nom de Mle. *Morſi*, qui eſt aujourd'hui dans la plus grande conſidération pour avoir donné ſa fille en mariage au neveu de l'abbé *Terrai*; Mle. *Selin*, Bretonne, fille de condition, qui a mieux aimé reſter en couvent, & à qui l'on fait un ſort diſtingué; & tant d'autres dont l'énumération eſt inutile ici. Par cet expoſé, il eſt aiſé d'induire combien un tel établiſſement devoit être diſpen-

dieux, non seulement à raison de ces jeunes nymphes, dont il sortoit bien, calcul fait, une par semaine du serrail, ce qui fait déjà un objet de plus de dix millions par an ; mais aussi, & sur-tout par rapport aux chefs & aux subalternes de toute espèce établis pour leur découverte, ainsi qu'aux fraix pour les décrasser, les approprier, les ajuster, les décorer, les mettre en état en un mot de séduire autant par leur élégance extérieure que par leurs charmes naturels : & si l'on ajoute à ces objets principaux de dépense le gaspillage & les déprédations qu'ils devoient entraîner par leur nature & par celles des gens sur qui elles rouloient, on y trouvera une source intarissable de l'écoulement du trésor public, sous ce nom vague & abusif *d'acquits du comptant.*

Depuis les pertes successives que le Roi avoit éprouvées, S. M. avoit fait vuider le parc-aux-cerfs, pour se livrer toute entiere à la douleur. L'âge qui avançoit, & la facilité qu'a un grand Prince de satisfaire en tous sens ses passions, avoient très-amorti celle des femmes chez celui-ci. Mais ce besoin, en diminuant, existe encore ; & les courtisans jugerent d'ailleurs nécessaire de distraire S. M. du spectacle long & douloureux que lui offroit alors la maladie de la Reine. Les médecins firent entendre au Roi qu'il étoit dangereux de se sevrer aussi brusquement d'un plaisir nécessaire à son existence. Il faut que le monarque ait approuvé la consultation de ses médecins, puisque malgré son chagrin de l'état & de la perte de sa compagne, ainsi qu'il qualifie la Reine dans sa lettre à l'Archevêque pour l'inf-

truire de cette mort, il chargea le S. *le Bel* de le pourvoir en cette partie. Ce serviteur très-zélé faisoit souvent les recherches par lui-même pour mieux servir S. M. C'est dans un de ces jours de chasse qu'il s'offrit au comte *Dubarri*, tout essouflé & fatigué de ses perquisitions. Celui-ci, qui avoit le nez fin en pareille matiere, & qui d'ailleurs étoit connu du valet-de-chambre pour un homme qui pouvoit lui être utile, n'eut pas de peine à le faire jaser. *Le Bel* lui témoigna donc son chagrin de n'avoir rien trouvé dans toutes ses courses qui pût convenir à son maître...... N'est-ce que cela, lui dit le comte impudent; j'ai votre affaire : vous savez que je ne manque pas de goût, Fiez-vous en à moi: venez dîner chez votre serviteur, & dites que je suis un coquin, si je ne vous présente pas la plus jolie femme, la plus fraîche, la plus séduisante; un vrai morceau de Roi. Le pourvoyeur du Monarque, enchanté d'un propos aussi consolant, l'embrasse & lui promet de l'aller trouver à l'heure convenue. M. *Dubarri* n'a rien de plus pressé que de retourner à la maison, & de faire mettre dans tous ses atours mademoiselle l'*Ange* (c'est le nom que mademoiselle *Vaubernier* portoit depuis qu'elle étoit avec lui, suivant l'usage des courtisannes de prendre aussi un nom de guerre lorsqu'elles entrent & qu'elles s'affichent dans le monde). Il lui apprend le rôle qu'elle doit jouer, la berçant d'avance d'un espoir qu'il devoit regarder comme chimérique, & qui s'est pourtant réalisé. Il lui fait entrevoir ses hautes destinées : il lui déclare qu'il n'est pas question de paroître im-

plement à Verſailles & d'y ſatisfaire incognito les deſirs du Roi ; qu'il veut la rendre maîtreſſe en titre, & lui faire remplacer madame de *Pompadour* ; qu'il faut à cet effet qu'elle paſſe auprès du Sr. *le Bel*, qui va venir pour ſa belle-ſœur, comme ſi elle eût réellement épouſé le gros *Dubarri* ; qu'elle ſoutienne bien ce perſonnage, en déployant cependant ſa coquetterie & ſes graces ; qu'elle lui laiſſe le ſoin du reſte, & que tout ira bien.

Mademoiſelle l'*Ange*, par plaiſanterie, avoit déja pris pluſieurs fois le titre de comteſſe *Dubarri*. C'eſt un uſage aſſez reçu parmi les filles entretenues de ſe qualifier ainſi des titres de leurs amans. Elle n'eut donc pas beaucoup de peine à faire ce perſonnage vis-à-vis du Sr. *le Bel*, qui, émerveillé de la figure de la jeune perſonne, de ſon enjouement, de ſon regard laſcif & de ſes propos aſſortis, ſentit bientôt rajeûnir chez lui le vieil homme, & conçut par ſon expérience quel heureux effet une femme à pareilles reſſources devoit opérer ſur ſon maître. Le dîner fut des plus gais, & le valet-de-chambre auroit volontiers eſſayé par lui-même juſqu'à quel point il pouvoit répondre de ſa découverte. Le Sr. *Dubarri* profita de l'enthouſiaſme de ce paillard, pour lui faire ſentir que ſa belle-ſœur ne pouvoit être propoſée au Roi comme les Griſettes de toute eſpece qu'on lui préſentoit, & qu'on rênvoyoit enſuite ſans aucune autre difficulté ; que c'étoit une femme de qualité qui ſe trouveroit ſans doute très-honorée de la couche d'un Prince, auſſi grand Roi qu'amant deſirable ; mais qui ambitionnoit encore plus la conquête de

ſon cœur ; & qui n'en étoit pas indigne par l'attachement qu'elle ſe ſentoit déja pour ſa perſonne ſacrée. Attachement qui ne pouvoit qu'augmenter dans une intimité plus grande.

Le Bonneau du jour étoit trop épris pour ne pas convenir de cette vérité, & pour ne pas ſe prêter à tous les arrangemens qui parurent néceſſaires. Il fut décidé que dès ce moment la prétendue comteſſe ſeroit un morceau ſacré ; que le Sr. *le Bel* rendroit compte au monarque de ce qu'il avoit vu ; qu'il repréſenteroit à S. M. le deſir que la femme en queſtion avoit de lui plaire ; le dévouement entier de ſon mari aux volontés du Souverain, & le bonheur auquel ce couple fidele aſpiroit de concourir à ſes plaiſirs ; mais que cette beauté ſe flattant d'avoir pardevers elle de quoi lui prouver long-tems ſon amour, avoit droit d'attendre un retour pareil de ſon auguſte amant, & l'excluſion générale de toutes autres concurrentes.

Des courtiſans malins ont prétendu que d'après cette converſation, on avoit permis à l'ambaſſadeur de prendre poſſeſſion de la future au nom de S. M. D'autres veulent que plus adroitement on lui ait fait entrevoir la poſſibilité d'y réuſſir, s'il rempliſſoit bien ſa miſſion. Quoi qu'il en ſoit, comme il étoit fort épris lui-même, il mit dans ſon récit au Roi tant de chaleur & d'énergie, qu'il excita puiſſamment l'amour du Prince ; mais pour mieux l'enflammer encore, & avant que S. M. prît aucun engagement, il lui propoſa de lui faire voir l'objet, ſans que la perſonne en fût inſtruite, & de mettre ainſi S. M. en état d'en juger par elle-même.

Le valet-de-chambre avoit une petite maiſon arrangée pour cela, où il invita la Comteſſe à ſouper. Il y a apparence que celle-ci étoit prévenue du témoin ſecret qu'elle devoit avoir. La compagnie fut aſſortie à la ſcene qu'il étoit queſtion de jouer; & le repas fut ſi voluptueux, que le monarque ne put y tenir. Dès la nuit-même, il fit venir mademoiſelle l'*Ange*; & trouva dans ſa poſſeſſion plus de charmes ſecrets encore qu'elle n'en avoit à l'extérieur. En effet, ceux qui ont dévancé le Roi dans cette jouiſſance, atteſtent unanimement qu'elle a tout ce qu'il faut pout ranimer l'exiſtence la plus uſée. A l'âge où étoit cet amant flétri, dans le dégoût général où il ſe trouvoit des femmes, qui, juſques-là, contenues par le reſpect & l'adoration, même dans les inſtans du plaiſir, lui en avoient laiſſé ignorer les diverſes reſſources, en trouver une qui le fît entrer, pour ainſi dire, dans un monde nouveau de voluptés, qui lui offrît une ſource intariſſable de délices qu'il ignoroit; quelle découverte! quel tréſor! Sans doute il avoit paſſé dans le lit du Prince des femmes auſſi inſtruites que celle-ci, mais elles n'étoient pas d'un caractere aſſez libre, aſſez vrai, aſſez hardi pour ſe vanter de leur ſavoir-faire, & pour oſer le mettre en uſage. Celle-ci au contraire, ingénue, franche & décidée, étoit dirigée d'ailleurs par un homme exercé dans le libertinage le plus rafiné. Il ſe doutoit de la ſenſation prodigieuſe que devoit produire le contraſte frappant des leçons qu'il avoit données à ſon éleve, avec les careſſes froides & compaſſées des premieres maîtreſſes du Roi. Il n'eut qu'à laiſſer prendre

l'essor à cette nymphe endoctrinée ; & le succès de son premier triomphe encouragea merveilleusement celle-ci à déployer l'étendue de son art. Si les hommes accoutumés aux rubriques des filles de joie, à leur style vif & énergique, éprouvent encore auprès d'elles des ressentimens de plaisirs, quelle impression ces moyens puissans ne doivent-ils pas produire sur un voluptueux envers lequel on ne les a jamais employés ! c'est le cas ou étoit le monarque, au dire des courtisans les plus au fait de sa vie privée & de ses amusemens secrets.

Cette fille de Vénus fit si bien valoir ses talens, que le Roi ne put plus se passer d'elle, & qu'il fallut la lui amener à Compiegne pendant tout le voyage. Elle y fut très-incognito, parce que S. M. étant alors dans le grand deuil de la Reine, il ne convenoit pas qu'Elle affichât publiquement ses plaisirs. D'ailleurs le Roi est fort attaché aux bienséances & à tout l'extérieur que son état comporte, pour le maintien des bonnes mœurs. Mais ces petites gênes même ne faisoient qu'irriter sa passion & lui donner plus de force, au point que l'on assûre que le S. *le Bel*, s'appercevant du goût décidé que son maître prenoit pour Mlle. *l'Ange*, & que les choses alloient beaucoup plus loin qu'il n'avoit cru, se repentit de s'être prêté à la manœuvre du Comte, d'autant qu'il n'étoit pas à ignorer ce qu'il en étoit réellement. Il crut donc de son devoir, avant que la favorite fût plus en pied, de se jetter aux genoux du Roi, de lui déclarer comment il avoit fait la découverte de cette beauté ; qu'il avoit été surpris ; qu'elle n'étoit

toit rien moins qu'une femme de qualité, & qu'elle n'étoit pas même mariée..... *Tant-pis*, s'écria le Roi, suivant la tradition la plus reçue parmi les courtisans, *Tant pis ; qu'on la marie promptement, pour qu'on me mette dans l'impuissance de faire quelque sottise.* On ajoute que le conseiller Bonneau voulut alors entrer dans plus de détails, mais qu'un regard sévere du maître l'obligea de se taire. On veut que frappé de douleur d'avoir produit une pareille créature, & envisageant les suites que pouvoit entraîner une passion aussi violente dans un Prince qui approchoit de la vieillesse, ce serviteur zélé en conçut un chagrin, qui l'a mené au tombeau. D'autres prétendent que pour prévenir les révélations indiscrettes qu'il pourroit faire, on a accéleré ses jours, & qu'il est mort empoisonné.

Quoi qu'il en soit, le propos du Roi rehaussa merveilleusement les espérances du Comte *Dubarri*, appellé le grand *Dubarri*, pour le distinguer de ses freres. Il en avoit un, que nous nommerons le gros *Dubarri*, une espece de sac-à-vin, un pourceau, se vautrant le jour & la nuit dans les plus sales débauches. Il fut décidé que ce seroit lui, auquel on marieroit Mle. *l'Ange*. Il étoit prévenu d'avance, & l'on n'eut pas de la peine à le déterminer, en lui faisant entendre que cette facilité de sa part lui donneroit celle de mener plus librement le genre de vie qui lui convenoit, & lui procureroit tout l'argent dont il auroit besoin. Cet espoir auroit pu corronpre une ame moins vile. Il subit la cérémonie, & le mariage fut fait à la paroisse de St. Laurent le 1er. septembre 1768. C'est

le notaire *le Pot d'Auteuil* qui passa le contrat; il ne savoit pas encore quelle étoit la haute destinée de la beauté dont il formoit l'alliance civile; mais frappé de ses charmes & de ses graces, il voulut jouir du privilege usité parmi ses confreres en pareil cas: il s'avance galamment pour embrasser la jeune personne: celle-ci, non prévenue, fit la résistance que prescrit la pudeur dans toute autre, & que le rôle qu'elle jouoit depuis quelque tems, l'autorisoit bien mieux à montrer. Son beau-frere futur l'engagea à permettre à l'officier public de lui effleurer les joues, puis s'adressant à lui: *Souvenez-vous bien, Monsieur*, lui dit-il, *de cette faveur; car c'est la derniere que vous recevrez de madame.*

L'auguste amant fut enchanté d'apprendre que la cérémonie fût faite. Il parut se livrer avec plus de confiance à la nouvelle Comtesse, & chaque jour sa passion, loin de diminuer par la jouissance, augmenta tellement, que les *Dubarri* ouvrirent leur cœur à la plus vaste ambition. Mais il étoit question de bien diriger la favorite; & ce plan exigeoit beaucoup d'adresse & de circonspection.

Celui-ci n'a aucun esprit, sur-tout rien de celui d'intrigue qu'exigeoit sa position. On a vu, par le cours de ses aventures jusqu'au moment de son élévation, qu'elle étoit dénuée de ce manege qu'ont communément les courtisannes, & qui leur sert si bien à attaquer les hommes. Comme elle n'est ni intéressée, ni ambitieuse, elle n'est pas mûe par les ressorts puissans de ces deux passions, si énergiques

dans les ames les plus communes ; mais la nouvelle comteſſe apporta dans le rôle, qu'elle entreprenoit, une qualité peut-être meilleure : c'eſt une ſorte de bon ſens pour adopter les avis qu'on lui donneroit, les faire valoir, en profiter ; en un mot, une docilité merveilleuſe aux conſeils de ſon beau-frere, dont le ſuccès dans le projet, qu'il avoit formé, lui aſſûroit plus que jamais la confiance de ſa belle-ſœur. Le point de difficulté étoit ſeulement alors de dérober aux yeux des courtiſans le fil ſecret qui conduiſoit la favorite ; car outre qu'une aſſiduité trop grande de la part de ce *Bonneau* auprès d'elle, pouvoit être ſuſpecte au Monarque même, c'eſt qu'elle donnoit priſe à la malignité des courtiſans, & qu'une expulſion ſubite de ce conſeil mettoit la favorite à découvert, & dans le cas de faire beaucoup de ſottiſes.

Le Comte *Dubarri* imagina donc un plan de conduite, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de politique en ce genre. Ce fut de paroître abandonner abſolument ſa belle-ſœur à ſes brillans deſtins, & de ne point ſe montrer à la Cour ; mais en même tems il mit auprès d'elle Mlle. *Dubarri*, ſa ſœur, qu'il jugea très-propre à l'emploi qu'il vouloit lui confier. Celle-ci étoit trop laide en effet pour donner la moindre jalouſie à la Comteſſe, pour ſe livrer même à des intrigues amoureuſes qui pourroient la détourner de ſon objet principal. Elle avoit d'ailleurs de l'eſprit ; c'étoit une virtuoſe, qui avoit fait preuve de talent littéraire, & dont on liſoit dans le mercure une lettre imprimée. Elle

étoit insinuante ; & ne tarda pas à maîtriser la favorite ; ce qui étoit essentiel. Il s'établit ainsi une circulation continuelle du frere à la sœur, & de celle-ci à la Comtesse ; & de même de la Comtesse à Mlle. *Dubarri*, & de la sœur au frere. De jeunes confidens, stylés par le Comte, étoient continuellement sur la route de Versailles, & portoient ses ordres verbalement, ou par écrit suivant les circonstances. Les messagers étoient multipliés au besoin, & la favorite étoit par-là dirigée à la minute. Quelquefois elle faisoit de petits voyages à Paris, où n'ayant pas de maison, elle logeoit chez son beau-frere, & y puisoit des instructions générales, qu'il ne s'agissoit plus que d'appliquer à des cas particuliers.

Malgré des précautions si sages, si multipliées, si circonstanciées, il sera bien étonnant sans doute qu'une fille d'une naissance obscure, mal éduquée, n'ayant vu en quelque sorte que mauvaise compagnie, n'ayant point d'aptitude par elle-même à l'intrigue, ait pu ainsi se conserver pendant près d'un an, qu'il s'écoula de sa premiere entrevue avec le Roi, jusqu'au jour de sa présentation, sans donner prise sur elle par quelque inconduite, soit par des indiscrétions, soit par des propos qui eussent prêté au ridicule.

Il étoit d'autant plus nécessaire pour elle de se maintenir dans une grande circonspection, qu'elle avoit en tête la cabale la plus formidable de la cour, celle des *Choiseuls*. A ce nom seul on est confondu d'étonnement quand on envisage comment la chance a tourné, & quelle

ſuite de révolutions s'eſt ſuccédée rapidement par un agent auſſi vil, auſſi foible en apparence, & qui ſembloit devoir ſe briſer comme le verre ſous la main d'un miniſtre tout-puiſſant.

En effet, jamais *Richelieu* n'eut peut-être plus d'aſcendant ſur l'eſprit de Louis XIII, que Mr. le Duc de Choiſeul n'en avoit acquis ſur celui de ſon maître. Depuis la paix, il s'étoit inſinué dans ſa confiance plus qu'auparavant. L'art prodigieux de ce miniſtre pour l'intrigue le faiſoit regarder par le Roi comme un grand politique, & la perſuaſion, où étoit S. M. que c'étoit lui, qui par ſes négociations, tenoit les ennemis naturels de la France diviſés & hors d'état de l'inquiéter, le lui rendoit plus néceſſaire que jamais, en ce qu'elle le croyoit le ſeul homme capable d'opérer la conſervation d'une paix ſi déſirée, & l'unique objet des vœux du Monarque. Il avoit d'ailleurs un travail bref, leſte & facile, qui favoriſoit merveilleuſement la pareſſe de celui-ci. En lui rendant compte des plus grandes affaires, il ne lui parloit que de ſpectacles & de plaiſirs.

Indépendamment de ces motifs d'agrément, d'utilité, ou plutôt de néceſſité, qui ſembloient devoir rendre Mr. le Duc de Choiſeul inébranlable ſous le regne d'un Prince, qui, en vieilliſſant, ne pouvoit que devenir plus foible & plus ſubjugué, ce Seigneur avoit une grande conſidération par lui-même. Il étoit d'une naiſſance illuſtre, allié de pluſieurs maiſons ſouveraines, & ſur-tout de celle de Lorraine; ce qui lui valoit la protection intime de la cour de Vienne. Son pacte de famille l'avoit rendu cher

aux différentes branches de la maison de Bourbon; & sa guerre ouverte contre les Jésuites, le rendoit particuliérement précieux aux Rois d'Espagne & de Portugal. Enfin au-dedans de la France il avoit un parti immense. Toutes les places étoient remplies de ses créatures; la moitié des Princes du Sang le craignoit; l'autre lui étoit attachée par les liens du plaisir & de l'amitié.

Les *Dubarri*, effrayés d'abord d'un pareil ennemi, chercherent à le gagner & à le mettre dans leurs intérêts. Ce Seigneur étoit galant & voluptueux. On prétend que le beau-frere fit entendre à la Comtesse qu'il falloit mettre tous ses charmes en avant contre lui; & que si la haine de celle-ci est montée à son comble, c'est qu'elle les a vus méprisés par ce superbe adversaire, qui, ne croyant jamais avoir rien à redouter d'une femme aussi vile, la traita avec la plus grande hauteur: mais ce qui contribua vraisemblablement à ouvrir une guerre implacable entre les deux cabales, ce fut la rivalité de la duchesse de Grammont, sœur du ministre. Cette femme, plus haute, plus impérieuse, plus intriguante que son frere, s'il est possible, avoit jetté le grapin sur celui-ci, & l'avoit subjugué au point d'en faire tout ce qu'elle vouloit. Leur intimité avoit donné lieu même à la malignité des courtisans de s'exercer; & l'on avoit prétendu qu'ils couchoient ensemble. Quoi qu'il en soit, c'étoit une femme de cour, dans toute la valeur du terme; c'est-à-dire, décidée, impudente, dévergondée, & ne regardant les mœurs que

comme faites pour le peuple. Elle n'étoit plus jeune, & sa figure n'étoit rien moins que séduisante. Elle s'étoit imaginé, malgré cela, pouvoir plaire au Roi. Profitant de son rang & de la faveur de son frere, elle s'étoit initiée aux petits appartemens & aux plaisirs secrets de S. M. Comme il ne se trouvoit, depuis la mort de madame la marquise de Pompadour, aucune femme en état de balancer ses menées à cet égard, elle avoit profité de la connoissance du caractere bon & facile du Roi, de sa foiblesse pour le sexe, & de sa pente à se laisser entraîner au plaisir le plus présent, pour déterminer son goût par les circonstances, & s'être mise dans le lit de S. M. malgré elle : c'étoit du moins l'opinion la plus accréditée dans Versailles. Mais comme ce commerce n'étoit que l'effet de la commodité & de l'obsession ; que chaque fois, pour ainsi dire, elle violoit le monarque, s'il est permis de se servir de ce terme vis-à-vis d'un Prince aussi habitué aux voluptés, elle fut bientôt rejettée, dès qu'un objet, plus propre à faire naître l'amour, vint réveiller les sens engourdis de celui-ci, & chatouiller son cœur. Une pareille injure ne se pardonne point parmi le sexe le plus ordinaire. Qu'on juge si une femme de qualité, dévorée d'ambition, qui se voyoit tout-à-coup frustrée du rôle qu'elle comptoit jouer, dût être furieuse. La vengeance lui fit perdre la tête entiérement ; & sans prévoir ce qui pouvoit en résulter de funeste, elle profita de son empire sur le ministre, son frere, pour l'engager dans sa querelle & le rendre sourd à toutes

les propositions qu'il recevroit de l'autre parti. C'est à cette rage effrénée qu'il faut proprement remonter pour trouver la premiere cause de la chûte des *Choiseuls*. Les *Dubarri*, ayant vu qu'il n'y avoit aucune conciliation à faire avec eux; qu'il falloit travailler à les culbuter, ou se résoudre à l'être par eux, se déterminerent au premier parti, & trouverent bientôt dans le chancelier *Maupeou* un homme propre à les seconder. Mais ne prématurons pas les événemens.

La duchesse *de Grammont*, dans son plan de vengeance, crut que la meilleure maniere de réussir étoit de réveler les turpitudes de la nouvelle favorite, de les exagérer même, & de la rendre si vile, que le monarque eût enfin honte d'un goût si dépravé. Il étoit plus adroit de ne le pas faire soi-même; ce qui auroit pu ne pas réussir, ou auroit eu l'air d'une récrimination, toujours suspecte de la part d'une maîtresse délaissée. Son frere fut assez fin pour ne pas se charger d'avertir le prince; & tous deux convinrent qu'il valoit beaucoup mieux qu'il fût instruit par le cri public, qui, plus lentement sans doute, mais tôt ou tard lui parviendroit. Ils profiterent de la puissance du ministre pour répandre par toutes les voies possibles le bruit des nouvelles amours du roi. Ils envoyerent des émissaires dans toutes les sociétés, qui en rapporterent tous les détails; & après avoir eu par le canal de la police l'histoire de la vie de Mle. *l'Ange*, on la chargea de quelques anecdotes propres à la rendre plus ridicule & plus méprisable; & l'on en vint jusqu'à la faire chan-

ſonner dans les rues de la capitale & dans les provinces.

Voici comme on en parloit la premiere fois dans des bulletins de nouvelles qui couroient Paris, & ne pouvoient guères être inconnus à M. *de Sartines*, qui en plaiſantoit encore lui-même.

3 Septembre 1768....... „ Il a paru à Com-„ piegne une comteſſe *Dubarri*, qui a fait „ grand bruit par ſa figure. On dit qu'elle „ plait à la cour, & que le roi l'a très-bien „ accueillie. Sa beauté & cette prompte célé-„ brité ont excité les recherches de beaucoup „ de gens. On a voulu remonter à l'origine „ de cette femme, & ſi l'on en croit ce qu'on „ en publie, elle eſt d'une naiſſance très-igno-„ ble ; elle eſt parvenue par des voies peu hon-„ nêtes, & toute ſa vie eſt un tiſſu d'infamies. „ Un certain *Dubarri*, qui ſe prétend des *Ba-„ rimore* d'Angleterre, & qui l'a fait épouſer „ à ſon frere, eſt l'inſtigateur de cette nouvelle „ maîtreſſe. On prétend que le goût & l'intel-„ ligence de cet aventurier dans le détail des „ plaiſirs le font aſpirer à la confiance du Roi „ pour les amuſemens de S. M., & qu'il ſuc-„ cédera au S. *le Bel* en cette partie."

On conçoit qu'il eſt difficile qu'on eût rendu un pareil bulletin dans Paris, ſi le gazetier n'eût été excité ſous main par un protecteur puiſſant. Il ajoutoit dans un autre, en date du 15 octobre 1768:........ „ Depuis quelque „ tems il court ici une chanſon, intitulée : *La „ Bourbonnoiſe*, qui a été répandue avec une „ rapidité peu commune ; quoique les paoles

„ en soient fort plattes, & que l'air en soit, „ on ne peut pas plus niais: elle est parvenue „ aux extrémités de la France; elle se chante „ jusques dans les villages. On ne peut se trans- „ porter nulle part, sans l'entendre: les gens, „ qui rafinent sur tout, ont prétendu que „ c'étoit un vaudeville satyrique sur une cer- „ taine fille de rien, parvenue de l'état le plus „ crapuleux à jouer un rôle, & à faire une „ sorte de figure à la cour. Il est certain qu'on „ ne peut s'empêcher de remarquer, dans „ l'affectation à la divulguer si généralement, „ une intention décidée de jetter un ridicule „ odieux sur celle qu'elle regarde. Les gens „ à anecdotes n'ont pas manqué de la re- „ cueillir & d'en grossir leurs porte-feuilles, „ avec tous les commentaires nécessaires à son „ intelligence, & capable de la rendre précieuse „ pour la postérité....

Enfin il disoit dans un troisieme du 16 no-vembre 1768 : .... „ La *Bourbonnoise* est une „ chanson répandue dans toute la France. Sous „ les paroles plattes & triviales de ce vaudeville, „ les courtisans malins découvrent une allé- „ gorie relative à une créature, qui, du rang „ le plus bas & de la fange de la débauche, „ est parvenue à être célebre, & à occuper „ d'elle, & la ville & la cour. On ne sauroit „ mieux rendre l'avilissement, dans lequel est „ tombé le contrôleur général *Laverdy* depuis „ sa chûte, que par l'association que le public „ semble en faire avec cette femme perdue, „ en le chansonnant avec elle."

„ Il cite ensuite un couplet fait effectivement

„ contre ce ministre sur l'air de la *Bourbonnoise*.
„ Voici cette chanson originale, qui a donné
„ lieu à une multitude d'autres. L'approba-
„ tion de M. *de Sartines* est du 16 juin 1768,
„ le tems précisément où Mlle. *l'Ange* venoit
„ d'être produite au roi à la sourdine.

❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋

CHANSON NOUVELLE.

AIR : *La Bourbonnoise.*

LA Bourbonnoise
Arivant à Paris, } *bis.*
A gagné des louis ;
La Bourbonnoise,
A gagné des louis,
Chez un marquis.

Pour appanage,
Elle avoit la beauté ; } *bis.*
Elle avoit la beauté,
Pour appanage ;
Mais ce petit trésor
Lui vaut de l'or.

Etant servante
Chez un riche Seigneur, } *bis.*
Elle fit son bonheur
Quoique servante ;
Elle fit son bonheur
Par son humeur.

Toujours facile
Au diſcours d'un Amant. } *bis.*
Ce Seigneur la voyant
Toujours facile,
Prodiguoit des préſens
De tems en tems.
De bonnes rentes
Il lui fit un contrat, } *bis.*
Il lui fit un contrat
De bonnes rentes;
Elle eſt dans la maiſon
Sur le bon ton.

De Payſanne,
Elle eſt dame à préſent, } *bis.*
Elle eſt dame à préſent,
Mais groſſe dame;
Porte les falbalas,
Du haut en bas.
En équipage,
Elle roule grand train; } *bis.*
Elle roule grand train
En équipage,
Et préfere Paris
A ſon Pays.

Elle eſt allée
Se faire voir en Cour, } *bis.*
Se faire voir en Cour
Elle eſt allée;
On dit qu'elle a ma foi,
Plû même au Roi!

Fille gentille
Ne désespérez pas, } *bis.*
Quand on a des appas,
Qu'on est gentille,
On trouve tôt ou tard
Pareil hazard.

Comment eût-on trouvé une application aussi heureuse à faire à l'histoire de notre héroïne, si cette romance n'eût été faite à dessein? Il faut convenir cependant que le 8me. couplet, qui la caractérise le mieux, ne se trouve pas dans les recueils imprimés, & qu'il a été vraisemblablement composé après coup. Quoi qu'il en soit, on fit d'autres chansons qui n'étoient pas équivoques, & qui, sans courir les rues, furent très répandues. Voici la plus naïve, & la plus piquante en même tems:

AUTRE CHANSON.

AIR: *De la Bourbonnoise.*

Quelle merveille!
Une fille de rien,
Une fille de rien, } *bis.*
Quelle merveille!
Donne au roi de l'amour,
Est à la Cour!

Elle est gentille, } *bis.*
Elle a les yeux fripons, }
Elle a les yeux fripons,
Elle est gentille;
Elle excite avec art
Un vieux paillard.

En maison bonne } *bis.*
Elle a pris des leçons; }
Elle a pris des leçons
En maison bonne,
Chez Gourdan, chez Brisson;
Elle en fait long.

Que de postures! } *bis.*
Elle a lû l'Arétin, }
Elle a lû l'Arêtin;
Que de postures!
Elle fait en tout sens,
Prendre les sens.

Le Roi s'écrie: } *bis.*
L'Ange, le beau talent! }
L'Ange, le beau talent!
Le Roi s'écrie:
Encor aurois-je cru,
Faire un cocu.

Viens sur mon trône } *bis.*
Je veux te couronner, }
Je veux te couronner,
Viens sur mon trône:
Pour sceptre prend mon V....
Il vit, il vit!

Il courut aussi des quolibets de toute espece. On dit que madame la comtesse *Dubarri* étoit la meilleure trotteuse de Paris, parce qu'elle n'avoit fait qu'un saut du pont-neuf au trône. Le pont-neuf est un quartier de Paris où il y a beaucoup de racrocheuses, & le trône est une barriere éloignée à l'entrée du fauxbourg St. Antoine. On disoit encore que Louis XV. le portoit le plus beau de son royaume, parce qu'il remplissoit un baril. On peut juger par ces plattes turlupinades, que se permettoit assez publiquement la plus vile canaille, à quel point de licence on s'exprimoit impunément sur la nouvelle maîtresse. Il n'y eut pas jusques à M. de *Voltaire*, qui, pour faire sa cour aux *Choiseuls*, dont il étoit alors le très-humble serviteur, ne s'égayât à cette occasion. Il se permit un conte, pour le moins très-indécent, qui dès ce tems-là même étoit très-rare, & l'est devenu beaucoup plus depuis. Il étoit intitulé *L'Apothéose du Roi Pétaut.* Le voici :

Mes amis, c'est assez vous parler d'Opéra,
De la Cour, d'Arlequin, même de la Sorbonne :
Faisons chacun un conte ; & rira qui pourra.
Voici le mien, & je vous l'abandonne.
C'étoit un bon humain que le grand roi Pétaut !
Vous vous rappellez tous la rare obéissance
Qu'il eut plus de trente ans pour la vieille Eminence (*).
Aussi tous les Auteurs l'élogent-ils tout haut :

(*) Le cardinal de Fleuri.

Ils disent de lui tous, dans leur mâle éloquence ;
Qu'il eut mille vertus, & pas un seul défaut.
C'est un peu fort, en conscience.
Vous & moi, nous savons qu'entre plus d'un *Bonneau*
Le saint homme, par fois, bûvoit par excellence ;
Qu'il eut à son service (& jusqu'à son tombeau)
Ce qu'à la Cour, où tout se peint en beau,
Nous appellons le bon ami du Prince ;
Mais qu'à la Ville, & sur-tout en Province,
Les gens grossiers appellent Maquereau. (†)
Il vous souvient encor de cette Tour de *Nesle*,
Mivintille, *Lymail*, *Rouxchâteau*, *Papomdour*.
Mais dans la foule enfin de peut-être cent Belles,
Qu'il honora de son amour,
Vous distinguez, je crois, celle qu'à notre Cour
On soutenoit n'avoir jamais été cruelle.
La bonne pâte de femelle !
Combien d'heureux fit-elle dans ses bras !
Qui, dans Paris, ne connut ses appas ?
Du Laquais au Marquis chacun se souvient d'elle.
Mais laissons-là ses séduisans appas :
Portons nos yeux vers la route éternelle.
Le bon Pétaut comme un autre mourut ;
De notre globe enfin il disparut.
Son ame fugitive, errante, très-peu sûre.
Cherchoit du Ciel, comme on dit, le chemin.
Il marchoit, il marchoit ; & toujours incertain
S'il ne se fourvoyoit..... Advint que d'avanture,
Le bon Pétaut fit rencontre à la fin

(†) Ces quatre vers dont déja dans la PUCELLE de Mr. de Voltaire.

De

De la dolente & trifte Magdelaine :
Il vous l'aborde, & lui conte foudain
Ce qu'il cherchoit, & le mettoit en peine.
La Sainte alors, du ton le plus benin
Le remet fur la route, il repart de la main.
Le voici galoppant vers la brillante plaine ;
Il fit peut-être encor cent milles, & même mieux :
Hélas ! en vain. Le célefte Domaine
Ne s'offroit point à fes débiles yeux.
Comme il rêvoit à fa déconfiture,
Voici venir bien à point Saint Denis,
Cheminant feul, lentement, fans monture.
Il reconnut ce miracle des Saints,
En lui voyant porter entre fes mains
(Comme l'on fait) la bénigne figure.
Après les premiers complimens,
Le bon Pétaut, du grand Saint de la France,
Reçut de nouveaux erremens.
Pétaut le quitte enfin, dans la douce efpérance
D'être juché bientôt au benoît Paradis.
Mais les Confeils de Monfieur Saint Denis
Ne le menent pas mieux à la demeure fainte.
Comme il erroit dans cette vafte enceinte,
Las, inquiet, & fur-tout plein d'ennuis,
Nez à nez, face à face, il voit que Saint Louis,
Heureufement accourt fur fon paffage.
Vous devinez bien quel hommage
Le Roi Pétaut fit au Patron des Lys !
Après quelques menus devis,
Et ces difcours oifeux confacrés par l'ufage,
Le Saint lui dit : Je devine, mon fils,
Quel but peut avoir ton voyage :
Tu le ratois tout net fans moi, fans mes avis :
Une fois dans ta vie écoute donc un Sage :

Connois ce qu'eſt écrit au Livre du Deſtin :
„ Qui met ſa confiance en un homme ſans tête,
„ Et qui peut croire une Catin,
„ Ne ſera jamais qu'une bête.

Indépendamment de ces écrits, qui tendoient à recueillir généralement tout ce qui pouvoit avilir davantage le goût du roi, & lui faire honte à lui-même de ſes nouvelles amours, les *Choiſeuls* animoient la famille royale, & vouloient y exciter une fermentation telle que S. M. ſe trouvât forcée, du moins par ſon deſir de maintenir la paix parmi elle, à laiſſer la comteſſe dans l'état d'obſcurité où elle étoit encore, & à n'oſer la faire préſenter. La préſentation à la cour eſt un point d'autant plus eſſentiel en France pour une maîtreſſe du monarque, que faute de ce cérémonial, elle n'y peut obtenir aucune place; elle n'y eſt jamais que précairement, & elle eſt dans le cas d'être expulſée d'un inſtant à l'autre, ſans prétendre aux dédommagemens dont une faveur déclarée la rend au moins ſuſceptible, ſi elle ne la met pas à l'abri d'une diſgrace, qui peut ſurvenir tôt ou tard. En un mot, juſques-là madame *Dubarri* n'avoit d'autre diſtinction des femmes du parc-aux-cerfs, que d'être clandeſtinement des voyages & de fixer plus conſtamment la paſſion de ſon auguſte amant. Elle avoit été logée dans le château de Fontainebleau pendant tout le ſéjour de S. M. dans cette ville; elle devoit ſe flatter de poſſéder excluſivement le cœur & la couche du monarque, mais elle ne montoit point dans ſes carroſſes; elle ne pouvoit man-

ger avec lui en public; elle n'auroit osé se montrer chez le dauphin ; chez ses freres, chez mesdames. Les ministres politiques auroient sans doute eu beaucoup d'égards pour ses recommandations ; mais étant censés ignorer son existence, ils auroient pû la méconnoître & la refuser sans inconvénient. Elle ne recevoit aucune visite d'étiquette des grands, des ambassadeurs ; & la présentation la faisoit jouir de toutes ces prérogatives, les unes dûes, les autres accordées par l'adulation, & passées presque en usage & en loi. Il étoit donc bien naturel qu'elle aspirât à faire ce premier pas vers les honneurs ; & c'est ce que la cabale adverse vouloit empêcher. Elle affectoit de faire répandre le bruit que cela ne seroit point. Voici ce qu'on lisoit dans les nouvelles, dont on a déja parlé :

Du 12 Décembre 1768. . . . . . ,, On regarde ,, déja comme décidé que madame la comtesse ,, *Dubarri* ne sera point présentée. La figure ,, charmante de cette jeune mariée avoit at- ,, tiré les regards de tous les courtisans; & le ,, roi paroissoit vouloir en augmenter le nombre ,, des beautés de sa cour. Des impressions fâ- ,, cheuses, données à mesdames sur l'origine ,, & les premieres années de cette nouvelle ,, comtesse, les ont engagées à supplier le roi ,, de ne point permettre qu'elle parût sous ,, leurs yeux. S. M. a cru devoir céder à ces ,, représentations, & chercher à dédommager ,, madame *Dubarri* d'une telle mortification ,, par toutes sortes d'égards & de bontés. Elle ,, est logée à Versailles dans l'appartement du

„ Sr. *le Bel*, le premier valet de chambre (qui
„ l'a présentée au Roi.) Cette vaine céré-
„ monie occasionnoit beaucoup de rumeur à la
„ cour ; & l'on croit que la jalousie des femmes
„ à prétentions, qui craignoient avec raison
„ d'être éclipsées par la divine présentée, n'a
„ pas peu contribué à exciter le soulevement
„ général contre elle. Les ministres avoient
„ pris parti dans cette affaire devenue très-im-
„ portante pour eux..... "

Cet article adroit & plein de malice ne pouvoit être suggéré que par des gens du parti contraire. Cependant, en peu de jours la chance tourna, ou pour mieux dire, on s'exprimoit d'un ton plus douteux ; & avec autant d'honnêteté, on ne cherchoit pas moins à la rendre odieuse tour-à-tour & ridicule ; soit en annonçant les révolutions qu'elle devoit opérer, & qui ne pouvoient paroître que funestes aux créatures des *Choiseuls*, ou aux gens prévenus en faveur de leur ministere, soit en la dépeignant sous des couleurs qui l'auroient rendue impropre au rôle qu'on lui destinoit. On disoit dans un article du 28 décembre : ... „ Ma-
„ dame la comtesse *Dubarri* continue à mériter
„ l'attention de la cour & de la ville. On parle
„ de nouveau de la fixer à la premiere, & de
„ la présenter. Il y a des paris ouverts à Ver-
„ sailles pour ou contre. Ce qu'il y a de sûr,
„ c'est qu'il y aura un grand changement dans
„ le ministere, si elle parvient à cet honneur.
„ L'éloignement que M. le duc de *Choiseul* a
„ témoigné hautement pour elle, ne lui
„ permettroit pas de rester en place. Elle a

„ de son côté Mrs. *Bertin*, de *St. Florentin*, M.
„ le duc de *Richelieu*, M. le duc *d'Aiguillon* &
„ toute la cabale des dévots, qui regarderoient
„ comme une bonne œuvre, n'importe par
„ quelle voie, l'expulsion du premier. Ils l'es-
„ timent très-irréligieux, & ils redoutent son
„ génie tranchant & décidé; principalement sur
„ toutes les matieres ecclésiastiques.

„ Quant à madame *Dubarri*, on débite
„ qu'elle s'ennuie à la cour; que toute cette
„ gêne ne va point à son caractere libre & fo-
„ lâtre; & que ce n'est qu'une machine, dont
„ se servent certains hommes ambitieux pour
„ parvenir à leurs fins. "

Peu de jours après, le même journaliste baissoit encore plus le ton; il devenoit même louangeur. On en jugera par l'article suivant du 31 décembre de la même année....

„ Le bruit général de Versailles est que ma-
„ dame la comtesse *Dubarri* sera présentée le 2
„ du mois prochain. On cite d'elle un trait,
„ qui fait infiniment d'honneur à son cœur &
„ caractérise sa modestie dans l'élevation où elle
„ se voit portée comme malgré elle.

„ Cette comtesse a envoyé chercher, il y a
„ quelques jours, M. *Billard du Mouceau*, an-
„ cien payeur des rentes. Le vieillard, fort
„ étonné de l'invitation, s'y est rendu, dou-
„ tant qu'elle pût le concerner. Il a été en-
„ chanté de l'honnêteté, de la politesse, de la
„ gaieté même avec laquelle on l'a reçue. Cette
„ dame, après s'être plû à le questionner
„ beaucoup sur une petite fille, dont il avoit
„ été le parrain depuis 24 à 25 ans, l'avoit

„ blâmé ſur ſon indifférence & ſur l'oubli par-
„ fait où il ſembloit être d'elle & de l'événe-
„ ment, lui a montré l'extrait-baptiſtaire qui
„ conſtatoit le fait, & lui a déclaré qu'elle
„ étoit cette filleule; qu'après ſa mere, le re-
„ gardant comme ce qu'elle avoit de plus cher
„ au monde, elle étoit bien aiſe de renouveller
„ connoiſſance avec lui, de le cultiver & de
„ ſe trouver à portée de lui témoigner ſa gra-
„ titude & ſon attachement. M. du *Mouceau*,
„ émerveillé de tout cela, n'a pû s'empêcher
„ de publier ce beau trait, qui paſſe aujour-
„ d'hui pour conſtant dans Paris ".

Une anecdote particuliere, mais fondée par un fait, fit connoître à la cour combien madame la comteſſe *Dubarri* acquéroit de conſiſtance, & quel intérêt vif le Roi prenoit à elle. S. M. qui l'avoit tenue écartée juſques-là de ſon appartement & du château, la fit inſtaller dans l'appartement qu'occupoit la feue marquiſe de *Pompadour*, & qui étoit devenu en partie celui du gouvernement. M. le comte de *Noailles* crut devoir faire quelques repréſentations ſur le dérangement qu'occaſionneroit dans ſes fonctions un déplacement de cette eſpece. Il s'y hazarda; mais ſans ſuccès; & ce Seigneur, ayant trop inſiſté dans l'excès de ſon zele fut à la veille de perdre les bonnes graces du roi. Heureuſement il voulut bien excuſer cette ardeur trop grande du gouverneur pour ſon ſervice auprès de ſa perſonne.

On ne douta plus que la favorite ne fût préſentée inceſſamment. Il ſe faiſoit journellement des paris pour ou contre; & ceux qui avoient

perdu, demandoient leur revanche, dans l'efpoir de jongler mieux une autre fois. Entre autres jours, le mercredi 25 janvier avoit été annoncé comme le terme de cette époque heureufe pour la comteffe. Le bruit de cette nouvelle étoit fi général & fi accrédité, qu'une foule de curieux s'étoit rendue en pofte à Verfailles pour affifter à la cérémonie. Ils furent fruftrés dans leur efpoir : on dit alors que madame la comteffe de *Béarn*, qui étoit chargée de cette fonction, s'étoit trouvée incommodée.

Les partis des *Dubarri* prétendirent que le Comte *Jean* (c'eft ainfi qu'on a défigné depuis le beau-frere) avoit demandé, avant que fa belle-fœur reçût cet honneur, à diffiper les nuages qu'on élevoit fur leur famille, à bien conftater fa naiffance & fa nobleffe ; qu'en conféquence il avoit fait venir fes papiers d'Angleterre, où fe trouvoit une généalogie très-établie, qui prouvoit fon extraction de l'illuftre maifon de *Barimore*.

Cependant le public gratifioit déjà madame *Dubarri* de plufieurs belles terres. Les uns lui faifoient acheter celle de *La Selle*, auprès de St. *Germain-en-Laye*, appartenant ci-devant au Sr. *Rouffel*, Fermier-Général, qui la lui vendoit 800, 000 livres. D'autres lui donnoient la principauté de *Lux*, venant de la maifon de *Luxembourg*, & fondoient cette acquifition, moins fur fa valeur réelle que fur la qualité brillante de Princeffe qu'elle en devoit porter.

Une faveur particuliere que reçut dans ce tems-là la Comteffe de *Béarn*, qu'on annonçoit pour la marraine à la Cour, de la future pré-

ſentée, confirma le rôle qu'elle devoit jouer. Son fils, le Vicomte de *Béarn*, qui ſortoit d'être page chez le Roi, & l'intime ami du fils du Comte *Jean*, alors page auſſi de S. M. & connu depuis ſous le nom de Vicomte *Àdolphe*, entra dans les Carabiniers, & fut préſenté peu après à S. M. Le Monarque l'accueillit de la façon la plus flatteuſe; il le fit monter ſur le champ dans ſes carroſſes; & dès-lors il fut admis à toutes les parties de plaiſirs des petits appartemens.

Il a été conſtaté depuis, ce dont les fins politiques ſe doutoient alors, que le retard de la préſentation de madame la Comteſſe *Dubarri* ne provenoit que de la bonté du Roi, qui ne vouloit pas faire d'éclat vis-à-vis de ſa famille, & attendoit qu'elle fût diſpoſée à l'évenement. Il n'ignoroit pas qu'on excitoit ſous-main meſdames à rejetter une telle préſentation. En conſéquence, il chargea le Duc de la *Vauguyon* de faire part à madame *Adélaïde* des projets de S. M. & d'engager la Princeſſe à ſe conformer aux vues de ſon auguſte pere. La négociation ne réuſſit pas auſſi promptement que le deſiroit le Monarque. Les *Choiſeuls*, toujours en crédit, excitoient les Princeſſes à tenir ferme; & pour les mieux révolter, exagéroient encore à leurs yeux la baſſeſſe de l'extraction de la favorite, la dépravation de ſes mœurs particulieres, & le ſcandale de ſa vie publique. Pour mieux confirmer leur répugnance, comme on ne pouvoit mettre ſous leurs yeux les chanſons groſſieres qu'on avoit faites ſur la Comteſſe, & que cette façon de diffamer en vaudevilles eſt cependant la plus ſanglante, la plus ſûre & la plus indé-

lébile, ils firent faire des couplets qui disoient la même chose, mais par une tournure ingénieuse, & qui conséquemment n'en étoit que plus cruelle & plus perfide. La satyre y prenoit le ton des graces, & s'embellissoit de leur parure; ce qui indépendamment du point historique, qu'ils constatent, les rend précieux par leur mérite intrinseque. Ils sont sur l'air: *Vous qui vous moquez par vos ris.*

Lisette, ta beauté séduit
Et charme tout le monde.
En vain la Duchesse en rougit,
Et la Princesse en gronde.
Chacun sait que Vénus nâquit
De l'écume de l'onde.

En vit-elle moins tous les Dieux
Lui rendre un juste hommage,
Et Pâris, ce Berger fameux,
Lui donner l'avantage
Même sur la Reine des Cieux
Et Minerve la sage?

Dans le Serrail du Grand Seigneur
Quelle est la Favorite?
C'est la plus belle au gré du cœur
Du Maître qui l'habite.
C'est le seul titre en sa faveur,
Et c'est le vrai mérite.

Au surplus, cette tournure, bien loin de perdre madame *Dubarri*, ou de lui nuire, comme le croioient ses ennemis, ne fit qu'accroître pour

elle l'ardeur de ſon amant. On ſait qu'en général les paſſions ſe fortifient par la contrariété, & celles des vieillards en prennent encore mieux un caractere d'opiniâtreté. C'eſt ce qu'il fut aiſé de juger par la conduite du Monarque. Ce Prince voulant rapprocher de lui davantage la favorite, fit donner à madame *Adélaïde* l'appartement de la feue Dauphine, & plaça madame *Dubarri* dans celui de la Princeſſe. Cet arrangement étoit néceſſaire aux plaiſirs du Roi pour jouir plus facilement, & auſſi-tôt qu'il le voudroit, des charmes ſecrets de ſa maîtreſſe. Il s'inquiéta peu de gêner meſdames, qui ſe trouverent ainſi ſéparées de leur ſœur, & acquirent une nouvelle voiſine qu'elles déteſtoient de plus en plus. Les négociateurs de cette tranſlation leur firent entendre que ſi elles aimoient véritablement leur auguſte Pere, il falloit, ſans bouder, ſacrifier tout à ſa ſatisfaction.

Mais de toutes ces tracaſſeries particulieres des *Choiſeuls*, de leur acharnement conſtant à ſe déchaîner contre la nouvelle parvenue, à la décrier, à répandre ſur ſon compte les plus ſcandaleuſes anecdotes, les propos les plus vils & les plus infâmes, il en réſulta, pour les *Dubarri*, la néceſſité non ſeulement de ſe mettre en défenſe; mais d'attaquer leurs formidables ennemis, & ne pouvant le faire ouvertement, de les miner en détail & à la ſourdine. Ce genre de perfidie politique, de méchanceté réfléchie, lente & profonde, n'étoit pas dans le caractere d'une femme jeune, jolie, étourdie, franche, & accoutumée à dire tout ce qui lui paſſoit par la tête, à quelque prix que ce fût. La Comteſſe

donc ne dissimula pas la haine qu'elle portoit à des ennemis qui la provoquoient sans ménagement; mais substituant la plaisanterie au fiel de ces sortes d'animosités, elle ne mit que de l'enjouement où les autres mettoient de la fureur. On se rappelle que dans ces temps-là, par un jeu qui ne paroissoit que puérile, & qui cependant pronostiquoit les grands évenemens subséquens, la favorite prenoit souvent deux oranges, elle les serroit dans chacune de ses mains, & les jettant en l'air, s'écrioit en riant: *Saute, Choiseul, Saute, Praslin.*

Un critique gai, entrant dans la même tournure d'esprit, depeignit dans une épigramme grivoise la révolution qu'alloit opérer chez les courtisans le changement de faveur:

> On dit que Choiseul & Barri,
> Animaux très antipathiques,
> Partagent la cour aujourd'hui,
> Et suspendent les vœux de tous nos politiques.
> Il faut opter des deux. . . C'est le tout pour le tout;
> Car de leur sort dépend le nôtre.
> Moi, j'ai pris mon parti: Messieurs, prenez le vôtre:
> Je me suis dit: le roi la f. . . .
> Hé donc! Que l'Ase f. . . . l'autre!

Cette révolution ne s'opéroit qu'insensiblement. Le grand crédit du ministre, ce colosse de puissance, pareil à un chêne altier, qui de sa tête sembloit toucher les cieux, & de ses racines profondes pénétrer aux enfers, contenoit encore ceux même qui desiroient le plus son abaissement. Aucune femme n'osoit se char-

ger de la présentation de madame *Dubarri*; & la comtesse de *Béarn*, qui s'étoit d'abord décidée à le faire, étoit arrêtée par les suites qu'on lui faisoit envisager. Cependant, comme elle s'y étoit engagée, pour éluder sa promesse, elle prétextoit une entorse, & restoit chez elle, le pied sur sa chaise longue.

Alors le Comte *Jean*, môteur de toute l'intrigue, & qui sentoit combien il étoit nécessaire de lier le roi par un acte de reconnoissance authentique, se retourna d'une autre façon. Il déterra une madame d'*Alogny*, qui dans le cas de paroître à la cour, ne s'y étoit pas montrée, dont la réputation même n'étoit pas bien pure à Paris. Il n'eut pas de peine à l'éblouir par ses belles promesses: elle se fit présenter, & passa pour devoir suppléer aux fonctions de madame de *Béarn*. Le but de cette cérémonie étoit si répandu, que madame *Adélaïde*, dit-on alors, piquée du rôle que madame d'*Alogny* se proposoit de jouer, lorsqu'elle lui fut amenée & qu'elle se mit à ses genoux pour chercher à baiser, conformément à l'étiquette, le bas de sa robe, loin de la relever & de lui donner sa main à baiser suivant l'usage, la laissa dans cette posture humiliante.

La présentation future passa pour d'autant moins équivoque, que M. le marquis de *Marigny* fit donner vers le même tems des ordres aux contrôleurs des différentes maisons royales, comme *Marli*, *Choisi*, *Bellevûe*, &c., de remettre les appartemens de feue madame la marquise de *Pompadour* comme ils etoient, & d'en rétablir toutes les communications avec ceux du

Roi. On en conclut que madame *Dubarri* feroit des petits voyages, dont la ſaiſon approchoit, & où il ne va que des femmes préſentées & nommées par S. M. Cette cérémonie devenoit donc inſtante.

Cependant, depuis la préſentation de madame d'*Alogny*, la ſeconde marraine déſignée, il s'étoit écoulé encore près d'un mois; ce qui ranimoit l'eſpoir du parti contraire, & lui faiſoit penſer que S. M., toujours perplexe, n'oſeroit ſe déterminer à un acte d'éclat contre ſa famille. Différentes préſentations, qu'il y eut dans cet intervalle, fortifierent leurs conjectures; & les paris pour & contre ſe multiplierent.

Le Comte *Dubarri* fit enfin employer à ſa belle-ſœur la derniere reſſource, qui devoit être la plus efficace. Elle ſe jetta en larmes aux pieds de ſon amant: elle le conjura par toute la paſſion qu'il lui témoignoit, de ne point la laiſſer en butte aux propos injurieux de ſes ennemis; de les faire taire, en annonçant ſes bontés pour elle d'une maniere ſolemnelle, en la prenant ainſi ſous ſa ſauve-garde royale. Cette ſcene jouée avec tout le pathétique poſſible, réuſſit.

Pluſieurs meſſagers, envoyés de Verſailles, le 22 avril au ſoir, annoncerent que madame la comteſſe *Dubarri* venoit d'être préſentée au retour de la chaſſe; ce qui occaſionna bientôt un quan-quan prodigieux dans Paris. On aſſura que tous les miniſtres étrangers devoient envoyer, dans la nuit même, des couriers à leurs cours reſpectives pour y apprendre cette im-

portante nouvelle. Comme on ne peut jamais mieux fixer les faits que par le témoignage des contemporains, & que dans les récits de cette espece, où tant de gens sont intéressés à altérer la vérité, le premier cri public est toujours le meilleur, le plus véridique & le plus propre à constater la sensation qu'ils produisent, voici ce qu'on en disoit dans les nouvelles déja citées, en date du 25 avril, c'est-à-dire, trois jours après la présentation.

„ S. M., fort embarrassée sur la présentation „ de madame la comtesse *Dubarri*, ne s'y est „ déterminée que d'après les instances réitérées „ de cette dame, qui a regardé comme inju„ rieuse la suspension d'une cérémonie, annon„ cée depuis long-tems avec tant d'éclat, & „ dont avoient retenti même les gazettes étran„ geres. Elle a été touchée de sa douleur & „ de ses prieres, & a pris à cet égard une ré„ solution irrévocable.

„ En conséquence, le vendredi soir 21, en „ revenant de la chasse, le Roi annonça qu'il y „ auroit une présentation le lendemain..... „ qu'elle seroit unique..... que c'étoit une „ présentation, dont il étoit question depuis „ long-tems..... Enfin, elle déclara que ce „ seroit celle de madame *Dubarri*.

„ Le soir, un bijoutier apporta pour cent „ mille francs de diamans à cette dame.

„ Le lendemain, l'affluence fut si grande, „ qu'on la jugea plus nombreuse que celle „ occasionnée précédemment par le mariage de „ M. le Duc de *Chartres*, au point que le mo„ narque, étonné de ce déluge de spectateurs, „ demanda si le feu étoit au château ?

„ Madame la comteſſe *Dubarri* a été fort bien
„ reçue de meſdames, & même avec des gra-
„ ces particulieres. Le lendemain, dimanche,
„ elle a aſſiſté à leur dîner. Tous les ſpecta-
„ teurs ont admiré la nobleſſe de ſon maintien
„ & l'aiſance de ſes attitudes. Ce rôle de
„ femme de cour eſt ordinairement étranger
„ les premiers jours qu'on le fait; & madame
„ *Dubarri* l'a rempli comme ſi elle y eût été
„ habituée depuis long-tems.

„ Depuis lors, madame la comteſſe *Dubarri*
„ donne des ſoupers, où elle invite tous les
„ grands de la cour & les miniſtres. Au bas
„ de l'invitation, on aſſûre qu'on y lit: *S. M.*
„ *m'honorera de ſa préſence.*

„ Par une fatalité attachée à la plupart des
„ félicités humaines, on craint que celle de
„ cette favorite, parvenue au faîte des gran-
„ deurs, ne ſoit pas parfaite. On remarque
„ que ſa ſanté s'altere depuis quelque tems,
„ qu'elle maigrit; & les gens à ſpéculations,
„ toujours ſiniſtres, prétendent que ce dépé-
„ riſſement ne peut être occaſionné que par une
„ cauſe mortelle. "

Ce fut madame la comteſſe de *Béarn* qui fit la préſentation. Il paſſa pour conſtant alors qu'elle reçut une gratification de cent mille francs pour cette complaiſance.

Cet événement, & le rôle que joua cette dame en cette occaſion & depuis, ayant été la ſeule femme de la cour qui s'accouplât avec elle, donnerent lieu de s'entretenir beaucoup d'elle & de rechercher qui elle étoit. On conſtata que c'étoit une fille de qualité, mal à l'aiſe, mariée à

un gentilhomme du Périgord, garde du corps, qui n'étoit pas plus riche, & est mort, il y a quelques années, sans autre distinction, même sans la croix de St. Louis. Madame de *Béarn*, fort intriguante de caractere, est venue à Paris pour suivre un grand procès, dont l'origine remontoit au fameux *Montaigne*, & qui, par une clause louche du contrat de mariage de sa fille, avoit donné lieu à une contestation, mûe, il y a plus d'un siécle, entre les ancêtres de madame de *Béarn* & ceux de la maison de *Saluces*. Cette dame décidée à voir la fin d'un si grand différend, objet de plus de cent mille écus, quoique peu en fonds, s'est fait connoître de différentes personnes de la cour à qui elle appartient, & entre autres de madame la duchesse d'*Aiguillon*. Par sa constance & son activité, elle est d'abord venue à bout d'obtenir une provision considérable, qui l'a mise en état de se montrer dans l'appareil convenable à sa naissance, & de trouver du crédit... Elle en a profité au point de se livrer au faste, d'autant plus volontiers qu'elle n'y étoit pas accoutumée; ensorte que, malgré les puissans secours qu'elle avoit obtenus de la justice, elle s'est trouvée encore obérée. Ces raisons, & ses liaisons du sang avec la maison d'*Aiguillon* & de *Richelieu* l'ont jettée naturellement dans le parti de madame la comtesse *Dubarri*, & l'ont déterminée à la démarche qu'elle a faite. Du reste, elle avoit gagné son procès dans l'intervalle; mais s'étant une fois engagée, & d'ailleurs ayant besoin de secours pour cinq enfans qu'elle a, elle a passé par-dessus les préjugés qui ont pû retenir

tenir d'autres femmes de la cour ; & n'a pas craint de devenir l'objet de leur critique, d'un ridicule qu'elle est fort en état de leur rendre par son esprit & par ses saillies.

Elle accompagna en conséquence madame *Dubarri* au voyage de Marli, qui eut lieu bientôt après la présentation de la derniere. C'est un séjour riant & champêtre, institué pour délasser les grands de l'état, des travaux de l'hiver & des plaisirs de cette saison.

Le Roi s'étoit flatté que la communication, plus rapprochée où l'on se trouve en ce lieu, pourroit lier davantage à la cour sa favorite ; mais il n'en résulta pas ce que S. M. en attendoit. On y fut dans une grande tristesse. Les dames ne purent encore se faire à la nouvelle beauté qui y brilloit, & qui les éclipsoit sans contredit. On assure que madame la princesse de *Guémené* lui avoit fait même une impolitesse marquée devant le monarque ; ce qui déplut fort à S. M. Elle reçut ordre de se retirer auprès des petites dames, dont elle est gouvernante en survivance de madame la comtesse de *Marsan*.

Les autres, sans affecter un mépris aussi caractérisé, ne se lioient point avec elle ; ensorte que madame *Dubarri*, madame de *Béarn* & madame d'*Alogny* faisoient un trio à part. La premiere, dès ce premier voyage, n'avoit point eu de pavillon, & logeoit au château dans un petit appartement ménagé exprès qui joignoit celui du Roi.

L'espece de consternation de la cour influa jusques sur le jeu, qui ne fut point aussi vif

que d'ordinaire. Beaucoup de Seigneurs refuſerent de tailler, ſous prétexte de manque d'argent; enſorte que le voyage finit, ſans qu'il fût marqué comme les autres, par la ruine de pluſieurs d'entre eux, victimes malheureuſes d'une paſſion funeſte. Les bouderies, les tracaſſeries des femmes occuperent les eſprits & empêcherent que cette fureur ne fût portée à ſon comble.

Madame *Dubarri* jouoit cependant. On rapporta même qu'un jour, en pontant au *Pharaon*, & voyant paroître la carte pour elle, elle s'écria: *Ah! je ſuis frite!* Expreſſion qu'on ne manqua pas de relever. *Il faut en croire, madame*, lui répondit-on, en prenant ſon argent, *vous devez vous y connoître.* Mot piquant, en ce qu'il faiſoit alluſion à l'état de ſa mere qui avoit été cuiſiniere.

Enfin ce voyage, qui ne pouvoit être agréable à madame *Dubarri* par les mortifications plus fréquentes, au contraire, qu'il lui occaſionnoit, finit; & la cour revint à Verſailles, auſſi ennuyée qu'elle en étoit partie.

La retraite du maréchal d'*Eſtrées* du conſeil, à raiſon de ſa mauvaiſe ſanté, étoit un événement plus important, qui occupoit les courtiſans dans ce moment critique. En effet, quoique la mort ou la retraite d'un miniſtre, en laiſſant une place vuide dans le conſeil, n'oblige pas eſſentiellement de le remplacer, on ne crut pas que celle-ci reſtât vacante. On étoit donc attentif ſur le choix que feroit S. M. à cauſe des circonſtances, & pour les ſuites qu'il pourroit annoncer. Le maréchal duc de *Richelieu* & le

duc d'*Aiguillon* étoient ſur les rangs ; & ſi l'un d'eux eût mis alors le pied au miniſtere, comme il en étoit queſtion, cet événement caractériſoit la faveur décidée de leur parti, & conſéquemment le diſcrédit de l'autre. Des politiques fins ne pouvoient cependant croire alors que le duc de *Choiſeul* pût être renvoyé. Ils lui voyoient une ſi grande conſiſtance par lui-même, & par les puiſſances étrangeres auxquelles il étoit en général ſi agréable ; ils le jugeoient ſi néceſſaire par le fil qu'il tenoit de toutes les intrigues agitant l'Europe, qu'ils regardoient comme difficile de l'ôter d'un miniſtere où il manœuvroit avec tant d'habileté. Quant à cette raiſon, elle ne valoit rien. On a vu ſouvent dans les cours les hommes les plus utiles, ſacrifiés à de petites paſſions particulieres. Mais le moment n'étoit pas encore venu, où la cabale adverſe devoit prévaloir ; il falloit s'y prendre de longue main, & circonvenir avec précaution le monarque.

Tandis qu'on intriguoit pour elle, madame *Dubarri*, d'un eſprit gai & folâtre, s'amuſoit à faire de petites niches, qui, en ſatisfaiſant ſa vanité, faiſoient une ſorte d'honneur à ſon cœur : on en concluoit qu'elle ne s'oublioit point. Son entrevue avec M. *Dumouceau*, ſon parrain, en eſt une preuve ; c'eſt une anecdote, non moins agréable que plaiſante. Elle eſt déja rapportée dans un bulletin de nouvelles que nous avons cité ; mais la voici plus exacte & plus en détail.

On a vu dans le commencement comment ce financier avoit renoncé à ſa filleule, & l'avoit

absolument perdue de vue. L'âge amortissant son goût pour les filles, M. *Dumouceau* n'étoit plus au courant des aventures galantes. Il sut, comme tout le monde, qu'une courtisanne publique avoit été introduite dans le lit du Roi; mais le changement de nom, & les circonstances peu connues de l'histoire ne pouvoient lui donner lieu de soupçonner que sa filleule fût la créature fortunée, élevée au poste brillant de favorite. D'ailleurs, elle n'étoit pas encore présentée, & les fables grossieres des *Choiseuls*, qu'ils affectoient de répandre sur l'origine & la jeunesse de madame *Dubarri*, ne pouvoient que le dépayser & lui donner le change. Quelle fut sa surprise, lorsqu'il reçut une invitation de se rendre, rue des Petits-champs, chez madame la comtesse *Dubarri*, qui y demeuroit alors! Il en fut très-étourdi, & ne sut pas à quoi l'attribuer. Peut-être aussi s'étoit-il lâché en propos, & avoit répété indiscrétement quelques-uns des coqs-à-l'âne qu'on faisoit à cette occasion. Cependant il ne put refuser d'aller au rendez-vous; il y parut plus mort que vif. Son état sans doute lui troubla la vue, & l'empêcha de reconnoître une figure, qui ne lui auroit pas échappé en toute autre circonstance. On s'imagine bien avec quel plaisir sa filleule le vit décontenancé & tremblant. Après avoir joui un instant de son embarras, elle lui dit qu'elle seroit bien-aise d'avoir des nouvelles d'une camarade, dont il a été le parrain, avec qui elle a été fille de modes chez le Sr. *Labille*, qu'elle aimoit & dont elle ignoroit la destinée. Nouveau saisissement pour le vieillard, qui se rap-

pelle combien il eſt coupable. Il avoue qu'il ne ſait abſolument ce qu'eſt devenue cette jeune perſonne. Il s'excuſe ſur ce que ſa mere ayant abuſé de ſa jeuneſſe & corrompu ſes mœurs, il n'a plus voulu en entendre parler. La favorite lui fait quelques reproches là-deſſus ; elle témoigne ſon étonnement qu'il l'ait abandonnée dans le tems où elle avoit le plus beſoin de lui : il eſt peut-être la cauſe que, bien loin de revenir de ſes écarts, elle aura donné dans de plus grands, ſe ſera perdue tout-à-fait. Mais au moins, lui dit-elle, ſeriez-vous bien-aiſe de la retrouver ? la reconnoîtriez-vous, ſi elle ſe montroit à vos yeux ? oh! très-ſûrement, madame, ſe recrie, en balbutiant, le vieillard, dont le cœur reſſerré d'abord par la terreur, commence à ſe dilater. Je me repens tous les jours de ma dureté...... Eh bien ! reconnoiſſez-la donc, ajouta-t-elle avec vivacité ; vous l'avez devant vous, c'eſt moi..... On ne peut peindre la confuſion où tomba M. *Dumouçeau*. Il convient qu'il ne peut ſe rendre compte à lui-même d'une foule de ſentimens de toute eſpece, auxquels il ſe trouva en proie. La frayeur le ſaiſit de nouveau ; & ce ſentiment fut celui qui abſorba tous les autres, juſqu'à ce que l'affabilité, la bonté, la tendreſſe de ſa pupille, quelques larmes même qui mouillerent ſes beaux yeux, euſſent fait ſuccéder une reconnoiſſance qui le fit tomber à genoux, & baiſer avec un amour reſpectueux la main de la comteſſe. Elle le releve, en l'aſſurant qu'elle a oublié ſes emportemens & ſes fureurs ; qu'elle ne ſe ſouvient que de ſes bienfaits ; qu'une des réflexions,

qui la flattent le plus dans sa grandeur ; c'est la puissance où elle sera de lui être utile & de lui rendre au centuple tout ce qu'il avoit fait pour elle. Il est certain qu'il a toujours conservé auprès de sa filleule un grand crédit, dont il n'abuse pas ; mais qui s'est manifesté dans la malheureuse affaire de *Billard*, son parent. Madame *Dubarri* fit alors l'impossible pour le soustraire au supplice ; & si ce secours fut inutile au coupable, c'est que, par une circonstance fatale, la favorite étoit alors brouillée avec le chancelier.

Tout Paris a su dans le tems comment la comtesse s'étoit rendue chez madame de la *Garde*, dans ses plus beaux atours, & dans un équipage brillant ; comment, après avoir ainsi mortifié cette superbe financiere par le spectacle d'un luxe qui accabloit & qui réjouissoit le cœur de son ancienne demoiselle de compagnie, elle lui renouvella les sentimens de gratitude qu'elle avoit conservés ; elle lui promit pour ses enfans la protection la plus éclatante, & les a servis en effet avec tout le zele dont elle est capable.

Une aventure, qu'elle eut avec le comte de *Coigni*, dans l'hiver avant sa présentation, ne fut pas, aussi amusante pour elle. Cet officier, revenant de Corse, & très-empressé de se réconcilier avec le beau sexe dont il avoit été sevré dans cette isle, où les femmes sont affreuses, grossieres, dégoûtantes, à peine arrivé à Paris, va chez mademoiselle l'*Ange*, dont il ignoroit la destinée, encore équivoque d'ailleurs. Celle-ci d'abord flattée de l'hommage de ce seigneur, le reçoit avec ses graces & son enjouement ordi-

naires; ce qui l'excite & l'encourage à passer en avant & à se permettre quantité de privautés. La comtesse, dont le commerce avec le Roi, secret jusques-là, ne lui permettoit pas de se prévaloir de sa qualité de maîtresse du monarque, se retranche à dire au comte qu'elle est mariée...... Bon, bon, mariée! Et avec qui? .... Avec le comte *Dubarri*, le frere de celui chez qui vous m'avez vue.... Tu te mocques, ma chere. Qu'est-ce que cela fait? C'est pour nous ménager un plaisir de plus, en t'ajoutant le plaisir de faire un cocu à tant d'autres que tu procures. En disant cela, le comte devient plus pressant; il faut que la comtesse se fâche décidément, prenne un ton de dignité, & lui déclare que des raisons très-importantes ne lui permettent plus de le revoir; qu'elle veut bien lui pardonner son impertinence en vertu de la liaison qui a existé entr'eux, mais qui ne peut plus être par une cause supérieure, qu'il apprendra par le public. A ces mots elle sonne, elle fait appeller les gens de M. le comte qui veut s'en aller, & le congédie ainsi avec une espece de majesté nouvelle, qui le confond. Bientôt, instruit de l'étourderie qu'il avoit commise, il écrivit à la favorite une lettre très-respectueuse, où il la prie de vouloir bien attribuer son audace à son ignorance. On n'a pas remarqué qu'elle en ait conservé aucun ressentiment.

On rend en outre la justice à madame *Dubarri* que jamais dans les femmes, accoutumées par leur rang aux grandeurs & à la représentation, aucune, parvenue au poste brillant qu'elle occupoit alors, ne se fut conduite plus décem-

ment. Non seulement la tête ne parut pas lui tourner, mais elle apporta dans sa conduite une circonspection, dont on ne l'auroit jamais crue capable. Sentant combien elle devoit être en proie à la jalousie de tant de beautés, rivales de sa figure & de sa faveur ; elle affecta une modestie qui auroit dû les désarmer, si l'envie pouvoit l'être. En donnant à son rang tout le luxe qu'il exigeoit, elle évitoit personnellement les diverses cérémonies d'éclat. Le public, qui s'étoit rendu en foule à Versailles le jour de la pentecôte qui suivit sa présentation, fut frustré du plaisir de la voir. Elle ne se montra point de la journée.

Elle ne demandoit aucune grace ni pour elle, ni pour sa famille, & sembloit concentrée uniquement à s'occuper de mériter les bontés du Roi par son zele & son attachement pour sa personne sacrée.

Ce qu'il y avoit de plus extraordinaire, c'est que son auguste amant, dont la passion, qui ne s'est pas démentie, étoit dès-lors excessive, qui la couvoit des yeux & ne pouvoit se rassasier de la voir, ne songeoit pas à rien faire pour elle. Il lui donna seulement la moitié d'une place de fermier-général, que le Roi s'étoit réservée dans celle du Sr. de *Virly*, à laquelle il n'avoit pas voulu nommer ; il donna l'autre au gendre du Sr. *Andouillé*, son premier chirurgien en survivance.

Madame *Dubarri* non-seulement s'oublioit, elle & les siens ; mais par une générosité peu commune elle faisoit récompenser ses ennemis. M. le comte de *Stainville*, frere de M. le duc

de *Choiſeul*, obtint alors la ſurvivance du gouvernement de Strasbourg. Cette ville eſt la clef du royaume. Son gouvernement eſt d'ordinaire l'attribut du plus ancien des maréchaux de France, comme un poſte de confiance très-important. Cette dérogation à un uſage immémorial étoit une marque de faveur ſignalée, d'autant plus grande, qu'on la regardoit comme le gage infaillible du bâton de maréchal de France, & que d'ailleurs le poſte étant occupé par le maréchal de *Balincourt*, le grand âge de ce dernier offroit à l'autre une perſpective très-prochaine. On jugea donc que cette nouvelle grace, accordée à la maiſon de *Choiſeul*, ne l'avoit été que de concert au moins avec madame *Dubarri*. Ceux, qui ne voulurent pas attribuer ſa conduite à un pur ſentiment de grandeur d'ame, la mirent ſur le compte de la politique. Il eſt certain que le Roi, pour qui M. de *Choiſeul* étoit alors un miniſtre néceſſaire, s'efforçoit de le raccommoder avec ſa maîtreſſe. C'eſt ce dont on ne put douter après le ſouper qu'il y eut peu de jours enſuite à Belle-vûe, dont le duc fut, ainſi que madame *Dubarri*, & dont auroit été madame la ducheſſe de *Grammont*, ſi cette femme altiere avoit voulu; du moins, c'eſt le bruit qui courut parmi les courtiſans. Comme ce ſouper excita dans le tems la curioſité générale, voici le détail qu'on en trouve dans des bulletins particuliers.

„ On a ramaſſé avec le plus grand ſoin les „ détails du fameux ſouper de jeudi, ſi im„ portant par les ſuites qu'il peut avoir, & le „ thermometre véritable, d'où les courtiſans

„ partiront à coup sûr pour mesurer le degré
„ du chaud ou du froid à mettre dans leurs
„ assiduités respectives. On raconte que ma-
„ dame la maréchale de *Mirepoix* & madame de
„ *Flavacourt*, arrivées les premieres, se pro-
„ menoient dans les jardins de Belle-vûe, lors-
„ que M. le duc de *Choiseul* est entré avec sa
„ suite, & a formé un groupe opposé à celui-
„ là; que les arrivans tournoient à droite
„ ou à gauche suivant leur inclination, & gros-
„ sissoient l'un des deux partis; qu'on ne s'é-
„ pargnoit pas les sarcasmes d'aucune part, lors-
„ que le Roi a paru; que S. M. est allée à ma-
„ dame *Dubarri*, lui a dit mille choses gracieu-
„ ses, s'est félicitée de la posséder pour la
„ premiere fois dans ce beau lieu, s'est offerte
„ à lui en faire voir tous les détails; que dans
„ cet intervalle M. le duc de *Choiseul* restoit à
„ l'écart avec sa compagnie, qui diminuoit à
„ mesure, au point qu'il se promenoit seul,
„ lorsque l'heure du souper étant arrivée, le
„ Roi avoit fait placer la favorite à côté de lui,
„ en faisant mettre auprès M. le comte de la
„ *Marche*, comme ayant de l'amitié pour cette
„ dame, a-t-il ajouté, & il a déclaré que le reste
„ se placeroit comme il voudroit; que le souper
„ avoit été fort gai de la part du Roi & du
„ grand nombre des convives, mais que le duc
„ de *Choiseul* n'avoit pas déployé cette sérénité
„ qu'il porte d'ordinaire dans les fêtes; qu'il
„ s'étoit concentré avec ses voisins; que la
„ comtesse s'y étoit comportée avec la même ai-
„ sance qu'elle avoit déja eue lors de sa pré-
„ sentation; qu'elle avoit fait briller autant

„ d'eſprit que de graces & de légéreté ; qu'après
„ ſouper, le Roi ayant annoncé le jeu, avoit
„ demandé un vingt-un pour madame la com-
„ teſſe *Dubarri*, jeu qu'elle aime beaucoup ;
„ que madame de *Flavacourt* s'étoit écriée qu'elle
„ en ſeroit, M. le maréchal de *Richelieu* auſſi,
„ en ajoutant qu'il étoit tout entier à madame
„ *Dubarri* ; que le Roi avoit fait un Wisk,
„ dont M. le duc de *Choiſeul* avoit été ſuivant
„ l'uſage : que le lendemain, S. M. s'étant ha-
„ billée, avoit été avec ſon capitaine des gardes
„ & ſon premier gentilhomme à la toilette de
„ madame *Dubarri*, où cet auguſte amant étoit
„ reſté une heure ; que le jeune *Dubarri* neveu
„ de la comteſſe, ſorti depuis quelque tems des
„ pages de la chambre du Roi, avoit l'honneur
„ d'être de ce ſouper ".

Telle étoit la relation qui courut de cette fête, d'où chacun tira des conjectures à ſa maniere. Le départ du duc de *Choiſeul* pour ſa terre de Chanteloup peu de jours après, donna lieu à de nouvelles. Comme il ne faiſoit pas ce voyage dans une pareille ſaiſon, il occaſionna le bruit le plus plauſible de ſa diſgrace de la part des uns. Les autres diſent au contraire que c'étoit un coup de parti du miniſtre pour ſavoir décidément à quoi s'en tenir, perſuadé que ſi dans ſon abſence il ne s'opéroit rien contre lui, il ſeroit déſormais inébranlable. Ils ajoutoient que cette démarche hardie détruiſoit par le ſuccès toutes les rumeurs défavorables, répandues à cet égard, & le confirmoit plus que jamais aux yeux de tout le Royaume dans la confiance du monarque.

Il est certain que bien des gens furent trompés par cette politique audacieuse du duc de *Choiseul*, qui revint en effet de Chanteloup, sans que sa faveur eût paru diminuer dans cet intervalle : mais ce qu'il y avoit de fâcheux & devoit tôt ou tard lui être funeste, c'est que celle de la comtesse augmentoit. Un don distingué de S. M. dut le prouver au public. Elle fit présent à son amante, de Lucienne. Ce château-de-plaisance avoit été donné à vie à Mde. la comtesse de *Toulouse*, que le roi aimoit beaucoup, & pour laquelle il avoit une singuliere vénération. A la mort de cette princesse, S. M. en avoit fait présent au duc de *Penthievre*, qui ayant eu le malheur de voir périr en ce lieu le prince de *Lamballe* son fils, en prit du dégoût, & remit Lucienne à son maître. C'est un séjour délicieux & de pur agrément ; il n'a rien d'utile ; il est même petit pour une femme dans le cas d'y recevoir le monarque & toute sa cour. Madame *Dubarri* y a bâti depuis un nouveau pavillon, dont il sera question dans son tems.

Peu après le souper de Belle-vûe, la favorite, voyant quelques femmes de qualité s'attacher à elle, crut pouvoir se dispenser de conserver auprès de sa personne madame la comtesse de *Béarn*, sa marraine à la cour, c'est-à-dire, celle qui l'y avoit présentée. Depuis lors elle lui avoit tenu fidelle compagnie ; elle étoit même nommée d'un second voyage de Marli, où elle devoit accompagner la premiere. Madame *Dubarri* lui écrivit une lettre pour lui annoncer cette séparation. Il en courut des copies manuscrites. La voici.

„ Je ne ſaurois aſſez vous remercier, madame, de vos bontés, de votre complaiſance, „ & de votre aſſiduité. Je croirois en abuſer, „ ſi je ne vous rendois inceſſamment à la liberté „ que vous aimez, & dont vous vous privez „ depuis long-tems en ma faveur. Ce ſeroit „ enfin trop exiger de votre amitié. Vous „ m'avez fait part pluſieurs fois du dégoût que „ vous éprouviez dans un pays pour lequel „ vous étiez plus faite que moi, & où cependant nous avons en quelque ſorte débuté enſemble. Vous avez des affaires qui vous rappellent à Paris. Le voyage de Marli fini, je „ vous demande en grace de ne plus vous gêner. Allez au Luxembourg, y vaquer. Abandonnez-moi au tourbillon de Verſailles, ſoyez „ perſuadée que je ne vous y oublierai jamais".

On commenta beaucoup cette épitre. Certaines gens prétendirent n'y voir autre choſe que la bonté d'ame de madame *Dubarri*, & une volonté ſincere de ne plus gêner une femme, qui, par goût, s'étoit toujours éloignée de la cour, & de cet état de repréſentation, ſi contraire à ſa vivacité & à ſon génie. D'autres crurent y trouver l'ingratitude trop ordinaire aux courtiſans. Ils dirent que madame de *Béarn*, dont la figure n'étoit rien moins qu'agréable, & dont les allures ne répondent, ni à ſa naiſſance, ni à ſon éducation, avoient déplû au Roi; & que madame *Dubarri* n'en ayant plus beſoin, comme on a dit ci-deſſus, bien loin de le défendre contre la répugnance de ſon illuſtre amant, l'avoit ſacrifiée ſans ſcrupule. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que depuis lors on a remar-

qué que toute intimité avoit été rompue entre elles. Il est plus à présumer que le comte *Jean*, qui gouvernoit sa belle-sœur, avoit redouté l'esprit intriguant de la marraine, & avoit cru devoir l'expulser avant qu'elle eût pris plus d'ascendant sur la favorite.

Au surplus, cette expulsion confirme toujours les progrès que cette dame faisoit à la cour; puisque les femmes, qui s'en étoient écartées, commençoient à s'en rapprocher. Mais ce qui certifie peut-être plus positivement le fait, ce furent les hommages que les gens de lettres lui rendirent à leur tour. Voici comme on annonça dans un journal la premiere dédicace, faite à cette dame.

„ 11 Juin 1773. „ Les muses sont faites „ pour chanter les graces. Cependant, depuis „ que l'élevation de madame la comtesse *Dubarri* à la cour a mis en spectacle sa beauté, „ ses talens & ses vertus, restées jusques ici „ dans une obscurité injurieuse; de tous les „ gens de lettres, retenus par l'admiration „ ou par le respect, aucun n'avoit encore fait „ fumer son encens pour cette nouvelle divi- „ nité. M. le chevalier de la *Morliere*, plus „ hardi ou plus heureux, vient de lui offrir „ par une épitre dédicatoire un livre intitulé: „ *Le Fatalisme*, espece de recueil d'historiettes, „ dont le résultat est d'établir qu'on ne peut se „ soustraire à sa funeste destinée. Par cette „ adresse l'auteur échappera au fatalisme des mé- „ chans livres; & celui-ci, plus que médiocre, „ est enlevé avec une rapidité singuliere. Cha- „ cun s'empresse de lire la dédicace. On ne

„ doute pas que le Sr. de la *Morliere* n'ait eu
„ une permiſſion tacite de la modeſtie de cette
„ dame, & que ſon exemple ne ſoit ſuivi par
„ des panégyriſtes, plus dignes de l'héroïne".

Le journaliſte conjectura juſte, & l'on vit inſenſiblement tous les gens de lettres ſe ranger ſous la protection de cette Minerve. Le duc de *Choiſeul*, la ducheſſe de *Grammont* ſa ſœur, & tout ce parti les continrent quelque tems. On flattoit leur amour-propre, en leur faiſant entendre quelle baſſeſſe ce ſeroit de leur part de proſtituer leurs hommages à cette Uranie, qui ne ſavoit pas lire. Mais le vent de la faveur ſoufflant abſolument de ce côté-là, tous, juſqu'aux philoſophes, aux économiſtes, aux encyclopédiſtes, fléchirent le genou devant l'idole.

Au reſte, comment ces hommes, guidés pour la plûpart par le beſoin du crédit & de la protection, quelquefois par la pénurie la plus preſſante, n'auroient-ils pas imité les gens de qualité les plus diſtingués? On citoit alors une anecdote du duc de *Trêmes*, bien propre à faire connoître de quelle vile proſtitution un courtiſan eſt capable. Ce ſeigneur, étant allé voir à Marli, pendant le voyage, la favorite, & ne l'ayant pas trouvée, écrivit: *Le ſapajou de madame la comteſſe* Dubarri *eſt venu pour lui rendre ſes hommages.* Il faut ſavoir, pour entendre toute la baſſeſſe de cette plaiſanterie, que le duc eſt très-contrefait; que la comteſſe s'amuſoit de ſa boſſe, & que ce mépriſable courtiſan s'eſtimoit trop heureux de la faire rire. On peut encore conclure de-là, de la tournure du génie

de la dame, de celle qu'elle prenoit à la cour, & qu'elle y faisoit prendre à tout le monde.

Un genre d'adulation, plus fade & aussi révoltant, fit faire à un autre courtisan les vers suivans. Ils furent composés à St. Hubert, où le Roi fut observer le passage de Venus sur le Soleil, phénomene qui occupoit alors l'académie des sciences. Ce prince, ami de tous les arts, & initié à leurs spéculations les plus sublimes, voulut en cette occasion appliquer au télescope les beaux yeux de sa nouvelle maîtresse. Il lui avoit donné quelques leçons d'astronomie, capables de lui rendre le phénomene intéressant. C'est ce qui fournit matiere à l'enthousiasme du poëte de cour en question. Il s'adresse ainsi aux seigneurs qui accompagnoient S. M. en ce lieu, & observoient avec elle:

Que nous diront ce Télescope,
Cette Venus & ce Soleil?
Amis, sans ce vain appareil,
Cherchons un plus sûr horoscope.
En ces délicieux jardins
Brillent nos astres véritables:
C'est dans leurs regards adorables
Que nous trouverons nos destins.

M. de *Maupeou*, le nouveau chancelier, souple & rampant par essence, ne fut pas des derniers à se tourner vers l'astre naissant. Il prétendoit être parent des *Dubarris*; & cette alliance, dont personne ne se doutoit, devint très publique par son affection à appeller la comtesse sa cousine. On raconta même alors qu'étant

qu'étant venu voir cette dame à une heure choisie exprès, & où il y savoit grand monde, chacun voulant se lever & lui rendre les hommages dûs à sa simarre, il y pria de ne point prendre garde à lui, sous prétexte, ajouta-t-il, que ce n'étoit qu'une visite de parenté, qu'il étoit en famille.

Ce chef de la magistrature eut dans ce tems-là une occasion plus honnête de lui faire sa cour, & qui fit éclater merveilleusement le bon cœur de la favorite. Voici l'histoire.

Une jeune fille, d'un endroit appellé *Liancourt*, étoit devenue grosse des œuvres de son curé, qui avoit peu survécu à ce commerce. Soit honte pour elle-même, soit égard pour la mémoire de son pasteur, elle n'avoit point fait la déclaration prescrite par les ordonnances, & par une suite de maladie, que le chagrin & l'inquiétude lui avoient occasionnée sans doute, elle étoit accouchée d'un enfant mort. Le fait, parvenu à la connoissance des premiers juges, ils avoient condamné cette malheureuse à être pendue, comme réputée coupable de l'avortement, faute d'avoir satisfait à la loi, qui est formelle sur cet article. La sentence venoit d'être confirmée au parlement; & la prisonniere devoit retourner sur les lieux pour être exécutée.

Un mousquetaire noir, nommé M. de *Mandeville*, entendit raconter cette histoire dans une maison. Touché de compassion, ainsi que les autres convives, il proposa de dresser sur le champ un mémoire de cette affaire, & d'aller à Marli, où la cour étoit alors, demander la

grace de la pauvre innocente. Le cas bien exposé, il partit : il se rendit chez madame la comtesse *Dubarri*, qu'il ne connoissoit point, mais dont il se flatta d'émouvoir les entrailles : il réussit ; elle trouva le cas très-graciable, & sur le champ elle écrivit de sa main une lettre à M. le chancelier, dont les spectateurs retinrent des copies, & qui démentit authentiquement l'incapacité qu'on lui supposoit en ce genre ; ou qui prouve combien est grande l'éloquence naïve du cœur. On en va juger.

„ *Monsieur le chancelier*,

„ Je n'entends rien à vos loix ; mais elles „ sont injustes & barbares ; elles sont contrai„ res à la politique, à la raison, à l'humanité, „ si elles font pendre une pauvre fille, accou„ chée d'un enfant mort, sans l'avoir déclaré. „ Suivant le mémoire ci-joint, la suppliante est „ dans ce cas : il paroît qu'elle n'est condam„ née que pour avoir ignoré la regle, ou pour „ ne s'y être pas conformée par une pudeur „ très-naturelle. Je renvoie l'examen de l'affaire „ à votre équité ; mais cette infortunée mérite „ de l'indulgence. Je vous demande au moins „ une commutation de peine. Votre sensibilité „ vous dictera le reste.

J'ai l'honneur d'être &c.

M. de *Mandeville* porta lui-même cette lettre à M. le chancelier, qui ordonna un sursis, & sur le compte rendu des faits, fit avoir la grace

à la fille. Tout Paris ne put s'empêcher d'applaudir à cette belle action, également honorable pour le mousquetaire, la comtesse & le chef de la justice.

Pendant que madame *Dubarri* profitoit ainsi de son crédit pour exercer sa bienfaisance, il falloit que les gens de son parti s'occupassent de sa conduite politique, & la prémunissent contre les mines sourdes que ses ennemis faisoient jouer. Elle avoit de son côté heureusement un courtisan très-exercé dans le genre des intrigues, & qui, par une longue expérience du caractere du maître, étoit à même de la diriger à merveille; c'étoit le maréchal duc de *Richelieu*. Ce seigneur, partisan déclaré de la favorite, sentit qu'il devenoit odieux nécessairement à ses ennemis, & qu'il falloit travailler de bonne foi à les supplanter. Mais il filoit doux, & faisoit de son mieux pour persuader au duc de *Choiseul* qu'il étoit toujours son très-humble serviteur. On débita pendant le second voyage de Marli une histoire à ce sujet, assez gaie.

Un dimanche qu'il pleuvoit, M. le duc de *Richelieu*, muni d'un parepluye, alloit à la messe du Roi. Il rencontre M. le duc de *Choiseul*, qui n'en avoit point & avoit été surpris de l'orage; il offrit à celui-ci le secours du sien. Dans le passage, le ministre dit en riant, au maréchal: Que penseront les courtisans, en nous voyant ainsi accouplés? Que nous sommes deux têtes dans un bonnet, répliqua M. de *Richelieu*. Arrivés à la chapelle, ces deux seigneurs se séparerent; le tems se raccommode; & lorsqu'à

est question de sortir, le premier fait signe à l'autre qu'il le remercie de ses soins, qu'il fait beau & qu'il va aller de son côté. Ce dernier lui crie : Vous avez raison, M. le duc, le tems est serein actuellement ; vous n'avez pas besoin de moi ; mais s'il survient quelque orage, comptez sur moi, je suis toujours à vous.

C'est pendant ce voyage qu'on assûra que M. le duc de *Choiseul* avoit eu une explication vive avec le Roi à l'occasion de madame la comtesse *Dubarri*, où il déclara son respect pour les volontés de son maître, & pour celle, devenue l'objet de sa faveur & de ses complaisances. Il le supplia en même tems de ne point lui imputer les hauteurs affectées de sa femme & de sa sœur : il assûra S. M. qu'il avoit fait tout ce qui avoit dépendu de lui pour les amener à la conciliation ; que celle, sur laquelle il avoit le plus d'empire, s'étoit au moins conduite avec décence dans cet événement, en éludant, par un voyage à Chanteloup, les devoirs que lui prescrivoit le choix du monarque ; voyage au surplus, qui mal-à-propos passoit pour prématuré, & que toute la cour savoit être dans son usage en cette saison : qu'à l'égard de l'autre, c'étoit un caractere fougueux, dont il désespéroit de venir à bout ; que peut-être y avoit-il aussi dans cette bouderie & dans ces emportemens un mêlange de sentimens qu'il ne lui appartenoit pas de développer aux yeux de S. M., mais qui pouvoit rendre plus excusable cette conduite, fondée sur une jalousie, dont le motif auroit son principe dans le cœur. Ce qui confirma le bruit de cette conversation,

divulguée par les courtisans, vraisemblablement sans qu'ils l'eussent entendue, c'est qu'on remarqua pour lors moins d'antipathie entre les deux personnages; que même on sut que le ministre avoit accompagné la favorite dans un des trois voyages qu'elle avoit faits successivement à Triel, terre magnifique que vouloit vendre le Sr. *Roussel*, fermier-général, alors en banqueroute ouverte.

L'assoupissement momentané de la guerre, que s'étoient déclarée les deux personnages en question, rendit la cour plus amusante. C'étoit le tems où S. M. va & vient le plus, visite ses différens châteaux, & changeant continuellement de place, trompe son ennui, en le diversifiant. On voulut rendre le voyage de Choisi sur-tout, agréable à madame *Dubarri* par des spectacles qui pussent lui plaire, & dont S. M. desiroit marquer l'époque, comme le premier séjour de cette beauté en ce lieu. A raison de la présence de cette nouvelle divinité, mesdames ne pouvoient plus s'y trouver : on put ainsi se livrer à toute la folie qu'inspiroit le goût de la maîtresse. On imagina d'exécuter des pieces très-gaies, & un peu polissonnes. Les trois théatres concoururent aux fêtes. Malheureusement l'exécution ne répondit pas à leur magnificence. Par un choix assez bisarre, les comédiens Italiens jouerent un *Alix & Alexis*, opera-comique de *Dom Antonio Poinsinetto*, c'est-à-dire, d'Antoine Poinsinet, ainsi appellé alors par dérision, comme directeur d'une troupe de comédiens au service de S. M. catholique. La musique étoit du Sr. *la Borde*, premier valet,

de-chambre du Roi, qui avoit eu l'indécence de proposer cette piece, dont Mle *Guimard* avoit eu les prémices sur son théatre de Pantin.

Quoi qu'il en soit, l'on tira enfin la cour du sérieux & de la mélancholie où l'avoient plongée tant de pertes successives ; on la disposoit insensiblement à la joie & aux plaisirs qu'y devoit ramener la jeune archiduchesse, déja désignée pour épouser Mgr. le Dauphin.

Ce qui fit le plus de plaisir au Roi dans ce voyage, ce fut de voir que les femmes de qualité, d'abord si révoltées contre sa maîtresse, qui avoient comploté entre elles de ne point se trouver où elle seroit, se relâchoient peu-à-peu de leur morgue, & se laissoient séduire par sa douceur & son aménité. On en jugea par le nombre de quinze ou seize, qui se trouva à Choisi. Tout s'y passa dans la meilleure intelligence. Madame *Dubarri* y montroit cette liberté franche par où elle avoit séduit S. M. Elle passoit la plus grande partie du jour à sa toilette ; elle étudioit les diverses formes pour plaire à son amant ; elle se mettoit souvent en *Flore*. Ces diverses métamorphoses étoient si longues, qu'il falloit quelquefois reculer le service. Le Roi, enchanté, avoit la bonté de s'y prêter ; & lorsque c'étoit trop long, il lui faisoit dire de venir à table en petite robe. Les spectateurs étoient témoins des progrès que faisoit chaque jour sa passion. Un de ces riens si précieux entre les amans, fit une anecdote, que recueillirent avec avidité les courtisans. S. M., ayant laissé tomber son étui, madame *Dubarri* le ramassa avec empressement, en mettant un genou

en terre. Mais le monarque, se précipitant lui-même à ses pieds, lui dit : Madame, c'est à moi à prendre cette posture, & pour toute la vie; galanterie digne de la vieille cour, & bien opposée au ton leste & cavalier, dont nos petits-maîtres traitent aujourd'hui les femmes.

Malgré cette déclaration du Roi, la beauté en question prit encore une fois le rôle de suppliante ; & cet autre événement de son séjour à Choisi lui fit infiniment d'honneur, & lui concilia une partie des grandes familles du royaume, qu'il concernoit.

Il s'agissoit du comte & de la comtesse de *Louerme*, condamnés à avoir la tête tranchée pour rébellion à sa justice. On vouloit sauver ces illustres coupables. M. le chancelier avoit refusé leur grace ; mais par un coup de politique, digne de lui, il avoit accordé un sursis à l'arrêt. Il ménageoit ainsi à sa cousine un moyen de se distinguer : elle en profita. La comtesse de *Moyan* & la baronne d'*Heldorf*, fille & belle-fille des victimes dévouées au supplice s'étant en vain jettées aux genoux du monarque, resté inflexible, madame *Dubarri* vint à leur appui ; elle déclara qu'elle ne se releveroit point que S. M. ne lui eût accordé ce qu'elle demandoit. S. M., emue, la releva une seconde fois en s'écriant : Madame, je suis enchanté que la premiere faveur, pour laquelle vous me forcez, soit un acte d'humanité.

Le voyage de Compiegne, que la cour a coutume de faire au commencement de juillet, donna lieu à des nouveaux événemens. Si S. M. ne pouvoit plus se passer de sa favorite, on se

donte bien que la derniere fut de celui-ci. Elle ne l'avoit fait jusques-là qu'incognito; elle s'y rendit dans toute sa gloire cette année, & voulut en conséquence marquer son arrivée en ce pays-là par une grande pompe. Elle sortit de la capitale avec trois carrosses à six chevaux. Elle demeuroit alors dans la rue des Petits-champs, très-passagere & fourmillant de monde. Cet appareil, à la porte d'une maison particuliere, excita la curiosité du peuple, qui redoubla bientôt quand on sut pour qui étoit un tel cortege. On jugea que son intention n'étoit pas de se dérober aux regards, & par son train & par l'heure qu'elle choisit pour partir; (ce fut à une heure après-midi qu'elle monta en voiture.) Etonnée cependant d'un concours qui sembloit annoncer le départ de quelque princesse distinguée, & pour se dérober à des acclamations qui n'étoient pas toutes des bénédictions, elle baissa les stores de son équipage, & personne ne la put voir; mais elle les releva à sa sortie de Paris, & se montroit gracieusement à la multitude de voyageurs dont la route étoit remplie. Ce voyage ne plut pas également à tout le monde. Quand il fut question de l'arranger, S. M. se fit représenter la liste des dames qui en avoient été nommées l'année derniere. Elle en raya de sa main madame la comtesse de *Brionne*, madame la duchesse de *Grammont*, & madame la comtesse d'*Egmont*, trois femmes de la cour, ayant à juste titre, quant à deux au moins, de grandes prétentions à la beauté. On crut dès-lors qu'elles avoient vû avec regret madame la comtesse *Dubarri* venir les éclipser. Pour la duchesse, elle

ne s'en cachoit pas : les autres, ſans faire le même éclat, ſoit rivalité, ſoit hauteur, ſoit caprice, avoient tenu une conduite uniforme, & n'avoient point rendu à la favorite les politeſſes d'uſage envers les femmes préſentées. Cette excluſion qu'elles méritoient bien, les humilia. Elles s'en vengerent par une carricature ſinguliere, dont elles donnerent vraiſemblablement le ſujet. Il rouloit ſur cet événement, & ne pouvoit gueres être enfanté que par une jalouſie bien ulcérée. On l'appella *le combat des Anagrammes*. Elles étoient repréſentées ſous l'emblême des trois Graces avec leurs attributs, éplorées, effrayées, ſemblant fuir à l'aſpect d'une beauté d'un autre genre, dont la figure en deſordre, les attitudes laſcives les effarouchoient & caractériſoient ce nom groſſier *Garce*, anagramme du mot de *Grace*, & qui ne ſe donne qu'à des femmes perdues, ſans pudeur & ſans front. Cette épigramme pittoreſque, licencieuſe & infâme ne ſe multiplia pas beaucoup heureuſement, & ne ſe montroit que dans le plus grand ſecret, comme on s'en doute bien. On l'attribue ſpécialement à madame de *Grammont*, très-méchante, très-vive, très-hardie de ſon naturel, & qui avoit plus de raiſon pour en vouloir à ſa rivale ; car le Roi avoit donné encore précédemment une mortification, qu'elle ne pouvoit pas non plus digérer.

Vers ce tems-là, S. M. fit un voyage à Chantilli. C'eſt un des beaux lieux de la nature, appartenant au prince de *Condé*. S. M. voulut bien faire l'honneur à ſon couſin de l'y aller voir. S. A. étant venue, ſuivant l'étiquette, lui

demander qui Elle jugeoit à propos d'inviter; le Roi lui dit qu'il lui en laissoit le choix. Ce qu'on regarda comme une petite niche du monarque envers le prince, par l'embarras où il le jettoit, puisqu'en priant la favorite, il ne pouvoit décemment inviter mesdames, & se mettoit mal avec celles-ci; & qu'en engageant les filles du Roi, il s'ôtoit la faculté d'avoir madame *Dubarri*. Il crut cependant devoir d'abord satisfaire à ce que son rang lui prescrivoit, & sollicita mesdames de lui faire l'honneur d'accompagner S. M. chez lui. Lorsque S. A. soumit de nouveau au choix du monarque sa liste, celui-ci en raya encore madame de *Grammont* & madame la princesse de *Beauveau*.

Au reste si madame *Dubarri* ne fut pas publiquement de ce voyage, il passa pour constant que soit que S. M. ne pût se passer d'elle si longtems, soit que sa maîtresse voulût lui faire une agréable surprise, elle s'y étoit rendue une nuit, y avoit couché avec son auguste amant, & en étoit revenue incognito le lendemain.

Cependant le prince de *Condé*, qui avoit à cœur de ne déplaire à personne, imagina de proposer au Roi un second voyage, dont mesdames ne feroient pas, & qui donneroit à S. A. la liberté d'avoir la comtesse, & de lui procurer la facilité de connoître en détail un séjour où la nature & l'art se sont si parfaitement accordés. Il avoit même réservé pour ce temslà d'étaler toute sa magnificence, & de donner les fêtes les plus galantes qu'il avoit projettées.

Le camp de Compiegne, qui eut lieu cette année, en fut une pour madame *Dubarri*, dont

elle jouit dans tout ſon éclat. Ce fut alors qu'on commença à connoître un troiſieme frere, appellé le chevalier *Dubarri*, qui n'étoit que capitaine dans le régiment de Beauce, mais qui, pour répondre au nom qu'il avoit l'honneur de porter, ſe ſignala au camp dont étoit ſon corps, par une magnificence extraordinaire dans un officier, par une table ouverte, & par l'impudence avec laquelle il en faiſoit faire publiquement les honneurs par ſa maîtreſſe.

Ce voyage fut encore très-agréable au Roi & à madame *Dubarri*, à cauſe des nouvelles liaiſons qu'elle fit avec différentes femmes de la cour, qui ſe rapprocherent d'elle ſoit gagnées par ſa douceur, par ſes graces & par ſes prévenances; ſoit excitées par leur intérêt. Entre les autres ſe diſtingua madame la comteſſe de l'*Hôpital*, dont la galanterie ne pouvoit que favoriſer ſa réunion avec madame *Dubarri*. Elle étoit connue à la cour pour maîtreſſe du prince de *Soubiſe*, & ce ſeigneur, intime ami du Roi, avoit fait tous ſes efforts pour donner à S. M. cette marque de zèle; ce qui réuſſit.

Au moyen de pluſieurs intimités de cette eſpece, madame *Dubarri* pouvoit plus que jamais ſe paſſer de ſa marraine; & c'eſt à cette époque que ſe confirma la vérité de l'eſpece d'obédience que lui avoit donnée ſa protégée. Madame de *Béarn* diſparut ainſi totalement de la cour.

Ce fut au retour de Compiegne que le prince de *Condé* eut le bonheur de poſſéder pour la ſeconde fois à Chantilli le Roi, qui parut s'y amuſer beaucoup, y ſéjourna plus long-tems, & s'y livra à toute l'intimité de la ſociété, d'au-

tant que la comtesse en étoit, mais avec un petit nombre de dames. S. M. l'afficha aux yeux du peuple des environs, en lui faisant suivre la chasse en caleche; ensorte qu'il n'y eut personne qui n'eût la liberté de la contempler à son aise. On admit aussi le public aux soupers & aux fêtes, où le Roi parut affecter de plus en plus de lui faire des amitiés. Au reste, madame *Dubarri* cherchoit de son côté dans ces commencemens à capter la bienveillance de chacun. Tout le régiment de Beauce, dans lequel étoit le beau-frere dont nous avons parlé, avoit été comblé de ses politesses. Le jour où ce corps étoit venu camper à Royal-lieu, elle avoit donné un repas splendide à tous les officiers; & le colonel, M. de la *Tour-du-Pin*, n'avoit pû se refuser à lui accorder les hommages d'usage envers les femmes qu'on veut distinguer: procédé qui déplut au ministre de la guerre; & qui s'en expliqua, sous le prétexte général qu'il ne vouloit pas qu'on prodiguât ainsi les honneurs militaires.

A moins d'avoir des raisons d'animosité particulieres contre la favorite, on ne pouvoit s'empêcher de l'aimer, & de revenir des impressions que le préjugé & ses ennemis avoient répandues contre elle. Rien alors de si honnête, de si affable, de si doux. Elle montroit la vertu rare, sur-tout parmi son sexe, de ne jamais dire du mal de personne, & de ne pas même se permettre les plaintes ou les reproches qu'un sentiment bien naturel de vengeance pouvoit lui suggérer contre ses envieux, & contre ceux qui avoient divulgué non-seulement les anecdo-

tes peu glorieuses de sa vie, mais l'avoient semée d'infamies & d'horreurs.

Le seul foible, auquel elle ne pouvoit résister, étoit un goût extrème de la représentation ; & son auguste amant se faisoit un plaisir de la satisfaire à cet égard. Déja l'on assimiloit sa maison à celle de la feue marquise de *Pompadour* : elle jouissoit des mêmes prérogatives de luxe & d'apparat ; elle eut, en revenant de Compiegne & en y allant, ses relais commandés aux postes, comme le Roi.

A son retour de Chantilli, madame *Dubarri* soupa chez madame la comtesse de l'*Hôpital*, qui s'empressa à se faire citer comme une des premieres, briguant l'honneur de la posséder chez elle. Une autre femme de la cour, enchérissant d'adulation, proposa d'allier sa maison à celle de la comtesse. C'étoit la marquise de *Montmorenci* : elle imagina de faire épouser au duc de *Boutteville* Mlle. *Dubarri*, celle qui vivoit chez la comtesse & lui servoit de mentor. Ce coup de politique étoit d'autant plus adroit de la part de cette dame, qu'elle faisoit sa cour à la favorite, sans se compromettre. Ce duc étoit un mauvais sujet, deshonoré, perdu de dettes, très-capable de faire une pareille sottise, & tellement décrié, que sa conduite quelconque sembloit ne devoir plus intéresser sa famille ; mais enfin, c'étoit un homme du plus grand nom de France qui titroit sa femme, & qu'on pouvoit faire enfermer quand il se seroit prêté à ce qu'on auroit voulu. On prétend qu'il demandoit pour préliminaire que le duc d'*Olonne*, son fils, enfermé à perpétuité par égard pour

sa naissance & digne du dernier supplice, fût mis en liberté ; ce qu'on ne voulut point accorder, & ce qui fit vraisemblablement manquer cet hymen.

Tout, successivement, rendoit hommage à la nouvelle divinité, & reconnoissoit son pouvoir. Il y avoit cette année sallon de peinture. C'est un usage aux grands de la cour de venir le voir, & d'exciter ainsi l'émulation des artistes. On fit entendre à madame *Dubarri* qu'elle y devoit paroître ; & le jour, où elle y vint, on fit sortir tout le monde, suivant les ordres qu'en avoit donné M. de *St. Florentin*, qui prescrivit absolument le même cérémonial que pour madame de *Pompadour*. Ainsi, par une révolution, dont la rapidité étoit inconcevable, celle, qu'un an auparavant on chansonnoit dans les rues sous le nom de la *Bourbonnoise*, par permission de la police, voyoit chasser à son approche, comme vils plébéiens, les gens de la plus haute qualité. Il faut cependant lui rendre justice de dire que cette expulsion ne lui doit pas être imputée, puisqu'elle en témoigna son mécontentement. Au surplus, les plus fameux peintres & sculpteurs l'acompagnerent & briguerent les suffrages de la Minerve du jour. Un d'eux avoit été choisi pour la peindre : c'étoit le Sr. *Dronais*, excellent artiste pour le portrait, qui avoit fait ses preuves à l'égard de la favorite précédente, & qui n'eut pas le même succès en cette occasion. Pour mieux réussir il avoit imaginé de la représenter de deux manieres, c'est-à-dire, sous les habillemens d'homme & de femme tour-à-tour. Ceux qui connoissoient madame

Dubarri, trouverent que bien loin de la flatter comme c'est l'usage, le peintre ne l'avoit pas rendue dans toute la vérité de ses charmes. Des deux côtés il lui donnoit également un regard minaudier, appellé par les petits-maîtres *Regard en coulisse*, qui n'est point du tout celui de cette beauté, très-net, , très-franc, très-ouvert. Le public se trouva aussi partagé sur les deux figures, auxquelles on fit le grand reproche de ne pas se ressembler. Celle de femme étoit vêtue de blanc, & enrichie d'une guirlande de fleurs: en homme, madame *Dubarri* étoit en espece d'habit de gilles, la chemise décolletée. Ce dernier plaisoit plus généralement au sexe, & le premier aux hommes; ce qui donna lieu aux vers suivans.

VERS

à Madame la Comtesse DUBARRI.

Sur ton double portrait, le Spectateur perplexe,
Charmante DUBARRI, veut t'admirer partout.
A ses yeux changes-tu de sexe;
Il ne fait que changer de goût.
S'il te voit en femme, dans l'ame
D'être homme il sent tout le plaisir:
Tu deviens homme, & d'être femme
Soudain il auroit le desir.

Tandis que les arts se rangeoient ainsi sous la protection de madame *Dubarri*, les intrigans dont la cour abonde, cherchoient aussi à s'étayer pour faire valoir leurs projets, & se frayer,

ſous ſes auſpices, une route à la fortune.

De ce nombre étoit le Sr. *Genée* de Brocheau, procureur-général des requêtes de l'hôtel, homme parvenu-là par des menées antérieures, aſſez mal famé dans ſes mœurs, mais un de ces génies remuans qui, duſſent-ils ſuccomber, ne ceſſent de s'agiter pour s'élever. Il avoit porté ſes vûes juſques à la place de contrôleur-général des finances, & ne cherchoit rien moins qu'à ſupplanter M. *Maynon* d'Invau. Le comte *Jean* s'étoit laiſſé gagner, ébloui par les ſpéculations de ce politique. Celui-ci lui faiſoit enviſager l'avantage d'avoir en ſa perſonne une créature qui lui ſeroit toujours dévouée, & feroit couler à ſon gré les tréſors de la France. Le comte, ſéduit par ces offres éblouiſſantes, travailloit auprès de ſa belle-ſœur, & vouloit l'engager à profiter de ſon crédit pour pouſſer cet intrigant à la cour. La mine malheureuſement fut éventée; le Sr. *Brocheau* fut mis à la Baſtille, & le beau-frere eut ordre d'aller voyager pour ſa ſanté, & prendre les eaux dont il avoit beſoin. Il fit cette tournée avec un Eſculape, nommé *Chevalier*, autre aventurier qui tripotoit avec lui.

Un autre intrigant fut plus adroit, & ſe ſervit plus utilement de la faveur de la comteſſe. Ce fut le duc d'*Aiguillon*, qui mal en cour alors, ſentit le beſoin qu'il avoit de ſe ménager une reſſource en elle. Il ſe lia d'abord avec les *Dubarri*, & ne trouva rien de bas pour s'ancrer dans cette cour. On lui ſut gré d'être un des premiers à s'y ranger. Il dut vraiſemblablement à la reconnoiſſance de la maîtreſſe du mo-

narque

narque l'agrément qu'il eut alors pour acheter du duc de *Chaulnes* la charge de commandant des chevaux-legers de la garde du Roi. Ce fut elle qui voulut lui en donner de sa belle bouche la premiere nouvelle. Ce poste important, indépendamment de la distinction, étoit plus essentiel à ce seigneur en ce qu'il lui donnoit une intimité particuliere avec le monarque, & lui procuroit l'honneur de déployer ses talens aux yeux de S. M., en travaillant avec Elle. Il jettoit ainsi sourdement les fondemens de son élevation future au ministere, & désespéroit les *Choiseuls*, qui voyoient s'approcher en lui un ennemi aussi dangereux qu'implacable.

Ces marques éclatantes de l'ascendant, que prenoit la favorite, donnerent lieu à un petit couplet ; car il faut que le François chansonne toujours. Celui-ci fut fait sur les circonstances ; mais d'une façon ambigue, & dont les gens intelligens seuls pourroient sentir tout le sel. Le voici.

Sur l'air: *Vive le vin, vive l'Amour, &c. du Déserteur.*

Vive le Roi ! Vive l'amour !
Que ce refrain soit nuit & jour
Ma devise la plus chérie !
Envain les serpens de l'envie
Siflent autour de mes rideaux.
L'amour lui-même assûre mon repos ;
Et dans ses bras je la défie.

On caractérisoit par-là les vains efforts de la

cabale des *Choiseuls*, & sur-tout de la duchesse de *Grammont*. Dans son désespoir de ne pouvoir réussir, elle venoit d'affecter un dégoût de la cour ; elle étoit allée voyager en Hollande, où l'on disoit en plaisantant, qu'elle alloit faire des spéculations de commerce. Quant au duc son frere, il s'y prenoit autrement pour cacher son dépit. Il redoubloit de dépense : il s'absentoit de la cour plus fréquemment ; il fit coup sur coup deux voyages, l'un à Chanteloup, l'autre à Metz. Dans le premier, il vivoit avec la plus grande magnificence. Toujours 40 maîtres à table, au moins ; deux troupes de comédiens pour amuser ceux qui venoient faire leur cour à ce ministre ; & le reste à proportion. L'autre avoit pour objet de visiter un camp de cavalerie qu'il y avoit fait former, & d'y faire voir en quelque sorte à sa suite un prince du sang. C'étoit M. le duc de *Chartres*, qui vivoit avec la plus grande intimité avec ce seigneur.

Cependant le Roi qui s'enivroit de plus en plus des charmes de son amante, ne perdoit aucune occasion d'habituer les courtisans à la respecter, & ses peuples à l'admirer. Le voyage de Fontainebleau en fournit une à S. M. de la promener de ce côté-là, & de lui préparer de nouveaux triomphes. Le Sr. *Bouret*, fermier-général, renommé pour l'art avec lequel il flattoit les passions du monarque, & faisoit la cour à ses maîtresses, contribua de son mieux à remplir les desirs de ce prince. Il avoit fait bâtir dans la forêt de Sennaar un magnifique pavillon, qu'il avoit appellé *le Pavillon du Roi*, de-

puis qu'il avoit eu l'honneur d'y recevoir S. M.

Ce bâtiment étoit sans doute trop magnifique pour un particulier. L'objet de celui-ci, en le faisant construire, étoit, à ce qu'on a prétendu, d'engager le souverain à l'acheter pour madame de *Pompadour*; ce qui n'avoit pas réussi. Depuis que madame *Dubarri* eut succédé à la défunte, il lui voulut faire sa cour, en renouvellant le même projet. Il ne manqua donc pas le tems, où le Roi chasse dans la forêt de Sennaar, pour faire suggérer à madame *Dubarri* la curiosité de voir le pavillon, & à S. M. l'envie de la satisfaire. Le jour fut pris où elle décida de s'y rendre. Comme tous ces événemens sont consignés dans le journal du tems, voici comme on racontoit alors cette fête.

„ Le jeudi 28 septembre. S. M., avant de „ chasser dans la forêt de Sennaar, est allée au „ pavillon du Roi: Elle est arrivée à plus de „ midi, & est partie avant une heure. On a „ remarqué qu'elle a paru inquiéte & soucieuse. „ Madame la comtesse *Dubarri* ne s'y est rendue qu'à près de deux heures avec beaucoup „ de dames de la cour, entr'autres madame la „ maréchale de *Mirepoix*, madame la duchesse „ de *Montmorenci*, madame la duchesse de *Valentinois*, madame la comtesse de l'*Hôpital*, „ &c. ainsi que beaucoup de seigneurs qui les „ accompagnoient. Le Sr. *Bouret* a conduit cette „ dame dans tout le château: elle a été enchantée du lieu. Il y a eu ensuite un splendide dîner: le repas fini, la favorite est montée en calêche avec les dames, & a assisté à „ la défaite d'un cerf qu'on a pris sous Croix-

„ fontaine, & dont S. M. lui a préſenté le pied.
„ Un ſecond cerf a été forcé de la maniere la
„ plus curieuſe & la plus rare. Après tous
„ les détails, capables d'amuſer les ſpectateurs
„ & de varier une pareille ſcène, on eût dit
„ qu'il eût été exercé à toutes ces manœuvres
„ différentes. Outre la cour, très-nombreuſe,
„ la beauté du jour avoit attiré un monde éton-
„ nant du voiſinage.

„ On s'attendoit à quelque galanterie particu-
„ liere de la part du Sr. *Bouret*, dont le génie
„ eſt plein de reſſources pour de pareilles fêtes;
„ & il n'a pas manqué de remplir l'attente des
„ curieux. On y a trouvé une Vénus, mo-
„ delée d'après celle de Couſtou, pour le Roi
„ de Pruſſe. L'adroit courtiſan y avoit fait adap-
„ ter une tête ſculptée d'après celle de mada-
„ me *Dubarri*, & en a préſenté le coup d'œil à
„ S. M., flattée de la maniere dont on divi-
„ niſoit ainſi ſon goût. "

„ Madame *Dubarri* étoit à cette chaſſe pré-
„ ciſément dans le même habillement d'homme,
„ ſous lequel elle eſt repréſentée au ſallon,
„ mais infiniment plus leſte & plus ſéduiſante.

Veut-on voir comment la nouvelle maîtreſſe prenoit à la cour & dans le monde, ſavoir ce qu'on en penſoit; quelles réflexions occaſionnoit ſon élevation, & comment elle marchoit à grand pas au pouvoir ſouverain? Il faut conſulter ce même journal. Le même paragraphe ſuivant, ſous la date du 4 octobre 1769, eſt fort ſatisfaiſant à cet égard. Voici ce qu'on y lit:

„ Les courtiſans continuent à avoir les yeux

„ ouverts sur ce qui se passe à la cour, & cher-
„ chent à démêler les suites des événemens
„ actuels. Ils ont été surpris que M. le duc de
„ *Choiseul* n'ait pas obtenu la place de capitaine-
„ lieutenant des chevaux-legers de la garde du
„ Roi pour M. le Vicomte de *Choiseul*, auquel
„ il vouloit la faire tomber. D'une autre part
„ on remarque une diminution dans la faveur
„ de ce ministre, qui est parti pour Metz avec
„ les bonnes graces du maître. Il a eu, avant
„ de s'y rendre, une conférence de trois heures
„ tête-à-tête avec madame la comtesse *Dubarri*;
„ entrevûe qui a donné lieu à une infinité de
„ nouvelles spéculations : c'est la premiere de
„ cette espece qu'il ait eue avec la favorite.

„ On ne sait plus que penser de la détention
„ du Sr. *Génée* de Brocheau, en qui le beau-fre-
„ re de la comtesse avoit cru reconnoître les
„ qualités propres au ministere des finances,
„ & qu'il avoit voulu porter à la place de
„ contrôleur-général par la protection de sa bel-
„ le-sœur. Lui-même semble enveloppé dans
„ cette disgrace, puisqu'il va prendre les eaux,
„ quoique ce n'en soit pas la saison. Les gens
„ mystérieux veulent qu'on ait cherché à l'ex-
„ clure du voyage de Fontainebleau, où se
„ frappent ordinairement les grands coups de
„ politique, où s'operent les révolutions im-
„ portantes.

„ Du reste, tout le monde s'accorde à louer
„ la bonté d'ame de madame la comtesse *Du-
„ barri*; la douceur de son caractere est égale
„ à celle de son visage. On revient de plus en
„ plus des impressions défavorables qu'on avoit

„ prises sur son compte d'après les bruits inju-
„ rieux qu'une cabale puissante & ennemie ne
„ cessoit de répandre & d'accréditer, qu'ont
„ toujours démentis ceux qui avoient connu
„ cette femme aimable, mais qui, en trop pe-
„ tit nombre & trop obscurs, ne pouvoient
„ balancer une rumeur générale. Aujourd'hui,
„ que plus de célébrité la met plus en spectacle;
„ qu'éclairée continuellement par les yeux de la
„ jalousie & de l'envie, la moindre action,
„ le moindre mot, le moindre geste de sa part,
„ susceptible de critique, seroit observé, relevé,
„ envenimé, on ne lui reproche rien, ni dans
„ sa conduite, ni dans ses propos.. Apologie
„ d'un grand poids pour ceux qui connoissent
„ la cour & qui répond de la façon la plus
„ victorieuse à toutes les fables absurdes qu'on
„ a debitées sur son compte. "

Il est certain que la consternation des ennemis de madame *Dubarri*, qui depuis sa présentation avoient respecté sa grandeur, & démentoient en quelque sorte par leur silence les bruits injurieux & les calomnies ténébreuses répandues jusques-là, étoient un grand argument que ses partisans faisoient valoir en sa faveur. Mais si elle ne se permettoit aucune méchanceté atroce, opposée à son caractere de modération, elle s'amusoit par des petites épigrammes, par des gentillesses malignes, qui, réjouissant le monarque, n'en portoient que plus sûrement coup. On raconta vers ce tems-là qu'un Cuisinier nouveau, choisi pour son intendant, & qu'elle n'avoit jamais vû, ayant eu occasion de s'offrir à ses regards, lui avoit déplu

ſouverainement par une malheureuſe reſſemblance qu'elle crut lui trouver avec le duc de *Choiſeul* ; ce qui fut un tort irrémiſſible : elle ordonna que cette figure ſiniſtre ne reparût plus en ſa préſence. On ajouta que dès le ſoir elle avoit ri à ſouper avec ſon auguſte amant, & lui avoit dit : *J'ai renvoyé mon Choiſeul, quand renverrez-vous le vôtre ?*

Cette épigramme fut rendue dans un autre genre à madame *Dubarri* par un ſeigneur en poſſeſſion de faire toutes les extravagances qui lui paſſoient par la tête. C'eſt M. le comte de *Lauraguais* : On ne ſache point qu'il eût eu aucun mécontentement particulier de la favorite ; mais ſoit deſir de faire ſa cour au miniſtre, en le vengeant de la ſaillie de la comteſſe, ſoit pure envie de rire, il lui donna une mortification, difficile à pardonner.

Fatigué des attachemens de cœur, dont les ſuites ſont une ſource d'amertume & de déſeſpoir, & cependant dans la fougue des paſſions, le comte philoſophe, ne pouvant ſe paſſer d'une maîtreſſe, fut tout ſimplement lever une fille chez la *Gourdan*, comme on va lever une piéce d'étoffe chez un marchand. On a parlé de cette femme comme vouée aux plaiſirs du public : elle ſait la cour ; en outre elle eſt d'une excellente reſſource pour les grands-ſeigneurs. Celui-ci ayant fait l'acquiſition d'un ſujet doué des graces extérieures de la nature & enrichi de ſes dons, la combla de biens & de préſens : il lui monta une maiſon ſur le plus grand ton ; & l'ayant ainſi placée au ſein de l'opulence, il la baptiſa & la fit appeller *Madame la comteſſe*

du Tonneau, distinction sous laquelle il la produisit dans le monde.

L'allusion étoit trop forte & trop sensible pour ne pas attirer la disgrace de la cour au comte, qui, quelque tems après, fut prudemment voyager en Angleterre. Quant à madame *Gourdan*, elle ne paroissoit pas devoir se ressentir du courroux de la comtesse : elle étoit très-innocente de l'étourderie de M. de *Lauraguais*. Cependant l'entremetteuse fut exclue de Fontainebleau ; elle & ses semblables reçurent défenses d'y paroître. Il va ordinairement beaucoup de courtisans s'établir en ce lieu, pendant le séjour de la cour, pour amuser les seigneurs & autres gens que leurs affaires, leur état ou leurs plaisirs attirent dans cette ville. Cette fois le grand-prévôt & les officiers commis à la police, eurent ordre de ne pas laisser aborder les nombreux essains de filles de joie qui y accouroient. On leur fit la chasse dans les hôtels garnis, dans les cabarets ; ensorte que les débauchés trouverent cette privation très-grande, & furent obligés de faire des petits voyages à Paris pour satisfaire leurs besoins.

Du reste, madame *Dubarri*, soit par humiliation de la carricature sanglante de M. de *Lauraguais*, soit par une pudeur naturelle, se comporta très-modestement pendant tout ce voyage. Elle affecta de ne se point montrer en public, pas même au spectacle, où elle se mit loin des yeux des courtisans.

On a dit que madame *Dubarri* avoit beaucoup contribué à faire avoir au duc d'*Aiguillon* l'agrément nécessaire pour succéder au duc de *Chaulnes*

dans la place de capitaine-lieutenant des chevaux-legers. Ce ſeigneur ne tarda pas à lui en témoigner ſa reconnoiſſance, & à prouver aux *Dubarris* en général, combien il vouloit leur être attaché. Il fit obtenir au neveu, le vicomte *Adolphe*, qui étoit officier dans le régiment du Roi, une place de cornette ſurnuméraire dans ſa compagnie, à la place du duc de *Pecquigni*, devenu duc de *Chaulnes* par la mort de ſon pere & qui ſe retira, mécontent de n'avoir pû lui ſuccéder.

L'année 1770 s'ouvrit par une anecdote qui fit beaucoup d'honneur à la nouvelle maîtreſſe, & fut extrêmement répandue, à cauſe de la circonſtance des viſites du jour de l'an, auxquelles il faut toujours quelque aliment pour ſoutenir les converſations. Elles roulerent ſur le trait ſuivant.

Le premier de janvier madame *Dubarri* entra chez le Roi, fort gaie, & en lui diſant qu'elle venoit lui demander ſes étrennes; ſavoir *les loges de Nantes*, objet d'environ 40, 000 livres de rentes, qu'avoit feue madame la ducheſſe de *Lauraguais*: elle ajouta que c'étoit pour ſa bonne amie, madame la maréchale de *Mirepoix*. Le Roi ſoûrit, & lui repondit: Madame, je ſuis fâché de ne pouvoir vous accorder cette grace, j'ai diſpoſé de l'objet. La belle comteſſe de faire la boudeuſe & de repliquer: Eh bien! voilà la quatriéme faveur que je ſollicite, & que vous me refuſez; le diable m'emporte ſi je vous importune déſormais! C'eſt bouder de bonne heure, repart S. M. Vous commencez bien mal l'année! Et vous, bien plus mal, continue

la favorite, en redoublant d'humeur. Votre reproche ne me fera pourtant pas changer, dit son auguste amant, en la regardant tendrement; il ne fait que me confirmer dans ma résolution: il est beau à vous de montrer autant de chaleur pour votre amie; mais encore un coup, il n'y a plus rien à faire, ce cadeau est promis, & voulez-vous savoir à qui, madame? C'est à vous; ce sont les étrennes que je vous ai réservées. Il l'embrasse en même tems. Madame *Dubarri* n'eut rien de plus pressé que de publier le bienfait du monarque, & le procédé galant & spirituel qui l'avoit accompagné. Les courtisans, de leur côté, exalterent un emportement peu respectueux, mais qui caractérisoit l'ame franche, ouverte & généreuse de la marquise.

Au reste, comme elle étoit chaude en amitié, elle n'aimoit pas qu'on y manquât, & l'ingratitude étoit un vice qu'elle détestoit. Elle eut occasion vers ce tems-là de le faire connoître envers le duc de *Villeroi*. Ce seigneur, qui jusques-là avoit été fort avant dans ses bonnes graces, tint un propos qu'on rendit officieusement à madame *Dubarri*, & qui lui attira son ressentiment.

Il faut savoir qu'il est très-libertin, grand coureur de filles, & peu délicat dans son choix. Il étoit devenu éperdument épris d'une certaine *Sophie*, femme-de-chambre de madame la comtesse *Dubarri*; il l'avoit séduite, il l'avoit engrossée, & pour la soustraire aux propos, aux reproches & aux réprimandes de sa maîtresse, l'en avoit fait sortir & mise dans ses meubles,

où il la tenoit ſecrettement. Dans le tems de ſes amours, quelques courtiſans, amis des *Choiſeuls*, le plaiſanterent ſur ſes aſſiduités auprès de la favorite, le tournerent en ridicule ſur la cour baſſe & ſervile qu'il lui faiſoit. Il s'en défendit, en leur déclarant que ce n'étoit pas pour elle qu'il y venoit; qu'il en vouloit à une de ſes ſuivantes, à *Sophie* en un mot. On ne manqua pas de rendre officieuſement la converſation à la comteſſe, qui, indignée d'une excuſe auſſi injurieuſe, piquée d'avoir été dupe, le renvoya de chez elle. En vain ce vil adulateur eut-il recours aux ſupplications les plus humbles pour rentrer en grace, elle fut inflexible, & ſe conduiſit avec une dignité, une fermeté, qui lui firent honneur. C'eſt ainſi qu'elle en uſoit avec les *Choiſeuls*, qui voyant l'impoſſibilité de l'expulſer de la cour, firent ſans doute quelques démarches, afin de ſe rapprocher d'elle, mais indirectement, pour ne pas ſe compromettre. Ils engagerent un poëte à adreſſer à la favorite des vers flatteurs, & qui rouloient ſur les vœux de la France, pour qu'elle ſe raccommodât avec le duc miniſtre, chef de cette maiſon, qu'on combloit auſſi d'éloges outrés; ce qui fit préſumer qu'ils partoient de cette cour. Ils étoient intitulés :

VERS

à Madame la comteſſe DUBARRI, *à l'occaſion de ſa diviſion avec M. le duc de* CHOISEUL.

Déeſſe des plaiſirs, tendre mere des graces,

Pourquoi veux-tu mêler aux fêtes de Paphos
Les noirs soupçons, les honteuses disgraces ?
Ah ! pourquoi méditer la perte d'un Héros ?
Ulysse est cher à la patrie,
Il est l'appui d'Agamemnon :
Sa politique active & son vaste génie
Enchaînent la valeur de la fiere Ilion.
Soumets les Dieux à ton empire ;
Vénus sur tous les cœurs regne par sa beauté.
Cueilles dans un riant délire
Les roses de la volupté,
Mais à nos vœux daignes soûrire,
Et rends le calme à Neptune agité !
Ulysse, ce mortel aux Troyens formidable,
Que tu poursuis dans ton courroux,
Pour la beauté n'est redoutable
Qu'en soupirant à ses genoux.

Ce raccommodement étoit devenu impossible. Les *Choiseuls* userent d'une autre ruse. Ils aposterent autour d'elle des courtisans officieux, qui l'effrayerent de l'arrivée de madame la Dauphine, qui lui firent entendre que pour éviter des fêtes où elle figureroit mal, où cette princesse toute endoctrinée par son ennemi, lui donneroit peut-être des mortifications, elle ne feroit pas mal de s'absenter, sous prétexte d'aller aux eaux de Barrege. Elle parut apparemment décidée à suivre cet avis, car le bruit courut qu'elle y alloit. Mais le duc de *Richelieu*, en fin courtisan, lui conseilla de ne point entreprendre cette route ; il lui représenta les dangers de l'absence, & la détermina à soutenir le choc ; & le duc

d'Aiguillon, qui avoit beſoin d'elle, la confirma dans cette réſolution généreuſe.

Madame *Dubarri* n'eut point lieu de ſe repentir d'avoir ſuivi leurs conſeils : les choſes ſe paſſerent à merveille ; elle eut la ſatisfaction d'être préſentée à madame la Dauphine par le Roi même lors de l'arrivée de cette princeſſe au château de la Muette, & elle eut l'honneur de ſouper à la même table qu'elle. On aſſura dans le tems que S. M. ayant demandé à madame la Dauphine comment elle trouvoit la comteſſe ; elle répondit qu'elle trouvoit madame *Dubarri* charmante, adorable ; aveu ingénu qu'arrachoit la force de la vérité. Il eſt certain qu'elle étoit alors la femme la plus remarquable à la cour par ſa figure ſans apprêt & par ſes graces naturelles ; on pouvoit la dire belle de ſa propre beauté ; & par une ſingularité encore plus merveilleuſe, elle étoit la plus décente en public dans ſon maintien & dans ſes propos. C'eſt ſans doute ce qui lui avoit mérité d'abord l'indulgence de madame la Dauphine. Il ſe paſſa au voyage ſuivant de Compiegne une anecdote, qui prouva combien cette jeune princeſſe étoit encore éloignée de l'averſion qu'elle a depuis vouée à madame *Dubarri*. Madame la Dauphine avoit pris beaucoup d'attachement pour la jeune princeſſe de *Chaulnes* [*Pecquigny* ci-devant]. Un jour que le Roi lui donnoit un ſouper au petit château, elle pria S. M. d'en mettre cette dame. Le Monarque eut cette complaiſance, mais amena auſſi ſa favorite ; ſur quoi madame la Dauphine s'écria avec tout l'enjoue-

ment dont elle eſt capable, en voyant entrer cette derniere, à laquelle elle ne s'attendoit pas : Ah! Sire, je ne vous avois demandé qu'une grace, & vous m'en accordez deux! Malheureuſement la favorite, par une jalouſie de femme très-déplacée & très-coupable, ayant depuis critiqué la figure de la premiere, qu'on exaltoit devant elle, & s'étant permis des plaiſanteries très-malhonnêtes ſur chaque partie de ſon viſage, qu'elle détailloit ſucceſſivement, a excité l'indignation de la princeſſe, qui l'a priſe dans une haine, qu'elle a fait éclater depuis dans toutes les circonſtances, ſans ménagement même pour le monarque. On ſe doute bien que le duc de *Choiſeul* n'a pas peu contribué à la faire naître & à la fomenter. L'antipathie de ce miniſtre & de la favorite ſe manifeſtoit juſques dans les moindres choſes. Le premier, protecteur de mademoiſelle *Clairon*, avoit ſervi l'ambition de cette actrice, qui, déſeſpérée de perdre ſa célébrité dans la retraite, avoit regardé, comme une occaſion favorable de réveiller le public ſur ſon compte, les fêtes qui ſe donnoient à la cour pour le mariage du Dauphin. Par ſes manœuvres que ſoutenoit le miniſtre, qui ſe mêloit de tout, elle avoit obtenu de jouer dans *Athalie*, & d'enlever le rôle à ſon ancienne rivale, Mlle. *Duménil*. Elle fut punie de ce procédé indigne par ſon peu de ſuccès. Madame *Dubarri*, ſenſible à l'humiliation de la vieille Melpomene, obtint qu'elle joueroit dans *Sémirams*, une des piéces auſſi où cette actrice eſt le plus ſublime, & elle lui fit préſent d'une robe magnifique.

Ces pointilleries n'étoient que le prélude du combat à mort qui devoit avoir lieu entre le duc de *Choiſeul* & cette Dame. Celle-ci commençoit à ſe mêler inſenſiblement des grandes affaires. Celle du duc *d'Aiguillon* fut la premiere où elle montra ſon crédit. Ce Seigneur intrigant ſe trouvoit dans une criſe très-preſſante. On avoit déterminé le Roi à prendre par lui-même connoiſſance de ſon procès, & à le faire faire par le parlement de Paris, aſſiſté des princes & des pairs. L'eſpoir qu'il avoit d'abord eu de s'y voir blanchir & d'éteindre, une fois pour toutes, les querelles qu'on lui ſuſcitoit ſur ſon adminiſtration deſpotique, l'avoit fait comparoître avec plaiſir devant ce nouveau tribunal : mais quand il vit l'animoſité de la compagnie excitée contre lui par ſon ennemi ſecret, le duc de *Choiſeul*; quand il ſut qu'on avoit tellement fouillé dans toute ſa conduite, qu'on étoit à la veille d'établir des preuves d'accuſation graves intentées contre lui, il ſe regarda comme perdu, & ne trouva d'autre reſſource que dans madame *Dubarri*, qui étoit alors très-bien avec le chancelier. Celui-ci en ayant beſoin pour s'ancrer à la cour & conſommer le vaſte projet qu'il méditoit contre la magiſtrature entiere, pour perdre enfin le duc ſon bienfaicteur, devenu ſon ennemi par ſes liaiſons avec les parlemens, ſe prêta à tout ce qu'elle voulut. Après avoir déterminé le ſouverain à commencer au mois d'avril avec le plus grand éclat, devant l'aſſemblée la plus auguſte, le procès d'un pair, pour laver le pair & la pairie des crimes à lui imputés, au

mois de juin suivant il fit dire à ce même prince qu'il regardoit l'affaire comme instruite, le pair comme justifié, & qu'il ne vouloit plus en entendre parler. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de ces inconséquences, il suffit d'observer quel crédit devoit avoir alors la favorite, pour, à la face des princes, des pairs, de la magistrature, de la France, de l'Europe entiere, déterminer le monarque à se contredire aussi honteusement. On ne manqua pas de consigner cet événement dans un vaudeville sur un air du Déserteur. On y faisoit dire au duc *d'Aiguillon* :

Oublions jusqu'à la trace
De mon procès suspendu :
Avec des lettres de grace,
On ne peut être pendu.
Je triomphe d'envie,
Je jouis de la faveur ;
Graces aux soins d'une amie
J'en suis quitte pour l'honneur.

Cela occasionna aussi un bon mot de M. le maréchal duc de *Brissac*, qui dit que madame la comtesse *Dubarri* avoit sauvé la tête de M. le duc *d'Aiguillon*, mais lui avoit tordu le col.

Celui-ci ne regarda pas la chose comme telle, & se trouva trop heureux d'en sortir ainsi. Il lui étoit d'autant plus essentiel de faire finir la persécution à quelque prix que ce fût, qu'il voyoit s'avancer la disgrace des *Choiseuls*, & se flattoit d'en tirer parti. Il reçut alors une marque de faveur très-grande dans une circons-

tance

tance aussi critique. Le Roi ayant fait l'honneur à madame *Dubarri* d'aller souper chez elle à Lucienne pendant le voyage de Marli, ne trouva pas mauvais qu'elle y fît trouver le duc *d'Aiguillon*, & l'admît à table avec lui.

Il se forma alors une liaison très-étroite entre ce seigneur & le chancelier, qui tenoient leurs conférences chez madame *Dubarri*; & par des raisons personnelles à chacun d'eux, y méditoient la ruine des *Choiseuls*. Il y fut convenu que pour l'accélerer plus promptement, on feroit connoître au Roi les liaisons intimes du ministre duc avec les parlemens; on attribueroit à ses intrigues les insurrections nouvelles de ces compagnies, au sujet d'un procès dont le chancelier avoit flatté S. M. de la débarrasser, & qui donnoit au contraire lieu à des troubles plus grands. On tournoit ainsi contre le parti adverse ce qui pouvoit perdre celui-là.

Madame la duchesse de *Grammont*, qui s'étoit alors par jalousie exilée de la cour, qui voyageoit, & sous prétexte d'aller aux eaux, avoit passé par différentes provinces de la France où il y avoit des parlemens, leur fournit matiere à une inculpation plus grave & plus odieuse. Ils firent entendre au monarque qu'elle avoit eu des conférences avec eux & les avoit excités à la résistance, en leur assurant la protection de son frere. Cette accusation fit un tel effet sur l'esprit de S. M., que depuis lors elle se refroidit sensiblement envers lui. Elle ne l'honora pas d'un mot de conversation, quoiqu'elle continuât cependant à travailler

avec lui & à l'admettre à ses soupers. Cet état de disgrace fut bien remarqué par les courtisans & en éloigna beaucoup.

Comment madame *Dubarri*, franche, étourdie, enjouée, folle, n'eût-elle pas été la dupe de gens qui cherchoient à la capter par tout ce qui pouvoit flatter ses goûts & ses caprices ? Le chancelier lui donna pendant le voyage de Compiegne un dîner qui amusa beaucoup la favorite, & auroit couvert de ridicule le chef suprême de la justice, s'il en eût été encore susceptible.

La favorite avoit alors un petit negre, nommé *Zamore*, qu'elle aimoit beaucoup, avec qui elle jouoit comme avec un petit chien. Cet enfant étoit fort espiégle. Sa maîtresse le menoit par-tout avec elle. M. de *Maupeou* voulut faire sa cour à l'une, en amusant l'autre, il ne négligeoit aucun des plus petits moyens de plaire. Il fit servir à l'entremêts un superbe pâté ; ce n'étoit qu'une espece d'attrappe : on n'eut pas mis le couteau dedans, qu'il s'en échappa un essain de hannetons, qui volerent par-tout, & principalement sur l'énorme perruque du chancelier. Ce petit jeu fit beaucoup rire *Zamore*, qui peut-être n'avoit jamais vu ces insectes ; il voulut en prendre, & vint en chercher dans ces filets chevelus où ils étoient embarrassés. Le negre enfin respectant peu le chef de la magistrature, pour jouir plus à son aise des hannetons, enleva la perruque entiere de M. de *Maupeou* ; & madame *Dubarri* de rire à gorge déployée, & le chancelier de se prêter de la meilleure grace du monde à la

dérision générale. Voici ce qu'écrivoit à cette occasion un courtisan pendant le voyage de Compiegne en 1770. La meilleure façon de peindre un homme, c'est de rapporter le témoignage de ses contemporains & de ses pairs.

Extrait *d'une Lettre de Compiegne 20 Août.*

« Vous croyez à Paris que le chancelier est
» fort intrigué du soulevement général de la
» magistrature, & des croupieres que lui tail-
» lent de toutes parts les divers parlements. Il
» n'y paroît pas à l'extérieur : il ne s'en ré-
» jouit pas moins avec la simplicité & l'inno-
» cence d'un enfant. Le bruit général de la
» cour est, que le Roi, étant entré ces jours
» derniers brusquement chez madame *Dubarri*,
» a trouvé cette dame, qui est fort polissonne,
» jouant à colin-maillard avec des jeunes cour-
» tisans & au milieu d'eux tous, le chance-
» lier en simarre faisant le colin-maillard ; ce
» qui réjouit beaucoup S. M.

On peut croire combien les *Choiseuls* & leurs créatures se moquerent de cette scene indécente; mais M. de *Maupeou* alloit à ses fins. Son parti grossissoit tous les jours. Son génie souple & insinuant lui gagnoit tous ceux que le ministre rival écartoit par ses hauteurs. C'est ainsi qu'il se concilia totalement le duc de *Richelieu*, qui cherchoit encore à nager entre deux eaux.

Ce maréchal, en partant pour son gouvernement de Guyenne, alla voir le duc de *Choiseul*, & dans ses adieux lui témoigna combien

il feroit flatté que madame la ducheffe de *Grammont*, qu'il favoit devoir revenir de fes voyages par ce pays-là, voulût lui faire l'honneur de loger chez lui à Bordeaux. Il l'affura qu'il tâcheroit de la bien recevoir, de lui procurer tous les agrémens, tous les amufemens que méritoit une dame comme elle. Le miniftre ne diffimula pas fon mécontentement : il lui fit entendre qu'il prenoit de pareilles offres pour un perfiflage, qu'il n'ignoroit pas les propos impertinens, répandus fur le compte de fa fœur & fur le fien; qu'il l'en regardoit comme un des principaux auteurs. Sur quoi le maréchal ayant voulu tourner la chofe en plaifanterie, le duc courroucé lui déclara qu'il ne la regardoit nullement comme telle, & qu'il lui en favoit fi mauvais gré, que ni lui ni les fiens ne mettroient les pieds chez lui, & lui tourna le dos.

Ce miniftre eut alors une mortification bien capable d'humilier fon caractere altier. Il fut obligé de nommer colonel en fecond de la légion de Corfe un *Dubarri*, le plus jeune des trois freres, qui du régiment de Beauce avoit paffé dans ce corps. C'étoit un nouveau coup de poignard pour lui. Il ne pouvoit s'empêcher de voir à quel point croiffoit journellement la faveur de fon ennemie. Au retour du voyage de Compiegne cette année, le Roi la mena publiquement à Chantilly, & lui laiffa la liberté de nommer les Seigneurs & dames qui feroient de cette partie de campagne; & l'on fe doute bien que le duc de *Choifeul* fut le premier omis. C'eft dans le fein de

cette dame que le souverain versoit les chagrins & les soucis qu'il éprouvoit à cette époque critique. Après la séance despotique qu'il étoit venu tenir au parlement le 3 septembre, séance dont il ne put s'empêcher de remarquer l'effet sinistre par l'effroi général qu'il vit répandu autour de lui dans Paris ; par le silence morne qui accompagna son entrée au palais & sa sortie, au point qu'il n'entendit pas un seul *Vive le Roi* ! il fut souper à Lucienne, & cette dame le fit heureusement sortir de la mélancolie où il étoit plongé. Ce talent étoit trop précieux, trop utile, trop séduisant, pour ne pas donner à la favorite un empire tout-puissant sur son amant. C'est ce dont on ne pouvoit s'empêcher de trouver une preuve évidente dans la démarche que S. M. venoit de faire au parlement en faveur du duc *d'Aiguillon*. Il étoit venu enlever toute la procédure, concernant son affaire ; ce qui mettoit cette compagnie hors de la suivre, & détruisoit jusqu'au germe du procès. Ce seigneur sentit de quelle importance étoit pour lui une démarche aussi éclatante du monarque : il voulut lui en témoigner sa reconnoissance par un cadeau à sa bienfaictrice, qui fit jaser alors, & que tout Paris fut admirer ; c'étoit un superbe vis-à-vis qu'il lui fit faire. Rien de plus élégant & de plus magnifique en même temps. Les carrosses de madame la Dauphine, envoyés à Vienne, n'en approchoient pas pour le goût & la délicatesse du travail. On va voir par sa description à quel point de dépravation les mœurs étoient parvenues à la

cour, pour oser afficher ainsi aux yeux de toute la France le scandale public des amours du monarque sous une allégorie très-peu équivoque. Outre les armoiries des *Dubarri*, qui formoient le milieu des quatre panneaux principaux sur un fond d'or, couvrant tout l'extérieur de la voiture, avec le fameux cri de guerre : *Boutez en avant*, sur chacun des panneaux de côté l'on voyoit repetés d'une part une corbeille garnie d'un lit de roses, sur lequel deux colombes se becquetoient lascivement; de l'autre un cœur transpercé d'une flèche, le tout enrichi de carquois, de flambeaux, de tous les attributs du Dieu de Papho. Ces emblêmes ingénieux étoient surmontés d'une guirlande de fleurs en Burgos, la plus belle chose qu'on pût voir de ses deux yeux. Le reste étoit proportionné. La housse du siege du cocher, les supports des laquais par derriere; les roues, les moyeux, les marche-pieds étoient autant de détails recherchés & finis, qu'on ne pouvoit se lasser de contempler, & qui portoient l'empreinte des graces de la divinité d'un char aussi voluptueux. Chacun s'écrioit que jamais les arts n'avoient été poussés à un tel degré de perfection. Comme M. le duc d'*Aiguillon* à la galanterie d'un tel don a ajouté celle d'en laisser ignorer le prix; on ne l'a jamais bien sû: Cependant par des interrogations particulieres aux ouvriers, certaines gens ont prétendu calculer que ce vis-à-vis avoit coûté 52, 000 livres. Quoi qu'il en soit, ce seigneur eut le chagrin de voir que madame *Dubarri* ne s'en servit point. On a encore varié sur le motif. Les uns ont dit qu'elle n'en avoit pas été contente;

d'autres, ce qui est plus vraisemblable, que le Roi l'avoit trouvé trop beau, & avoit exigé qu'elle n'y montât pas. On dit même que cela avoit occasionné une petite bouderie entre les amans. Il est certain que le public avoit été scandalisé de ce faste indécent. On fit en conséquence l'épigramme suivante, qui portoit également, & sur l'Auteur du don, & sur celle qui le recevoit.

Pourquoi ce brillant vis-à-vis ?
Est-ce le char d'une Déesse
Ou de quelque jeune Princesse ;
S'écrioit un badaud surpris ?
Non. . . . . de la foule curieuse
Lui répond un caustique, non,
C'est le char de la blanchisseuse
De cet infâme d'Aiguillon.

La cabale adverse ne fut pas à coup sûr la derniere à s'élever contre l'insolence d'un tel luxe, mais le duc de *Choiseul* se contenoit ; il ne crioit pas, il se contentoit de favoriser sous main ceux qui crioient. On étoit d'autant mieux fondé à le faire, que la position de la France étoit encore très-triste. Le pain étoit fort cher ; beaucoup de gens mouroient de faim ; & l'on remarquoit avec douleur que le prix d'un semblable équipage auroit nourri pendant plusieurs mois une province entiere. Un autre caustique fit courir une piece, intitulée : *Le pater* ; le mécontentement se manifestoit ainsi sous toutes les formes. Ce *pater* étoit dédié au Roi ; on lui disoit :

„ Notre pere, qui êtes à Versailles, votre „ nom soit glorifié. Votre regne est ébranlé. „ Votre volonté n'est pas plus exécutée sur „ la terre que dans le ciel. Rendez-nous „ notre pain quotidien, que vous nous avez „ ôté. Pardonnez à vos Parlemens qui ont sou- „ tenu vos intérêts, comme vous pardonnez „ à vos ministres qui les ont vendus. Ne suc- „ combez plus aux tentations de *Dubarri*. Mais „ délivrez-nous du diable de chancelier. Ainsi „ soit-il.

Enfin, malgré les preuves multipliées de la décadence de leur parti, & de l'ascendant étonnant que prenoit l'autre, les *Choiseuls* avoient encore un espoir, qui pouvoit être d'autant mieux fondé, qu'il étoit question de supplanter la favorite par une beauté nouvelle, très-propre à séduire le Roi.

Le marquis de *Choiseul*, fils du feu capitaine de vaisseau, si fameux par sa *vision du cardinal de Bernis*, venoit d'épouser une demoiselle *Raby*, créole de la plus jolie figure du monde, & joignant à ses graces naturelles tous les talens possibles ; qualités dont la réunion en faisoit une des femmes les plus accomplies de la cour : très-jeune en outre, fraîche comme Hébé, elle sembloit devoir produire une grande sensation sur le monarque au moment de sa présentation : cérémonie nécessaire pour être inscrite au rang des femmes de la cour. Les courtisans attendirent avec impatience le jour où cet astre y paroîtroit : tous les yeux furent fixés sur le prince, lorsqu'on lui annonça ce prodige de beauté. Mais on remarqua que S. M. affecta de ne la

regarder que legérement, & autant qu'il le falloit pour ne pas lui montrer un mépris décidé. Cette derniere ressource ayant manqué son effet, on jugea la comtesse inexpugnable désormais, & tout ploya devant elle. Les femmes, qui jusques-là avoient tâché de ne pas se compromettre en ne faisant point de malhonnèteté caractérisée, mais en ne faisant aussi aucune avancé & se tenant dans une réserve prudente, furent trop effrayées de la disgrace de la comtesse de *Grammont* pour ne pas se livrer absolument à l'idole du jour. Cette comtesse de *Grammont* même, qui avoit eu l'audace d'attacher le grelot à Choisi, en faisant des impertinences marquées à madame *Dubarri* qui avoit provoqué le courroux du monarque, & gémissoit exilée dans ses terres, ne put soutenir long-tems l'éloignement de la cour & le vuide de sa solitude. Elle eut la bassesse de demander à revenir, de faire entremettre M. le duc de *Gontault* & M. le duc de *Noailles* pour solliciter sa grace auprès de la favorite, & la reçut à condition qu'elle ne paroîtroit point à la cour.

Ce fut sur-tout à Fontainebleau que madame la comtesse *Dubarri* triompha dans toute sa gloire, & humilia le duc de *Choiseul*. Le régiment du Roi étoit venu camper auprès de cette ville pour être passé en revûe par S. M. Cette cérémonie ne pouvoit se faire sans le ministre de la guerre. Madame *Dubarri* y assista, escortée de la duchesse de *Valentinois* & de la marquise de *Montmorenci*. M. le comte du *Châtelet*, colonel en second, donna le soir dans sa tente un dîner-souper, dont ces dames furent. Ma-

dame *Dubarri* étoit aſſiſe à côté de S. M. & remplaça madame la Dauphine, qu'on avoit annoncée devoir y être, mais qui n'y aſſiſta pas. Ce fut le premier ſchiſme d'éclat qu'elle fit avec la favorite. Le duc de *Choiſeul*, outré de rage, prétexta une indiſpoſition pour ne pas ſe trouver à cette revûe & au repas.

Le Roi, jusques dans les moindres choſes, témoignoit l'intérêt qu'il prenoit à ce qui concernoit ſa charmante maîtreſſe. Il s'amuſa pendant ce voyage du mariage de la premiere femme-de-chambre de cette dame. On en á déja parlé comme ayant été la maîtreſſe du beau-frere, & abandonnée pour mademoiſelle l'Ange de *Vaùbernier*. Elle étoit tombée dans la miſere, lorſque madame *Dubarri* fut ſollicitée de la prendre en la qualité ci-deſſus. Elle avoit gagné tellement les bonnes graces & la confiance de ſa maîtreſſe, que celle-ci conſentit à ſon hymen avec un nommé *Langibeau*, à qui elle fit avoir un emploi de 10, 000 l. de rentes. S. M. donna pour préſent de noces 25, 000 l., & des diamans très-beaux. Madame *Langibeau* a continué ſes ſervices auprès de madame *Dubarri*, & eſt encore en poſſeſſion des fonctions les plus ſecrettes. Quoique ce ſoit la plus méchante créature poſſible, elle a pris ſur elle un aſcendant, tel que celle-ci ne peut s'en défaire; nouvelle preuve de la bonté d'ame de la favorite.

Toutes ces petites faveurs particulieres n'étoient que le prélude du crédit important que madame *Dubarri* devoit développer dans la révolution qui s'alloit opérer, & à laquelle le

duc *d'Aiguillon* & le chancelier cheminoient de concert, pour servir séparément leur ambition respective. Tous deux employerent la comtesse comme la personne la plus propre à déterminer le Roi. Ils lui firent entendre qu'il falloit absolument qu'elle secondât leurs vues pour son propre intérêt ; qu'elle ne seroit point en sûreté tant que le duc de *Choiseul* resteroit en place, & que celui-ci ne pourroit sauter qu'autant qu'on le rendroit suspect au Roi à raison de ses liaisons avec le parlement, qu'enfin pour mieux le noircir, il falloit noircir aussi cette compagnie ; & la représenter au monarque comme un corps ambitieux, toujours prêt à empiéter, à envahir son autorité, & à usurper les droits du trône ; que son expulsion produiroit le premier bien de celle du duc son ennemi, & un second, plus éloigné, mais non moins essentiel, celui de faciliter les impôts, & conséquemment les bienfaits généreux de son auguste amant envers elle. Tant d'avantages, présentés sous un point de vue aussi sensible & aussi séduisant, aliénerent fortement la favorite de la magistrature. Elle fit passer bientôt dans le cœur du monarque la haine qu'elle avoit conçue pour le parlement, & à laquelle il étoit fortement disposé. Ce fut au point que ce prince foible, & qui n'avoit point de volonté fixe, prit enfin celle de ne point se relâcher de la nouvelle loi, qu'on lui fit porter par le fameux édit de décembre 1770, enregistré au lit de justice du 3 du même mois.

Mais monsieur le Chancelier & monsieur le duc *d'Aiguillon* connoissoient bien le caractere

pusillanime du monarque, & ne s'en fierent point à sa fermeté apparente. Ils en profiterent seulement pour lui faire frapper les coups importans qu'ils méditoient, pour le faire avancer tellement, qu'il lui fût impossible de reculer. Madame *Dubarri* leur servit encore merveilleusement en cela. Comme le Roi soupoit presque tous les soirs chez elle, ils la prévenoient de ce qu'elle lui devoit dire; ils lui donnoient tous prêts les ordres à signer; & quand son amant, la tête échauffée des vins exquis qu'elle lui versoit, & le cœur brûlé de l'amour qu'il respiroit dans ses bras, sollicitoit ses faveurs dernieres & n'avoit plus rien à lui refuser, elle en extorquoit les signatures fatales, & rien ne passoit au conseil; du moins les autres ministres se plaignoient hautement de n'avoir eu aucune connoissance de ces actes violens, exercés contre le parlement de Paris.

C'est ainsi que fut enfin expédiée le 24 décembre la lettre-de-cachet qui disgracioit le duc de *Choiseul*, lettre déja signée plusieurs fois dans ces momens d'aimable ivresse, & dont le Roi s'étoit repenti le lendemain. Celle-ci tint, & fut signifiée à 11 heures du matin par le duc de la *Vrilliere* au ministre en question, qui n'eut que 24 heures pour se rendre à Chanteloup. Elle étoit en ces termes :

Mon cousin,

“ Le mécontentement, que me causent vos » services, me force à vous exiler à Chante-

„ loup, où vous vous rendrez dans vingt-
„ quatre heures. Je vous aurois envoyé beau-
„ coup plus loin, si ce n'étoit l'estime parti-
„ culiere que j'ai pour madame la duchesse de
„ *Choiseul*, dont la santé m'est fort intéressante.
„ Prenez garde que votre conduite ne me fasse
„ prendre un autre parti. Sur ce je prie Dieu,
„ mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte
„ garde. „

La présence du duc de la *Vrilliere*, qui apporta cet ordre de S. M. au duc de *Choiseul*, fut encore une circonstance plus mortifiante pour lui, puisque ce ministre, oncle du duc *d'Aiguillon*, ne pouvoit qu'être intérieurement très-satisfait de sa commission. Aussi ne fut-il pas dupe du compliment de condoléance de son confrere, & lui répondit: Monsieur le duc, je suis persuadé de tout le plaisir que vous avez à m'apporter une pareille nouvelle.

Le duc de *Praslin*, qui étoit à Paris, malade de la goutte, remontée dans la tête, reçut le même jour une lettre-de-cachet, beaucoup plus courte, & plus méprisante. Elle portoit:

" Je n'ai plus besoin de vos services, & je
„ vous exile à Praslin, où vous vous rendrez
„ dans vingt-quatre heures. „

Ces ministres une fois partis de la Cour, l'affaire du parlement ne fut pas longue, & le 22 janvier toute la compagnie fut exilée.

On se doute bien que ces événemens ne se passerent pas, sans exciter beaucoup de murmures, de plaintes, de gémissemens, mais sur-tout des épigrammes, des chansons, des pasquinades. Voici ce qu'il y eut de plus re-

marquable. Il y eut d'abord un couplet de chanson, qui dans sa briéveté peignoit énergiquement la conduite, la nullité du Roi & lui ôtoit pour jamais le surnom de précieux qu'il auroit dû être jaloux de conserver, s'il l'eût jamais bien mérité.

Le bien-aimé de l'almanac
N'est p.s le Bien-aimé de France;
Il fait tout ab hoc & ab hac
Le Bien-aimé de l'almanac :
Il met tout dans le même sac,
Et la justice & la finance,
Le Bien-aimé de l'almanac
N'est pas le Bien-aimé de France.

Un autre vaudeville couroit, qui tout infâme & abominable qu'il soit, mérite d'être conservé comme un monument de l'histoire, & du mépris dans lequel étoit déja tombé le chef suprême de la magistrature. On verra qu'il fut composé dans le temps de la concurrence des deux partis, & lorsqu'on croyoit que le chancelier succomberoit sous les efforts du parlement, soutenu par le duc de *Choiseul*.

Le Roi, dans son conseil dernier,
Dit à monsieur le Chancelier :
Choiseul fait briller ma couronne
De la Baltique à l'Archipel ;
C'est-là l'emploi que je lui donne.
Vous, prenez soin de mon B....

Le Chancelier lui répondit :
Sire, que vous avez d'esprit !
D'un pauvre diable qui chancelle
Vous affermiſſez le crédit.
Que ne puis-je en votre ruelle,
Raffermir auſſi votre V. !

La derniere piece étoit une carricature plus plaiſante, & relative à l'arrèté du parlement du 10 décembre, où cette compagnie diſoit au Roi que les magiſtrats lui offroient unanimement le ſacrifice de leurs biens, de leur liberté, de leur tête, &c.

On y repréſentoit le Roi, entouré de M. le chancelier, de monſieur le contrôleur général & de madame la comteſſe *Dubarri*. Le premier préſident apportoit aux pieds du Roi un petit panier, chargé des têtes, des bourſes & des V. des membres de la compagnie. Le chancelier ſe jettoit ſur les têtes, le contrôleur général ſur les bourſes, & la favorite ſur les V...

On ne ſait ſi elle a jamais eu la connoiſſance de cette charge, mais elle eſt de caractere à en rire. Elle l'eût d'autant mieux fait alors, qu'elle ſe trouvoit débarraſſée de ſon ennemi.

Au reſte, celui-ci ſoutint la cataſtrophe avec aſſez de fermeté, elle fut même une eſpece de triomphe pour lui ; quoiqu'il lui fût enjoint de ne recevoir perſonne pendant ſon ſéjour à Paris, une foule immenſe de gens de toute eſpece ſe fit écrire à ſa porte; & le duc de *Chartres*, ami particulier de l'exilé, força

toutes les barrières, & fut se jetter dans ses bras, en l'arrosant de ses larmes.

Le lendemain, jour de son départ, ceux qui n'avoient pu voir monsieur de *Choiseul*, furent se mettre sur sa route, & le chemin se trouva bordé à son passage d'une multitude de carrosses en forme d'une double haie.

Il paroît que le motif puissant, que l'on mit en œuvre pour déterminer le Roi à renvoyer un homme qu'il n'aimoit pas, mais auquel il étoit habitué, qu'il craignoit & qu'il regardoit comme nécessaire dans la conjoncture critique où il se trouvoit entre l'Angleterre & l'Espagne, ce fut l'accusation intentée contre ce ministre, qu'il cherchoit sourdement à exciter la guerre, malgré les mouvemens apparens qu'il se donnoit pour entrer dans les vues de son maître, devenu plus pacifique que jamais.

Après l'avoir ainsi noirci auprès de S. M. on voulut réprimer les regrets que le public, toujours aveugle dans sa haine comme dans sa faveur, sembloit accorder à l'exilé. Peu de jours après son renvoi, on affecta de faire publier un arrêt du conseil, concernant le commerce des grains, rendu le 23 décembre. Il ne faisoit que renouveller les dispositions des divers arrêts du parlement sur cet objet; arrêts si souvent cassés, & dont ce reglement prouvoit la sagesse & la nécessité. Celui-ci, absolument inutile dans ce moment-là par l'impossibilité de faire sortir des grains, lorsque dans tous les marchés ils étoient au-delà du taux fixé pour arrêter l'exportation, & surtout

tout lorsque la rareté de la denrée la rendoit trop chere en France pour qu'on songeât à l'envoyer ailleurs, fit présumer aux politiques les moins fins que son objet véritable étoit de jetter sur le duc de *Choiseul* tout l'odieux des accaparemens, des monopoles & des disettes combinées.

Madame la comtesse *Dubarri* ne pouvoit qu'être au comble de la joie de se voir débarrassée sans retour du seul homme qu'elle eût à craindre : mais il ne suffisoit pas d'éloigner son ennemi, il falloit encore mettre ses créatures dans le ministere.

M. le duc d'*Aiguillon* lui fit entendre qu'elle ne pouvoit y avoir un serviteur plus dévoué que lui. En conséquence, elle l'avoit fait nommer au département de la marine : il s'en étoit même emparé déja, mais des têtes plus froides l'engagerent à s'en désister. Mieux conseillé, il comprit que ce n'étoit pas le moment d'entrer en place ; que traduit sur la scene par de nouveaux mémoires, dans la fermentation où les états de Bretagne finissans étoient contre lui, & vû les pleurs qu'on sembloit donner généralement aux *Choiseuls*, il falloit rester encore derriere le rideau, & attendre que l'impéritie de celui qu'on éleveroit à ce ministere, fit bientôt desirer au public un changement. L'abbé *Terrai*, fin sournois, mai personnage obscur, sans naissance, sans appui, sans consistence, qui étoit obligé de tirer toutes ses ressources de son propre fond, se fit donner *l'interim*, comme toujours prêt à quitter la place lorsqu'on le

jugeroit à propos. Son vrai dessein étoit de la garder ; & de même qu'il croyoit bien gérer les finances, quoiqu'il n'eût jamais connu cette partie, il s'imagina que son génie ne l'abandonneroit pas davantage dans le département nouveau dont il se chargeoit. Son espoir étoit de trouver quelque circonstance favorable pour garder celui-ci & se débarrasser de l'autre, extrêmement périlleux, & qui l'alloit devenir de plus en plus. Le duc *d'Aiguillon*, qui rusoit de son côté, le regarda comme un custodinos excellent, que son ignorance dans la marine & son défaut d'entours lui fourniroient occasion d'expulser quand il voudroit.

Quant au département de la guerre, il avoit été donné à monsieur le comte de *Muy*, militaire instruit, mais austere & dévot. Son refus de fléchir le genou devant l'idole fut un motif d'exclusion. Le prince de *Condé* intriguoit de son côté, & madame *Dubarri* ne put s'empêcher de concourir à la nomination du marquis de *Monteynard*, l'homme que son altesse crut le plus convenable pour remplir les vûes qu'elle avoit, & que ce n'est pas ici le lieu de détailler. Les affaires étrangeres resterent sans chef ; & ce fut une autre ressource que se ménageoit le duc *d'Aiguillon*.

Tout ce qui étoit attaché aux *Choiseuls* se ressentoit de leur disgrace. Le baron de *Breteuil* avoit été annoncé ambassadeur de S. M. à Vienne : ce seigneur avoit déja fait partir ses équipages, & se disposoit à remplir sa mission ; mais ayant reçu invitation du duc de la

Vrilliere de passer chéz madame la comtesse *Dubarri*, elle lui déclara que sa destination é oit changée. En effet, ce négociateur, le p'us habile que nous ayons après M. de *Vergennes*, fut obligé d'aller enfouir ses talents à la cour de Naples. Comme il étoit créature du ministre duc, qu'il étoit de sa nomination, on craignoit qu'il n'intriguât auprès de l'impératrice-reine & n'en gageât cette souveraine à écrire fortement en faveur de l'exilé. Il étoit essentiel au parti d'avoir là un homme à sa dévotion, fût-il très-inepte, & c'est ce qui y fit envoyer le prince *Louis*. C'est sans doute à cette faute capitale en politique que sont dûs les grands malheurs de la Pologne. Les intérêts de l'état & de nos alliés furent ainsi sacrifiés à un intérêt particulier, à une cabale obscure, qui, en nous faisant perdre notre considération au-dehors, bouleversoit tout l'intérieur du royaume.

Pour y mieux travailler, & afin de consommer sans retour la ruine de la magistrature, M. le chancelier, qui dirigeoit alors toutes les démarches de la favorite, lui fit faire une acquisition, qui donna lieu à tourner cette derniere en ridicule, & dont l'objet secret étoit vraiment atroce.

Parmi les tableaux du cabinet de M. le comte de *Thiers*, amateur distingué, qui avoit une très-belle collection en ce genre, on distinguoit un portrait en pied de *Charles* I, Roi d'Angleterre, original de Wandick. C'est le seul qu'on fit excepter de l'acquisition qui en fut faite pour le compte de l'impératrice des Russies. On le retint pour la favorite, qui le fit payer 24, 000

livres. On fut ſurpris du choix ; on lui reprocha de préférer ce morceau à quantité d'autres qui auroient dû mieux lui convenir : elle répondit que c'étoit un portrait de famille qu'elle retiroit, parce qu'en effet les *Dubarri* ſe prétendent parens des *Stuarts*, à raiſon de leur extraction étrangere; mais ce n'étoit qu'un prétexte. Il a paſſé pour conſtant parmi les courtiſans les plus initiés aux myſteres de la cour, qu'à l'inſtigation de M. de *Maupeou*, elle l'avoit fait placer dans ſon appartement auprès de celui du Roi, & que toutes les fois où S. M. revenant à ſon caractere de bonté naturelle, ſembloit fatiguée de ſa colere, & ſe tourner vers la clémence, elle lui repréſentoit l'exemple de l'infortuné monarque. Elle lui faiſoit entendre que peut-être ſes parlemens ſe ſeroient-ils portés à un attentat de cette eſpece, ſi M. le chancelier ne lui avoit fait entrevoir leurs complots inſenſés & criminels, & ne les avoit arrêtés avant qu'ils fuſſent formés au degré de noirceur & de ſcéleratesse auquel ils auroient pû parvenir. Quelque abſurde, quelque abominable que fût l'imputation, elle renflammoit le prince pour le moment, & c'eſt du pied de ce tableau que partoient les foudres qui alloient frapper la magiſtrature, & la pulvériſer juſqu'aux extrémités les plus reculées du royaume.

Auſſi la favorite ne fut-elle pas épargnée dans les ſatyres qui coururent à l'occaſion de tant d'événemens ſiniſtres. Voici ce qu'on diſoit d'elle dans les fameuſes *Chancellieres*, ſtrophe 13 de la premiere ode, où l'on apoſtrophe les

deux auteurs de la révolution, le duc *d'Aiguillon* & le chancelier.

Réunissez votre vengeance
Contre de communs ennemis ;
Monstres, fixez votre puissance
Sur la ruïne de Thémis :
Par les mains d'une misérable
Mettez un crêpe impénétrable
Sur les yeux du meilleur des Rois ;
Prouvez-lui que son rang suprême
Se réduiroit au diadême
S'il n'anéantissoit les loix.

Outre cette mauvaise strophe, on fit sur madame *Dubarri* une chanson directe sur l'air *des Trembleurs.* On y passe en revûe ses partisans. M. le duc de *Richelieu*, M. le comte de *Bissy*, M. le comte de *Maillebois*, le duc *d'Aumont*, le prince de *Condé* y figurent parmi les hommes. On n'oublie pas les femmes: madame de *Valentinois*, madame de l'*Hôpital*, la maréchale de *Mirepoix.* Il est fâcheux que cette satyre, aussi plate que méchante, ne se ressente en rien des vaudevilles piquans de la vieille cour. On en va juger.

Eût-on pensé qu'une clique,
Se moquant de la critique
Sût d'une fille publique
Faire un nouveau potentat ?
Eût-on cru que sans vergogne
Louis à cette carogne

Abandonnant la besogne,
Laisseroit perdre l'Etat ?

Par elle on devient ministre ;
C'est sous son ordre sinistre
Que d'Aiguillon tient régistre
Des élus & des proscripts.
Le public indigné crie ;
Mais du Roi l'ame avilie,
Fiere de son infâmie,
Est insensible aux mépris.

Tous nos laquais l'avoient eue,
Lorsque traînant dans la rue,
Vingt sols offerts à sa vue
La déterminoit d'abord.
Quoique Louis ait sû faire,
La cour, à ses vœux contraire,
Moins lâche qu'à l'ordinaire,
Pour la fuir est bien d'accord.

J'en excepte les especes
Qui pensent que leurs bassesses
Leur vaudront quelques caresses
Des commis & des valets :
Objet de notre risée,
Que cette troupe effrontée
Pour le moins soit régalée
Ici de quelques couplets.

Commençons par le plus digne,
Le public nous le désigne,
Bissy, cet honneur insigne,
Ne peut regarder que toi :

Ton esprit faux & maussade ;
Toujours triste, toujours fade,
T'eût valu quelqu'ambassade,
S'il ennuyoit moins le Roi.

Vil athlete de la brigue,
Vil Sectateur de l'intrigue,
De la cour, que tu fatigue,
Retires-toi donc enfin ;
Ne vois-tu pas qu'on se moque,
Et que ton aspect baroque
N'offre plus rien qui ne choque ;
Richelieu, fuis enfin.

Peu délicat sur l'honnête ;
Plat courtisan, flatteur bête,
Sans caractere & sans tête,
D'Aumont, voilà ton portrait ;
De ta petite existence
Content jusqu'à l'insolence ;
Tu crois que sans indulgence
On doit te trouver parfait.

Qu'as-tu fait de ta prudence ?
Condé, dans cette occurrence ?
De ton nom cher à la France,
Tu viens de ternir l'éclat ;
Abandonne la partie,
Efface l'ignominie ;
Viens défendre la patrie ;
Rends un héros à l'état.

Maillebois sut être infâme ;
Et dans le fond de son ame

Avoit ourdi une trame
Pour perdre son ennemi :
De même crime coupable,
Voir que *de Broglie* l'accable
Et le déclare incapable,
Cela paroît inoui.

Descars, *Laval*, & tant d'autres,
Qui vous croyez des Apôtres,
A d'autres yeux que les nôtres
Vous ne semblez que des fous :
Allez, que rien ne vous gêne ;
N'appréhendez pas la haine,
Vous ne valez pas la peine
Que l'on s'occupe de vous.

Pourvû que Choiseul détale,
La *Jésuitique* cabale
Dit que le Roi, sans scandale,
Peut vivre avec *Dubarri* ;
Que le Ciel choisit l'impure,
Pour montrer à la nature
Qu'il n'est vile créature
Dont il ne tire parti.

Croit-on qu'épargnant les femmes,
Je laisse ces bonnes dames,
S'applaudissant dans leurs ames,
S'imaginer qu'on les craint :
Tant qu'elles furent jolies,
On toléra leurs folies ;
Depuis qu'elles sont Momies,
Oh ! personne ne les plaint.

Des restes de la vérole ;
Valentinois resta folle,
Et cette insipide idole
A *Dubarri* se donna :
Près d'une jeune princesse
Pour modele de sagesse
Le Roi mit cette comtesse ;
Le beau choix qu'il a fait là !

La *maîtresse de Soubise*, (*)
Comme une femme de mise :
Dans les cabinets admise,
Croit faire des envieux :
Aujourd'hui, même en province,
On trouve cet honneur mince ;
Dubarri fait voir au prince
Les aveugles, les boiteux.

Talmont croit jouer un rôle ;
Et si quelqu'un la contrôle,
D'avance elle se console
Par l'espoir d'un grand crédit :
Le Roi s'en rit sans scrupule ;
La pauvre vieille crédule
Ne voit pas qu'au ridicule
Se bornera son profit.

Mirepoix, plus avisée,
Laissant aux sots la fumée,
Et du solide occupée,
Se fait donner de l'argent :

(*) La comtesse de l'Hôpital.

Depuis, long-tems pour commode
De la maîtresse à la mode
On acheta la pagode
Qui se vendit cherement.

Pour dédommager madame *Dubarri* de ces couplets infâmes, le ministre de la guerre ne tarda pas à lui donner une preuve de son attachement, en faisant nommer par le Roi, le chevalier *Dubarri*, troisieme frere de cette famille, de colonel en second de la légion de Corse qu'il étoit, colonel-lieutenant du régiment de la reine, cavalerie. Afin de parvenir à cet arrangement, on fit le prédécesseur, M. de *Tourni*, maréchal-de-camp, quoique ce ne fût pas son rang.

S. M. n'eut pas le même égard à la recommandation forte de la favorite envers M. de *Roquelaure* évêque de Senlis, qu'elle vouloit faire pourvoir de la feuille des bénéfices à la place de l'évêque d'Orléans, qui venoit d'être disgracié comme créature des *Choiseuls*. Ce beau prélat, homme de cour & fin courtisan, plaisoit infiniment à la comtesse; mais S. M. étoit tiraillée entre quatre factions. M. *Bertin*, le ministre & le confident intime de S. M., proposoit le Sr. *Bertin* son frere, évêque de Vannes; le duc de la *Vrilliere*, son parent *Phelipeaux*, archevêque de Bourges; & le chancelier, l'archevêque d'Arles ou l'évêque de Luçon. Elle prit le parti, pour ne mécontenter personne, de choisir le grand-aumônier, dont l'âge avancé pouvoit laisser à tous les contendans l'espoir de voir incessamment la place encore vacante. Ces

petits événemens contribuent merveilleusement à établir le caractere du monarque, foible même lorsqu'il semble avoir une résolution à lui.

Mais si la comtesse ne put procurer la feuille des bénéfices à son favori, elle fut plus accréditée pour conferer le département de secretaire d'état de la marine au sieur *Bourgeois* de Boynes, le bras droit alors du chancelier, & l'homme absolument nécessaire, pour opérer le grand œuvre de l'érection de son nouveau tribunal qu'il vouloit substituer au parlement, & qui eut lieu en effet le 13 avril dans un lit-de-justice à jamais mémorable. On ne peut mieux estimer l'influence qu'eut la comtesse en cette occasion, ou celle qu'elle crut avoir, que par le mot qu'elle dit à M. le duc de *Nivernois*, un des pairs protestans. Ayant rencontré ce seigneur, elle l'arrêta, & après lui avoir fait des reproches sur sa conduite en cette circonstance, elle lui ajouta : M. le duc, il faut espérer que vous vous départirez de votre opposition; car vous l'avez entendu, le Roi a dit *qu'il ne changeroit jamais*. Oui, madame; mais il vous regardoit, repartit le duc de *Nivernois*, en se tirant ainsi, par une réponse galante & spirituelle, d'une interpellation délicate & embarrassante.

Un quatrain, qu'on renouvella & qu'on appliqua à madame *Dubarri*, constata mieux encore comment on lui attribuoit les malheurs de la France. Il disoit :

France, quel eſt donc ton deſtin
D'être ſoumis à la femelle ?
Ton ſalut vint d'une pucelle,
Tu périras par la catin.

On ne ſait ſi cette épigramme ſanglante lui parvint ; mais elle en tint peu de compte. Elle voulut montrer d'une façon éclatante combien elle étoit jalouſe de contribuer, en ce qui la concernoit, à la formation du nouveau parlement ; & pour témoigner à monſieur Joli de Fleury, procureur-général du nouveau tribunal, le ſeul qui ait eu le courage lâche de ſurvivre à ſa compagnie entiere, ſa ſatisfaction, elle fit à Mad. de Fleury ſa femme un préſent de cent mille francs en diamans. Au fond, on ſe doute bien que tout cela lui étoit ſuggéré.

Son beau-frere, le comte *Jean*, étoit l'ame de ſes opérations, quoiqu'il allât très-rarement à la cour. Il réſidoit à Paris ; il avoit quantité de jeunes gens à ſes ordres, qui alloient & venoient ſans ceſſe, & portoient ſes diverſes inſtructions, non à ſa belle-ſœur même, mais à ſa ſœur mademoiſelle *Dubarri*, qui, au moyen de ſon eſprit ſupérieur, avoit acquis beaucoup de crédit ſur celui de la comteſſe, & qui ne la quittoit point. L'intelligence étoit telle entre ces trois perſonnes, que tout ce que devoit faire ou dire la maîtreſſe du monarque, étoit preſcrit la veille ou la ſurveille par le comte, ou huit jours d'avance, ſuivant les tems, les lieux & les circonſtances.

En outre, ces mêmes émiſſaires, qui étoient

des jeunes gens bien éduqués, bien inſtruits; parcouroient continuellement les extrêmités du royaume, & faiſoient des voyages dans les cours étrangeres, ſans qu'on ſût l'objet de tous ces mouvemens. On a préſumé que monſieur *Dubarri*, qui a toujours affecté de s'attacher à la politique; d'étudier les intérêts des princes, & d'être au fait de ce qu'on appelle les affaires étrangeres, géroit ce miniſtere vacant, ſans aucun titre, & mettoit S. M. en état de les conduire par elle-même, comme elle le faiſoit depuis la diſgrace de monſieur de *Choiſeul* avec beaucoup de diſtinction. D'autres ont préſumé, plus vraiſemblablement, qu'il n'étoit qu'en ſous-ordre, & travailloit ainſi pour le duc *d'Aiguillon*, ne pouvant ſe flatter de parvenir au miniſtere. L'événement ne tarda pas à juſtifier ces dernieres conjectures. Au mois de juin, ce duc, dont un an auparavant on avoit commencé le procès, qui étoit encore entaché par un arrêt du parlement, entra au conſeil, & fut nommé miniſtre du département vacant.

Le crédit de la comteſſe étoit monté à tel point, que les princes, qui avoient manifeſté leur réſiſtance aux nouvelles opérations répandues dans tous les papiers publics, ne dédaignerent pas d'entrer en négociation avec elle. Comme ils étoient éloignés de la cour & avoient défenſe d'y paroître, ils mirent en avant madame la princeſſe de *Conti*, qui porta la parole pour eux. S. A. la prit par ſon intérêt propre: elle lui repréſenta quel ſort affreux la menaçoit, ſi elle venoit à perdre le Roi; que les princes, les pairs, toute la ma-

giſtrature & le plus grand nombre des citoyens l'auroient en exécration ; qu'elle ne trouveroit aucun aſyle, & que peut-être éprouveroit-elle la cataſtrophe la plus ſiniſtre : qu'au contraire, en ſongeant ſérieuſement à réparer le mal qu'elle avoit cauſé, trompée par les apparences du bien préſenté, elle ſe concilieroit tous ceux qui auroient été ſes ennemis les plus cruels, & auroit la gloire d'avoir rétabli la paix & l'ordre dans le royaume.

Ce diſcours éloquent d'une princeſſe étoit bien propre à porter la conviction dans l'eſprit de madame *Dubarri*, & à lui donner des frayeurs ſalutaires ; mais les gens, intéreſſés à retarder ou à empêcher le retabliſſement des choſes, la raſſurerent bientôt, & lui firent ſentir qu'il n'y avoit aucune ſûreté à ſe fier aux conſeils d'une ennemie.

Outre que la favorite n'avoit ni aſſez de nerf, ni aſſez d'intelligence pour conduire par elle-même un renouement auſſi délicat, elle ne pouvoit douter combien elle déplaiſoit à madame la Dauphine, à qui l'on avoit rendu ſes mauvaiſes plaiſanteries ſur ſa figure ; qu'entre femmes de pareilles injures ne ſe pardonnent jamais ; qu'ainſi il n'y avoit de ſa part aucun eſpoir ſolide de faire ſa paix de ce côté-là ; que le Roi étoit ſon ſeul refuge, & qu'elle devoit travailler de ſon mieux à le tenir éloigné de ſa famille. Elle y avoit déja contribué à l'occaſion des bals qu'avoit donnés l'hyver chez elle, madame la Dauphine. S M. qui auroit fort deſiré y voir ſa maîtreſſe, témoigna ſa ſurpriſe à ſa petite bru d'un tel oubli.

Elle lui répondit que ſachant que meſdames ne s'y trouveroient pas, au cas où madame *Dubarri* y viendroit, elle avoit préféré d'avoir ſes tantes ; enſorte que S. M. s'abſtint déſormais de paroître à ces aſſemblées, & que les courtiſans remarquerent combien elle ſe réfroidiſſoit à l'égard de la princeſſe.

M. le Dauphin, naturellement ſec & auſtere, ne pouvoit que s'affecter vivement en faveur de ſon auguſte épouſe, & ne manquoit aucune occaſion de mortifier la favorite. C'eſt ce qu'il fit pendant un voyage de Bellevue, où elle étoit avec le Roi. Il arriva bruſquement pour dîner & ſans être attendu ; ce qui obligea cette dame de ſe déplacer à table. Elle prétexta quelque incommodité, ſe tint toute la journée dans ſon appartement, & bouda.

Pour contrebalancer ce parti, on conſeilla à la favorite de chercher à ſe concilier le comte & madame la comteſſe de Provence. L'époux, plus liant, ſembloit moins difficile à aſſoupir, & la jeune princeſſe paſſoit pour avoir des diſpoſitions à la tracaſſerie, que ce genre d'intrigue lui auroit merveilleuſement donné lieu de développer. Mais cela ne fut pas auſſi loin qu'on l'auroit imaginé.

Les paſquinades continuoient cependant. Il en courut une alors, où la favorite n'étoit que pour un mot, mais tout-à-fait humiliant. Elle embraſſoit les événemens du jour, & portoit ſur le mot *royalement*.

Le mot *Royalement* jadis étoit louange ;
Tout ce qu'on faiſoit bien étoit fait *Comme un Roi*.

On disoit : *Comme un Dieu, comme un Roi, comme un Ange.*
Mais aujourd'hui ce mot est d'un tout autre aloy :
Juger royalement, c'est dire, *n'y voir goute*,
Et n'écouter jamais qu'un gueux de chancelier ;
Payer royalement, c'est faire banqueroute ;
Vivre royalement, c'est être putassier.

Ce mot la réveilla sur les espérances étrangeres dont l'avoit leurrée le chancelier & le duc d'*Aiguillon* pour parvenir à leur but. Ils avoient osé la flatter d'épouser le Roi. Ils lui avoient enflammé l'imagination par l'exemple du mariage de conscience, aujourd'hui reconnu par tous les historiens, entre *Louis XIV* & madame de *Maintenon*. Ils lui avoient fait entendre que les circonstances lui étoient de toute façon infiniment plus favorables : 1°. en ce qu'elle ne devoit pas douter combien elle avoit plus d'ascendant sur le monarque, dont l'yvresse augmentoit chaque jour : 2°. en ce que ce prince-ci étoit plus foible que son prédécesseur, plus aisé à subjuguer : 3°. en ce qu'on ne feroit que suivre aujourd'hui un exemple, déja tracé par un grand Roi ; mais qu'il falloit pour cela écarter les obstacles d'une part en détruisant le parlement, dont l'austérité & la rigueur pourroient contrecarrer le projet, & les mettre en état d'y concourir, l'un en devenant maître de la magistrature, l'autre étant à portée de négocier puissamment & directement par la manutention des affaires étrangeres. On crut alors que cette considération n'étoit pas entrée pour peu dans l'élévation de ce dernier.

Il

Il passa pour constant qu'on avoit entamé effectivement une négociation à Rome pour la dissolution du mariage de cette dame avec le comte *Guillaume*. On y représentoit que, peu au fait des regles canoniques, elle n'avoit su que depuis la célébration de son hymen qu'il fût défendu d'épouser le frere d'un homme avec qui l'on a vécu : qu'elle étoit obligée d'avouer qu'elle avoit eu des foiblesses pour un frere de son mari; qu'heureusement prévenue à tems de la sorte d'inceste qu'elle alloit commettre, sa conscience ne lui avoit pas permis d'habiter avec son nouvel époux; qu'ainsi le crime n'étoit point encore commis, & que sa sainteté étoit à même de la relever d'une alliance aussi scandaleuse.

On conçoit qu'une affaire de cette espece ne pouvoit se terminer promptement ; & c'étoit tout ce que demandoient les personnages sollicitans, qui avoient leurs raisons pour bercer la favorite, aussi long-tems qu'ils pourroient, d'un espoir dont ils connoissoient la chimere.

En attendant que son ambition fût satisfaite à cet égard, on fit entendre à madame *Dubarri* qu'il falloit contrebalancer les satyres qu'on lançoit contre elle, par les éloges qu'elle se feroit prodiguer d'ailleurs, qu'elle feroit bien d'accueillir les muses & les arts, dispensateurs de la renommée.

Le S. *Doyen*, un de nos peintres d'histoire le plus fameux aujourd'hui, ne tarda pas à se ressentir de l'influence bienfaisante de cette Minerve. Elle l'envoya chercher ; elle lui témoigna son envie d'avoir un tableau de sa

composition ; mais elle lui déclara qu'elle ne le vouloit pas dans le genre de dévotion. L'artiste lui répondit qu'il étoit à ses ordres ; qu'il ne faisoit pas toujours des corps de saints. Elle le laissa maître du choix ; & il lui proposa pour sujet le trait, qu'il prétend historique, de cette Thessalienne, que les ignorans accusoient de magie, & qui, ayant paru devant l'empereur pour répondre sur l'imputation de ce crime, décida la question par sa figure : c'étoit la plus belle créature qu'œil humain pût envisager. La favorite sentit toute la finesse de ce madrigal pittoresque. Elle adopta avec joie un sujet aussi galant ; & le S. *Doyen*, d'ailleurs polisson, ordurier, quolibetier, se fit si bien venir d'elle, qu'elle le présenta au Roi. S. M. l'accueillit avec une bonté extrême ; ce qui enhardit le peintre, assez familier de son naturel. Sire, lui dit-il, je sens combien le bonheur d'approcher de votre personne royale m'éleve les idées, me donne de sublime dans l'imagination ; il me seroit fort avantageux de jouir souvent d'une inspiration semblable. Le monarque comprit ce que cela vouloit dire ; il lui accorda ses entrées dans les petits appartemens, où il est admis dès qu'il se présente ; & a depuis souvent eu le bonheur de voir madame *Dubarri* au lit.

Elle cherchoit aussi à se concilier l'attachement des gens au service des maisons royales, & à leur témoigner son humanité. Dans un voyage qu'elle fit à Choisi, les jardiniers ayant fait entendre au Roi, qui se plaignoit du mauvais état de ses fleurs & de ses serres chau-

des, qu'il leur étoit impossible d'avoir des ouvriers, parce qu'eux-mêmes ne pouvoient les payer, ne touchant rien depuis long-tems; elle tira de sa poche de quoi les satisfaire, & tranchoit de la souveraine aux yeux de son auguste amant.

Mais l'affection que la comtesse s'acquéroit de quelques particuliers, ne la dédommageoit pas de l'amertume qu'elle ressentoit en lisant le *Gazetier cuirassé*, qui commençoit à paroître. Cette rapsodie décousue, pleine d'erreurs, de faussetés, de grossiéretés & de saillies, avoit d'abord été attribuée à monsieur le comte de *Lauraguais*. On seroit tenté de croire qu'il y a bien quelque chose de lui; mais elle semble appartenir aujourd'hui absolument au S. *Marand*, ci-devant escroc à Paris, & qui ne l'est pas moins devenu à Lóndres, puisqu'il passe pour constant qu'il avoit eu mille guinées du manuscrit de ce libelle; marché de dupe, que n'eussent pas fait les libraires de notre capitale. Quoi qu'il en soit, madame *Dubarri* yétoit, on ne peut pas plus maltraitée. Comme ce livre est encore fort rare, on va en extraire les endroits remarquables.

Page 16. „ Après avoir parlé de la façon
„ la plus criminelle du Roi, & d'une carte
„ qu'il avoit trouvée, on prétend qu'elle y
„ étoit menacée d'être mise à l'hôpital.

Page 19...... „ On craint fort que le retour
„ des jésuites ne soit prochain; madame *Du-*
„ *barri* tenant pour les non-conformistes, dont
„ quelques esprits méchans l'accusent d'avoir
„ les inclinations.

On veut que cette absurdité, bien loin de fâcher madame *Dubarri*, l'ait beaucoup fait rire.

„ Page 23....... En parlant d'une promotion „ des chevaliers des ordres du Roi, l'auteur „ ajoute : le pere *Ange*, picpus, pere de ma„ dame la comtesse *Dubarri*, sera chevalier„ commandeur.

Page 25..... „ Il est ordonné de tirer quatre „ hommes par compagnie de toutes les trou„ pes de France, pour faire un corps de ja„ nissaires, dont le comte Dubarri *sera le pre„ mier Aga*. Ce corps sera destiné à porter les „ ordres de S. M. dans toutes les provinces „ du royaume ; à escorter les *Muets* quand „ ils seront chargés d'expéditions secrettes, „ & [si le cas le requiert] à signifier eux-mêmes, „ à coups de bayonnettes, ceux dont ils se„ ront porteurs.......

Page 30....... „ Les filles de Paris ont pré„ senté tant de placets à madame *Dubarri* „ contre le lieutenant de police, qu'il lui est „ défendu de mettre le pied dans aucun B.....

Et en note.

„ Il y a beaucoup de filles qui ont vécu „ dans la plus intime familiarité avec la com„ tesse, qui leur a fait accorder toutes les „ graces qu'elle auroit voulu obtenir autrefois.

Dans une autre.

„ Le lieutenant de police de Paris est ins„ pecteur de toutes les vestales, matrônes & „ courtieres des maisons de santé de son „ district, qui s'étendoit, il y a quatre ans, „ jusques sur le comte & la comtesse *Dubarri*.

Page 34...... „ Madame la comtesse *Dubarri*

„ vient d'inſtituer un nouvel ordre, qui s'ap-
„ pellera de *Ste. Nicole*. Les conditions pour
„ les femmes ſeront très-rigoureuſes : il faudra
„ avoir vécu avec dix perſonnes [au moins,]
„ & prouver qu'on a été trois fois en qua-
„ rantaine, pour être admiſe. Les hommes
„ ſeront diſpenſés de faire des preuves, par la
„ comteſſe, qui ſe réſerve la grande maîtriſe.
„ Les marques de l'ordre ſeront *un concombre*
„ *brodé ſur la poitrine, avec deux excroiſſan-*
„ *ces bien marquées*. Quoique madame *Dubarri*
„ aſſure qu'elle ne nommera chevaliers que
„ ceux qui ont l'honneur d'être bien avec elle,
„ on croit que cet ordre ſera plus nombreux
„ que celui de St. Louis.....

Page 43..... „ Le pere *Ange*, picpus, vient
„ d'être nommé par le Roi coadjuteur de l'ar-
„ chevêché de Paris, ſa fille y a ajouté la feuille
„ des bénéfices.

Dans une note on ajoute :

„ On aſſure que la comteſſe *Dubarri* eſt fille
„ de ce moine, & d'une ſervante de campa-
„ gne [ſa cuiſiniere] qui la mit au monde dans
„ un petit prieuré de la Brie, où cette chere
„ production monacale a été élevée juſqu'à l'âge
„ de dix ans. Ce fut à cet âge qu'une cour-
„ tiere ambulante ravit à ce ſaint homme le
„ fruit de ſes exercices pour l'entraîner dans
„ le centre du libertinage, où toute la France
„ l'a vûe plongée ſi long-tems. Son début fut
„ dans la ſphere la plus modeſte, & a été
„ ſujet à d'étranges révolutions pendant plus
„ de 15 ans. On l'a vûe d'abord courir à
„ pied ſous les lanternes de Paris........ de là

„ aller au palais royal, *qui est le séminaire de*
„ *tant de marquises*..... De là, elle a eu de petits
„ meubles & un amant commode, qui a com-
„ mencé à l'éclairer par ses conseils...... De là
„ elle s'est associée au comte *Dubarri* pour
„ donner à jouer au vingt-un, présenter les
„ placets à la police & attirer du monde chez
„ lui. De là elle a eu cent mille livres de
„ dettes & un carrosse à crédit, qui a com-
„ mencé à lui donner de l'importance dans le
„ monde. De là, elle a été liée avec madame
„ de St....D..., qui lui a amené *le Bel*, valet-
„ de-chambre affidé d'un très-grand prince,
„ avec qui elle a fait un voyage à Versailles
„ *pendant la nuit*.... De là enfin, elle est sortie
„ *comtesse*, a été *présentée*, logée au *château*,
„ d'où elle a chassé une *princesse*, deux *minis-*
„ *tres*, & tous les *honnêtes gens* qu'elle a pû
„ trouver.

Page 47...... „ On a débité que madame la
„ marquise de Langk..... & autres ont eu l'hon-
„ neur d'être présentées le jour de l'ascension
„ par madame *Gourdan*, à qui madame *Du-*
„ *barri* a fait accorder le tabouret.

Page 53...... „ L'attachement du R.. pour
„ madame *Dubarri* lui est venu des efforts pro-
„ digieux qu'elle lui fait faire, au moyen d'un
„ baptême ambré, dont elle se parfume inté-
„ rieurement tous les jours. On ajoute qu'elle
„ joint à cela un secret, dont on ne se sert
„ pas encore en bonne compagnie.

Page 54...... „ Les soupers des petits appar-
„ temens sont plus voluptueux que jamais.
„ La comtesse *Dubarri* a substitué aux froides

„ épigrammes & au cérémonial guindé de la
„ marquise de P.... la gayeté franche & les
„ plaisirs bruyans de la Courtille.

Page....... 61. „ Le Roi commençant à faire
„ un calendrier, madame *Dubarri* lui a choisi
„ pour substituts le comte de L....... & le jeune
„ marquis de Chabril.... dont elle avoit éprou-
„ vé les talens avant son élevation, ainsi que
„ le marquis s'en est accusé lui-même.

Et dans une note :

„ Le marquis de *Chabrillant* apprenant, à
„ Montelimart où il étoit exilé, l'élevation de
„ madame la comtesse *Dubarri*, s'écria en pré-
„ sence de vingt officiers de son régiment :
„ Quelle heureuse ch...... p..... j'ai eue ! On lui
„ demande pourquoi...... *C'est que c'est elle qui*
„ *me l'a donnée, & qu'elle m'en dédommagera*
„ *sûrement.*

Page 85...... „ L'académie françoise a propo-
„ sé extraordinairement un prix pour celui
„ qui prouvera le plus clairement que M. le
„ chancelier est un honnête homme, & mada-
„ me *Dubarri* une femme de bien.

Page 95 .... „ On a chargé l'historiogra-
„ phe du portier des chartreux de donner dans
„ le même stile l'histoire de madame *Dubarri*,
„ sous le titre de *Mémoires, propres à scandaliser*
„ *le public.* "

La vie de madame *Dubarri*, ainsi que celle de tous les gens en place, étoit devenue une alternative de peine & de plaisir. Elle en eut un très-grand à la Muette, où elle eut l'honneur de souper avec le Roi & toute la famille royale au retour du voyage de Compiegne. Elle eut

la satisfaction de voir le public assister à ce triomphe & de jouir de la bonne humeur qu'affecterent tous les augustes convives.

Mais elle en goûta une bien plus vive peu de jours après, lorsqu'elle reçut S. M. dans son nouveau pavillon de Lucienne, où elle lui donna une fête, qui consista en un concert, un feu d'artifice & une parade. Le monarque fut enchanté de ce bâtiment, construit avec une vivacité digne d'un ouvrage de féerie. Le Sr. *le Doux*, l'architecte, avoit deployé dans ce petit paradis les diverses ressources du génie de son art, & toutes les graces dont il est susceptible. On trouva qu'il avoit réalisé ces palais enchantés, décrits par les poetes & par les romanciers.

On admira sur-tout la rapidité sans exemple avec laquelle il avoit élevé ce petit chef-d'œuvre en une seule saison; & pour le récompenser de son zele, madame *Dubarri* lui fit avoir la place de commissaire du Roi, inspecteur des salines de Franche-Comté : ce qui devoit lui valoir au moins 8, 000 livres de rentes.

Enfin la favorite eut un triomphe, encore plus étendu & plus durable, en se voyant exposée au sallon, qui eut lieu en 1771, & voyant la peinture & la sculpture se disputer à l'envi l'honneur de la reproduire aux yeux de la nation. Voici comme on en parloit dans des *Lettres sur le sallon.* On annonçoit d'abord ainsi le portrait.

„ J'espere, Monsieur, vous rendre compte
„ la premiere fois du portrait en pied de Mde.
„ la comtesse *Dubarri*. Le public le desire avec
„ grande impatience. En attendant, il consi-

„ dere le cadre déja placé. C'est un chef-d'œuvre „ de sculpture & de dorure, dont on admire „ à la fois la richesse & l'élégance. Le haut est „ ombragé d'un feuillage très-délicatement fait, „ au milieu duquel se trouvent deux amours, „ dont l'un bande son arc, & l'autre, qui ressort „ en avant, tient une couronne suspendue, & „ semble attendre la déesse, qui doit s'y placer. „ Au bas, & comme à ses pieds, sont deux co- „ lombes qui se becquetent de la façon la plus „ voluptueuse. Tous les entours promettent „ quelque chose de très-galant: les graces du „ portrait s'assortiront à merveille avec eux, ou „ plutôt les éclipseront sans doute.

. . . . „ On se consoloit, Monsieur, „ de voir la mere des amours manquée par M. „ *Vanloo*, dans l'espoir que son confrere nous „ la reproduiroit sous une forme plus séduisan- „ te & plus vraie que celle de la Vénus de la „ fable. Vous concevez aisément que je veux „ parler du portrait en pied de madame la „ comtesse *Dubarri* par M. *Drouais*. Ses talens „ brillans pour ce genre de travail, la double „ esquisse de cette beauté qu'il nous avoit don- „ née avec succès, il y a deux ans, les se- „ cours que son imagination pouvoit emprun- „ ter de l'allégorie, tout nous promettoit un „ chef-d'œuvre ravissant. Il a paru enfin, Mon- „ sieur; & comme les merveilles trop annon- „ cées, trop prônées d'avance, il n'a pas ré- „ pondu à notre attente. La copie s'est trou- „ vée fort inférieure à l'original. Tout Paris ne „ s'empresse pas moins d'accourir le considérer. „ Il faut vous en donner une idée, & je vais „ le détailler.

„ Madame la comtesse *Dubarri* est peinte en
„ muse ; elle est assise, elle est gazée en partie
„ d'une draperie légere & transparente, qui se
„ retrousse au-dessous du mamelon gauche,
„ laisse les jambes découvertes jusqu'aux genoux,
„ & marque le nud dans tout le reste du corps.
„ De la main droite elle tient une harpe &
„ une couronne de fleurs ; de la gauche elle en
„ porte plusieurs autres. Le devant de la scene
„ est parsemé de livres, de pinceaux, & des
„ divers attributs des arts. Le fond représente
„ une belle architecture ; & le tableau en gé-
„ néral est riche d'ornemens : mais on y re-
„ marque une foule de défauts. Le premier, &
„ le plus essentiel sans doute, c'est que le por-
„ trait n'est pas ressemblant. C'est un visage
„ en quarré-long, mal coëffé, & qui n'a rien
„ des graces & du jeu de la physionomie de
„ madame *Dubarri.* En outre l'auteur, à raison
„ de la muse qu'elle représente, a voulu don-
„ ner à sa figure les grandes proportions de
„ l'antique ; en sorte que celle-ci, debout,
„ auroit six pieds & demi de haut. Cette taille
„ colossale, qui peut imprimer plus de noblesse
„ & d'imposant à un être fantastique, ne va
„ point à une femme, dont l'habitude du corps
„ doit être agréable, & dont le principal ca-
„ ractere est un air de volupté répandu sur l'en-
„ semble de la personne. Au contraire, c'est
„ ici un personnage roidi & sans souplesse, une
„ virtuose pédantesque, qui, malgré l'appareil
„ galant de son vêtement, & la séduction de
„ son attitude, dans sa façon d'être assise, re-
„ pousse plus qu'elle n'attire, & détruit d'une

„ part le charme qu'elle produit de l'autre.
„ En un mot, la grande mal-adresse du peintre,
„ c'est d'avoir choisi une allégorie, peu assor-
„ tie à la beauté qu'il vouloit rendre. Il n'a
„ pas moins échoué dans cette partie, & pour
„ figurer la protectrice des arts, à la musique
„ près, il les fait fouler aux pieds par cette
„ muse; emblême louche, & dont le sens na-
„ turel est l'inverse de l'idée du poëte.

„ Depuis que j'écris ceci, monsieur, mada-
„ me la comtesse *Dubarri* est venue au sallon;
„ & soit mécontentement de sa part, ou qu'elle
„ soit instruite de celui du public contre le
„ peintre, soit égard pour les clameurs des dé-
„ vots, qui voudroient ne voir une femme
„ que voilée depuis les pieds jusqu'à la tête,
„ elle a fait ôter son portrait, & il ne paroîtra
„ plus.

En parlant du buste, l'écrivain dit:

„ Le cœur, qu'une telle figure (celle du Sr.
„ *Quesnay*, médecin, chef de la secte des œco-
„ nomistes) avoit resserré, se dilate, mon-
„ sieur, à la vûe du buste de madame la com-
„ tesse *Dubarri* par M. *Pajon*. Le sculpteur
„ l'emporte de beaucoup sur le peintre. Il n'est
„ personne qui ne trouve dans cette tête toute
„ l'élégance, tout le voluptueux échappé au
„ pinceau de M. *Drouais*. Mais si celui-ci avoit
„ eu le défaut de vouloir rendre madame *Du-
„ barri* colossale, l'autre a celui de l'avoir souf-
„ traite aux proportions naturelles. La tête est
„ trop petite, & annonceroit une jeune per-
„ sonne, encore à son adolescence.

On ne sait si c'est par reconnoissance de tra-

tion que lui procuroient les arts, qu'elle parut les couvrir d'une protection éclatante, ou par un goût qui lui survint pour eux; mais elle commença à s'immiscer de tout ce qui concernoit cette partie. Elle déclara qu'elle s'intéresseroit à la réconstruction de la salle de la comédie françoise, dont il étoit alors fortement question. Elle daigna entrer dans tous les détails des divers projets; ensorte que les gentilshommes de la chambre ne furent qu'en sous ordre sous elle. Elle commanda à divers artistes distingués des ouvrages pour son pavillon; & mécontente, comme on l'a vû, de son dernier portrait en pied, fait par *Drouais*, elle voulut que le Sr. *Greuze* se chargeât de travailler sur le même sujet.

Ces distractions particulieres ne détournoient point madame *Dubarri* des principaux objets de sa politique, ou du moins de celle qu'on lui avoit suggérée. On la leurroit toujours de l'espoir de parvenir au trône; mais avant il falloit faire le premier pas de dissoudre son mariage. C'est pour l'entretenir dans cette agréable chimere que M. le duc d'*Aiguillon*, dit-on, & le chancelier engagerent Mtre. *Linguet* à traiter la question dans un mémoire fort singulier, suivi d'une consultation encore plus singuliere: du moins ce n'est qu'à un pareil motif qu'on a attribué cet écrit, dont on va juger par le résumé suivant.

„ Simon *Sommer*, charpentier à Landau,
„ s'est marié au mois de mai 1761 à Elisabeth
„ *Ultine*, fille du village d'Obersbach. Ce mal-
„ heureux, quoiqu'âgé de 22 ans seulement

„ & d'une figure agréable, fut six mois à
„ éprouver des refus de la part de sa moitié,
„ jeune & jolie, avant de jouir de ses droits.
„ A peine eut-elle consenti à devenir la femme
„ de son mari, qu'elle parut vouloir être celle
„ de tout le monde. Au bout de trois ans
„ d'une vie scandaleuse, elle s'attacha à un
„ sergent du régiment de *Lokman*, suisse,
„ avec qui elle a déserté. Tous deux se sont
„ retirés en Prusse. On est en état de prouver
„ qu'ils y ont contracté un mariage en forme....
„ *Sommer* n'a conservé du sien qu'un enfant,
„ il n'a que 31 ans, il est bien constitué, il
„ est vigoureux: que doit-il faire? Sera-t-il ré-
„ duit à maudire le reste de sa vie les pré-
„ sens de la nature? ou cherchera-t-il dans le
„ libertinage des ressources que permet la po-
„ litique, mais que la religion défend? En un
„ mot, placé entre le crime & le désespoir,
„ comment se dérobera-t-il à cette cruelle al-
„ ternative? „

Le consultant cite ensuite des états où le divorce est permis; il s'appuye des différens passages de l'écriture qui sont favorables à sa demande; il refute, il commente, il interprête ceux qui lui sont contraires. Il a recours aux peres de l'église, d'où il tire aussi des autorités; il prétend que des conciles mêmes on peut inférer des inductions lumineuses sur cette question, & il trouve des décisions de quelques-uns absolument concluantes pour lui. Il continue par établir que le divorce n'est contraire, ni à la loi des juifs, ni à celle du christianisme; qu'il ne choque ni l'ancien, ni

le nouveau testament ; que la primitive église n'a jamais balancé à permettre la dissolution des mauvais mariages sur cet objet ; que jusqu'au Xme. siécle, la même façon de penser s'est perpétuée chez tous les législateurs catholiques. Il finit par les raisons qui doivent autoriser le divorce, la meilleure maniere de le supprimer étant de le permettre.

Tel est l'extrait du mémoire du prétendu charpentier, qui n'est qu'une analyse lui-même du *Cri de l'honnête homme*, ouvrage publié environ deux ans & demi avant, & composé par le premier magistrat d'une ville de province du second ordre, qui, obligé de se séparer de sa femme, à cause de ses débordemens, fit beaucoup de recherches sur cette matiere, & en fit part au public dans le tems.

Le Sr. *Linguet* dans sa consultation discute d'abord si le divorce peut être légitimement permis ; & il regarde l'opinion de l'indissolubilité des mariages seulement comme un article de discipline, qui peut être changé, ou modifié par l'église. Il décide qu'elle pouroit faire revivre aujourd'hui les réglemens sur le mariage, qui ont été en vigueur dans les premiers siécles, & que la puissance laïque, qui promulgueroit des loix d'après ces principes, le feroit en toute sûreté de conscience.

Il demande ensuite à qui Simon *Sommer* doit s'adresser pour obtenir la permission de se remarier du vivant de sa femme. C'est au pape, à qui il exposera dans une requête sa situation & ses besoins. C'est devant sa sainteté que se sont pourvûs en pareils cas ceux qui y étoient,

presque tous à la vérité des princes : mais la qualité d'homme & la singularité de la position du charpentier de Landau toucheront le saint pere, à ce qu'espere l'orateur : & s'il obtient une bulle, il se retirera par-devers le Roi pour en obtenir la ratification ; & cette dérogation particuliere pourroit peut-être par la suite devenir une loi génerale, quand un examen refléchi en aura bien fait connoître tous les avantages.

Les soupçons du public sur ce mémoire en faveur du charpentier de Landau, qui demandoit ainsi à être autorisé au divorce, & à pouvoir se remarier, étoient assez raisonnablement fondés : 1. en ce qu'on ne voyoit aucune procédure commencée, aucun tribunal devant qui fût portée cette affaire : 2. en ce qu'il n'étoit guères vraisemblable qu'un artisan élevât une question de cette importance : 3. en ce qu'on savoit que trois grands personnages de la cour étoient dans le cas de solliciter cette grace : 4. enfin en ce que l'avocat étant un homme attaché à eux, on présumoit plus vraisemblablement que c'étoit une de ces causes fictives, comme on en trouve dans les jurisconsultes, proposées sous des noms simulés.

On croyoit donc que la cause, ainsi exposée devant le saint pere, & décidée affirmativement, sans contredit, il en résulteroit une loi politique, dont on ne tarderoit pas à se prévaloir ; madame la comtesse *Dubarri* pour se faire séparer du comte *Dubarri*, divorce annoncé depuis long-tems ; madame la marquise de *Langeac*, qui n'a jamais consommé son mariage avec le

marquis de *Langeac*; & le comte de la *Marche*, dans le même cas vis-à-vis de madame la comtesse. Mais ce n'étoit point une chose prête à se faire; & peut-être les ministres en question n'y songerent-ils jamais sérieusement. Ils gagnoient seulement du tems, & s'ancroient le mieux qu'ils pouvoient.

Le chancelier en recueillit toujours à compte un erécompense très-flatteuse des soins prétendus qu'il se donnoit de son côté, afin de parvenir au but de la favorite: elle fit avoir un régiment au fils de ce chef suprême de la justice, président à mortier du parlement détruit, & que M. de *Maupeou* n'eut garde de mettre dans la nouvelle magistrature. En vain M. de *Monteynard* représenta-t-il avec fermeté au Roi que la promotion subite de ce feu robin au grade de colonel étoit contre toutes les regles, contre toutes les loix fondamentales de la discipline militaire; ces observations n'eurent d'autre fruit que de barbouiller à la cour le secretaire d'état, & de préparer de loin sa disgrace.

L'abbé *Terrai*, dont on annonçoit alors le renvoi, en semblant se prêter à la même chimere, prenoit une tournure plus efficace pour se raffermir. Décidé à dévorer toutes les mortifications qu'on voudroit lui donner, à se prêter à toutes les vexations & augmentations d'impôts qu'on voudroit faire, il rendoit encore de sa place, à ce qu'on assûra, un pot de vin de 50000 livres par an à la favorite, qui voulut bien ainsi lui continuer l'honneur de sa protection & empêcher sa disgrace. Il étoit si soumis, si dévoué aux ordres de cette dame, que

que les bons, qu'elle donnoit, tenoit lieu au contrôleur général des *Bons du Roi*, & qu'il les recevoit comme tels. On en a vû plusieurs, datés de Choisi & de Trianon, où la comtesse ordonnoit au Sr. *Beaujon*, banquier de la cour, de payer telle somme dont il lui seroit tenu compte par les ministres des finances : & comme madame *Dubarri*, principalement alors, étoit mûe en tout par son beau-frere, celui-ci puisoit au trésor royal, ainsi que dans sa bourse. C'est ce qui donna lieu à ce dernier de faire aux eaux de Spa la figure considérable qu'il y fit, & de subvenir à ses énormes pertes au jeu. Malgré cela, il n'y éprouva pas les agrémens qu'il comptoit y avoir. On trouva son argent très-bon; mais on ne le voyoit qu'à la banque. En vain avoit-il mené avec lui madame de *Murart*, sa maîtresse, & plusieurs autres jolies femmes; en vain avoit-il monté sa maison sur le plus grand ton; en vain accabloit-il le monde de prévenances, aucun françois ne lui rendit visite, excepté le Sr. le *Clerc*, fils du premier commis du trésor royal. Il fut obligé de se renfermer avec ses catins, & n'en devint pas plus modeste. On en peut juger par le bon mot suivant, très-ingénieux, mais très-insolent. Un jour qu'il tenoit la banque, & que veillant de fort près à n'être point dupe, comme c'est l'usage dans les lieux publics où il se glisse beaucoup de fripons, il parut témoigner quelque défiance à madame l'électrice douairiere de Saxe, venue aux eaux, & qui se trouvoit au nombre des joueurs. Cette princesse en témoigna sa surprise; Mille pardons, madame, s'é-

cria le comte, mes ſoupçons ne peuveut porter ſur vous ; vous autres ſouverains, vous ne trichez que pour des couronnes. Il eſt vrai que ce mot lui fut rendu peu après par un autre bien piquant. Il perdoit beaucoup, & s'obſtinoit à ſuivre pour carte une dame toujours funeſte : Voilà une catin qui me coûte bien de l'argent, s'écria-t-il en jurant ; nous en connoiſſons une, repliqua quelqu'un, qui nous coûte bien plus cher !

Ce qui paroiſſoit fort extraordinaire, c'eſt que malgré l'argent que dépenſoit madame *Dubarri*, & la facilité qu'elle trouvoit chez le contrôleur général d'en avoir, elle ne plaçât rien, elle ne fît aucune acquiſition, elle n'achetât aucune terre : car le château de Lucienne ne donnoit rien d'utile, n'étoit même qu'un boudoir pour une grande dame comme elle. Auſſi parla-t-on alors de faire acquérir au Roi le *Pavillon du Roi* du Sr. *Bouret*, pour en faire préſent à ſa maîtreſſe. Ce bruit qui avoit couru déja du tems de madame de *Pompadour*, ſe renouvelloit : il fut fortifié par la viſite de ce lieu que madame *Dubarri* avoit faite par un voyage qu'y fit depuis S. M ; & par la réponſe du dauphin, qu'on attribua à la crainte qu'avoit ce prince que le projet ne ſe réaliſât. Son auguſte pere, en parcourant avec ſon fils ce magnifique lieu, lui demanda ce qu'il en penſoit, s'il ne le trouvoit pas beau ? que trop beau, répondit le prince, mais bas, & marmottant ſa phraſe entre ſes dents.

Nous ne pouvons mieux finir ces anecdotes au commencement de 1772 où nous écrivons

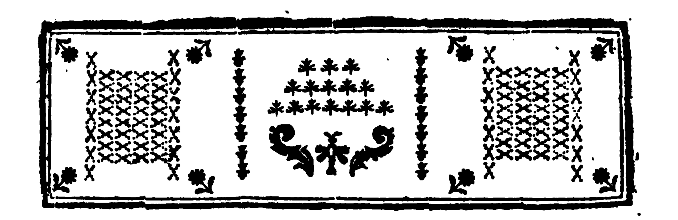
ceci, que par le récit de celles, recueillies sur la fête donnée par madame la comtesse de *Valentinois* à madame la comtesse de *Provence*. Cette princesse du moins étoit censée en être l'objet. Madame de *Valentinois*, sa dame d'honneur, avoit cru devoir lui témoigner sa joie de la voir heureusement sortie de la petite-vérole, que son auguste maîtresse avoit eue à Fontainebleau. Elle avoit fait préparer des spectacles à Passy, où elle a une superbe maison; & au retour du voyage elle demanda à madame la comtesse de *Provence* la permission de l'y recevoir. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans la description des différentes parties de la fête, de rendre compte du couplet en l'honneur du chancelier, qui scandalisa tout le public & rendit l'auteur, l'abbé de *Versenou*, la fable des courtisans & l'exécration des patriotes, alors très-enflammés sur cet objet.

Mais il faut savoir que madame la comtesse de *Valentinois* est, depuis le commencement de la faveur de madame *Dubarry*, une de ses complaisantes; qu'elle eut la mal-adresse de l'inviter à cette fête, de lui faire des politesses, de lui témoigner des attentions si marquées, que ce partage ne put que paroître très-malhonnête & très-indécent à madame la comtesse de *Provence*. Aussi cette princesse affecta-t-elle de ne lui faire aucun remerciement. La dame d'honneur, piquée à son tour du silence de sa maîtresse, en lui rendant ses devoirs, lui demanda comment elle avoit trouvé la fête qu'elle avoit eu l'honneur de lui donner. La princesse lui repliqua avec étonnement: une fête à moi?

Madame! je ſais que vous en avez donné une; dont j'ai pris ma part; mais je ne vous en ai point témoigné de reconnoiſſance, parce que j'ai cru qu'elle étoit pour madame *Dubarri*, ou pour M. le chancelier.

Cette gaucherie fit évanouir tout l'eſpoir qu'avoit celle-ci d'établir un ſchiſme dans la maiſon royale, & de s'y former un parti. Toute la famille ſe réunit contre elle, & dut lui faire craindre l'avenir le plus funeſte à la mort du Roi.





ANECDOTES SUR MADAME LA COMTESSE *DU BARRI.*

SECONDE PARTIE.

LA mort de *Louis XV* terminant désormais le brillant destin de madame la comtesse *Dubarri*, qu'on peut regarder aujourd'hui comme morte pour le public, c'est le moment de finir le détail des anecdotes de sa vie jusqu'à cette époque fatale.

Toute la famille royale détestoit, comme on a dit, cette favorite; mais, par respect pour le Roi, n'osant l'insulter directement, elle saisissoit toutes les occasions de faire tomber son humeur & son indignation sur les femmes de la cour & les ministres qui lui sembloient le plus

dévoués. On a vû comment madame de *Valentinois* avoit essuyé à cet égard un propos mortifiant de madame la comtesse de *Provence*. Madame *Sophie*, peu après, mal mena plus fortement le duc de la *Vrilliere*, qui avoit cru se mettre à l'abri du ressentiment de cette princesse, en se couvrant du crédit & de la protection de madame *Dubarri*. Voici comment les courtisans racontoient cette anecdote.

Madame la marquise de *Mesmes*, dame pour accompagner mesdames, avoit engagé madame *Sophie* à solliciter pour son fils une place dans la maison de M. le comte d'*Artois*, qu'on parloit déja de former. Cette princesse s'étoit adressée directement au Roi, & S. M. avoit donné son bon. M. le duc de la *Vrilliere*, qui dans son département à la maison du Roi & les maisons de la famille royale, trouva mauvais que cette grace eût été obtenue sans sa participation. Il fut en faire ses plaintes à madame *Dubarri*, & lui démontra les inconvéniens très-grands qu'il y avoit à ce que S. M. accordât des places à son insçu. La comtesse trouva ses raisons excellentes, & porta les doléances du ministre au pied du trône. Elle fit de vifs reproches à son auguste amant sur le peu d'égard qu'il avoit pour un serviteur fidele, qui depuis 48 ans étoit à son service, & gémissoit de perdre sa confiance au moment où il en étoit le plus digne. Elle lui représenta que cette conduite seroit capable de dégoûter les ministres, de ralentir au moins leur zele, & pouvoit être préjudiciable à ses intérêts & à ceux de l'état, par les surprises continuelles que sa bonté pourroit laisser faire à sa

religion. S. M., pénétrée des raisonnemens solides & persuasifs de sa maîtresse, avoit cependant peine à manquer de parole. On convint que le duc de la *Vrilliere* prendroit cela sur lui, en n'expédiant pas pour le jeune homme le brevet qui devoit sortir de ses bureaux. Madame *Sophie* instruite de toute cette manœuvre, manda le ministre. Elle affecta d'ignorer ce qui s'étoit passé dans les conversations particulieres, dont on vient de parler, & prit seulement occasion du retard qu'éprouvoit l'expédition du brevet de M. de *Mesmes*, pour reprocher au duc de la *Vrilliere* le trafic scandaleux qui se faisoit chez lui des diverses graces, dépendantes de son ministere. Madame de *Langeac* ne fut point épargnée, & la réprimande devint si forte, que les courtisans remarquerent l'air blême & tremblant du duc, sortant de l'appartement de la princesse. Il se rendit tout de suite chez sa protectrice pour y décharger son cœur. Le coup étoit déja porté; la scene avoit eu lieu après-dîner. M. de la *Vrilliere* avoit mangé copieusement, à son ordinaire. Il en résulta une indigestion violente, dont tout le respect, qu'il devoit au lieu & à la maîtresse, ne put l'empêcher de manifester les effets. Il resta sans connoissance, & il fallut l'emporter dans l'état le plus dégoûtant. Il en fut très-malade, & pour surcroît de douleur il fallut expédier le brevet.

Le Roi consoloit Madame *Dubarri* par les choses qui pouvoient flatter la vanité & le luxe de cette favorite. Depuis long-tems, il étoit question d'une toilette d'or qu'elle faisoit faire. Bien

des gens révoquoient en doute la nouvelle, regardant une pareille acquisition comme trop chere, puisque Madame la Dauphine même n'auroit pas une telle magnificence, & que la Reine ne l'avoit jamais eue. On fut alors maître de s'assûrer de la chose, & d'aller voir les diverses pieces de cette toilette chez le Sr. *Roettiers*, graveur-ciseleur du Roi. Il courut en outre le bruit qu'on travailloit à une vaisselle platte, d'or, pour la comtesse. Enfin S. M. lui permit de se faire un bouquet de diamans si considérable, qu'il devoit pouvoir se convertir, à sa volonté, en parure complette. On dit que ce bijou coûteroit cent mille écus.

S. M. étoit tellement enyvrée d'amour pour cette beauté, qu'elle ne conservoit plus aucune des bienséances extérieures, dont elle s'étoit toujours montrée si jalouse. Elle permit de représenter à Choisi devant elle une parade dans le genre le plus grivois, tel que l'aimoit Madame *Dubarri*. On choisit *La vérité dans le vin*, opéra-comique du S. *Collé*, si ordurier, que plusieurs Dames de la Cour, invitées à la fête, qui ne le connoissoient pas, en furent extrêmement décontenancées; & ces femmes pudibondes ne contribuerent pas le moins au divertissement de la comtesse. Ce qui prouve l'asservissement du Roi, autorisant le tout par sa présence, c'est qu'il n'y sembloit pas prendre un grand plaisir. On le présumoit par toutes les niaiseries auxquelles la favorite avoit recours pour le distraire; & le Monarque ne rougissoit pas de se donner ainsi indécemment en spectacle. Pour mieux juger de l'impression que cette

fête fit dans le Public, consultons encore le journal manuscrit, souvent cité & détaillé sur ces objets ; il donne la rélation suivante.

26 Décembre 1771..... „ Tous ceux qui ont „ été à Choisi la semaine derniere, attestent „ combien la piece de *La vérité dans le vin* étoit „ grivoise, & a fait rire Madame *Dubarri* ; S. „ M. n'a pas paru s'en amuser beaucoup. Cette „ Dame se livroit cependant à tout ce qui pou„ voit égayer le Roi ; & cherchoit à le délas„ ser des occupations du trône, en le faisant „ jouer avec son petit chien. Le souper a été „ fort agréable aussi. Le Sr. l'*Arrivée* & sa fem„ me ont chanté tout le repas des chansons sur „ le même ton de la comédie. Le Roi étoit à „ la table à ressorts avec douze convives, dont „ trois Dames seulement, Madame la Comtesse „ *Dubarri*, Madame la Maréchale de *Mirepoix* „ & Madame la Marquise de *Montmorenci*. Ma„ dame *Dubarri* a continué à s'occuper de tout „ ce qui devoit amuser S. M. Elle étoit entre „ le Roi & M. le Duc de Duras. Ce Seigneur, „ très-excellent convive, a paru d'une folie „ charmante, & quoiqu'un des Ducs protes„ tans, de la plus grande intimité avec cette „ Dame. On n'admet pas communément les pro„ phanes à ces petits soupers ; cependant, par „ extraordinaire, il y en a eu ce jour-là qui ont „ rapporté les détails les plus intéressans. On „ ajoute que le vin y couloit à grands flots, & „ que tout contribuoit à rendre la fête char„ mante ; que madame *Dubarri* y montroit ce „ desir de plaire, qui prête des charmes aux

„ femmes les moins ſéduiſantes, & jette un
„ nouveau luſtre ſur la beauté........ “

Mais plus la faveur de madame *Dubarri* croiſſoit auprès du monarque, plus la haine de la maiſon royale augmentoit contre elle. Il faut avouer auſſi qu'elle y donnoit lieu quelquefois. Par exemple, elle ſe permit dans ce tems-là des plaiſanteries ſur l'impuiſſance du dauphin, qu'on rapporta à ce prince. Il ne crut pas devoir tolérer l'injure; on voulut dans le tems qu'il ſe fût tranſporté chez elle, & lui eût fait ſentir d'une façon très-vive qu'il ne lui appartenoit pas de s'égayer ſur ſon compte. C'eſt vraiſemblablement auſſi ce qui provoqua le mot du même prince ſur le compte du vicomte *Dubarri*, pour lequel ſa tante ſollicitoit la place de premier écuyer, qui étoit toujours vacante: Qu'il ne s'approche pas de moi, dit M. le dauphin; je lui donnerois de ma botte ſur la joue. Il faut ſavoir pour l'intelligence de ceci que les fonctions du premier écuyer ſont de débotter le Roi quand il revient de la chaſſe, ou d'ailleurs, & conſéquemment M. le dauphin, qui n'a que la même maiſon de S. M.

Vraiſemblablement, c'eſt ce qui empêcha le Roi d'accorder cette grace à la favorite; car M. le chancelier, qui la ſollicitoit pour le comte de *Maupeou* ſon fils, n'étoit pas en état de balancer les prétentions du rival. Les ennemis du chef de la magiſtrature profiterent de cette concurrence pour le brouiller avec ſa couſine; & les miniſtres, qui n'ayant plus beſoin de lui, puiſque ſa beſogne étoit faite, vouloient en avoir l'utilité ſans en ſupporter l'odieux, ſe ran-

gerent du côté de celle-ci. C'eſt ce qui ouvrit matiere à de nouvelles intrigues, que nous développerons par la ſuite. Nous revenons à la place de premier écuyer, que madame *Dubarri*, malgré tout ſon crédit, ne put obtenir à ſon neveu; & nous obſerverons qu'il faut d'autant mieux rapporter aux propos du dauphin, cité ci-deſſus, la douleur qu'elle reſſentit de ne pouvoir réuſſir, que la réponſe de S. M. juſtifie nos conjectures. Il faut prendre garde, dit-elle, M. le dauphin ſeroit homme à le faire comme il le dit. Au reſte, le Roi ſe tira de cette perplexité comme il avoit coutume de faire: il ne donna la place à perſonne.

Dans le même tems il fut queſtion d'ôter celle d'intendant général des bâtimens à M. de *Marigny*, pour la conférer au comte *Dubarri* (Jean.) Heureuſement pour le titulaire, ſon beau-pere lui donna l'éveille des menées qu'on faiſoit contre lui, & par ſa préſence il diſſipa les complots de ceux qui vouloient le ſupplanter.

L'année 1772 s'ouvrit d'une façon glorieuſe pour madame la comteſſe *Dubarri*. Le ſort de M. le duc de *Choiſeul*, qui étoit reſté juſqu'alors ſuſpendu pour les récompenſes pécuniaires que S. M. lui donneroit, fut décidé en ſa faveur d'une façon magnifique; & l'on en fit honneur à la généroſité de la favorite. On la célébra dans la piece ſuivante:

VERS

à Madame la comtesse DUBARRI, *qui a sollicité elle-même une pension pour M. le duc de* CHOISEUL.

Chacun doutoit, en vous voyant si belle,
Si vous étiez ou femme, ou Déité.
Mais c'est trop sûr : votre rare bonté
N'est pas l'effort d'une simple mortelle.
Quoiqu'ait jadis écrit en certain lieu
Un Roi prophête en sa sainte demeure,
Quoiqu'un poëte en ait dit, la vengeance
N'est que d'un homme, & le pardon d'un Dieu.

Ces louanges étoient peu de chose auprès des murmures qu'excitoient les bruits de la toilette & la vaisselle d'or qu'on faisoit pour cette dame. On voulut les arrêter, en répandant celui qu'elles ne seroient pas toutes d'or, en disant ensuite qu'il n'étoit pas question de ce travail, en refusant enfin de le montrer aux curieux qui se présentoient en foule chez le S. *Roettiers* pour voir l'une & l'autre. Mais on avoit eu l'imprudence d'en parler d'abord, & trop de gens étoient instruits. On savoit que le gouvernement avoit fait fournir 1,500 marcs d'or à l'artiste, parce qu'il avoit refusé de travailler, sans de pareilles avances. Enfin celui-ci avoit eu l'indiscrétion de montrer à quelques amis des parties de la toilette, entre autres le miroir, du goût le plus rare & le plus exquis. Il étoit surmonté de deux amours qui tenoient une couronne, si artistement placés, que madame *Du-*

barri ne pouvoit se mirer, sans se voir couronnée.

Un autre triomphe, qu'eut alors cette favorite, sans être aussi scandaleux, parut au moins très-ridicule, & peut-être pouvoit-il être aussi funeste, puisqu'il marquoit visiblement la liaison de plus en plus étroite avec le contrôleur général. On ne douta pas que ce ne fût à son instigation que les receveurs généraux des finances vinrent au commencement de l'année complimenter la comtesse. Cet hommage s'exécuta par une députation de la compagnie. Un orateur harangua la divinité du jour, & fit valoir les services que le corps avoit rendus à l'état comme un titre à sa protection.

Madame *Dubarri*, dont la réponse étoit aussi soufflée sans doute, leur dit qu'elle n'ignoroit pas l'utilité dont ils avoient été dans les circonstances critiques où le gouvernement s'étoit trouvé; que M. l'abbé *Terrai* l'avoit instruite de tout. Elle les exhorta à continuer de servir avec le même zele, & leur promit de contribuer, en tout ce qui dépendroit d'elle, pour l'avantage & la satisfaction de la compagnie.

La favorite fit dans le même tems un coup d'autorité, qui annonçoit le crédit plus efficace qu'elle n'avoit sur la finance. Ayant eu occasion de connoître les talens précieux de M. *Vernet* le fameux peintre de marine, qui a décoré le pavillon de Lucienne de morceaux assortis de sa façon, elle fut chez cet artiste rendre hommage à son mérite. Elle y trouva deux tableaux, finis & prêts à être emballés, pour un seigneur étranger, auquel ils étoient destinés : elle les

considéra avec la plus grande attention ; elle en fut si enchantée, qu'elle voulut les avoir. En vain M. *Vernet* déclara qu'il ne pouvoit lui faire ce sacrifice, puisque ces deux tableaux ne lui appartenoient plus. Elle ne tint aucun compte de ces supplications ; elle fit enlever de force les deux chefs-d'œuvre, mais en même tems, pour dédommager le peintre, elle lui dressa sur un chiffon de papier une ordonnance de 50,000 livres, payable par le S. *Beaujon*, banquier de la cour ; ce qui consola un peu le peintre du rapt en question, & rendit la Minerve nouvelle très-recommandable aux artistes.

Cette munificence de sa part dut leur faire d'autant plus de plaisir, qu'ils s'apperçurent de plus en plus qu'ils alloient absolument passer sous sa domination. Il étoit alors question de projets & de plans pour la construction d'une salle de comédie françoise. Tous ceux qui y travaillerent, rechercherent son approbation. Ce qui se passa à l'égard du S. *Liégeon* leur prouva qu'ils faisoient bien, ou plutôt qu'ils ne pouvoient faire autrement. Ce jeune architecte, ayant obtenu l'agrément du Roi pour présenter son plan à S. M., fut introduit dans les petits appartemens par le duc de *Duras*, gentilhomme de la chambre. S. M. l'accueillit avec beaucoup de bonté & de familiarité. Elle examina pendant fort long-tems tout ce qu'il lui présentoit, puis elle le conduisit dans la chambre de Madame *Dubarri*. Cette comtesse étoit au lit incommodée. Son auguste amant se fit mettre un couvert, & pendant qu'il dînoit de fort bon appetit, il ordonna à l'artiste de détailler ses

plans à la belle malade. Elle n'en fut pas moins enchantée que le prince. Elle approuva ſur-tout fort l'invention de faire deſcendre à couvert ; ce qu'elle remarqua devoir beaucoup plaire aux femmes, qui vont ordinairement très-parées au ſpectacle. On obſervera, en paſſant, que ſon goût pour le luxe & l'oſtentation ſe montroit ainſi par-tout.

Le rôle de *Maintenon*, que la favorite commençoit à jouer, avoit auſſi ſes dégoûts. Au milieu de ſon brillant on ne ceſſoit de travailler à faire revenir le Roi d'une paſſion qu'on continuoit à regarder comme deshonorante pour lui ; & ne pouvant lui repréſenter le véritable motif, on profita de diverſes indigeſtions, qu'il eut coup ſur coup, pour y en ſubſtituer une autre qui pouvoit produire plus d'effet. On lui fit dire par les médecins qu'il n'étoit plus dans la vigueur de l'âge ; que ſon commerce avec la favorite, ſource de grandes voluptés, pouvoit le conduire au tombeau, & accélérer ſes jours de beaucoup. On le fit convenir que les dérangemens, qu'éprouvoit ſa ſanté, lui ſurvenoient ordinairement après ſes entrevûes ſecrettes avec la comteſſe ; & l'on ſe flattoit d'autant mieux de réuſſir, que le monarque foible étoit frappé de crainte pour l'année ſuivante 1773, comme la 63me. de ſon âge, & comme année climactérique. Toutes ces réflexions ſiniſtres s'évanouirent avec la cauſe qui les occaſionnoit ; & S. M., étant rétablie, oublia le point de la vie où elle ſe trouvoit.

Madame *Dubarri* eut une autre inquiétude. Le Roi ayant affecté d'exalter devant elle les

charmes de madame la princesse de *Lamballe*; elle en conçut une jalousie vive, & telle qu'elle en fit des reproches à son auguste amant, & se plaignit des bruits qu'il laissoit courir sur son dessein d'épouser cette princesse. Le Roi, piqué de ce reproche, lui répondit, dit-on, avec humeur : Mais, madame, je pourrois plus mal faire. Elle sentit vivement la morsure, & n'y put tenir : elle éclata en gémissemens. S. M., ennuyée de cette scene desagréable, se leva. Les confidens de la comtesse, instruits de ce qui venoit de se passer, lui représenterent son tort. Ils lui conseillerent de ne point laisser coucher le Roi sur sa bouderie; elle eut de la peine à s'y déterminer. Enfin elle se mit à sa toilette, & choisit la forme sous laquelle elle plaisoit le plus au monarque. Elle s'habilla en bacchante, & dans ce desordre, établi avec beaucoup d'art, elle se rendit chez le Roi, qui rit en la voyant. La sérénité reparut sur le front de S. M. & l'amour reprit tous ses droits.

Quelque décidé que parût l'empire de madame *Dubarri* sur le Roi par tant d'exemples, les ennemis de celle-ci ne se lassoient pas; & il parut une espece d'*Ode au Roi*, qui se répandit très-clandestinement. On l'y exhortoit d'ouvrir les yeux, & de se rappeller les tems heureux où il étoit l'amour & les délices de ses peuples. Quoique cet ouvrage parût avoir trait spécialement à la révolution nouvelle, il étoit question de sa passion pour la comtesse, qu'on traitoit avec beaucoup de mépris. On disoit au monarque.

Diane, Bacchus & Cythere,
De ta vie abregent le cours :
Renvoie, il en eſt tems encore,
L'Impure qui te deshonore,
Chaſſe tes indignes amours.

L'endroit le plus fort étoit celui-ci :

Tu n'es plus qu'un Tyran débile,
Qu'un vil Automate imbécile,
Eſclave de *la Dubarri*.
Du Gange juſqu'à la Tamiſe,
On te honnit, on te mépriſe.

Les envieux ſans doute de cette beauté répandirent dans le même tems un autre bruit. On dit qu'il y avoit de la brouillerie dans le ménage, que l'auguſte amant avoit battu ſa maîtreſſe. Le fait étoit vrai en lui-même, mais rendu avec la malice ordinaire des courtiſans.

Madame *Dubarri* étoit incommodée depuis pluſieurs jours : la faculté avoit décidé qu'il falloit ſaigner la malade. Celle-ci avoit peine à ſe déterminer, & fit en cela toutes les petites mines, uſitées par les jolies femmes. S. M., préſente au débat, la preſſoit d'obéir à la néceſſité ; & comme elle bataillloit encore, le Roi lui donna une legere tappe. De là, les abſurdités, qui furent accréditées ſur la querelle des amans, & les ſuites qu'on exagéroit, & qui dans tous les cas n'auroient prouvé qu'un excès de paſſion.

Peut-être le retour du mari à Paris donna-t-il lieu auſſi aux coqs-à-l'âne en queſtion. On ſa-

voit qu'il avoit été éloigné exprès à raiſon de la vie crapuleuſe qu'il menoit, lorſqu'on parloit le plus des eſpérances de la comteſſe d'épouſer le Roi, quoiqu'il fût dit que ce mariage ſeroit précédé d'un divorce. Des hommes à nouvelles ſiniſtres voulurent faire croire qu'on avoit pris une tournure plus prompte & plus ſûre pour ſe débarraſſer du premier. On dit qu'il étoit tombé dans une maladie de langueur; & cela ſe débitoit avec des réticences qui inſinuoient aſſez ce qu'on n'ajoutoit pas. Vraiſemblablement on voulut démentir cette calomnie; on laiſſa revenir le comte *Guillaume*. Il ſe produiſit dans tout Paris pour faire voir qu'il étoit gros & rondelet; qu'il ſe portoit à merveille. Vraiſemblablement on lui avoit fait auſſi promettre de ſe conduire avec plus de décence; & en effet il prit une maiſon, il la monta ſur un grand ton, & célébra ſon arrivée par un repas ſplendide.

Nous avons parlé plus haut du froid ſurvenu entre madame *Dubarri* & le chancelier. Bien des gens en doutoient encore; mais ils ne purent ſe refuſer à le croire par le ſupplice de *Billard*, que la favorite, malgré toute ſa bonne volonté, ne put en garantir. Tout le monde a entendu parler de ce *Billard*, devenu ſi fameux par ſa banqueroute & par ſon hypocriſie. Il étoit neveu de *Billard Dumonceau*, parrain de madame *Dubarri*: & l'amitié de cette dame pour celui-ci, lui fit faire les plus grands efforts pour ſouſtraire le coupable au deshonneur qui devoit réjaillir ſur ſa famille. Il avoit été condamné au carcan & au banniſſement. Elle obtint d'abord un ſurſis,

que le chef de la justice, trop adroit pour lutter de front contre la favorite, accorda avec toutes les graces possibles. Mais quand il en fallut venir à la grace même, qu'elle sollicitoit auprès de S. M., M. de *Maupeou* fit entendre au Roi de quelle conséquence funeste il seroit de l'accorder à un homme contre lequel tout Paris crioit depuis long-tems, & qu'on regardoit déjà comme trop épargné par l'arrêt. Il exalta la bienfaisance de la comtesse, sans se départir de la nécessité pour le Roi de ne pas suivre aveuglément toutes les inspirations. Le calme, le sang froid, la finesse, qu'il mit dans son raisonnement, l'emporterent, & *Billard* fut exposé à la dérision générale. Un bon mot même, que S. M. dit à cette occasion, dut mortifier madame *Dubarri*, en lui faisant voir le peu de regret qu'avoit le prince que sa justice n'eût pû céder à sa miséricorde. Le jour du supplice de *Billard* fut fort beau; ce que le Roi remarqua, & plaisantant sur ce malheureux devant ses courtisans: *Il aura*, dit-il, *un tems superbe pour la représentation.* Au reste, ce fait particulier ne sert qu'à mieux établir les contradictions connues du caractère de Louis XV. L'ascendant de sa maîtresse n'en croissoit pas moins de jour en jour; & l'insolence des *Dubarris*, augmentant en proportion, le prouvoit bien. Le beau-frere eut celle de marier sa maîtresse, dont nous avons parlé, à un officier, chevalier de St. Louis, qui, par une circonstance singuliere, s'appelloit aussi de *Murat*; ensorte que ce nom postiche, qu'elle ne portoit que comme toutes les courtisannes pour figurer plus décemment dans

le monde, lui devint propre & lui fut confirmé en face d'Eglise. Il ne continua pas moins de vivre avec elle, & se donna les airs d'afficher ainsi un scandale, reservé jusques-là seulement pour les princes, les grands seigneurs, les ministres, afin de braver, ce semble, davantage l'honnêteté publique. Peu après, il poussa le comble de l'indécence jusqu'à tenir avec elle publiquement l'enfant d'une fameuse courtisanne. Elle se nommoit *Beauvoisin*, elle donnoit à jouer; les plus illustres libertins de la cour & de la ville se rendoient dans sa maison; c'est ce qui avoit occasionné les liaisons du comte avec elle. Le baptême se fit avec beaucoup d'appareil: il excita une grande rumeur dans le quartier; & comme il y avoit douze carrosses de suite, que les voitures ne pouvoient monter qu'avec difficulté à l'église paroissiale (à Montmartre), le curé eut la complaisance de descendre à une petite chapelle, où fut baptisé le bâtard nouveau-né. Cette flatterie du pasteur fit crier la populace, rire les honnêtes gens, & l'on en conclut quelle étoit la puissance de cette famille.

Nous trouvons dans le journal manuscrit, qui nous guide souvent pour rassembler les faits de notre histoire, une anecdote, rélative à l'époque de la vie de madame *Dubarri* où nous sommes, d'où l'on peut inférer quelle étoit alors l'opinion générale du public, concernant son empire sur le Roi. C'est sous la date du 20 mars 1773..... „ On rapporte un trait, que les courtisans ont recueilli avec soin, & qui prouve „ que madame la comtesse *Dubarri* ne diminue „ point de faveur & d'intimité avec son royal

„ amant ; comme on le présumoit. S. M. aime
„ à faire son caffé elle-même, & à se délasser
„ dans ces occupations innocentes des soins la-
„ borieux du gouvernement. Ces jours der-
„ niers, la caffetiere au feu, & S. M. distraite
„ par autre chose, & le caffé débordant..... Eh !
„ La France, prends donc garde, ton caffé
„ f... le camp, s'écria la belle favorite!.....
„ On dit que cette apostrophe de *la France* est
„ l'expression familiere dont cette dame se sert
„ dans l'intérieur des petits appartemens : détails
„ particuliers, qui n'en devroient pas sortir,
„ mais que releve la malignité des courtisans. "

La derniere preuve, & la plus complette, de la faveur constante de madame *Dubarri*, c'est l'empressement du contrôleur général à s'insinuer de plus en plus dans ses bonnes graces, à ménager même peu le chancelier, que cette réunion offusquoit. Il se mit à la tête de ses affaires, & sans lui dessiller absolument les yeux sur la négociation prétendue, faite à Rome pour son divorce, il lui fit comprendre que cette affaire pouvant traîner en longueur, il seroit toujours prudent de se séparer de corps & de biens d'avec son mari en justice réglée, pour se mettre en état de faire en sûreté & de son propre mouvement toutes les acquisitions qu'elle voudroit. On fit, en conséquence, une procédure concertée entre la femme & le mari ; & comme dans ces cas-là il faut des motifs de plainte de la part d'une des deux parties, on supposa que l'époux avoit dit des injures à sa moitié, dont la principale étoit de l'avoir appellée *Infâme*. Des témoins gagés déposerent des pro-

pos, & la séparation fut prononcée en conséquence. Madame *Dubarri* ignoroit sans doute que cette séparation étoit une reconnoissance de l'hymen, & lui ôtoit tout prétexte à la dissolution dont on l'avoit leurrée. C'est ce qu'il lui fit comprendre peu-à-peu ensuite ; & il tira ainsi le duc d'*Aiguillon* & lui d'embarras. Il falloit attendre la mort du comte, qu'on fit envisager à la comtesse comme très-possible, cet homme étant court, épais, matériel, goinfre, bûveur, & se traînant dans la fange de la débauche, en vrai sardanapale. Elle étoit donc intéressée plus que jamais à conserver les jours du monarque. Elle présidoit aux plaisirs de la table, elle l'empêchoit de boire ; ce qui donnoit quelquefois de l'humeur au prince. Un jour à Marli, y ayant mis trop d'obstination & une liberté indécente, S. M. se fâcha encore ; mais la bouderie n'eut pas de suite.

Outre cette attention de madame *Dubarri* d'une part à contenir le Roi dans les plaisirs qui pouvoient lui nuire, elle devoit en avoir une autre plus pénible, celle de l'amuser. Elle imaginoit tous les jours quelque chose de nouveau. Elle fit venir, dans un voyage de Choisi, *Audinot*, pour y jouer devant S. M. avec ses enfans. C'étoit la premiere fois que ce directeur forain paroissoit devant elle. Il s'en prévalut, & mit sur son affiche : *Les Comédiens de bois de S. M. donneront aujourd'hui relâche au Théâtre pour aller à la Cour*. On choisit ce que son spectacle offroit de plus graveleux, & l'on termina par la *Fricassée*, contredanse polissonne qu'on dansoit dans les guinguettes. Tout cela réjouis-

soit infiniment la maîtresse du monarque : elle rioit à gorge déployée ; elle le grondoit de ne pas prendre le même plaisir, & le forçoit quelquefois à sourire.

La favorite avoit si fort à cœur de se maintenir dans son poste, qu'elle se laissa aller aux insinuations de l'abbé *Terrai*, qui, pour se mieux maintenir dans le sien, se mit alors en tête d'introduire dans le lit du Roi une madame *d'Amerval*, bâtarde qu'il avoit eue de son ancienne maîtresse, madame de *Clercy*, & qu'il avoit mariée au frere de la baronne de la *Garde*, sa seconde maîtresse en titre. Cette jeune personne, encore enfant, gentille, vive, pétulante, lui parut un morceau propre à regaillardir le monarque ; mais sentant qu'il joueroit trop gros jeu à la proposer lui-même, par un rafinement de politique très-adroite, il intéressa madame *Dubarri* à ce projet, comme le meilleur moyen de se maintenir en faveur, en se prêtant au goût changeant du prince, usé de débauches, & en suivant l'exemple de madame de *Pompadour*, à qui ce rôle avoit parfaitement réussi. Madame *d'Amerval* étoit d'une tournure à plaire à la comtesse, à contribuer à son amusement propre, à lui servir de jouet. Elle l'adopta volontiers pour l'avoir à sa suite. Elle lui fit un cadeau d'un superbe collier de diamans. Quant au prince, on ne sait s'il a réellement tâté de ce morceau friand ; mais il est certain que ce n'a pû être qu'en passant. On ne s'est jamais apperçu qu'il ait diminué d'attachement pour la premiere : il augmentoit même, s'il étoit possible ; mais le contrôleur général réussit en par-

tie dans ce qu'il desiroit, & monta de plus en plus en faveur ; il ôta au chancelier tout espoir de s'y remettre auprès de la maîtresse. En vain celui-ci, sentant qu'il ne pouvoit résister seul à l'orage qui se formoit contre lui, s'étoit reployé de nouveau, & avoit tâché de se raccommoder avec elle. Il n'avoit pû réussir qu'auprès de Mlle. *Dubarri*, dont l'esprit souple, insinuant, est fort analogue au sien, & qui d'ailleurs n'étant rien moins que jolie, n'avoit point de courtisans, & étoit flattée de voir dans ses fers le chef de la magistrature ; mais cette réunion n'alla pas plus loin, & la belle-sœur lui fut toujours aliénée. Cela fit envisager sa disgrace comme prochaine. On en peut juger par le vaudeville, qui courut alors sous le titre de *Chanson prophétique* sur l'air, *Lon lan la derirette*, &c. On y disoit :

L'abbé *Terrai*, le d'*Aiguillon*,
Méditent quelque trahison,
Lon, lan, la, derirette.
Le petit Saint s'en mêle aussi,
Lon, lan, la, deriri.

Mais votre plus affreux malheur,
C'est de n'etre pas en faveur,
Lon, lan, la, &c.
Avec mesdames *Dubarri*.
Lon, lan, la, &c.

Ce qui redouble encore mieux,
Le maitre vous tourne le dos,
Lon, lan, la, &c.

Et bien plus la future en fit,
Lon, lan, la, &c.

Le bruit de l'élevation de madame *Dubarri* se renouvelloit de tems à autre. Cette fois-ci on la faisoit *Duchesse de Roquelaure*. On nommoit toujours dans le public son neveu le vicomte *Adolphe* à la dignité de premier écuyer. On donnoit la place de premier médecin à son médecin le Sr. *Bordeu*. Tout cela n'eut pas lieu. Le seul trait d'empire sur le monarque, & de protection efficace, qui éclata alors, ce fut à l'égard du prince de *Beauveau*, qui parut rentré en grace par le canal de madame *Dubarri*. La maréchale de *Mirepoix*, sœur du prince, extrêmement liée avec la comtesse, & très-bien avec le Roi par la facilité avec laquelle elle se prêtoit à voiler tous les plaisirs de S. M., engagea la favorite à s'entremettre pour son frere. Il faut se rappeller qu'on avoit ôté à celui-ci le commandement du Languedoc depuis sa protestation au lit de justice d'avril 1771. Madame *Dubarri* lui fit avoir, pour dédommagement pécuniaire, une gratification annuelle de 25, 000 livres, en attendant la vacance d'un grand gouvernement, dont on lui donna l'expectative.

Au reste, si madame *Dubarri* ne s'est accumulée sur la tête aucunes dignités, c'est que vraisemblablement elle s'en est peu souciée. Legere & frivole, tout son attrait se tournoit vers les objets qui avoient toujours attiré son goût. Les parures, les bijoux, le luxe étoient ce qui l'occupoit le plus. Tous les matins elle donnoit audience dans son lit aux artistes, qui venoient

réguliérement lui préſenter ce que leur induſtrie pouvoit imaginer, ou leur talent exécuter de plus rare; & il n'étoit point de jour où elle n'achetât quelque choſe, ou commandât quelque ouvrage. Il étoit queſtion en ce moment de *boucles d'oreilles de chien*, qu'elle ſe faiſoit faire, & qu'on alloit voir par curioſité. Cet ornement eſt compoſé principalement d'un gros diamant; elle en avoit fourni un ſi énorme, qu'on avoit eu peine à en trouver un ſemblable. On eſtimoit que ces boucles vaudroient 80, 000 liv. Nous trouvons, à l'occaſion de cet amour deſordonné de la favorite pour les frivolités, une hiſtoriette qui courut alors, & notre manuſcrit la rapporte comme très-accréditée à la cour & à la ville.

„ 7 Mai 1771..... „ Il eſt beaucoup queſtion „ dans le public de l'eſpiéglerie d'un juif vis-à-„ vis madame la comteſſe *Dubarri*. Cette da-„ me lui devoit 20, 000 écus depuis long-„ tems, dont il ne pouvoit ſe faire payer. Un „ de ces jours derniers il s'eſt préſenté chez „ elle avec un bijou, qu'il a jugé propre à la „ contenter; il n'a point fait le difficile ſur le „ prix, & l'on eſt convenu de deux mille écus. „ Elle a voulu d'abord le remettre à quelque „ tems pour toucher cette ſomme; il a fait en-„ tendre qu'il ne pouvoit accepter le délai, & „ qu'il avoit un beſoin d'argent urgent. Il n'a „ pas même fait mention de celui qui lui étoit „ dû. Eh bien, lui a dit la comteſſe, faites un „ mandat de cette ſomme ſur *Beaujon* [le ban-„ quier de la cour] que je ſignerai. C'eſt où le „ drôle attendoit la dame. Il dreſſe à la hâte

„ ce chiffon, & fait un mandat de 66, 000 li-
„ vres, qu'elle ſigne aveuglement dans ſon lit.
„ Le Sr. *Beaujon*, accoutumé à cette ſignature,
„ paye; mais la premiere fois qu'il voit la favo-
„ rite, il ſe plaint vaguement que ſes mandats
„ deviennent fréquens. Comme elle comptoit
„ que celui-ci n'étoit que de deux mille écus,
„ elle traita cela de miſere, de bagatelle. Le
„ lourd financier prétend qu'une ſomme de 66,
„ 000 livres n'eſt pas peu de choſe. Il s'en-
„ ſuit une explication, qui fait rire la comteſſe
„ comme une folle; bien loin de ſe fâcher,
„ elle trouve que le juif a bien fait; elle s'ap-
„ plaudit, & n'a rien de plus preſſé que de
„ conter le tour au Roi & de l'en amuſer.

„ Il paroît, ajoute l'hiſtorien, que tous ces
„ petits traits amuſent beaucoup en effet S. M.
„ Elle ſoupe preſque tous les ſoirs chez Me. *Du-*
„ *barri*, & ſe plait de plus en plus dans ſa ſo-
„ ciété. Celle-ci en conſéquence preſſure davan-
„ tage le Sr. *Beaujon*. L'honneur, qu'elle a de
„ poſſéder ainſi le Roi, la conſtitue dans des
„ dépenſes effroyables; & on évalue que depuis
„ peu elle a touché 1, 200, 000 livres comp-
„ tant de ce banquier de la cour. Tout cela
„ s'écoule comme l'eau entre les mains de cette
„ comteſſe magnifique, qui ne connoît l'uſage
„ de ce métal que pour le prodiguer noble-
„ ment. "

On ne ſait ſi ces réflexions étoient une flatte-
rie du journaliſte, mais elles étoient juſtes, &
jamais maîtreſſe de monarque n'avoit autant
coûté. Ce qu'il y avoit de fâcheux pour l'état,
c'eſt qu'outre ſes prodigalités auxquelles il fal-

loit ſubvenir, elle étoit entourée de gens d'affaires, dont il falloit auſſi aſſouvir la cupidité. Elle venoit de prendre, par exemple, pour mettre de l'ordre dans ſes finances, & pour ſurintendant de leur adminiſtration, un Sr. *Montvallier*, homme qui avoit été dans pluſieurs affaires, qui les entendoit, mais n'avoit pas de conduite, s'étoit ruiné, & ne pouvoit ſe refaire qu'en plongeant ſa maîtreſſe dans un plus grand déſordre. Au reſte, ſi madame *Dubarri* dépenſoit plus que les maîtreſſes de dix Rois, réunies, elle le faiſoit toujours d'une maniere agréable & galante. C'eſt ainſi qu'elle parut à la revûe du Roi, de cette année, dans le plus grand appareil de magnificence & d'un goût ſi exquis ſur ſa perſonne & ſur ſes vêtemens, que ſa beauté en brilloit cent fois davantage. Elle ravit tous les hommes, & excita l'envie de toutes les femmes.

Peu après, il ſe répandit une anecdote, qui prouve combien il lui étoit aiſé de ſéduire ſon auguſte amant & de l'enchanter. Elle n'avoit pour cela qu'à s'abandonner aux diverſes extravagances qui lui paſſoient par la tête. Ce naturel, cette aiſance, cette liberté, ou cet oubli de toute pudeur pour parler exactement, ne manquoit pas ſon effet, & réuſſiſſoit toujours auprès de lui. Il eſt queſtion ici de deux perſonnages les plus graves de la cour; du nonce & du cardinal de la Roche-Aymon. Le Roi étoit chez elle; la comteſſe dans ſon lit, ſuivant ſon uſage d'y reſter la matinée entiere; les prélats en queſtion faiſoient leur cour à S. M., en la faiſant à la favorite. Le Sr. *Le Pot-d'Auteuil* arrive ſur ces entrefaites pour lui préſenter un

contrat à ſigner : elle fait quelque difficulté de laiſſer introduire cet officier de juſtice devant le monarque. Le Roi l'exige ; elle veut ſe lever ; & ſortant de ſon lit, telle à-peu-près que Vénus de l'onde, elle ſe fait donner des pantoufles par les deux prélats, qui lui en préſentent chacun une, & jouiſſent en récompenſe du ſpectacle raviſſant de ſes charmes ſecrets. Le notaire ſort, après avoir rempli ſes fonctions, & n'étant pas encore revenu de ſa ſurpriſe, raconte l'aventure, qu'il ajoute avoir extrêmement amuſé S. M. On ſait que la marquiſe de *Pompadour*, & toutes les autres maîtreſſes avant elle, n'auroient jamais oſé hazarder une telle incartade, & c'eſt-là ce qui rendoit, comme nous venons de l'obſerver, la ſociété de cette beauté pétulante, délicieuſe au prince. Au ſurplus, réſervant ainſi pour le tête-à-tête, ou pour les petits comités, les propos gaillards, les expreſſions énergiques, les ſaillies d'une gaieté trop forte, dont on ne pouvoit être révolté, ſortant d'un organe auſſi agréable, mais peu convenables à ſa dignité, elle ſavoit quand il falloit repréſenter, non-ſeulement ſe tenir ſur la reſerve, mais prendre un ton différent & jouer ſon rôle avec toute la nobleſſe dont il eſt ſuſceptible. Elle s'étoit miſe au courant de la cour ; elle perſifloit avec toutes les graces imaginables, & ſe dédommageoit par cette liberté de la contrainte qu'on éprouve, en parlant en quelque ſorte une langue nouvelle.

Un rôle où madame *Dubarri* étoit vraiment déplacée, c'étoit lorſqu'elle ſe mêloit de politique. Quoi de plus ridicule que de voir Mlle.

Lange entourée des députés des confédérés de Pologne, la sollicitant de les soutenir de sa recommandation auprès de *Louis XV*, de l'engager à leur donner une augmentation de secours, à déployer une protection plus éclatante, de guerroyer même pour eux? Elle les avoit soutenus jusqu'alors de toute sa recommandation, amorcée par les promesses, séduisantes dont ils l'avoient flattée, par l'espoir d'avoir une fortune considérable, & des terres titrées dans ce malheureux pays. Il fallut qu'elle renonçât alors à toutes ces illusious par le partage de ce royaume, qui lui annonça la futilité. Elle eut encore la mortification de recevoir des reproches du Roi. Pour entendre ceci, il faut savoir que S. M. étoit très-mécontente de ce qui se passoit en ce pays-là, sur-tout de n'avoir pas été instruite du partage en question, qu'elle n'apprit qu'avec toute l'Europe. La France avoit alors pour ambassadeur à Vienne le prince *Louis*; c'étoit la Maintenon du jour qui l'y avoit fait nommer. Ce jeune prélat, plus accoutumé à traiter avec des filles qu'avec des négociateurs, avoit laissé tramer sous ses yeux tout le plan des cours co-partageantes, sans en donner aucun avis à sa cour, & vraisemblablement sans s'en douter. S. M. en fut furieuse. Elle se rappella avec regret l'expulsion du duc de *Choiseul*, s'imaginant que s'il eût eu encore le ministere des affaires étrangeres, son génie intrigant auroit empêché une réunion aussi honteuse pour la France. C'est ainsi qu'on l'entendoit s'écrier de tems en tems: Ah! si *Choiseul* avoit été ici, cela ne seroit pas arrivé; & comme madame

Dubarri avoit beaucoup contribué à cette expulsion, l'humeur du monarque portoit sur elle nécessairement. C'étoit encore elle qui avoit fait nommer pour successeur au disgracié le duc *d'Aiguillon*, sous l'inspection de qui le traité s'étoit consommé. Autre motif de regret. Il fallut laisser passer ces premiers mouvemens du prince. Heureusement sa sensibilité n'étoit que momentée. Madame *Dubarri* en fut quitte pour voir exclus de la nomination des cordons bleus de la pentecôte les seigneurs qu'elle protégeoit & surtout le duc de *Cossé*; ce qui surprit dans le tems tous ceux qui n'étoient pas au fait du dessous de cartes.

Après cet orage passé, des tracasseries avec la famille royale troublerent encore le bonheur de la favorite. Elle ménageoit peu mesdames; & ce furent elles cette fois qui la tourmenterent. Le Roi, pour éviter de compromettre ces princesses, n'avoit point voulu faire ce printems de séjour à Marli, parce que la cour étant rassemblée en ce lieu, on peut moins s'y fuir, & il est difficile de n'y pas vivre dans une familiarité, exigeant une grande union. Madame *Adélaïde*, plus mécontente particuliérement des procédés impertinens de la comtesse la fit traiter durement de sa part, & lui fit dire que si elle s'échappoit une seconde fois devant elle, elle la feroit sur le champ soustraire à ses regards. S. M. tâchoit de mettre le holà de part & d'autre; elle recommanda plus d'égards, d'attention & de respect à cette dame envers ses filles.

C'étoit par des nouveaux bienfaits que le monarque dédommageoit sa maîtresse des humilia-

tions que lui faisoit éprouver fréquemment la famille royale. Madame *Dubarri* eut alors besoin d'un million pour quelque acquisition qu'elle vouloit faire. Elle avoit cent mille livres de rentes sur l'Hôtel-de-ville dont elle avoit déja joui pendant plusieurs années ; elle en demanda le remboursement & l'obtint ; c'est-à-dire, qu'elle eut un million comptant, & n'en conserva pas moins ses cent mille livres de rentes. Le S. *Certain*, le payeur, ayant retardé cette opération, à raison d'un défaut de formalité nécessaire pour sa sûreté, fût dans le cas de craindre le ressentiment de cette dame, aigrie par ses gens d'affaires. Il le fut d'autant plus, qu'elle avoit contre lui des raisons anciennes de mécontentement, qu'étant mademoiselle *Lange*, elle avoit logé chez lui lorsqu'elle vivoit avec le comte *Dubarri*, & qu'elle avoit provoqué plusieurs fois par sa gaieté folle les plaintes de l'Hôte en question. Enfin les circonstances n'ayant pas permis à M. l'abbé *Terrai* de rendre l'arrêt du conseil, essentiel à ce remboursement, il toléra qu'on fît mention sur les régistres de la contrainte, & la chose fut arrangée, sans autre suite fâcheuse pour le payeur. On n'a jamais sû ce qu'étoit devenu ce million, la terre de Genlis, pour l'acquisition de laquelle il étoit destiné, ayant été vendue au duc de *Villequier*.

Ainsi la dissolution du mariage de madame *Dubarri*, qu'on prétendoit devoir précéder les acquisitions qu'elle alloit faire désormais, devint un acte absolument inutile. Elle n'eut ni terre, ni hôtel ; elle se contentoit d'embellir son

pavillon de Lucienne ; que les curieux commençoient à aller voir en foule, mais n'y entroit pas qui vouloit ; & ce n'étoit que par une faveur spéciale qu'on étoit admis dans ce sanctuaire de volupté. Il mérite une description particuliere.

On sait que le bâtiment est du Sr. *Le Doux*, jeune architecte, qui a beaucoup de talens pour la décoration, des belles idées, mais quelquefois disparates, & dans lesquelles il ne conserve pas assez l'unité, qualité essentielle de toute production. Le pavillon est un quarré sur cinq croisées de face en tout sens. Il est situé sur une hauteur considérable, d'où l'on jouit d'une des vûes les plus étendues & les plus riches qu'on puisse avoir. La riviere, qui par un double contour serpente en fer à cheval au pied de la montagne, ne contribue pas peu à l'agrément du spectacle. Le corps-de-logis est précédé par une avant-cour, trop vaste peut-être pour l'édifice. Il s'annonce par un péristile de quatre colonnes, simple, dans le goût antique : le fond en est orné par un bas-relief du Sr. le *Comte*, représentant une bacchanale d'enfans. L'intérieur est composé d'un vestibule, servant de salle à manger, avec un réchauffoir à gauche, & des gardes-robes à droite, d'un sallon, de deux sallons, de côté ; il n'y a point de chambre à coucher. Dans le vestibule sont quatre petites tribunes pour placer les musiciens de madame la comtesse ; car elle avoit depuis quelque tems une musique à elle. Le total de cette distribution est monotone, incommode ; & ne fait point d'honneur à l'invention du Sr. *Le Doux*. Les

artiſtes les plus renommés ſe ſont efforcés d'enrichir de leurs productions un ſéjour auſſi délicieux. Le plafond d'un des ſallons de côté eſt du Sr. *Briard.* La deviſe en eſt : *Ruris amor.* Il repréſente les plaiſirs de la campagne. De l'autre côté, c'eſt un ciel vague & quatre grands tableaux du Sr. *Fragonard*, qui roulent ſur des amours de bergers, & ſemblent allégoriques aux aventures de la maîtreſſe du lieu. Ils ne ſont point encore finis. Il y a des très-beaux morceaux de ſculpture, mais qui doivent s'exécuter en marbre, & ne ſont que modelés. C'eſt moins dans ces chefs-d'œuvre du grand genre que l'art ſemble s'être ſurpaſſé, que dans les ornemens de détail les plus minutieux, tels que les chambranles de cheminée, les feux, les bras, les chandeliers, les corniches, les morceaux de dorure & d'orfévrerie, les ſerrures, les eſpagnolettes, &c. Pas une de ces productions qui ne ſoit achevée, finie, qui ne ſoit à montrer comme un modele de ce que l'induſtrie peut enfanter de plus beau & de plus exquis. Il réſulte de l'admiration de tant de beautés legeres, fragiles & vaines, que le local eſt trop meſquin pour la favorite d'un grand Roi ; que les détails en ſont trop recherchés, trop faſtueux, trop immenſement chers pour une particuliere ; & qu'on ne peut concevoir d'autre idée, à la vûe d'un pareil contraſte, que de s'imaginer être dans une petite maiſon où tout ſe reſſent, & du mot & de la choſe. Le Roi au moment où l'on faiſoit cette deſcription, n'avoit mangé que trois fois dans cet élégant pavillon ; & la troiſiéme l'on obſerva que les

plaisirs furent très-courts, & que S. M. étoit de retour à Versailles à onze heures & demie.

On ne peut calculer ce qu'a coûté ce colifichet, où tout est de fantaisie & n'a d'autre prix que la cupidité de l'artiste & la folie du propriétaire. Dans le même tems que cette rélation fut faite, on alloit voir chez un peintre un morceau qui devoit être mis à Lucienne, & ne devoit pas en faire le moindre ornement. C'est le portrait d'une petite fille, que tout le monde croyoit être de madame *Dubarri*, parce qu'elle avoit été mise à Ste. Elisabeth avec la mere de la comtesse, & qu'elle étoit d'ailleurs fort jolie. On la connoissoit dans le couvent sous le nom de *Pierrot* seulement, à cause de sa gentillesse & de ses drôleries. Elle pouvoit avoir dix à onze ans. La favorite la chérissoit beaucoup, & elle faisoit peindre cet enfant par le Sr. *Drouais*, pour en faire un dessus de porte à son pavillon.

La favorite scandalisoit sans doute beaucoup le public par son luxe: mais le beau-frere devenoit d'une insolence révoltante. Il venoit d'acheter une petite maison à Sceaux, dont M. le comte *d'Eu* est seigneur. Comme ce prince, mécontent de l'ancien possesseur, lui avoit retiré les eaux, celui-ci crut qu'il n'éprouveroit à cet égard aucune difficulté de la part de cette altesse. Il fut effrontément chez elle, sans prévenir aucun des officiers, sans se faire présenter par personne, s'imaginant que son nom suffiroit pour l'introduire. M. le comte *d'Eu* reçut très-froidement le début du comte, qui prétendoit en être connu, l'avoir vu à la cour;

à quoi le prince répondit qu'il n'y alloit guères, parut le méconnoître absolument, & lui demanda qui il étoit. M. *Dubarri* s'étant nommé, S. A. lui tourna le dos, & le laissa-là d'une façon très-humiliante. Celui-ci se vengea bientôt de cet affront sur des personnages moins importans. Il fut au comité des fermes ; il demanda qu'on donnât au Sr. *Dessaint* la direction des fermes de Paris, accordée au Sr. *Chomat* depuis l'élevation du Sr. de la *Pierriere* au grade de fermier-général. Le comité lui représenta qu'il n'étoit pas possible de déplacer un homme installé, de le faire rétrograder : il insista, en disant qu'il ne se seroit pas donné la peine de venir trouver ces messieurs, si c'eût été pour une chose ordinaire. Comme on faisoit de nouvelles difficultés, il parla plus haut ; il demanda si on ne savoit pas que c'étoit lui qui avoit eu l'honneur de donner une maîtresse au Roi, qui avoit fait M. le duc d'*Aiguillon* ministre des affaires étrangeres, M. de *Boynes* ministre de la marine, qui soutenoit M. le chancelier, le contrôleur général, &c. ; qu'ils y prissent garde, & qu'ils ne lui donnassent point d'humeur. Ce propos sans exemple étourdit tellement l'aréopage de *Plutus*, qu'ils n'oserent repliquer & firent tout ce qu'il exigeoit.

Ce propos se répandit, & donna lieu à des recherches. On sut effectivement que M. le duc *d'Aiguillon* étoit dans la plus grande intimité avec lui, au point d'être souvent médiateur entre ce protecteur & sa maîtresse, madame de *Murat*, dont on a déja parlé plusieurs fois, fille d'un M. *Fontaine*, officier Suisse, mauvais sujet.

Celle-là ne pouvoit souffrir son amant, fort vilain, fort dégoûtant, mais qui lui donnoit 4000 livres par mois. Cela n'empêchoit pas qu'il n'y eût souvent des bouderies, des querelles, des infidélités dans le ménage, & c'étoit le ministre duc qui concilioit ces puissans intérêts. Le pere *Fontaine* en montroit des lettres.

Il est certain que tous les ministres étoient dans la plus grande dépendance de cette famille. Une niche dont madame *Dubarri* s'amusa envers M. de *Boynes* pendant le voyage de Compiegne, fit à l'instant courir le bruit de sa disgrace. Il étoit venu faire sa cour à la favorite. Elle n'aimoit pas sa gravité magistrale; elle étoit en goguettes. Comme il s'en alloit, après lui avoir fait sa révérence, & qu'il commençoit à tourner le dos, elle lui tira la langue. On dit tout de suite qu'il ne resteroit pas en place. Au fond ce n'étoit qu'une espiéglerie, qui ne marquoit nulle haine contre le ministre; ce fut seulement un coup de fouet, qui le rendit plus rampant, plus empressé à remplir les volontés des *Dubarri*. Il donna le consulat de Pétersbourg au Sr. *Hazon*, le second suppôt, après le Sr. *Dessaint*, des plaisirs du grand *Dubarri*. Il n'eut aucun égard aux réclamations des autres consuls indignés d'avoir parmi eux un homme aussi diffamé, & tout récemment l'objet d'un scandale public par l'aventure de sa femme, profitant de ses charmes pour excroquer un de ses galans.

Quant à l'abbé *Terrai*, il n'y avoit peut-être pas de jour où il ne dût montrer son asservissement par des graces pécuniaires. Le mari, depuis sa séparation de biens, avoit été gratifié

de 60, 000 livres de rentes dans le duché de Roquelaure, où l'on vouloit le faire vivre pour le renvoyer de nouveau de Paris, soit qu'on n'eût plus besoin de lui, son retour n'ayant été toléré que pendant qu'on travailloit à la dissolution du mariage, soit qu'on n'eût pû le tirer de la crapule dans laquelle il vivoit constamment. Quant au beau-frere, il eut le marquisat de Lille, qui valoit 100, 000 livres de rentes. Cette terre, située dans le plus beau climat du monde, c'est-à-dire en Languedoc, étoit un domaine du Roi, qui fut accordé au comte *Jean* par échange, afin de mieux consolider l'acquisition. Enfin le contrôleur général fit avoir à la comtesse cent mille écus de pot de vin du bail des poudres qu'il venoit de renouveller: il est vrai que ce ne fut que forcément. On dit alors qu'il avoit d'abord voulu s'approprier ce pot de vin extrêmement fort, & qui n'étoit pas d'usage; qu'une telle exaction avoit fait beaucoup de bruit à la cour; que le Roi en avoit été instruit par le chancelier officieux, qui n'avoit pas manqué de desservir le ministre, en aigrissant adroitement le monarque; que le ministre, craignant le mauvais effet qui en pouvoit résulter pour lui, avoit sur le champ pris son parti, étoit allé trouver madame *Dubarri*, & lui avoit fait part de son arrangement comme fait pour elle; ensorte que le Roi étant venu trouver sa maîtresse pour lui faire des reproches sur la rapacité de son abbé *Terrai* qu'elle défendoit avec tant de zele, celle-ci n'avoit fait que rire, avoit pris le parti de son protégé; avoit prouvé à S. M. que tout ce qu'on lui en avoit dit n'étoit que méchanceté & calomnie, & avoit

fini par le faire convenir que le ministre des finances étoit un homme admirable, délicieux, plein de ressources.

Le ministre, chargé du département de Paris, & le lieutenant général de police furent également obligés de déployer leur zele pour empêcher l'introduction d'un livre, dont le titre seul allarmoit la favorite : c'étoient *les mémoires authentiques de la comtesse* Dubarri, *maîtresse de* Louis XV, *Roi de France*, *extraits d'un manuscrit que possède madame la duchesse de* Villeroi, *par le chevalier Fr.* II. 1772. *traduits de l'anglais.* Ce nouveau pamphlet, arrivé en cette capitale de Hollande & d'Angleterre, fut couru avec avidité ; mais ne contenta pas les curieux à beaucoup près. Rien de si plat, ni de si dégoûtant que cette brochure, qui n'étoit que du verbiage, pleine de lieux communs, & d'ailleurs indignement écrite. Le peu de faits, qu'on y trouvoit, ne convenoient pas plus à l'héroïne, qu'à toute autre femme publique ; il n'y avoit pas une seule anecdote qu'on pût regarder comme approchant de la vérité. Il falloit que l'auteur eût compté bien étrangement sur la sotte crédulité du public, pour avoir l'audace d'imprimer une telle rapsodie.

Malgré cette abjection générale des ministres, le propos insolent du comte *Dubarri* tenu au comité des fermes, & répandu dans tout Paris, ne leur plut pas. Ils trouverent très-mauvais qu'il révélât ainsi leur turpitude, en s'expliquant aussi cavaliérement sur leur compte. Ils en porterent des plaintes à la comtesse. Celle-ci de son côté étoit fatiguée de l'obsession de cette famille,

qui attiroit toutes les graces à elle. On prétend qu'elle ne fut pas fachée de trouver occasion de se débarrasser pour quelque tems de son gouverneur. De concert avec eux, elle lui fit entendre qu'il seroit prudent de s'absenter, sous prétexte d'aller voir son comté de Lille, & d'aller y apprendre à *tourner sa langue sept fois dans la bouche avant que de parler*. Ce sont les propres paroles dont elle se servit, à ce qu'on assûre. On ajouta que le beau-frere n'ayant pas eu pour la requisition l'égard qu'elle méritoit, il avoit reçu une injonction plus sévere, à laquelle il avoit fallu obéir.

Cette absence ne fut pas longue; mais elle coûta cher au comte par la perte qu'il fit de la marquise de *Murat* [car elle avoit pris cette qualité depuis son mariage]. On a dit qu'elle ne l'aimoit point. Elle ne voulut point suivre son amant dans sa terre; elle profita de la premiere ouverture à sa liberté, & s'éclipsa dans le même tems que l'exilé. Cette aventure fit un grand bruit dans le monde galant. On en jasa beaucoup. On se perdit dans une multitude de conjectures. La plus accréditée fut, qu'elle s'étoit arrangée avec le Sr. de *Mouville*, ce financier très-renommé parmi les femmes par l'élegance de son luxe, & par ses talens naturels & acquis, qui en font un des cavaliers les plus aimables & les plus accomplis de Paris. Cependant il affectoit de se montrer par-tout; & c'est pourquoi les gens fins asseyoient encore mieux leurs soupçons. Ils vouloient qu'effrayé du sort de M. de *Dampierre*, anciennement attaché au char de cette fille, qui, ayant eu occasion de la re-

trouver au bal de l'opéra depuis qu'elle s'étoit livrée à M. *Dubarri*, & ayant excité la jalousie de ce dernier, avoit été obligé de passer en Amérique. Il s'observa jusqu'à ce que l'amant délaissé eût oublié dans les bras d'une autre maîtresse l'infidélité de celle-ci. Parmi les ravisseurs on comptoit aussi M. de *Martanges*, maréchal-de-camp & secrétaire-général des Suisses & Grisons. On parloit de plusieurs autres ; & les gens romanesques alloient jusqu'à vouloir que l'ancien amant, M. de *Dampierre*, dont nous venons de parler ; eût conservé des liaisons avec Mlle. *Fontaine*, & fût venu *incognito* des colonies, où M. *Dubarri* lui avoit fait donner une place avec ordre de s'y rendre sur le champ, pour la soustraire à la tyrannie de son rival, & l'emmener avec lui.

On fut très long-tems à ignorer le destin de cette belle fugitive. C'est au Sr. *Dessaint*, favori du comte, & pour lequel il avoit fait au comité des fermes l'incartade rapportée ci-dessus, qu'elle écrivit. La lettre courut le monde ; elle étoit conçue en ces termes.

LETTRE

à M. Dessaint, directeur des fermes de Paris.

„ Je vous prie, Monsieur, d'apprendre à „ M. le comte *Dubarri* ma résolution de me sé- „ parer d'avec lui. Qu'il ne regarde pas mon „ évasion comme une perfidie, ou comme une „ ingratitude. Je ne l'ai jamais aimé, & il n'a „ jamais été que mon tyran. J'ai éprouvé ses

„ caresses, sans lui en faire, & ses bienfaits, „ sans les desirer. Sa violence, ses emportemens „ m'ont forcée à recevoir les unes, & ne m'ont „ fait payer les autres que trop cher. Je profite „ du premier moment, où je puis m'expliquer „ librement pour lui apprendre que je le déteste, „ & que c'est dans ces sentimens que j'ai tou- „ jours vécu. En un mot, c'est un monstre que „ j'ai en horreur.

„ Pardon, Monsieur, de la commission que „ je vous donne; mais vous êtes son ami: vous „ êtes au fait de nos tracasseries; & à ce titre „ j'aime mieux vous adresser cette lettre qu'à „ tout autre, &c.

„ *A Paris*, ce 15 *Août* 1774. "

Le comte eut beaucoup de peine à digérer les expressions dures de l'épitre: il fit faire les plus exactes perquisitions pour découvrir où étoit madame de *Murat*, & fut quelque tems à la remplacer. Sa vanité fut la premiere soulagée par la bonté que le Roi eut de prendre beaucoup de part à sa douleur de l'évasion de madame de *Murat*, de s'informer s'il commençoit à se consoler, & si quelque nouvelle maîtresse lui faisoit oublier l'ancienne.

La cérémonie du déceintrement du pont de Neuilly, qui se fit pendant l'absence du beau-frere, donna lieu de voir au public que la disgrace de celui-ci n'influoit pas sur sa belle-sœur. Une pareille fête sembloit faite naturellement pour la famille royale, & sur-tout pour madame la dauphine. Madame *Dubarri*, qui sentit qu'elle

ſeroit éclipſée ſi les princeſſes y venoient, gagna de primauté; & ayant obtenu de S. M. la permiſſion de l'accompagner avec éclat, la famille royale comprit qu'il ne lui convenoit pas de s'y trouver. On dit pour les ſots que meſdames ſe reſſouvenant encore du maſſacre de la rue royale, avoient ſupplié le Roi de les diſpenſer d'y venir. Elles affecterent de faire faire ce jour-là à Verſailles un ſervice pour la Reine; & M. le Dauphin vint chaſſer juſqu'à Ruel dans le voiſinage de Neuilly. Ainſi la favorite reſta en poſſeſſion de tous les honneurs. On dreſſa une loge exprès pour elle. Elle arriva un peu avant le Roi. Elle avoit, ſuivant la rélation, dans le fond de ſon carroſſe, madame la maréchale de *Mirepoix*, & madame la ducheſſe *d'Aiguillon*. Elle étoit ſur le devant avec M. le comte de la *Marche*. Ce fut le ſeul prince du ſang qui put ſe trouver en ce lieu, les autres étant encore exilés de la cour. Le Roi ſuivit immédiatement. Ces amans ſe réunirent à l'inſtant, & parcoururent enſemble tout le local. Dans la même rélation on rapporte que S. M. étant, dans l'attente des plans, occupée à viſiter ceux des divers ponts de l'Europe, anciens & nouveaux les plus fameux, en regardant celui du pont du St. Eſprit, dit, *Ah! en voilà un qui a été bâti par le diable* [c'eſt la vieille tradition du pays]: Fi donc, s'écrie madame *Dubarri*, le vilain pont! comment peut-on y paſſer! tout le ſpectacle ſe paſſa ainſi. La comteſſe ne quitta point le Roi: le comte de la *Marche* lui ſervit conſtamment d'écuyer, & la journée ſe termina non moins glorieuſement pour elle, puiſqu'elle eut l'hon-

neur de recevoir S. M. à ſouper dans ſon château de Lucienne.

Ce triomphe de madame *Dubarri* mit le comble à l'averſion de la famille royale. Le comte de *Provence* s'étoit juſques-là conduit politiquement avec elle: il la voyoit; il obſervoit les bienſéances, ce qui avoit déplu à M. le Dauphin, & cauſé de la froideur entre les deux freres. Celui-ci profita de la circonſtance pour aliéner abſolument l'autre de la favorite. Il lui fit entendre que l'affont, fait à madame la Dauphine, en excluant d'une fète qui auroit dû être deſtinée pour elle, réjailliſſoit ſur la comteſſe de *Provence*, l'inſolence de madame *Dubarri* ayant également privé cette princeſſe d'un amuſement qu'elle auroit été fort aiſe d'avoir. Il lui fit enviſager la néceſſité de leur accord pour arrèter les ſuites de ſon projet d'éloigner le Roi de ſa famille. On ajouta que ce diſcours avoit fait impreſſion ſur le prince, & qu'il avoit promis de ne plus viſiter la favorite. Elle reçut à Fontainebleau une ſatisfaction, qui auroit été peu de choſe pour une autre, mais très-grand pour elle, vû ſon goût & ſa paſſion pour la magnificence & la décoration. A ſon arrivée, elle y trouva un nouveau meuble dont S. M. avoit fait orner l'appartement de ſa maîtreſſe. On l'admira beaucoup: rien de plus riche, de plus galant, de plus exquis; tout y étoit relatif aux charmes puiſſans de cette divinité; & les poëtes dans leurs deſcriptions des palais de Vénus d'Idalie, ou d'Amathonte, ne pouvoient imaginer rien de plus ſéduiſant. On aſſûroit qu'il coûtoit un million. La comteſſe auroit fort voulu le

faire transporter à Lucienne : elle en demanda l'agrément au Roi ; elle ne put l'obtenir, parce qu'apparemment S. M. vouloit faire inventer quelque chose de plus parfait, s'il étoit possible.

Une anecdote, arrivée pendant ce voyage, ne fit qu'augmenter l'aigreur de la favorite contre la famille royale, & fut une preuve nouvelle de son ascendant sur le monarque. Le duc de *Cossé*, commandant des cent Suisses de la garde du Roi, avoit imaginé d'habiller son fils, sortant presque de maillot, en uniforme, & de le faire ainsi recevoir de S. M. Le pere, tout dévoué à la comtesse, l'avoit mise dans la confidence, & celle-ci se faisoit une fête de ce spectacle. Madame de *Cossé*, dame d'atours de madame la Dauphine, venoit d'entrer en fonctions de sa place ; & malgré l'intimité de son mari avec madame *Dubarri*, elle refusoit de la voir, tant par son caractere naturel, éloigné de l'adulation & de la bassesse, que par attachement à sa maîtresse. Dès que son fils eut l'accoutrement militaire en question, elle se fit un devoir de réjouir la princesse avec ce marmot. Celle-ci ne voulut pas s'en amuser seule : madame de *Provence*, mesdames, &c. reçurent le même cadeau. Madame *Dubarri*, instruite du fait, exigea du duc qu'on lui rendît le même hommage, & que l'enfant lui fût présenté par la mere ; à quoi elle ne voulut point consentir, malgré toutes les instances de son époux. La favorite fut si outrée de ce mépris, qu'elle jura que le cent-suisse *Jules* ne seroit jamais reçu du Roi. S. M. bouda en effet, & refusa de l'admettre jusqu'à ce qu'il eût été agréé de la favo-

rite. Cette parade puérile fut ainsi marquée, au grand regret du duc de *Cossé*, qui comptoit qu'elle lui vaudrot quelque grace pour récompense d'une aussi belle imagination.

Durant ce même voyage de Fontainebleau, la favorite donna une scene enfantine & affectée, dont les courtisans rirent beaucoup en-arriere d'elle. S. M. tardoit à revenir de la chasse; il étoit déja nuit clôse. Madame *Dubarri* témoigna les plus vives inquiétudes sur le sort du monarque. Elle rassembla chez elle toutes ses créatures: à chaque moment ses transes augmentoient; enfin son auguste amant arriva. Elle courut à lui les yeux en pleurs, elle lui fit part de ses craintes, elle s'exhala en tendres reproches sur cette longue absence. Le Roi ne parut pas cette fois extrêmement sensible à une telle comédie: il répondit froidement à sa maîtresse qu'il avoit trouvé la société si douce & si belle, qu'il s'étoit promené sur le bord de la riviere en folâtrant avec ses courtisans.

La favorite essuya un autre moment d'humeur qui lui fit trop connoître que tout n'étoit pas roses dans sa vie. Elle s'intéressoit fortement pour un Sr. *Radix* de Saintefoix, financier, qui avoit eu part à ses bonnes graces autrefois, & les avoit achetées magnifiquement. On avoit supprimé la charge de trésorier général de la marine qu'il avoit occupée peu d'années: il étoit question de la rétablir en faveur de ce titulaire. L'abbé *Terrai* en étoit d'accord; il proposa la chose au maître, s'imaginant qu'elle ne souffriroit pas de difficulté; il le prit malheureusement dans un mauvais jour. S. M. obser-

va qu'on ne faisoit, que faire & défaire, qu'on la faisoit continuellement varier jusques dans les plus petites choses. Le ministre n'avoit pas la chose assez à cœur pour insister ; il rendit compte à la maîtresse de sa conversation avec le monarque, & se débarrassa de la corvée par un compliment. Il dit, qu'il falloit attendre un instant plus favorable, & que les choses sans doute ne tarderoient pas à le faire naître ; que ce seroit à elle d'en profiter.

En effet, les bouderies du monarque n'étoient pas longues. Il ramena la joie dans le cœur de sa bonne amie par une excellente nouvelle, qu'il lui donna bientôt. Une longue conférence que S. M. avoit eue tête-à-tête avec le duc de la *Vrilliere*, qui resta enfermé avec S. M. pendant cinq quarts d'heure, avoit beaucoup intrigué tous les courtisans, d'autant qu'on sait ordinairement, une heure après, le résultat de semblable travail. Il n'en transpiroit rien, & même le dimanche suivant, où l'on s'attendoit que le mystere seroit développé, on ne fut pas mieux instruit. Il n'y eut que la favorite, à qui le prince apprit sur le champ qu'il venoit de travailler aux arrangemeus de la maison du comte *d'Artois*, & qu'il avoit arrêté que le chevalier *Dubarri*, son autre beau-frere, seroit capitaine colonel des Suisses de la garde de son petit-fils ; mais que cela ne seroit manifesté que dans le tems, & lors de son mariage avec une jeune personne qu'il lui destinoit. Cependant le secret ne put en être un pour M. le comte *d'Artois*. On sut depuis qu'il avoit écrit une lettre à son grand-papa à cette occasion. Quoique ferme

& décidée, elle ne déplut pas; mais S. M. se doutant qu'elle ne venoit pas du prince, voulut savoir qui l'avoit dictée. Il convint que c'étoit madame *Adélaïde* sa tante; & cet incident ne dut qu'augmenter l'aigreur entre la favorite & la famille royale.

Quelques courtisans voulant plaire à celle-ci & se rendre nécessaires, firent alors une nouvelle tentative pour introduire une autre maîtresse dans le lit de *Louis XV*. Il y avoit une intrigante, nommée la baronne de *Neukerque*, ci-devant madame *Pater*, dont la beauté avoit causé tant de bruit dix ans auparavant. Le parti opposé à la comtesse, crut la baronne propre à la supplanter, & la mit en avant auprès du monarque. Le duc de *Duras* gentilhomme de la chambre, passa pour avoir principalement travaillé à l'entrevûe. Le morceau n'étoit pas neuf, mais toujours ragoûtant, & propre à réveiller les sensations d'un paillard usé. Il y a grande apparence que le monarque en tâta, ou du moins en voulut tâter; car cette intrigue fut filée si adroitement, qu'elle duroit encore à sa mort. Il paroît que la cabale, qui portoit cette allemande, étoit nombreuse & puissante, & que le duc de *Choiseul*, dirigeant de Chanteloup le duc de *Duras* son ami, mais homme peu fin, étoit pour beaucoup en tout cela, sans se montrer; & l'on ne peut assûrer ce qu'il en fût arrivé, si les circonstances n'avoient arrêté le dénouement.

Tandis que cette intrigue sourde occupoit les gens de la cour, une historiette, arrivée à la ville, faisoit jaser le public, & lui donnoit

beaucoup

beaucoup à rire. Il faut, pour bien l'expliquer, ermonter plus haut.

La mere de madame *Dubarri* a pour sœur propre une madame *Cantini*, veuve & chargée de cinq enfans. Elle étoit ci-devant revendeuse à la toilette; mais depuis l'élevation de sa nièce elle avoit reçu défense de continuer le commerce. L'intention de madame *Dubarri* étoit qu'on lui fît en conséquence 1200 livres de pension. Elle croyoit qu'elle les avoit; mais madame *Cantini* se plaignoit de ne toucher réellement que 600 livres. Des cinq enfans une est la jeune fille, dont on a parlé sous le nom de petit *Pierrot*, & dont sa cousine-germaine s'étoit absolument chargée. Parmi les quatre autres étoit un garçon, nommé *Auguste*, âgé de 17 ans, fort espiégle, mais qui, faute d'éducation, étoit un petit vaurien. Le polisson, avec un autre comme lui, peu accoutumé aux bons morceaux, convoitoit une poularde, étalée sur le bord de la boutique d'un rotisseur; & voici comme tous deux s'y prirent pour l'avoir. L'un, en courant, à ce semble, par mégarde la fait tomber; l'autre la ramasse, s'en va avec, en redoublant sa course. Le rotisseur vole après eux & s'empare d'*Auguste*, qui avoit ralenti le pas exprès pour donner à son camarade le tems de mettre la victuaille en sûreté. L'égrillard se débat contre son persécuteur: il déclare que ce n'est pas sa faute, si un autre a enlevé la poularde; il le renie & jure ne le point connoître. Cependant la garde arrive: *Auguste* voyant que la chose devenoit sérieuse, & qu'on vouloit lui mettre les menotes, prend un ton

imposant ; déclare aux Alguazils qu'ils ayent à bien songer ce qu'ils vont faire ; & comme on ne tient compte de ses menaces, il se fait connoître enfin : il dit qu'il est cousin-germain de madame *Dubarri*. On n'en veut rien croire ; on le conduit chez un commissaire ; il persiste dans sa déclaration, au point que celui-ci, avant de passer outre, sur les renseignemens du jeune homme, envoye chercher la mere. Madame *Cantini*, en apprenant ce dont il est question, se trouve mal : on la fait revenir ; on la mene, plus morte que vive, devant son juge. Elle demande à lui parler en particulier, & lui témoigne alors l'embarras où elle se trouve rélativement aux défenses qu'elle a de se renommer d'une parenté, qui est pourtant très-vraie. Le commissaire prudent fait rester le jeune homme chez lui, & écrit sur le champ au comte *Jean*. Celui-ci lui répond qu'il peut rélâcher l'enfant & le rendre à sa mere ; mais peu de jours après, on vint l'enlever. On le conduisit à St. Lazare, d'où il n'est sorti que faute de payement de sa pension, & par l'entremise de son parrain, qui avoit quelque crédit. Celui-ci a fait si bien rougir les *Dubarris* de l'aventure, qu'on a procuré enfin au jeune homme de l'emploi dans les Indes, où l'on l'a fait passer.

La fin de l'année 1772 & le commencement de 1773 furent une des plus glorieuses époques de la vie de la favorite, en ce que le retour des princes à la cour les mit à ses genoux pour plaire au Roi, avec qui ils venoient de se raccommoder ; & les ministres s'y prosternerent plus que jamais, dans la crainte de l'o-

rage qu'ils s'imaginoient voir s'élever en ce moment. Dès le commencement de décembre, le prince de *Condé* & le duc de *Bourbon* son fils étoient rentrés particuliérement en grace auprès de S. M. au moyen d'une lettre de soumission. Le duc d'*Orléans* & le duc de *Chartres* ne tarderent pas à suivre cet exemple, & le suivirent en tout; car les premiers n'avoient pas manqué, après leurs visites à toute la famille royale, d'en faire une à la favorite: & cette bassesse de leur part n'avoit pas paru fort extraordinaire. Elle se fâcha davantage de celle des derniers; il est vrai qu'ils y furent invités spécialement. Comme ils sortoient de chez le Roi pour la troisiéme fois, après avoir rempli le cérémonial en tout point, le duc *d'Aiguillon* les suivit, & leur dit: Si vos Altesses vouloient faire une chose bien agréable au Roi, lui causer une grande satisfaction, ce seroit d'aller voir madame la comtesse *Dubarri*. Le duc d'*Orléans* répondit pour les deux qu'ils s'estimoient heureux de prouver leur attachement & leur zele pour S. M. Ils se transporterent incontinent chez la favorite. Le duc d'*Orléans* y parut avec un air très-grave & très-sérieux. Le duc de *Chartres* s'y comporta comme chez une fille avec une grande aisance: il s'assit sur le bras du fauteuil de madame *Dubarri*, en folâtrant avec elle, & cette familiarité ne lui déplut pas. Elle s'en dédommagea vis-à-vis du prince de *Condé*, qui par ses souplesses sembloit l'inviter à redoubler envers lui d'impertinence. Il lui faisoit souvent la cour depuis qu'il reparoissoit à Versailles. La premiere fois, il en eut la politesse excessive de

faire demander à la favorite l'heure à laquelle elle feroit visible : elle la lui donna effectivement. Ce prince s'étant ensuite émancipé à venir sans ce préalable, elle voulut le faire rentrer dans son devoir, en faisant attendre quelque tems cette altesse avant de la recevoir. Au reste, elle en vouloit à ce prince d'avoir fait son raccommodement presque sans sa participation, & par la voie du comte de la *Marche*, qui dirigeoit le chancelier. C'est même ce qui l'avoit engagée à s'unir au duc d'*Aiguillon* pour fortifier leur parti, qui s'affoiblissoit par la prépondérance acquise de l'autre côté ; & pour remettre la balance & l'emporter, elle seconda ce dernier auprès du Roi, & disposa S. M. à recevoir le duc d'*Orléans* sur une lettre, beaucoup moins humiliante que celle du prince de *Condé*.

Les receveurs généraux seuls avoient rendu leurs hommages à madame *Dubarri*, au nouvel an de 1772. Les fermiers généraux les imiterent l'année suivante, & voulurent jouir du même honneur. Ils en reçurent encore un plus grand en ce que S. M. se trouva présente lors de leur introduction. Elle étoit en gaieté . . . . Messieurs, leur dit-elle, en riant, & montrant sa bien-aimée, je vous la dénonce comme la plus grande contrebandiere de mon royaume, vous feriez bien de l'appréhender au corps.

Une plaisanterie de cette espece, faite par S. M. en présence de ses sujets, & dans un moment de gravité, auroit suffi pour apprendre à tout Paris à quel délire sa passion étoit

montée, si l'on ne l'eût pas sûe. Le duc d'*Orléans* en étoit tellement convaincu, qu'il imagina de se servir du canal de cette dame pour réparer les coups, portés à la constitution de l'état. C'étoit elle qui avoit été la cause du mal : on voulut que le remede vînt d'elle. On lui fit entendre qu'il falloit tourner contre le chancelier & son systême les mêmes moyens, employés par lui pour son exécution ; c'est à-dire, pendant quelque petit voyage, dans une de ces orgies où le Roi se livroit volontiers, profiter des momens où S. M., ayant noyé dans le vin les soucis du Trône, & se livrant au goût de cette liqueur aimable, se trouveroit disposée à signer tout ce qu'on suggéreroit à sa sagesse. Contradiction, qu'on sentoit devoir lui répugner peut-être dans des momens plus calmes, mais dont on lui développeroit ensuite la nécessité. On se flattoit d'avoir gagné la comtesse, & l'on attendoit avec impatience le voyage de Bellevûe, le premier de cette espece. Il se passa sans aucun succès ; celui de Choisi de même, & plusieurs autres. On sut que l'abbé *Terrai*, qui cherchoit à se bien maintenir entre les deux partis, mais qui favorisoit réellement celui du chancelier, avoit détourné madame *Dubarri* d'une manœuvre aussi dangereuse, qui avoit réussi la premiere fois & pouvoit la perdre la seconde. Elle se contenta d'engager loyalement & ouvertement S. M. de se rendre au projet du duc d'*Aiguillon*, qui, de concert avec la maison d'Orléans & les autres ministres, sollicitoit le retour entier du parlement ; mais une mal-adresse, que ce ministre reconnut trop tard,

fit échouer ſes menées ; c'eſt que voulant du même coup anéantir, & le chancelier & ſa beſogne, ils ſe ſoutinrent l'un par l'autre.

Madame *Dubarri* ne ſe mêloit de tout cela que malgré elle : la politique n'étoit pas ſon fait & l'ennuyoit beaucoup : elle ſe complaiſoit davantage aux ſoins qu'elle étoit obligée de prendre pour amuſer S. M. Une nouvelle actrice, dont tout Paris étoit alors engoué, attira ſon attention : elle étoit jeune & jolie ; elle voulut la faire voir au monarque. Elle n'avoit rien à craindre d'une telle concurrente ; elle la regardoit au contraire comme pouvant l'aider à aiguillonner le phyſique languiſſant & uſé de ſon royal amant. Elle réuſſit un inſtant. S. M. fit à M!le. *Raucoux* (c'étoit le nom de la comédienne) la faveur ſingulière de reſter à la comédie pendant tout le tems de la repréſentation de *Didon*, tragédie où elle jouoit. Madame *Dubarri* l'introduiſit enſuite auprès de S. M. dans un boudoir attenant la loge du Roi, où ce prince ſe retiroit avec ſa maîtreſſe pendant le ſpectacle pour folâtrer & ſe livrer à toutes les privautés des amans. On ne ſait ce qui ſe paſſa dans l'intérieur: il eſt à préſumer que cet auguſte paillard ſe livra à tous les mouvemens de la chair que pouvoit exciter en lui cette beauté fraîche & piquante ; car elle ſortit de cette entrevue, comblée de bienfaits du maître & de la favorite. Le propos de celle-ci, qui l'exhorta à être ſage, parut très-plaiſant, & pouvoit faire encore mieux croire que l'actrice avoit plû à S. M.

Un événement tragique, arrivé au commen-

cement de l'année chez madame *Dubarri*, la frappa un instant, & auroit pû lui causer des vapeurs fâcheuses, sans la grande dissipation où elle vivoit. Elle avoit pour premiere femme-de chambre une certaine *Adélaïde*, dont on a déjà fait mention. Celle-ci étoit mariée à un valet-de-chambre, perruquier, nommé *Langibeau*, passé en conséquence à un emploi considérable dans la finance. Malgré cette fortune, le malheureux, vexé par sa femme, très-méchante diablesse, très-dévergondée, très-impérieuse, & ne pouvant s'en séparer, puisque toute sa fortune en dépendoit, dans un accès de désespoir, se jetta par la fenêtre chez la comtesse où elle demeuroit, & se tua. On ne put lui cacher la catastrophe, & la gaieté de son humeur en fut altérée pendant plusieurs jours.

Une autre chose, moins sinistre, mais plus personnelle, affecta madame *Dubarri*. On fait assez volontiers sur la fin de l'année des Noëls, où la cour est ordinairement critiquée. On y rappelle les anecdotes les plus scandaleuses du moment, ou galantes, ou politiques. Il en paroissoit d'une espèce, si non bien piquante pour leur tournure, au moins désolante par la vérité des faits. Il y a toujours des méchans, qui font parvenir ces facéties aux gens intéressés. La favorite reçut son paquet : elle lut ce qui la concernoit, au fond plus deshonorant pour les princes que pour elle. On apostrophoit le duc d'*Orléans*; on lui disoit dans un couplet :

Pourquoi rougir à présent
D'avoir vû la Comtesse ?

Un juste remerciement
Se fait avec noblesse ;
Iriez-vous donc croire en ce moment
Que c'est une bassesse ?

Vous avez fort noblement
Combiné la démarche,
En refusant constamment
Le Comte de la Marche ;
D'Aiguillon vous a bien infiniment
Fourni cette autre marche.

La Marche a le cœur loyal,
Condé sut le connoître,
Et servi par son égal
Il va droit à son maître.
Ce moyen paroît en général
Le plus digne peut-être.

Mais au fond l'honneur n'est rien,
Il n'en faut tenir compte ;
Eh ! que vous fait le moyen,
Si vous n'en avez la honte ?
Allez, d'Aiguillon vous dira bien
Comment on la surmonte.

Il étoit aisé de juger que l'objet de ce vaudeville étoit d'entretenir la division entre les deux branches des princes du sang à l'occasion des deux manieres dont la réconciliation s'étoit faite. Bien des gens présumerent en conséquence qu'ils émanoient de chez le chancelier, à raison de l'avilissement qu'on y versoit sur le parti adverse, & sur-tout sur le duc d'*Aiguillon*. Aussi celui-ci

& la favorite en redoublerent de haine & de fu-reur contre lui. L'intimité de ce ministre avec madame *Dubarri* en devoit nécessairement produire une grande entre elle & la duchesse d'*Aiguillon*. La seconde, pour complaire à son mari, faisoit une cour très-assidue à la premiere. Il en résulta une familiarité, telle que la duchesse se trouva un jour dans un embarras extrême. Elle étoit chez son amie dans un moment où l'on venoit de lui apporter une robe. Suivant l'usage entre femmes, & plus encore entre femmes de cour, elle en fit le plus grand éloge. Madame *Dubarri* en parut si flattée, qu'elle lui fit répéter plusieurs fois combien elle la trouvoit à son goût. Alors embrassant Madame d'*Aiguillon*, elle lui dit qu'elle exigeoit de son amitié qu'elle voulût bien l'accepter : que ne l'ayant point encore portée, elle ne voyoit aucune difficulté pour que la duchesse la reçût. La derniere se confondoit en remerciemens : elle prétendoit que cette robe, charmante pour la comtesse, jeune & pêtrie de graces, ne pouvoit convenir à une vieille femme comme elle. Elle ne savoit comment se tirer de là, lorsque le Roi survint. La contestation de politesses durant encore, la favorite prit S. M. pour juge. Le Roi décida en faveur de sa maîtresse ; & cette niche du monarque fit beaucoup rire les courtisans.

Pour mieux annoncer leur ligue, le duc d'*Aiguillon* & la comtesse *Dubarri* se donnerent réciproquement une fête : ce qui fut fort applaudi par un certain parti, & jalousé par l'autre. On cita sur-tout dans celle, donnée par le premier, une fête villageoise, où il étoit question d'un

Serpent noir, sous lequel les malins voulurent que M. le chancelier fût désigné. Le Roi même, qui ne tenoit à rien & se moquoit de tout, en plaisanta M. de *Maupeou*. Celui-ci sentit où cela pouvoit porter, en conçut beaucoup d'humeur, & en fit des reproches amers à l'abbé de *Voisenon*, auteur de la plûpart des divertissemens. C'étoit en effet d'autant plus indécent à ce poéte, qu'il avoit, un an auparavant, fait des couplets à l'honneur du chef suprême de la justice, qu'il offensoit gravement en ce moment-là.

La fête de madame *Dubarri* fut, ainsi qu'on le présume, plus brillante & plus magnifique. Cependant S. M. ne s'y trouva pas; ce qui la mortifia, & fit dire un quolibet: que la comtesse avoit eu un coup bien piquant, quinte au valet, quatorze de dames; mais qu'ayant son roi à l'écart, elle avoit été capot, paroe qu'on y comptoit 14 femmes qualifiées, & quinze seigneurs de la plus grande diltinction. On voit que cette allégorie soutenue est tirée du jeu de piquet. Il y eut quatre spectacles différens, & environ cent comédiens, chanteurs & danseuses des trois théâtres. On avoit imaginé toutes sortes de surprises agréables pour exprimer les charmes puissans de cette dame. On parloit entre autres d'un gros œuf d'autruche, qui s'étoit trouvé comme par hazard au milieu du sallon: on avoit affecté d'appeller la comtesse pour lui faire voir ce phénomene, éclos subitement. A peine s'en étoit-elle approchée, qu'il s'étoit ouvert; un cupidon, tout armé, en étoit sorti & le mot de cette espece de proverbe en panto

mime galant, étoit, qu'un ſeul de ſes regards faiſoit éclôre l'amour. Dans un autre intermede ce dieu perdoit ſon bandeau, & déſignoit la paſſion éclairée du monarque envers la favorite. On voit que cette fête, appellée celle de madame *Dubarri*, parce qu'elle en avoit fait les fraix, étoit, ainſi que celle du duc, totalement en honneur & gloire de la déeſſe du jour.

Une autre anecdote, qui paſſa pour en être la ſuite, eſt extrêmement plaiſante, & n'eſt pas la moins curieuſe dans la vie de la comteſſe.

Madame la marquiſe de *Rozen*, dame pour accompagner madame la comteſſe de Provence, faiſoit depuis quelque tems aſſiduement ſa cour à madame *Dubarri*. Celle-ci l'aimoit beaucoup, & l'avoit priſe dans ſon intimité. Elle étoit extrêmement jeune, mignonne, & avoit l'air d'un enfant; ce qu'il faut ſavoir. La favorite ne manqua pas de la mettre de la fête. Madame de *Rozen* y aſſiſta; mais peu après, rompit tout-à-coup avec ſa bonne amie, ou du moins ſe refroidit conſidérablement. Il eſt probable que ce fut rélativement à la princeſſe, à laquelle elle avoit l'honneur d'appartenir, qui lui fit des reproches ſur ſes aſſiduités auprès d'une femme auſſi affichée, & ſur-tout ſur ce qu'elle s'étoit fait noter à la cour, en aſſiſtant à la fête qu'elle avoit donnée. Quoi qu'il en ſoit, la comteſſe fut ſenſible à un tel changement; elle en témoigna ſon humeur au Roi, qui, en plaiſantant, dit: Bon, c'eſt un enfant propre à recevoir le fouet. Madame *Dubarri* prend le propos à la rigueur. Un jour que madame de *Rozen* l'étoit venue voir dans la matinée, après avoir dé-

jeûné amicalement avec elle, elle lui proposa de passer dans un boudoir pour causer plus particuliérement. Là se trouvent quatre femmes de chambre, qui s'emparent de la coupable & la flagellent d'importance. La fouettée, furieuse, en porte ses plaintes au Roi, qui n'eut rien à repliquer à sa maîtresse, lorsqu'elle lui rappella qu'elle n'avoit fait qu'exécuter le jugement de S. M. Celle-ci finit par en rire; & madame de *Rozen*, par le conseil de M. le duc d'*Aiguillon*, se rencontra chez la comtesse. Après quelques railleries sur le cul fouetté (ce qui a fait connoitre & confirmé l'anecdote), les deux amies s'embrasserent & convinrent que tout s'étoit oublié. Mais le public n'oublie rien: la comtesse de Provence ne l'oublia pas non plus. Heureusement pour madame *Dubarri*, cette princesse étoit dans l'impuissance de se venger. Madame la dauphine parut vouloir le faire, par une niche seulement, une espiéglerie, digne de son âge & de sa gaïeté. Elle sut que la favorite avoit commandé à un jouaillier un bec de diamans de la plus belle espèce possible. Avertie du jour où l'artiste devoit l'apporter, elle le fait guetter: on lui enjoint de venir chez la princesse sur le champ, sans lui laisser le tems de se rendre aux ordres de la premiere. Madame la dauphine semble ignorer parfaitement le sujet du voyage de l'ouvrier: elle lui propose en général de lui faire un bec de diamans le plus riche, le plus élégant qu'il puisse inventer & fournir. Il répond à la demande de la princesse avec tout le zèle qu'il doit témoigner; & pour le mieux exprimer, il lui offre un modele dans le

bijou qu'il apportoit. Madame la dauphine l'admire, se le fait ajuster par ses dames, se trouve très-bien avec, & déclare qu'elle veut le garder. Le marchand est intrigué : elle s'apperçoit de son inquiétude ; en veut savoir la raison, il est forcé de l'avouer. La princesse le rassûre, lui répond qu'elle prend la chose sur elle. Elle va dans cet état chez le grand-papa : elle demande à S. M. comment elle la trouve ; elle lui fait surtout remarquer le bec de diamans, & desire savoir son avis. Le Roi le décide superbe. Alors elle lui conte le tour qu'elle joue à madame *Dubarri* : il en rit, approuve la plaisanterie, & va lui-même en turlupiner la comtesse.

L'Auteur des couplets suivans ne plaisantoit pas de-même ; il se donnoit la liberté très-criminelle de satyriser le Roi sur ses goûts, ses favoris, ses passions, son caractere, ses foiblesses : Madame *Dubarri* y étoit désignée dans plusieurs endroits ; tel étoit le second couplet.

Vous verrez sur les fleurs de lys
Un vieil Enfant débonnaire ;
Un Eleve de la *Pâris*
Tient son V.. pour liziere.

Le 6, le 7 & le 8e. portoient :

Vous verrez le Doyen des Rois
Aux genoux d'une Comtesse,
Dont jadis un écu tournois
Eût fait votre Maîtresse,
Faire auprès d'elle cent efforts
Dans la route lubrique,

Pour faire mouvoir les ressorts
De sa machine antique.

Mais c'est en vain qu'il a recours
A la grande Prêtresse ;
Au beau milieu de son discours
Il retombe en foiblesse.
De cette lacune, dit-on,
En son ame elle enrage ;
Mais un petit coup d'Aiguillon
Bientôt la dédommage.
Au premier bobo qu'il aura,
Notre bon Sire, en priere,
Pieusement la logera
A la Salpétriere.... &c.

On conviendra qu'on ne pouvoit traiter plus indignement la favorite & son auguste amant. Il y avoit même beaucoup de méchanceté en outre au *petit coup d'Aiguillon* : ce qui réveloit hautement un mystere, dont on ne jasoit avant qu'à l'oreille. On ne doutoit pas à Versailles que le duc d'*Aiguillon* ne couchât avec la favorite : c'étoit le sort de Louis XV. d'être cocufié par ses ministres. Celui-ci avoit déjà eu avec madame de *Châteauroux* un commerce, dont S. M. n'avoit pû douter ; & le cardinal de *Bernis*, & le duc de *Choiseul* avoient alternativement obtenu, au dire des courtisans, les faveurs de la marquise de *Pompadour*. Par bonheur, la chanson en question ne parvint pas au Roi : on le présume du moins, en ce que la faveur de la maîtresse & de son ministre n'en diminua pas ; on ne sait même si ceux-ci en eurent con-

noiſſance. On ne dit point qu'on eût arrêté perſonne comme ſoupçonné d'avoir composé, colporté ou chanté ces vers. L'impunité enhardit; on en fit d'autres plus durs encore; ce fut d'abord une épigramme, où la malice étoit cachée ſous la naïveté; on en va juger.

EPIGRAMME.

Un bon Gaulois, éperdu, conſterné,
De ſon pays déploroit la ruine:
Il en cherchoit vainement l'origine;
Elle échappoit à ſon eſprit borné.
De ſa bêtiſe un Plaiſant étonné,
Lui dit: Viens-çà Bénet, je veux t'inſtruire,
Ecoute-moi: dans ce ſiécle tortu,
Lors qu'une Nymphe, au comble du délice,
Tient dans ſes mains les rênes d'un Empire,
Comme elle, Ami, cet Empire eſt f....

Cette épigramme n'étoit rien auprès des couplets où les princes étoient vilipendés, flêtris, baffoués ſur leur défection. On les peignoit comme ſe diſputant l'honneur de faire leur cour à la comteſſe.

Le ſeul honneur que ce tripot s'arrache,
C'eſt le matin de voir en cotillon
La Dubarri, qui rit, & ſur eux crache,
En relevant ſon quintal de teton,
Que ſon Ramor, des Negres le bardache,
Toutes les nuits prend à profuſion.

Aux Champs de Mars donne-moi le Pannache

Lui dit le Borgne, en baisant son Jupon :
Votre crédit, & ma rousse moustache,
D'un vrai Guerrier me feront le renom.
Philippe dit, pour moi j'aime une Vache :
Je voudrois être hissé sur un tendron.

La Dubarri répond à la moustache :
Le Roi t'a fait son premier Espion ;
Ce lâche emploi suffit pour un Bravache ;
Pêtri de fiel, nourri de trahison ;
Car un Condé, quand il n'est qu'un Gavache,
Ne peut avoir plus grande ambition.

Puis à Philippe : & toi, lourde Ganache,
Louis consent, épouse Montesson ;
Je le permets, & veux aussi qu'on sache
Que tu vivras sous ma protection,
Quand le remords du Sultan le plus lâche
M'éleveroit au rang de Maintenon.

Ces couplets pouvoient passer pour la suite des précédens, sans sortir cependant de la même plume. Il y avoit plus de gaïeté, plus de finesse dans la premiere, mais infiniment moins de force & d'énergie. En désapprouvant la licence avec laquelle le poëte parloit des augustes personnages qu'il mettoit en jeu, on ne pouvoit nier que l'ouvrage ne fût supérieurement fait ; il partoit d'une plume très-exercée sans doute à de semblables méchancetés, & dut causer le plus amer désespoir à ceux qui en étoient l'objet, s'il leur parvint ; mais ce qui en fait le mérite historique, ce sont les anecdotes qu'il renferme.

18. On

1°. On y attaquoit madame *Dubarri* du côté le plus ſenſible : on annonçoit que ſa gorge, déſormais trop volumineuſe, avoit perdu cette élaſticité, ſon plus eſſentiel mérite, & on la proſtituoit juſqu'à ſon négre : calomnie malheureuſement fondée ſur les careſſes folles qu'elle faiſoit à cet eſclave, & ſur l'aveuglement exceſſif avec lequel elle le gâtoit. 2°. On y dévoiloit les motifs du retour des princes. Celui du prince de *Condé* étoit appuyé ſur ſon ambition, qu'on avoit flattée par l'eſpoir d'avoir le commandement des armées, ſi la guerre avoit lieu, ſuivant la crainte qu'on commençoit à en avoir. On n'y parloit pourtant pas de l'eſpoir, dont on l'avoit auſſi leurré de voir le comte d'*Artois* épouſer ſa fille, dont le fils de France étoit éperdûment amoureux. Enfin on réaliſoit les ſoupçons, répandus dans le public que le prince de *Condé* ſi longtems attaché aux autres princes dans leur réſiſtance que pour être leur eſpion. Quant au duc d'*Orléans*, perſonne n'ignoroit que c'étoit madame de *Monteſſon* qui avoit déterminé ſa défection, ſur l'aſſûrance qu'elle avoit reçue que le Roi approuveroit & reconnoîtroit ſon hymen avec le duc d'*Orléans*. Elle avoit eu d'autant plus de raiſon de ſe flatter que madame *Dubarri* l'autoriſeroit de tout ſon crédit, qu'on y annonçoit la prétention de celle-ci à ſuccéder au poſte brillant de madame de *Maintenon*.

On ne parloit point, dans cette chanſon, du duc de *Chartres*, dont on avoit auſſi amorcé le deſir d'être quelque choſe : on lui avoit fait regarder comme très-poſſible de ſuccéder au duc

de *Penthievre*, son beau-pere, dans la dignité d'amiral : c'étoit le grand *Dubarri*, entremetteur du duc d'*Aiguillon*, qui avoit mis ce leurre en avant. Sa belle-sœur fut sommée par S. A. de tenir sa promesse & de seconder sa demande auprès du Roi ; mais celle-ci échoua par la gaucherie, qu'on avoit eue de ne pas déterminer avant le duc de *Penthievre* à y consentir. S. M. qui avoit des sentimens d'honnêteté, fut révoltée de ce complot, & refusa net la favorite. Cette humeur ne dura pas ; & le faiseur de thermomètres de la cour ne plaça pas moins madame *Dubarri* au beau-fixe, dans celui qu'il fit alors. Il est vrai pourtant que le bruit de sa disgrace courut un moment vers pâques. Voici ce qui y donna lieu.

Un certain abbé de *Beauvais* prêchoit à Versailles devant le Roi. Ce jeune homme, d'une naissance obscure & neveu du garde des archives du clergé, avoit résolu de faire fortune durant sa station, d'avoir un évèché, ou d'ètre mis à la Bastille. Il prit à cet effet une route très-extraordinaire : il se distingua par la plus grande hardiesse ; il ôsa tonner en chaire contre la vie scandaleuse de *Louis XV*. Il caractérisa spécialement sa passion pour madame *Dubarri*, dans une peinture énergique des mœurs licencieuses du sage *Salomon*, dont la comparaison étoit sensible. Après une allégorie très-ressemblante ; Enfin, disoit-il, ce monarque, rassasié de voluptés, las d'avoir épuisé, pour réveiller ses sens flétris, tous les genres de plaisirs qui entourent le trône, finit par en chercher d'une espèce nouvelle dans les vils restes de la

corruption publique. Un propos du Roi prouva qu'il n'ignoroit pas ce que vouloit dire le prédicateur : car un jour que l'orateur avoit parlé avec véhémence contre les vieillards vicieux, qui conservent encore au milieu des glaces de l'âge les feux impurs de la concupiscence, S. M., après le sermon, apostrophant le maréchal de *Richelieu*, lui dit : Eh bien, *Richelieu*, il me semble que le prédicateur a jetté bien des pierres dans votre jardin : Oui, Sire, répondit le Seigneur paillard, si fortement qu'il en est réjailli jusques dans le parc de Versailles. D'un autre côté, des courtisans corrompus ayant voulu indisposer le Roi contre l'abbé de *Beauvais*, en rapportant vaguement les traits trop forts qui lui étoit échappés, S. M. l'excusa, en disant qu'il avoit fait son métier. Cependant les espions de madame *Dubarri* lui rendirent compte de l'audace derniere de ce prestolet : elle s'en plaignit si fort à son auguste amant, qu'elle changea un instant les bonnes dispositions de ce prince en faveur de l'orateur, au point que, lors de sa présentation pour prendre congé de S. M., au lieu du compliment gracieux qu'il en attendoit ; elle lui dit : M. l'abbé, vous avez été bien long hier. Mais le mécontentement n'étoit qu'une satisfaction accordée pour le moment à sa maîtresse ; & le plan, pris par ce prêtre ambitieux, ne lui réussit pas moins : il fut nommé à l'évêché de Sénez.

La principale occupation de la favorite dans ce carême & après, dut être de détruire les impressions de terreur que le prédicateur répandoit dans l'ame du Roi. Pour cet effet, il lui

falloit avoir recours aux séductions étrangeres, aux spectacles, aux fètes bruyantes, à tout ce qui pouvoit remuer le monarque & le tirer de sa mélancolie. Elle ordonna au S. *Vestris* de composer quelque pantomime lubrique, dont les tableaux animés excitassent quelque sensation dans un vieillard usé. C'est ce qui fit imaginer au chorégraphe le *Ballet héroïque d'Endimion* : il y peignoit les amours de *Diane* avec ce berger. Le commencement de cette passion, son développement & ses suites y étoient exprimés avec beaucoup d'énergie. Les airs, qu'il y avoit adaptés, étoient choisis entre ceux les plus vifs & les plus voluptueux du théatre lyrique. Madame *Dubarri* fut si contente des salutaires effets que produisit pour l'instant l'heureuse invention du compositeur, qu'elle le favorisa dans le projet qu'il eut de faire exécuter ce ballet à l'opéra, & leva tous les obstacles que le censeur des mœurs y apportoit. Elle autorisa le S. *Vestris* à dire que la comtesse l'avoit demandé, & vouloit le revoir : elle poussa la munificence jusqu'à faire retenir deux loges pour elle, comme si elle eût dû y venir *in fiochi*. Le bruit s'en répandit bientôt, & chacun s'empressa de se trouver à cette époque remarquable, d'autant plus que madame la marquise de *Pompadour* n'avoit jamais osé venir ainsi en cérémonial à l'opéra durant tout le cours de son long regne. Madame *Dubarri*, ne vint pas non plus ; mais le ballet eut lieu.

La favorite procura dans le même tems au Roi un spectacle plus agréable que celui-là. Il auroit été maussade, ou du moins insipide pour

beaucoup d'autres, & fut très-piquant pour le monarque. Ce fut à l'occaſion de la nouvelle ſalle de comédie françoiſe ; matiere aux divers projets qui tenoient les comédiens en ſuſpens. Ceux-ci, jaloux de leur droit de propriété, & croyant de le mieux conſerver, en reſtant à l'ancien emplacement, imaginerent de faire intervenir les propriétaires des maiſons & marchands du quartier, &c. Une marchande de bierre, nommée *la Loque*, fameuſe entremetteuſe qui avoit eu occaſion de connoître Mlle. *Lange*, & fort connue du grand *Dubarri*, ſe chargea de porter la parole. Elle fit demander à la comteſſe le jour où elle pourroit en avoir audience ; & celle-ci s'y prêta d'autant mieux, qu'elle regarda ce ſpectacle comme dans un genre analogue au goût du Roi, & propre à le réjouir. On fit dire à cette harengere de n'emprunter aucune éloquence étrangere, & de parler ſa langue naturelle. La vaſte corpulence, le teint allumé, les ſourcils noirs, le regard dur, la voix rauque de l'avocat femelle donnerent à ſon élocution une teinte d'éloquence particuliere, qui parut nouvelle à S. M. Elle ne perdit pas un mot du diſcours ; mais pour ne pas intimider l'orateur, elle vit & entendit tout, cachée en un coin.

Au moyen de ces petits expédiens, de ces diverſions, les ſermons de l'abbé de *Beauvais* furent bientôt oubliés, & madame *Dubarri* continua à regner en ſouveraine ſur le cœur de ſon auguſte amant. Elle penſa bientôt faire ſauter un miniſtre : c'étoit le marquis de *Monteynard*, qui déplaiſoit à la comteſſe par ſa liaiſon avec le

chancelier. Elle fût encore plus animée contre lui par le refus qu'elle en éprouva à l'occasion du régiment de *Beaufremont*, dragons. Elle le demandoit pour le S. *Dangé* d'Orcay, neveu d'un fermier général de ce nom. Le miniſtre de la guerre ne crut pas convenable de donner ce régiment à un parvenu de cètte eſpece : il l'accorda au prince de *Lambeſc*. Le duc d'*Aiguillon*, qui convoitoit ce miniſtre, excita la favorite, lui fit entendre qu'elle deviendroit maîtreſſe des graces, en le lui procurant. Elle adopta l'idée du duc, & ſe plaignit au Roi ſi amérement, non du fait même, mais de la maniere du refus, que la lettre-de-cachet étoit déjà expédiée. Dans la nuit S. M. fut agitée, elle ne dormit point, tourmentée d'inquiétude & de remords, & le lendemain elle arrêta l'exécution de ſon ordre.

Mais le Roi étoit trop foible, en ſe repentant d'une injuſtice, pour donner le tort à ſa maîtreſſe, qui la lui faiſoit commettre : il ſembla s'excuſer au contraire auprès d'elle, en lui accordant la nomination aux places de la maiſon du comte d'*Artois*. On ſongeoit ſérieuſement à la former. On ſe plaignoit des extorſions de madame la marquiſe de *Langeac* ſous le duc de la *Vrilliere*, qui avoit ce département. On a déjà vû comment il avoit eu l'inſolence de refuſer à une de meſdames une place qu'elle avoit demandée. Madame *Dubarri* avoit alors ſoutenu le miniſtre. Depuis, mieux informée, elle fit comprendre à ſon auguſte amant la néceſſité d'arrêter ce brigandage ; & le Roi voulut bien lui permettre de lui propoſer les ſujets,

du moins pour les premieres places, qui furent accordées à la plus grande partie des créatures de la comtesse. C'est ainsi que le chevalier Dubarri, depuis marquis *Dubarri*, fut fait capitaine des Cent-Suisses de la garde du prince.

Dans l'yvresse de cette faveur, on admiroit comment madame *Dubarri* ne perdoit point les sentimens de la nature, n'oublioit rien de ce qu'elle devoit à sa mere. Celle-ci étoit dans le couvent de Ste. Elizabeth sous le nom de madame de *Monrable*, que l'adulation commençoit à faire précéder du titre de marquise. Il faut avouer qu'elle n'en avoit ni le jeu, ni le langage, ni les allûres. Dans les commencemens les *Dubarri* avoient cherché à l'expulser de Paris : Mais sa fermeté lui ayant fait surmonter cette persécution, elle vivoit avec beaucoup d'aisance dans son couvent. Elle avoit un carrosse depuis peu & une maison-de-plaisance, & acqueroit une sorte de considération. On étoit édifié de la piété filiale avec laquelle madame *Dubarri* venoit constamment rendre ses devoirs à sa mere presque tous les quinze jours. Elle y passoit une partie de la journée. La supérieure poussoit la bassesse jusqu'à envoyer sa niéce, qui chantoit très-bien, pour amuser la comtesse pendant le dîner.

Mais cet attachement de madame *Dubarri* à sa famille étoit une charge de plus pour l'état, que son luxe immodéré ruinoit déjà excessivement. On assûroit qu'elle avoit tiré du trésor royal pour son usage, ou pour satisfaire à ses bienfaits, dix-huit millions argent sec, sans discu-

ter les mandats particuliers & les dépenſes indirectes. C'eſt ce qui indignoit un poëte vigoureux. Ce patriote véhément, n'ôſant reprendre à découvert les vices qui excitoient ſa bile, avoit imaginé la tournure de donner un air de vétuſté à ſa ſatyre. Il ſuppoſoit que l'original étoit d'un certain *Cajus Lucilius*, Romain outré des infamies de ſon ſiecle. Voici l'endroit, qu'on pouvoit appliquer à la favorite.

Le faſte a de l'état ſéché les réſervoirs ;
Le Palais de Poppée inſulte à nos miſeres :
L'amour a ſon trafic, & Vénus ſes comptoirs ;
La toilette d'Alcine eſt un Bureau d'affaires . . .

Madame *Dubarri* prodiguoit l'argent juſqu'aux plus mauvais poëtes, aſſez vils pour lui adreſſer des vers. C'eſt ainſi qu'au commencement de l'année, elle avoit payé fort cher le S. de *Sauvigny*, qui l'avoit chantée. Celui-ci, encouragé, entreprit un grand ouvrage, qu'il mit ſous ſa protection : c'eſt *le parnaſſe des dames* en 10 volumes. La comteſſe ſouſcrivit ſur le champ pour une grande quantité d'exemplaires, & tous ceux qui alloient chez elle, étoient, pour lui faire leur cour, obligés de l'imiter.

Les acteurs, chanteurs, danſeurs, tout avoit part à ſes largeſſes. C'eſt ce qui occaſionna dans le tems deux facéties aſſez rares, dignes d'être conſignées ici comme une preuve du peu de dignité de cette favorite, dont le palais n'étoit qu'un vrai tripot. Voici ce qui les occaſionna. Madame *Dubarri*, qui aimoit beaucoup Mlle. *Dubois* de la comédie françoiſe, qu'elle avoit

comblée de biens, avoit employé son autorité pour la faire remonter au théatre. Celle-ci obéit; mais les circonstances ne lui ayant pas permis de le faire, elle profita de l'accès que cette négociation lui donnoit auprès de la comtesse. Elle fut assez familiere pour lui ouvrir son cœur, & la prier de faire une meilleure œuvre, en déterminant un danseur, nommé d'*Auberval*, à l'épouser. Madame *Dubarri*, qui se plaisoit à ces tracasseries de filles, & qui en amusoit le Roi, en parla à d'*Auberval*; mais il s'excusa, donna sans doute d'excellentes raisons, & la négociation n'alla pas plus loin. C'est sur ce canevas qu'a brodé l'auteur anonyme des deux lettres suivantes: la premiere est de Mlle. *Dubois* à madame la comtesse *Dubarri*.

MADAME,

Par obéissance à vos ordres, je m'étois décidée à remonter sur le théatre, & à tâcher de perfectionner mes foibles talens pour vous amuser encore. Malheureusement je m'y suis prise trop tard. Ma part est distribuée; & mes camarades m'ont fait sentir quel désordre j'allois occasionner parmi eux. Ils m'ont assuré que les gentilshommes de la chambre s'étoient chargés de vous mettre sous les yeux un mémoire, qui vous exposeroit plus clairement l'impossibilité de ma rentrée actuelle. Puissiez-vous rester convaincue par-là, madame, de tout le zele que j'ai mis dans mes sollicitations, & de l'empressement que j'aurois eu de contribuer à vos plaisirs, dans ces momens précieux où votre génie se repose des importantes occupations qui l'exercent!

Mais, madame, vos bontés m'enhardissent à vous en demander une autre. Permettez que mon cœur s'ouvre devant vous ; le vôtre est trop sensible pour n'avoir pas égard aux foiblesses de l'amour. Depuis plus de douze ans, j'aime d'Auberval : *heureuse, si sa passion pour moi avoit été aussi soutenue que la mienne ! A combien d'autres l'infidele n'a-t-il pas fait depuis les mêmes sermens qu'à moi ! J'ai cependant un gage cher de notre union, un enfant, l'objet de ma tendresse maternelle. Je ne puis, sans gémir, faire réflexion à l'illégitimité de sa naissance ; je voudrois la réparer par le mariage. Je suis riche aujourd'hui ; j'ai de quoi payer les dettes du perfide ; je ne lui demande que du retour & sa main. Cette bonne action, madame, est digne de vous ; & quoique j'aye vécu dans le desordre, mon cœur a toujours eu des sentimens honnêtes. Vous savez ce que c'est que la jeunesse d'une fille qui a quelques attraits, que sa position met à portée d'être séduite par les hommages des Seigneurs les plus aimables de la cour. Le moyen qu'elle résiste à tant de corrupteurs ! Cependant je n'ai jamais été heureuse dans le tourbillon du théatre. Un fonds de religion m'est demeuré. J'ai une conscience timorée, qui s'alarme aisément ; les craintes de l'avenir m'ont troublée, sans relâche, au sein des voluptés. La perte de mon dernier amant m'a jettée dans une mélancolie profonde ; sa fin sinistre, à la fleur de l'âge, m'a fait trembler pour moi. Voilà, madame, le principal motif qui m'avoit déterminée à quitter la scene. Vous avez semblé desirer que j'y reparusse : j'ai vaincu mes scrupules & ma répugnance. Les circonstances s'opposent à votre volonté. Daignez, madame, completter le bon-*

heur que j'ai de vous occuper quelques instans de moi, en m'accordant une protection que je réclame, ou pour mieux dire, une autorité qui ne peut jamais être mieux employée. Je suis persuadée d'ailleurs que d'Auberval ne pourra se refuser à un devoir qui lui sera dicté par vous; & j'aurai une consolation de plus dans cet hymen : c'est que ne pouvant désormais vous délasser au théatre dans vos nobles loisirs, je contribuerai encore à vos amusemens par un autre moi-même, par un mari qui y sera dévoué, tant qu'il sera assez heureux pour vous plaire.

Je suis avec le plus profond respect &c.

Paris; le 22 Avril 1773.

On avoit mis en *postscriptum.* „ Nota : pour „ l'intelligence de cette lettre, il faut savoir „ que d'*Auberval*, danseur de l'opéra, très-„ savant, très-vigoureux & très-plaisant, amu-„ se beaucoup madame la comtesse *Dubarri*, „ qu'il dirige les divertissemens qu'elle donne, „ & qu'il jouit en conséquence d'une grande „ liberté auprès d'elle. "

C'est sans doute pour conserver ce costume, qu'on fit répondre d'*Auberval* d'un ton très-leste. Il y avoit pour préambule le nota suivant.

„ Madame la comtesse *Dubarri* ayant, à la „ réquisition de Mlle. *Dubois*, eu la bonté de „ s'entre-mêler de son mariage avec d'*Auber-*„ *val*, a mandé ce danseur, & lui a fait part „ des propositions de l'actrice, qui consistoient „ à lui donner 40, 000 livres d'argent comp-„ tant pour payer ses dettes, à fondre son mo-„ bilier, qui pouvoit faire environ 10, 000 li-

„ vres de rentes, & enfin à lui assurer sa part „ sur 15,000 livres de rentes viageres qu'a „ cette actrice. *D'Auberval* a supplié la com- „ tesse de vouloir bien lui remettre l'épitre de „ Mlle. *Dubois*, lui donner le tems de la ré- „ flexion, & trouver bon qu'il répondît par „ écrit; ce qui a occasionné la replique sui- „ vante, qui amuse les coulisses, & dont d'*Au-* „ *berval* a vraisemblablement donné des copies, „ ainsi que de l'autre. "

MADAME,

Je ne connois pas l'amour aussi bien que Mlle. Dubois; *mais s'il consiste à recevoir un homme dans son lit, il est certain qu'elle en a beaucoup pour moi. Cependant, comme je ne pouvois pas l'occuper tous les jours, & qu'il falloit sans doute qu'elle eût absolument de l'amour, elle donnoit souvent ma place à d'autres, & nous nous relayons ainsi tour-à-tour quatre ou cinq, & quelquefois plus. De tout ce mélange il est résulté un petit garçon : elle m'a fait la faveur de m'en nommer le pere; je l'ai reçue avec d'autant plus de reconnoissance, qu'elle pouvoit lui en choisir un bien plus distingué, soit entre plusieurs Seigneurs de la cour; ou parmi des gens de la haute robe, ou dans les matadors de la finance. Quoi qu'il en soit, j'ai accepté cet honneur, & j'ai voulu prendre soin de l'enfant : mais sa mere, qui a regardé cet enfant comme un joujou, créé exprès par la Providence pour l'amuser, a voulu s'en emparer & en faire son passe-tems. Je lui ai alors déclaré que je ne l'entendois pas ainsi, & que je renonçois à la paternité. Aujourd'hui,*

que le hochet n'est plus si plaisant, ni si docile, qu'il l'embarrasse & lui pese sur les bras, elle voudroit bien s'en décharger & me le renvoyer : mais elle a eu le bénéfice, il faut qu'elle ait la charge, d'autant qu'elle est très-conforme à la vie bourgeoise, qu'elle veut mener, aux sentimens maternels dont elle sent ses entrailles émûes, ainsi qu'à ceux de la religion qu'elle affiche à présent. Je sais qu'elle a la tête très-foible : je craindrois que le mal ne me gagnât ; qu'elle ne fît tourner la mienne. Elle a peur du Diable, & moi aussi ; c'est ce qui m'empêche de l'épouser. C'est un Démon incarné, qui fait enrager pere, mere, sœurs, amans : jugez ce qu'il arriveroit du pauvre mari.

Vous m'avez permis, madame, de vous parler librement sur cet objet ; & je me conforme à votre intention. Puisse ma sincérité vous égayer un moment ! J'imagine que c'est tout ce que vous avez eu en vûe dans cette négociation, trop au-dessous de vous par ceux qu'elle intéresse, mais admirable par cette bonté d'ame qui caractérise toutes vos actions. Le plus grand malheur de Mlle. Dubois *sera sans doute de ne pouvoir plus contribuer à vos plaisirs ; & quant à moi, je n'ai pas besoin de l'épouser pour vous être dévoué : je veux avoir tout le mérite à moi seul de l'hommage le plus volontaire.*

A l'égard de Mlle. Raucoux, *dont, madame, vous avez bien voulu me proposer le mariage au défaut de Mlle.* Dubois, *c'est encore un effet bien neuf, qui doit nécessairement entrer dans le commerce & dont je ne me soucie pas d'être le premier tireur, ni même l'endosseur. Quand il aura circulé, nous verrons à qui il restera.*

Je suis avec un profond respect, &c.

Paris, le 30 Avril 1770.

Le beau-frere, comte *Dubarri*, n'étoit pas celui qui coûtoit le moins cher à l'état. Son grand crédit auprès de sa belle-sœur lui faisoit envisager le trésor-royal comme son fisc particulier. Il faisoit des pertes énormes au jeu, & cela ne l'inquiétoit point ; il ne s'en cachoit même pas. Quelquefois, lorsqu'il étoit en mauvaise veine & qu'on le plaignoit, il disoit : *Ne vous chagrinez pas pour moi, mes amis, c'est vous qui payerez tout cela.* Au printems de cette année 1773, il s'étoit renfermé au superbe château de Triel, que lui avoit prêté le S. *Brisard*, fermier-général, auquel il appartient. L'objet de cet emprunt avoit été d'avoir un lieu isolé pour y rassembler des joueurs comme lui, & se livrer à toute la fureur de cette passion. Dans une seule séance il perdit sept mille louis : il se vantoit alors d'être à son cinquiéme million. Pour réparer la perte dont on vient de parler, il donna, suivant la coutume, un mandat sur l'abbé *Terrai.* Celui-ci, qui se ressouvenoit des insolens propos, tenus sur son compte, fut récalcitrant. Le mandataire jètta feu & flamme contre le contrôleur général ; mais le refus étoit concerté avec le duc d'*Aiguillon*, non moins piqué ; & ce ministre avoit prévenu la belle-sœur pour parer le coup que le beau-frere eût pû porter à l'abbé auprès de la favorite. Le comte, instruit de cette manœuvre, n'en fut pas plus modeste ; il s'en expliqua ouvertement dans un souper, & déclara que si le duc d'*Aiguillon* oublioit les obligations qu'il lui avoit, il sauroit bien le faire sauter encore plus facilement qu'il ne l'avoit mis en place. Il ajouta qu'il ne crai-

gnoit point de le dire tout haut, & qu'il desiroit que cela fût répété. Il faut croire que les ministres tremblerent ; car tout se raccommoda, & le réclamant toucha la somme qu'il desiroit.

Peut-être ce qui contribua à la réconciliation, ce fut la nécessité de se réunir pour captiver le monarque & le retenir dans les fers de la comtesse. Un propos, tenu alors par S. M, les fit frémir. Des accidens, survenus à sa santé, inquieterent le Roi : il n'en voulut rien laisser percer aux yeux de ses courtisans ; il s'en ouvrit simplement au S. de la *Martiniere*, son premier chirurgien, auquel il avoit grande confiance. Il le fit coucher dans sa chambre, & suivit ses conseils. Le bruit courut que S. M. en lui témoignant ses craintes sur le délabrement de ses facultés, dit à cet Esculape : *Je vois bien que je ne suis plus jeune, qu'il faut que j'enraie* ; & que la *Martiniere* répondit : *Sire, vous feriez encore mieux de dételer.* Quoi qu'il en soit du propos, l'auguste amant se refroidit un instant envers sa maîtresse. Il étoit question d'un carrosse magnifique qu'elle avoit commandé pour la revûe ; mais le char, ni la déesse ne parurent à ce spectacle, où il s'étoit rendu beaucoup de monde pour le voir. On prétendit que le Roi, dans un accès d'humeur, avoit fait décommander le carrosse. Cet accès duroit encore à la revûe ; car tout le monde le remarqua. L'omission du duc de *Cossé*, protégé par la comtesse, à la promotion des cordons-bleus de la pentecôte, fortifia les soupçons des courtisans ; mais il ne faut attribuer cet oubli qu'au peu d'intérêt qui prit la favorite, qui lui savoit mau-

vais gré de n'avoir pû déterminer sa femme à lui venir faire la cour. Au contraire, on sçut que le refroidissement de S. M. n'avoit pas été long ; & l'on eut des preuves du crédit, toujours plus grand qu'acquéroit la comtesse. On vit le premier prince du sang à ses genoux. Il étoit furieux de ne pouvoir engager S. M. à permettre publiquement son mariage avec madame de *Montesson*, qui autrement ne pouvoit être reconnue duchesse d'*Orléans*. On avoit employé ce leurre pour déterminer sa maîtresse à le faire revenir à la cour ; & l'on se moquoit d'eux, alors qu'on n'en avoit plus besoin. Le prince eut recours à la médiation de la favorite, qui lui répondit : *Gros pere*, (c'est le terme d'amitié dont elle se servoit envers le prince, qui est fort replet) *épousez - la toujours : nous verrons à vous contenter mieux ensuite ; vous sentez que je suis fortement intéressée à vous seconder, comptez sur moi*. Et le duc d'*Orléans* suivit ce conseil. On voit, en passant, par ce ton de familiarité, à quel degré de bassesse en étoient venus nos princes pour le supporter.

Madame *Dubarri* déploya sa protection & son pouvoir dans une chose plus honnête. Elle fit disgracier le chevalier d'*Arcq* pour une extorsion qu'il avoit faite ; & malgré les pleurs de madame de *Langeac* & ceux du duc de la *Vrilliere*, le fit exiler à Tulles.

Il eût été à souhaiter qu'elle eût agi aussi efficacement dans une occasion plus essentielle. Elle reçut de Poitou par la poste une petite caisse, à l'ouverture de laquelle il se trouva une requête de malheureux paysans, qui se plai-

gnoient

gnoient du pain qu'on leur faisoit manger : ils en envoyoient un morceau pour échantillon. Cette dame, touchée de leur supplique lamentable, la montra au Roi, avec le pain. S. M. le rompit, l'examina, en goûta. On n'a point appris que les plaintes de ces infortunés eussent eu d'autres suites.

Un grand événement, qui s'opéra dans la famille des *Dubarri* pendant le voyage de Compiegne, donna lieu à de nouveaux bruits, à de nouvelles intrigues & à une multitude d'*Anecdotes*. Cet événement fut le mariage du vicomte *Adolphe*, le fils du comte *Jean*, l'espérance de sa famille, & sur lequel on vouloit réunir les plus éminentes dignités. Le premier projet de leur ambition avoit été de lui faire épouser une fille naturelle du Roi, connue sous le nom de *St. André*, & élevée avec plusieurs autres au couvent de la Présentation. Celle-là étoit nubile. *Louis XV* étoit déterminé à la donner au vicomte. Il fit appeller le S. *Yon*, homme de confiance, chargé de veiller à l'éducation de la jeune personne & à la manutention de son bien. Il lui fit part de son dessein. Le S. *Yon* eut le courage de lui répondre que S. M. étoit bien la maîtresse ; mais qu'il ne consentiroit jamais au mariage & n'y prêteroit en rien les mains. Le Roi témoigna sa surprise & une sorte de mécontentement à cet homme. Il lui permit pourtant de s'expliquer. Sire, lui répondit-il, il ne convient pas qu'une demoiselle, dans les veines de qui votre sang coule, fasse une pareille alliance : je ne discute, ni le personnel du vicomte, qui peut être un bon sujet, ni l'origine de sa famille,

qui peut être ancienne ; mais cet hymen n'est point solide, & encore moins honnête. Toute la fortune du jeune homme est établie sur vos bienfaits ; toute la considération, dont il jouit, n'est que précaire. Que par un mécontentement de V. M., ou par un évenement fatal, cette famille perde son appui, voulez-vous que votre fille soit associée aux humiliations dont on la couvrira, aux persécutions qu'elle essuyera peut-être? Non, Sire, cela n'est pas possible. Le monarque, de mauvaise humeur, le renvoya, & ajouta qu'il refléchiroit à ce qu'il lui disoit. Peu de jours après, il manda le S. *Yon* de nouveau ; il convint de la justesse de ses répréséntations, & lui déclara que c'étoit au marquis de la *Tour-du-pin-la-Chorce* qu'il vouloit accorder Mlle. de St. André. Ce fut ainsi qu'échoua le plan des *Dubarri*. Ils se retournerent vers une autre Demoiselle, dont l'alliance pouvoit être aussi très-avantageuse, & peut-être plus que la premiere, à raison des nouvelles vûes qu'un tel sujet leur fit avoir.

Ce sujet étoit Mlle. de *Tournon*, fille de qualité, de Normandie, âgée de 17 ans, & la plus belle créature de France, alliée d'ailleurs à ce qu'il y a de plus grand à la cour, mais pauvre. Elle étoit alors au couvent de l'Assomption ; & le prince de Soubise, qui l'avouoit pour sa parente, passe pour avoir eu la bassesse de proposer le premier cette alliance. Quoi qu'il en soit, elle fut acceptée de grand cœur. Le prince de Condé ayant épousé la fille du prince de Soubise, se trouvoit mêlé dans la négociation. Il fut question d'avoir son agrément ; il se rendit plus dif-

ficile que son beau-pere. Il est ambitieux ; il voulut se prévaloir d'un événement que la favorite désiroit fort, pour acquérir plus de crédit. Il proposa ses conditions : elles étoient, qu'on lui donneroit entrée au conseil ; qu'on lui payeroit environ, 1, 500, 000 livres de dettes qui le tourmentoient, & que le Roi lui acheteroit son hôtel. Aucune de ces conditions n'effraya, sauf celle de l'entrée au conseil, à laquelle S. M. ne voulut pas consentir formellement. Il paroît que les ministres, qui avoient intérêt d'écarter un conseiller aussi puissant, ne voulurent pas que le Roi se liât. On dit qu'il suffisoit que S. M. lui fît espérer de le faire jouir de cette grace après le mariage, sans assigner précisément le tems. Le prince, déjà leurré plusieurs fois de fausses promesses, s'obstinoit à exiger avant, d'être fait ministre ; & cette difficulté suspendit quelque tems un événement, qui faisoit fermenter toute la cour pour ou contre. De fins politiques déterminerent enfin S. A. par l'espoir d'acquérir une très grande faveur, dans le cas même où l'on ne lui tiendroit pas parole. Ils lui firent entrevoir que Mlle. de *Tournon*, belle comme elle étoit, donneroit sûrement dans les yeux du Roi ; qu'elle supplanteroit la favorite ; & qu'ayant acquis sur cette nouvelle maîtresse l'ascendant que devoit lui donner son alliance & son rang, il la gouverneroit, & peut-être il se trouveroit à la tête de l'administration du Royaume. Mais la comtesse se refroidit un instant par les mêmes réflexions qu'on lui fit faire ; & l'on crut de nouveau que le mariage ne s'accompliroit pas. Quelques partisans lui insinue-

rent adroitement des craintes. Heureusement, elle les surmonta : elle prit son parti, & dit avec gaieté que si Mlle. de *Tournon* devenoit la maîtresse du Roi, une fois mariée au vicomte, au moins la place ne sortiroit pas de la famille. Il est certain que c'étoit le dessein du comte *Jean* : il avoit, depuis quelque tems, des mécontentemens de sa belle-sœur. Il lui savoit mauvais gré de ne l'avoir pas soutenu contre les ministres, & d'avoir souffert qu'il fût éloigné de la cour ; & depuis son retour même, il avoit eu plusieurs scenes d'humeur avec elle. Le bruit avoit couru que dans un accès de cette espece très-violent, il avoit exhalé sa bile par une chanson, où il se permettoit de rappeller de la façon la plus piquante les choses les plus injurieuses à la comtesse. Cette chanson commençoit à percer : elle étoit en effet très-satyrique, & de la plus grande grossiéreté. On en va juger.

CHANSON, *sur un air de la Rosiere.*

Drôlesse !
Où prends-tu donc ta fierté ?
Princesse !
D'où te vient ta dignité ?
Si jamais ton teint se fane ou se pele,
Au train
De catin
Le cri du public te rappelle.
Drôlesse, &c.
Lorsque tu vivois de la messe
Du moine, ton pere *Gomard*,
Que la *Ranson* vendoit sa graisse ;

Pour joindre à ton morceau de lard ;
Tu n'étois pas si fiere,
Et n'en valois que mieux :
Baisse ta tête altiere,
Du moins devant mes yeux :
Écoute-moi, rentre en toi-même,
Pour éviter de plus grands maux :
Permets à qui t'aime, qui t'aime,
De t'offrir encor des sabots.
Drôlesse !
Mon esprit est-il baissé ?
Princesse !
Me souvient-il du passé ?

Querelles de vilains ne durent pas ; & ces deux personnages avoient trop besoin l'un de l'autre pour ne pas se reconcilier, ou du moins ne pas vivre politiquement.

Le mariage, sur lequel le comte *Jean* fondoit ses espérances, eut donc lieu après plusieurs délais & remises, à St. Roch. Les mariés déjeûnerent ensuite au contrôle général, & partirent incontinent pour Compiegne. On parla des présens de nôce comme de la chose la plus brillante ; & cela devoit être, puisque S. M. en avoit fait les principaux fraix. On s'étoit flatté que cet hymen auroit été précédé d'une réconciliation avec la famille royale. On y travailloit depuis longtems ; le Roi l'avoit à cœur, & elle étoit à la veille de s'effectuer dans un souper d'amitié convenu, où les princesses mangeroient avec madame *Dubarri*, lorsqu'elle manqua, & se trouva plus éloignée que jamais. C'étoit une intrigante de la cour qui s'étoit mis la

chose en tête, séduite par les magnifiques promesses qu'elle avoit reçues. Cette femme étoit la comtesse de *Narbonne*, dame d'atours de madame *Adélaïde*. Indépendamment des graces pécuniaires qu'elle attendoit, elle comptoit faire faire duc son mari. Elle employa donc tout son crédit auprès de sa maîtresse, ambitieuse aussi & cherchant à jouer un rôle. Elle lui fit entendre qu'elle n'auroit jamais aucun crédit, tant qu'elle vivroit dans son aversion contre la favorite. Celle-ci vaincue, avoit déterminé facilement les sœurs, madame de Provence & même madame la Dauphine. Cette négociation alloit le mieux du monde, lorsque M. le Dauphin arrêta tout. Il se montra inflexible; il mit même à son refus une humeur marquée, en ajoutant que madame la Dauphine n'étoit pas faite pour manger avec une putain, & qu'il ne le souffriroit jamais. Quelques gens justifierent la princesse sur son consentement, en le faisant envisager comme de politique pure. Ils prétendirent qu'on lui avoit conseillé de faire faire le refus par son auguste époux, comme mieux placé dans sa bouche.

Quoi qu'il en soit, M. le Dauphin eut lieu de témoigner encore mieux son humeur à la présentation de la vicomtesse, que conduisoit la comtesse *Dubarri*. Lorsque l'huissier de la chambre annonça ces deux dames, le prince étoit auprès d'une fenêtre à jouer de l'épinette sur les vitres. En vain elles attendirent qu'il les regardât & remplît l'étiquette; il ne leur dit pas un mot, il ne se dérangea point, & les laissa ressortir comme elles étoient entrées. Ces

deux belles méritoient pourtant bien un coup d'œil. Les curieux se transporterent en foule à Compiegne pour voir la nouvelle mariée, & la comparer avec sa rivale. Celle-ci conserva des partisans : ils convenoient que la vicomtesse avoit plus de fraîcheur, plus de véritable beauté; mais ils ne lui trouvoient pas les graces séduisantes de la tante. Elle fit une grande sensation sur le monarque. Ce prince le témoigna dès le premier jour par des privautés particulieres; ce qui fit courir le bruit que S. M. avoit couché avec elle. Peut-être ce bruit fut-il appuyé sur une circonstance assez singuliere. C'est que la famille de la nouvelle mariée lui conseilla prudemment de ne pas coucher avec son mari qu'il n'eût fait sa quarantaine & ne se fût purgé de toutes les impuretés qu'il auroit pû contracter dans le commerce d'une multitude de jolies filles qu'il avoit vûes, & qu'on savoit qu'il aimoit passionnément, à l'exemple de son pere, un des plus grands paillards du royaume.

La favorite, se doutant bien que toute l'Europe avoit les yeux sur elle, & que chacun étoit empressé de savoir son histoire, étoit fort attentive à ce que la cupidité des libraires nationaux, ou étrangers, ne laissât rien transpirer de cette espece. Le ministre des affaires étrangeres veilloit à cet égard au-dehors, & celui de Paris veilloit au-dedans. On assûra dans le mois de Mai qu'on avoit enlevé à Strasbourg un imprimeur, qui imprimoit un livre infâme, servant de *suite au portier des chartreux*, où par la plus coupable licence l'auteur entroit dans le détail des amours du Roi, & en représentoit même

les ſcenes prétendues, ttès-lubriques, dans des deſcriptions ſoutenues d'eſtampes très-reſſemblantes. On dit alors qu'on avoit heureuſement prévenu la publicité d'un libelle auſſi ſcandaleux, & ſaiſi juſqu'aux gravûres & aux manuſcrits, au point que perſonne, digne de foi, ne pouvoit aſſûrer avoir vû cet exécrable ouvrage; voilà tout ce qu'on en dit en général. Ces manœuvres obſcures de la police ſe paſſent dans un tel ſilence, que la vérité exacte ne tranſpire jamais.

Les gens à talens eurent dans le même tems une preuve que la comteſſe vouloit favoriſer ceux qui contribueroient à ſes plaiſirs. Elle déploya ſa magnificence à l'égard du S. *Chaſſé*. Celui-ci eſt un gentilhomme Breton, qui par libertinage, par indigence, ou par une paſſion effrénée pour le théatre s'étoit fait chanteur & acteur de l'opéra. Sa belle figure, la nobleſſe de ſon jeu & la vigueur de ſa voix, qui étoit une baſſe-taille, l'avoient rendu un des coryphées de ce ſpectacle. Il y avoit brillé long-tems. Depuis pluſieurs années, il s'étoit retiré; il avoit alors 76 ans. Madame *Dubarri*, qui l'entendoit beaucoup vanter, ſans l'avoir vû, eut la curioſité de le faire chanter devant elle. Il ſe refuſa aux inſtances de ceux qui le ſollicitoient pour cette dame, & déclara qu'il ne le feroit que pour le Roi, d'abord par l'obéiſſance qu'il devoit à ſon maître, & enſuite par reconnoiſſance de ſes bontés & des penſions dont il l'honoroit. Il fallut donc lui ordonner de ſe rendre au nom de S. M. à un petit ſouper qu'elle faiſoit avec ſa maîtreſſe. Elle fut

émerveillée : Le prince, remarquant l'enchantement de la comtesse, dit à *Chassé* qu'il le retenoit pour les fêtes du mariage de M. le comte d'*Artois* ; qu'il étoit question d'y remettre *Roland*, opéra, dans lequel il excelloit, & qu'il exigeoit qu'il en prît le rôle. Le lendemain ce chanteur reçut une boëte d'or de la valeur de 50 louis ; & pour ménager sa délicatesse, madame *Dubarri* voulut bien lui faire dire que c'étoit de la part du Roi. Quelque content que fût *Chassé* de cette distinction, il éluda pourtant de jouer ; & *Roland* n'eut pas lieu.

Alors des lettres, arrivées de Toulouse, donnerent de l'inquiétude à la comtesse sur le sort de son mari. Ce comte *Guillaume*, fort plat personnage, ainsi qu'on l'a dépeint, résidant en cette ville à raison de la vie crapuleuse qu'il avoit menée ici, & dont on vouloit le tirer, s'avisa de vouloir jouer un rôle dans les diverses émeutes qu'il y eut en Languedoc à l'occasion de la cherté du pain. Un jour, où la fermentation de la capitale étoit très grande, il harangua le peuple ; il s'ingéra de donner des paroles, de capituler avec les mutins. Le parlement trouva cela mauvais : il y eut des voix pour le décreter, mais la faveur prévalut. En général, il n'étoit pas plus estimé là qu'ailleurs, peu même accueilli ; il ne s'y comportoit pas avec plus de décence, & y vivoit publiquement avec une fille, scandale plus grand encore dans les Provinces qu'à Paris.

Une anecdote plus essentielle, qui intéressoit plus de monde, courut aussi, & renversa

les espérances de ceux qui comptoient toujours sur le retour de la magistrature. On vouloit se servir de la favorite, qui se trouvoit de plus en plus aliénée du chancelier, & l'on étoit revenu à la charge auprès d'elle. Le duc d'*Orléans* avoit chargé le S. de *Boynes* de rédiger un mémoire sur cette matiere. Tous deux ensuite s'étoient rendus secrettement chez elle, & lui avoient proposé de s'entremettre auprès du Roi, pour un projet qui rendroit tout le monde content. Cette dame, en frappant sur la bedaine de son altesse, lui dit avec son terme ordinaire d'amitié : Gros pere, je ne me mêle point des affaires d'état. Le premier prince du sang avoit insisté, s'étoit mis presque aux genoux de la favorite : le ministre avoit appuyé, en lui représentant que le rôle, qu'on lui proposoit, étoit digne d'elle. Enfin elle avoit consenti à entendre la lecture du mémoire. Le S. de *Boynes* étoit entré en matiere ; mais la comtesse, s'appercevant qu'il étoit question du parlement, s'étoit récriée de nouveau qu'elle n'entroit point dans cette affaire-là. Le Roi étoit survenu dans ce moment. Le prince avoit arraché le papier des mains du sécretaire d'état pour le mettre dans sa poche. S. M., remarquant de l'altération sur le visage de sa maîtresse, avoit voulu en savoir la raison : elle avoit été obligée de lui avouer ce qui venoit de se passer. Sur quoi le monarque avoit exigé de S. A. qu'elle lui rendît l'écrit ; mais ayant jetté les yeux dessus & vû ce dont il s'agissoit, il l'avoit remis au duc d'*Orléans*, en lui disant : Mon cousin, si vous voulez que nous restions bons amis, ne vous

mêlez pas de cette négociation : & vous, M. de *Boynes*, avoit-il ajouté, je suis surpris de vous trouver ici ; ce n'est pas votre place ; sortez. Pour vous, ma bonne amie, avoit-il continué, en se retournant vers madame *Dubarri*, je vous sais bon gré de votre résistance ; & je vois bien que vous ne trempez pour rien dans le complot.

Cependant peu après, on dit encore que le prince avoit voulu faire une tentative plus heureuse auprès de la favorite pour la déterminer à parler à son auguste amant en faveur du parlement, & à lui présenter un mémoire, contenant un plan de réconciliation ; mais que cette dame n'avoit accordé l'entrevûe, que S. A. demandoit, qu'après en avoir prévenu le Roi, qui s'étoit tenu pendant la conversation dans un endroit, d'où il pouvoit tout entendre ; que S. M. s'étoit montrée ensuite, & avoit témoigné son indignation au duc d'*Orléans*, & l'avoit menacé de sa disgrace, s'il persistoit à vouloir agiter ces matieres. Sur quoi le prince, piqué, avoit répondu que cette disgrace seroit sûrement un très-grand malheur, mais qu'il la subiroit avec constance pour la défense du bien public, qu'il ne pouvoit abandonner ; que la favorite avoit eu le bonheur de raccommoder sur le champ le prince avec le monarque.

Nous revenons au mariage du vicomte, qui valut de l'argent au pere. On sait que le sujet de sa brouillerie avec la comtesse avoit été le refus qu'elle avoit fait de vingt mille louis, dont il avoit besoin pour payer des dettes du jeu. Il fallut les lui donner pour présent de nôces de son fils. On ne croiroit point des prodigalités

aussi folles, si elles n'étoient attestées par des témoins oculaires. Tous ceux, qui ont joué avec ce *Dubarri*, conviennent qu'il se comportoit au jeu en souverain. Sa conduite avec le S. *Vestris*, & dont on citoit alors le trait, est en effet de la plus grande noblesse. Le comte *Jean* ayant admis ce danseur à son jeu, se trouvoit perdre contre lui 1,500 louis. Le ponte auroit bien desiré se retirer avec un pareil gain; mais il n'ôsoit plus : il craignoit de s'attirer quelque propos dur de la part de ce seigneur, qui lui faisoit l'honneur de l'assimiler à lui en cette occasion. Il reperdoit déjà 500 louis par ce mauvais respect humain. Le banquier illustre, s'appercevant de la douleur de l'histrion, lui dit: Monsf. *Vestris*, en voilà assez; je vous dois mille louis, je vous les enverrai demain matin.

Peu après le mariage du vicomte, il fut question d'un autre hymen dans la même famille. Ce fut le chevalier *Dubarri*, à qui l'on proposa une fille de qualité d'une maison ancienne. On la nommoit Mlle de *Fumel*. Le comte *Jean* eut l'honneur d'avoir à cette occasion un entretien d'une heure avec le Roi; ce qui ne lui étoit pas arrivé depuis longtems. Il étoit question d'arrangemens avantageux pour la famille du mari. La Dlle étoit une héritiere unique : on vouloit faire prendre à l'époux le nom & les armes de la famille. Le pere assûroit 60, 000 livres de rentes en fonds de terre, & S. M. donnoit une somme de 500,000 livres pour les dégager de toutes dettes. On donnoit en outre au futur gendre la survivance du gouvernement du château Trom-

pette, qu'avoit le pere. La Dlle répugnoit à l'hymen. Ce *Dubarri*, le cadet des autres, n'est pas mieux de figure. Il est gros & court; il étoit alors âgé de 36 ans; il avoit eu l'honneur d'avoir été à l'école militaire, il en portoit la croix; il se conduisoit assez bien, & n'étoit pas mesestimé. Il étoit colonel du régiment de la Reine: il venoit d'être nommé capitaine des suisses de la garde du comte d'*Artois*; sa femme devoit être dame de compagnie de la comtesse: tout cela ne pouvoit séduire la jeune personne, point jolie, mais pensant bien, & craignant une telle alliance. Le monarque fut obligé de s'en mêler, & elle eut lieu; mais la famille des *Fumel* s'opposa à ce qu'un *Dubarri* s'entât sur leur nom: il s'appelle le marquis *Dubarri*.

On s'occupoit de plus en plus de ces gens-là; on ne parloit que d'eux: il n'y avoit pas jusqu'au comte *Guillaume*, le mari de la comtesse, qui ne voulût entretenir de lui la renommée. On a vû comment il s'étoit ingéré de jouer un rôle à Toulouse; il lui arriva bientôt après une seconde aventure. Il revint brusquement à Paris; il en donna pour raison une histoire apocryphe, & que bien des gens estimerent fabriquée exprès par lui pour motiver son retour en cette capitale. Il dit avoir reçu un brulot, dans lequel on lui marquoit de faire déposer une certaine somme à un endroit marqué, sinon qu'il s'en trouveroit mal; que n'ayant tenu aucun compte de cette menace, on lui avoit envoyé une injonction plus pressante & d'autres menaces plus caractérisées; ce qui l'avoit allarmé.

Son objet, vraisemblablement, étoit d'imiter ser freres, & de s'approprier de son côté ce qu'il pourroit des dépouilles publiques.

Ce qui devoit achever de leur tourner la tête, au surplus, c'est l'infamie de M. de *Voltaire*, qui ne rougit pas de fléchir le genou devant l'idole, & d'adresser à la comtesse une lettre, imprimée par-tout, mais nécessaire à rapprocher pour quelques explications.

LETTRE

de M. de Voltaire à Me. la Comtesse Dubarri.

„ M. de la *Borde* m'a dit que vous lui aviez „ ordonné de m'embrasser des deux côtés, de „ votre part.

„ Quoi! deux baisers sur la fin de ma vie!
„ Quel passeport vous daignez m'envoyer!
„ Deux! C'en est trop, adorable Egérie!
„ Je serois mort de plaisir au premier.

„ Il m'a montré votre portrait. Ne vous fâ- „ chez pas, madame, si j'ai pris la liberté de „ lui rendre les deux baisers.

„ Vous ne pouvez empêcher cet hommage, „ foible tribut de quiconque a des yeux.

„ C'est aux mortels d'adorer votre image:
„ L'original étoit fait pour les dieux.

„ J'ai entendu plusieurs morceaux de *Pandore* „ de M. de la *Borde*; ils m'ont paru digne de

„ votre protection. La faveur, donnée aux ta-
„ lens, est la seule chose qui puisse augmenter
„ l'éclat dont vous brillez. Daignez, madame,
„ agréer le profond respect d'un vieux solitaire,
„ dont le cœur n'a presque plus d'autres senti-
„ mens que celui de la reconnoissance."

Pour l'intelligence de cette lettre, il faut savoir que le S. de la *Borde*, le valet-de-chambre du Roi, étoit allé à Geneve; qu'il avoit fait une musique pour les paroles de l'opéra de *Pandore*, de M. de *Voltaire*; & que celui-ci, toujours avide d'occuper la scene, vouloit le faire jouer sous les auspices de la comtesse.

Quant à la nymphe *Egérie*, à laquelle il assimila madame *Dubarri*, on sait que la premiere inspiroit *Numa*, le sage législateur des Romains; & par une adulation, qui ne peut se qualifier, l'auteur donnoit à entendre que la divinité de Versailles avoit aussi inspiré *Louis XV.* dans toutes les opérations qu'il venoit de faire sur la législation.

Si quelque chose pouvoit excuser le philosophe de Ferney, c'étoit l'exemple général. La favorite étoit désormais le centre de toutes les négociations, de toutes les intrigues. L'abbé *Terrai* venoit de se faire donner adroitement par elle la direction des bâtimens. Son objet étoit d'avoir dans cette place un échange à remettre à quelqu'un des *Dubarri*, si elle pouvoit lui faire avoir les sceaux, qu'il convoitoit, & qu'il prévoyoit être enlevés au chancelier, plus tôt ou plus tard. Un parti plus puissant & plus étendu s'élevoit, & formoit un plan de gouvernement bien supérieur. C'étoit un triumvi-

rat, composé du prince de *Condé*, du comte de la *Marche* & du prince de *Soubise*. Ils se partageoient entre eux la confiance du Roi, vieillissant, & nécessité à la donner bientôt plus entiérement. Le premier vouloit être généralissime des armées; le second, surintendant des finances; & le troisiéme, chef des conseils du premier ministre. Ils abandonnoient aux *Dubarri* les détails de la maison du Roi, des bâtimens, & tous les départemens de l'intérieur. Malheureusement le monarque ne vécut point assez pour qu'ils pûssent réaliser leurs chimeres; & l'on ne put même jamais faire avoir au vicomte la place de premier écuyer, par l'obstination du dauphin à le menacer de tout son courroux, s'il en faisoit les fonctions. La favorite remit de bonne grace le don à son amant, qui lui sut gré de ce sacrifice, & le reconnut, en ne conférant cette dignité à personne.

Celui de tous ces intrigans qui manœuvra le plus adroitement, fut le duc d'*Aiguillon*. Il mina si bien, conjointement avec la comtesse, contre le marquis de *Monteynard*, auquel il vouloit enlever le département de la guerre, qu'il réussit enfin, & supplanta ce ministre; malgré toute la bonne volonté de son maître, qui l'avoit défendu le plus qu'il avoit pû, mais qui avoit merveilleusement encouragé les adversaires de son protégé par ce mot, si incroyable pour ceux qui n'auroient pas connu S. M.: *Il faudra bien qu'il succombe*, dit-elle, en parlant du marquis de Monteynard, *il n'y a que moi qui le soutienne.*

Tous deux auroient bien voulu faire sauter le chan-

chancelier ; & le duc d'*Aiguillon* le desiroit d'autant mieux, qu'il y avoit une guerre ouverte entre lui & le chef de la justice. C'étoit ce qu'on appelloit à la cour un combat à mort. Mais il s'y étoit mal pris dans les commencemens. Il desiroit avec non moins de sincérité le rétablissement du parlement, par la promesse qu'il avoit des princes qu'il seroit blanchi. La favorite, dont les liaisons intimes avec le duc augmentoient de jour en jour, adoptoit nécessairement toutes ses idées. Ils crurent qu'en faisant connoître au Roi le vice de la besogne de M. de *Maupeou*, ils viendroient à bout de le culbuter. Point du tout, S. M. qui se trouvoit satisfaite du résultat de l'opération, qui se voyoit déchargée de tout le fardeau de son royaume depuis qu'elle n'avoit plus de robes noires à ses trousses, redoutoit trop le retour des magistrats pour ne pas conserver au contraire l'homme qui l'en avoit délivrée. Ils s'apperçurent trop tard de cette faute. Le ministre comprit au contraire qu'il falloit donner le change au Roi, lui faire entendre que l'aversion générale des princes, des pairs & du public contre le chancelier empêchoit que son ouvrage ne se consolidât parfaitement ; que c'étoit moins son opération que sa personne qu'on détestoit : & de concert avec la favorite & les autres ministres, il commença à prendre cette nouvelle tournure, qui auroit réussi si *Louis XV* ne fût pas mort. Le chancelier, non moins fin, s'appercevant qu'il n'y avoit aucune ressource pour lui du côté de la maîtresse, fut obligé de se ranger de celui de la famille royale. Il se trouva, malgré lui, obligé de devenir hon-

nète, comme les moyens qu'il devoit employer. Il fit le dévot auprès de madame *Louise*, & déclama contre la corruption des ministres, rampans si indignement sous une femme, perdue de mœurs, qui ne vivoit qu'avec des comédiennes, des chanteurs, des danseurs, des gens à talens diffamés; qui tout récemment avoit eu l'indécence de distribuer & faire payer elle-même des billets de spectacle aux seigneurs de la cour, qu'elle forçoit d'en prendre en faveur d'une représentation qu'elle faisoit donner au profit de la Dlle. *Raucour*, sa protégée, & qui s'intéressoit à cette misere comme à une affaire d'état. Au moyen de ces insinuations, il aigrissoit effectivement les enfans du Roi, au point que ceux-ci redoubloient d'indignation contre la favorite & tout ce qui l'entouroit, & que le monarque, vivement touché d'une affectation aussi méprisante, s'écria douloureusement: *Je vois bien que mes enfans ne m'aiment point*. Aussi affecta-t-il à son tour, en revenant de Compiegne, de laisser aller à Versailles toute la famille royale. Il fit de son côté un grand souper au château de la Muette: il y avoit 35 couverts, dont six femmes. Madame *Dubarri* & la nouvelle mariée y brilloient sur-tout. On avoit permis au public, qui ne connoissoit point la derniere, de venir la contempler. On fit le parallele de la nièce avec la tante; & on confirma ce qu'on avoit écrit dans les commencemens, que la vicomtesse étoit une beauté plus réguliere, mais que rien n'approchoit de la volupté que la premiere inspiroit. Elle faisoit son possible pour égayer le monarque, toujours absorbé

dans ses réflexions. Il sentoit qu'il ne faisoit pas bien de se séparer ainsi des siens; mais il y étoit forcé par l'humeur revêche qu'il trouvoit partout. Quant à la favorite, son air d'aisance, de familiarité lui concilioit tout le monde. Il est certain qu'elle avoit un enjouement, auquel il étoit difficile de résister; il lui passoit par la tête des folies uniques.

Nous avons parlé de son petit negre, nommé *Zamore*. Nous avons dit qu'elle l'aimoit beaucoup; qu'elle jouoit avec lui, & que tous les Seigneurs, qui venoient lui faire leur cour, étoient obligée de le fêter. Il amusoit aussi quelquefois le Roi. Un jour la favorite, le trouvant dans un accès de cette aimable yvresse, où il déposoit la Majesté du trône, où il folâtroit avec ce négrillon, lui dit qu'en satisfaction du plaisir que l'enfant lui avoit donné, il devroit bien lui accorder quelque faveur. Va, répondit le prince en riant, je le crée gouverneur du château & pavillon de Lucienne, aux appointemens de 600 livres; ce qui fut sur le champ exécuté dans toutes les regles. S. M. lui en fit expédier le brevet; & ce qui amusa le plus la favorite, ce fut la nécessité où se trouva le chancelier d'y apposer le sceau.

Si le Roi étoit obligé de céder à toutes les idées folles qui passoient par la tête de son amante, comment les ministres lui auroient-ils pû résister? C'est ainsi que le S. de *Boynes* fut obligé d'en adopter une. Le S. *Dabbadie*, commissaire de la marine, qui n'avoit jamais fait aucun service sur les vaisseaux, piqué d'une belle émulation pour faire son chemin, étoit

venu à Paris avec une perruche, qu'il avoit offerte à la favorite. Elle avoit trouvé l'oiseau joli, & en conséquence lui avoit demandé ce qu'on pouvoit faire pour lui. Il avoit fait les petites façons ordinaires, & avoit fini par témoigner combien il seroit touché de jouir du même honneur que deux de ses confreres, qui venoient d'obtenir la croix de *St. Louis* : Soit, lui dit la comtesse, soyez chevalier de *St. Louis* ; je le dirai à *Boynes*. Elle fit sur le champ sa recommandation à ce ministre, pour qu'il accordât cette grace au donneur de perruches.

Si madame *Dubarri* traitoit aussi legérement les graces du Roi les plus précieuses, qui ne devoient être que le prix des services, rendus à la patrie, ou du sang versé pour elle, on ne doit pas être surpris qu'elle portât dans les arts le même caprice, la même frivolité. Elle vint au sallon de cette année 1773, escortée de l'abbé *Terrai*, comme nouvel intendant-général des bâtimens, des arts, manufactures, &c. & d'un grand nombre d'artistes distingués. Ils eurent la douleur de la voir fronder avec amertume leurs diverses productions, & montrer le goût le plus dédaigneux. Il est vrai qu'elle développa dans ses critiques des connoissances, qui annonçoient bien qu'elle ne parloit pas d'après son sentiment, & qu'elles lui étoient suggérées par l'envie. Elle sortit fort mécontente ; elle se rendit à Choisi auprès du Roi, auquel elle fit part de son indignation contre les mauvaises choses qu'elle avoit vûes. En vain S. M. essaya de la calmer, en lui faisant entendre qu'il ne falloit pas mortifier durement les talens, qu'elle les

découragerolt. Elle ne tint aucun compte des remontrances de S. M., & continua d'exhaler son humeur : elle ne fit grace qu'à son portrait & à son buste. Le dernier la méritoit sans doute, ou plutôt les plus grands éloges. Quant à l'autre, il étoit détestable. Voici le jugement que nous en trouvons dans une lettre, imprimée sur le sallon.

„ Il (*le S. Drouais*) a raté encore une fois le
„ portrait de madame la comtesse *Dubarri*, qu'il
„ nous présente aujourd'hui sous les attributs
„ d'une Flore flétrie & presque fanée ; il lui a
„ donné un regard, plus propre à exciter la
„ compassion que le desir.

„ C'est pourtant avec ce seul secours que M.
„ *Pajou* lutte contre le S. *Drouais*, & l'emporte
„ de beaucoup, au gré des divers connoisseurs.
„ Rien de si beau que ce buste, d'une vérité,
„ d'un charme, d'une expression unique. Il
„ frappe les plus ineptes par un air de volupté,
„ répandu sur toute la physionomie. Le re-
„ gard & l'attitude secondent les intentions du
„ peintre ; il n'est personne, qui, en voyant
„ cette figure céleste, ne lui décerne, sans la
„ connoître, le rang qu'elle occupe, ne s'é-
„ crie avec M. de *Voltaire*.

L'original étoit fait pour les dieux. D'après ce qu'on a rapporté ci-dessus, on ne sera pas surpris que la favorite ait fait recevoir de l'académie d'architecture son architecte le S. le *Doux*, jeune homme, connu par divers ouvrages, où l'on trouve du goût, de la noblesse, de l'imagination, mais auxquels il manque presque toujours de la sagesse & du jugement. Il

fut élu, au préjudice de beaucoup de ses anciens, sur une lettre du contrôleur général, qui fit savoir à la compagnie que madame la comtesse *Dubarri* & lui desireroient qu'on donnât la place, vacante par la mort du S. le *Carpentier*, au S. le *Doux*.

Si l'on pouvoit douter encore de la dégradation que cette courtisanne parvenue avoit portée par-tout, on ne se pourra refuser à le croire d'après l'anecdote suivante, rapportée dans le manuscrit précieux, dont nous allons citer le texte pour plus d'authenticité.

Le 22 Octobre 1773. „ On rapporte que M. „ le duc de *Gontaut*, revenu depuis peu de „ Chanteloup, où il étoit allé voir le duc de „ *Choiseul* son beau-frere, n'a pas manqué de „ rendre, en arrivant, ses hommages à madame la comtesse *Dubarri*. Celle-ci lui a demandé des nouvelles de l'exilé : car, s'est-elle „ écriée avec ses graces ordinaires, je n'ai jamais été son ennemie personnelle, quoiqu'il „ l'ait cru ; je me sentois même disposée à être „ son amie, s'il l'eût voulu. M. de *Gontaut* „ ayant satisfait à ces premieres questions, la „ comtesse en a fait une autre. Elle a ajouté : „ Que pense-t-il du conseil de guerre des Invalides ? Le Seigneur s'est excusé sur ce qu'il „ ne pouvoit repeter ce qu'avoit dit M. de *Choiseul*. — Mais pourquoi donc ? Il n'y a pas de „ secret pour moi. — Je ne puis pas absolument. — Vous l'a-t-il donné sous le sceau „ de la confession ? — Point du tout. — Cela „ étant, je veux que vous me l'appreniez. — „ Madame, cela n'est pas possible ; je ne puis

„ vous manquer de respect à ce point-là. —
„ N'est-ce que cela ? Ne vous gênez pas ; dites
„ toujours. — Vous me l'ordonnez donc, ma-
„ dame ? — Oui. — Eh bien, madame, il m'a
„ dit qu'il s'en f... ; & la comtesse de se
„ tenir les côtés de rire. Le Roi arrive, &
„ la trouve en ses goguettes. Ah ! Sire, si vous
„ saviez comme *Choiseul* s'exprime sur le con-
„ seil de guerre des invalides ; il est toujours le
„ même. S. M., empressée, veut savoir ce dont
„ il s'agit. — Sire, il dit qu'il s'en f... —
„ Et vous, madame, répond le monarque ; &
„ moi aussi ; nous sommes donc trois, s'écrie-
„ t-il. Cette anecdote, repetée par M. de *Gon-*
„ *taut*, amusa beaucoup les courtisans. On
„ voit avec quelle aimable gaieté se traitent en
„ France aujourd'hui les affaires les plus gra-
„ ves, & quel est l'esprit du gouvernement
„ actuel, depuis qu'aucun corps ne peut ré-
„ veiller le prince, & lui mettre sous les yeux
„ les loix & les formes sagement établies. "

Pour entendre ces réflexions & toute l'anecdote, il faut faire attention que le conseil de guerre en question étoit celui où Mrs. de *Bellegarde* & de *Monthieu* ont été si injustement condamnés contre toutes les regles de l'ordre judiciaire : Affaire dans laquelle on auroit bien voulu impliquer le duc de *Choiseul*, comme ayant donné les ordres, dont se prévaloient les accusés.

Le voyage de Fontainebleau, le dernier qu'ait fait la comtesse, ne fut pas pour elle sans alarmes. Elle avoit jusqu'alors affecté de paroître craindre peu les charmes de la jeune vicomtesse. On a rapporté comment elle avoit même

plaisanté des frayeurs qu'on avoit voulu lui inspirer à cet égard : elle ne fut pas aussi tranquille pendant ce séjour. Les assiduités du monarque auprès de la nièce l'inquiéterent fort : elle ne voulut point qu'on chantât devant elle un couplet, fait à la cour à l'occasion des charmes de cette jeune nymphe ; il étoit sur un air agréable, tiré de l'opéra comique de *Julie : Lison dormoit*, &c.

Est-il beauté plus accomplie ?
Hebé, Vénus.... oui la voilà.
Voyez sur sa gorge jolie
Ce bouton-ci, ce bouton-là ;
Cette taille fine & légere,
Et plus bas, plus bas... alte là ;
On ne voit pas ça, on n'touche là ;
C'est la cachette du mystere.
L'amour jaloux défend ce lieu :
Un mortel y seroit un Dieu.

La jalousie de la favorite étoit mal fondée quant au cœur du Roi. Ce prince lui restoit toujours fort attaché, & lui donnoit sans cesse des preuves de son amour : il répandoit ses graces sur toute sa famille ; & c'étoit un exemple aux ministres, qu'ils s'empressoient d'imiter. Celui même de la guerre, qui n'ignorant pas le projet du duc d'*Aiguillon* de le supplanter avec le secours de la comtesse, cherchoit à la calmer par les prévenances qui dépendoient de lui. C'est dans cette vûe vraisemblablement qu'ayant fait venir depuis peu en quartier auprès de Fontainebleau le régiment de la Reine, cavalerie ;

dont étoit colonel le marquis *Dubarri*, il fit à celui-ci la faveur de le placer ainsi sur le passage de madame la future comtesse d'*Artois*, & lui procura l'avantage de rendre à cette princesse les honneurs militaires.

Le mariage du comte d'*Artois* donna lieu à la maîtresse du Roi de briller aux fêtes de cet hymen. Ce fut le 14 novembre que la princesse fut reçue à Choisi par S. M. Cette réception donna lieu à un souper public de 54 couverts, où toute la famille royale, les princes & princesses du sang se trouverent, ainsi que beaucoup de femmes qualifiées. Le monarque avoit à sa droite M. le Dauphin & tous les princes, à sa gauche madame la Dauphine & toutes les princesses. On remarqua qu'il avoit placé en face de lui la favorite, qui par étiquette ne pouvoit être à son côté ce jour-là. Le bal masqué de Versailles manqua être funeste à la comtesse. Il y avoit tant de monde, que soit par imprudence de la part de cette dame, soit manœuvre des filoux qui convoitoient ses diamans, soit méchanceté de ses ennemis, elle se trouva dans une bagarre effroyable, & alloit étouffer, lorsqu'un masque, grand, bien bâti, annonçant beaucoup de vigueur, vint à elle, la prit sous le bras, la rassûra, la garantit de la presse & la remit saine & sauve en lieu de sûreté ; c'est-à-dire, entre les mains de son auguste amant. Interrogé quel il étoit, il déclara qu'il n'étoit rien ; & qu'il ne vouloit rien. Il résista longtems ainsi aux instances de la favorite pour connoître son bienfaicteur : enfin il ne put tenir au desir de cette dame, voulant au moins en voir la figu-

re; il se démasqua, & son visage ne put qu'exciter une plus grande reconnoissance en sa faveur; on vit la plus noble physionomie de jeune homme possible. On sut enfin que c'étoit un clerc de procureur, nommé *Quinquet*, âgé de 19 ans. La favorite voulut absolument faire sa fortune: elle lui donna rendez-vous à Versailles pour quelques jours après: elle commença par lui faire avoir une pension sur la cassette, & lui promit de n'en pas rester-là. Sans doute, ce jeune clerc eût été loin, si la faveur de sa protectrice eût duré plus longtems. Mais ne prématurons point le fatal événement qui l'a terminée.

Elle eut, avant d'être disgraciée, la gloire de faire sauter le marquis de *Monteynard*, malgré toute la haute estime que le monarque avoit pour lui. Outre l'intérêt qu'elle avoit à cette chûte, pour pousser au ministere de la guerre son ami le duc d'*Aiguillon*, elle se trouvoit piquée personnellement à raison d'un grand prince, envers lequel elle s'étoit fait fort d'un bienfait du Roi qu'il desiroit. C'étoit le prince de *Condé*, dont il étoit question: c'étoit lui qui avoit porté au secretariat de la guerre le marquis de *Monteynard*, & qui étoit ensuite devenu son plus cruel ennemi; en voici la raison.

S. A. ne l'avoit proposé que dans l'espoir de trouver en lui un ministre favorable, qui le seconderoit dans le projet de faire recréer en sa faveur la charge de grand-maître de l'artillerie. Le nouveau secretaire de la guerre, dans l'enthousiasme de son exaltation, avoit promis à son bienfaicteur tout ce qu'il avoit desiré. La dis-

grace des princes, qui ſuivit peu après, le mit à ſon aiſe pour ne pas tenir parole à Son Alteſſe. Mais depuis ſon retour à la cour, le prince de *Condé* étant revenu à la charge, aidé de madame la comteſſe *Dubarri*, M. de *Monteynard* travailla ſous main à ne point laiſſer enlever la plus belle partie de ſon département. Il repréſenta au Roi que cet objet, de 400, 000 livres de rentes, étoit une charge de plus pour l'état dans un tems où l'on retranchoit ſur les fonds de la guerre, bien loin de les augmenter. Il fit valoir d'ailleurs la néceſſité de tenir ſous ſa main la partie de l'artillerie, pour remédier aux déprédations dont on pouvoit voir un échantillon dans le procès de M. de *Bellegarde*. Au fond, on ne blâme point ce miniſtre d'avoir parlé dans la ſincérité de ſon cœur, & conformément à l'obligation de ſon ſerment; mais bien ſa manœuvre ſournoiſe, & ſes ſoupleſſes vis-à-vis le prince de *Condé*, ſon protecteur; tandis qu'il agiſſoit d'une maniere différente auprès de S. M., la favorite ne ceſſa de tourmenter ſur cet objet le Roi, qui lui avoit donné ſa parole que la grace pour le prince s'effectueroit au premier travail. C'étoit cette anxiété du monarque qui l'empêchoit de travailler avec le marquis de *Monteynard*. L'indéciſion dura 3 mois, & finit par le renvoi de l'homme le plus honnête du miniſtere, & par l'exaltation en ſa place du duc d'*Aiguillon*. Celui-ci n'avoit pas plus d'envie que ſon prédéceſſeur de laiſſer aller l'artillerie; mais il s'y prit plus adroitement: il fit demander la place en queſtion par les enfans de France; il excita un nouvel embarras dans l'eſprit du monarque, qui

s'en tiroit ordinairement, en ne donnant à personne la chose sollicitée, & c'est ce qui arriva. Le prince de *Condé* & la favorite se trouverent ainsi joués, sans trop pouvoir s'en prendre au duc.

S. M. prit une nouvelle tournure à la nomination de cordons-bleus, qu'elle avoit coutume de faire pour la chandeleur. Elle avoit donné sa parole à S. M. Catholique de faire chevalier de ses ordres le comte d'*Arranda*, ambassadeur d'Espagne à la cour de France; mais madame *Dubarri* s'y opposoit, parce que ce ministre étranger persistoit, comme ses prédécesseurs, à ne point venir travailler chez elle avec le Roi, ainsi que tous les autres, à ne pas même lui faire la cour. Le Roi, embarrassé, ne fit point de nomination, quoiqu'il y eût douze cordons-bleus vacans.

Tandis que la favorite renversoit un ministre, en faisoit un autre, empèchoit un étranger de la plus haute considération d'obtenir du Roi un honneur leger & promis, elle obligeoit un poëte de se rétracter; elle empèchoit une comédie d'être jouée; elle faisoit violer le droit des gens à Londres pour un libelle, dont elle redoutoit l'éclat. Développons ces événemens particuliers, & non moins intéressans.

Au commencement de 1774 il parut une épitre *à Margot*. Elle étoit bien faite, remplie de vers agréables & faciles, enrichie d'images naïves & heureuses. Elle ne tarda pas à faire grand bruit, moins à raison de son mérite que des allusions qu'on crut y trouver rélativement à madame la comtesse *Dubarri*, quoique ne roulant en général que sur mille exemples qu'on a tou

les jours de courtisannes parvenues; mais la malignité du public s'exerçoit, & donnoit une vogue extraordinaire à cet ouvrage. On en va juger par quelques fragmens.

EPITRE A MARGOT.

Pourquoi craindrois-je de le dire ?
C'est Margot qui fixe mon goût.
Oui, Margot. Cela vous fait rire ?
Que fait le nom ? la chose est tout.
Je sais que son humble naissance
N'offre point à l'orgueil flatté
La chimérique jouissance
Dont s'enyvre la vanité ;
Que née au sein de l'indigence,
Jamais un éclat fastueux,
Sous le voile de l'opulence,
N'a pû dérober ses ayeux ;
Que sans esprit, sans connoissance,
A ses discours fastidieux
Succède un stupide silence :
Mais Margot a de si beaux yeux,
Qu'un seul de ses regards vaut mieux
Que fortune, esprit, & naissance.
Quoi ! dans ce monde singulier
Irai - je consulter d'*Hozier* ?
Non, l'aimable enfant de Cithere
Craint peu de se mésallier :
Souvent, pour l'amoureux mystere,
Ce Dieu, dans ses goûts roturiers,
Donne le pas à la Bergere
En dépit des seize quartiers.
Et qui sait ce qu'à ma maîtresse

Garde l'avenir incertain?
Margot, encor dans sa jeunesse,
N'est qu'à sa premiere foiblesse:
Laissez-la devenir Catin;
Bientôt peut-être le destin
La fera marquise ou *comtesse*....

Le scandale, que causoit cette épître, contint l'amour-propre de l'auteur; & quoiqu'elle fût tellement dans le style, la maniere & le genre du Sr. *Dorat*, qu'on la lui attribuoit partout, il crut devoir la desavouer, pour se mettre à l'abri du ressentiment de la femme puissante, que les ennemis de celle-ci vouloient reconnoître dans Margot. Il poussa la dissimulation jusqu'à faire un seconde bagatelle en vers, où il décrioit fort la premiere, qui étoit pourtant la meilleure de beaucoup; mais il étoit question d'éviter la Bastille.

Le S. de *Beaumarchais* fut le second homme-de-lettres qui éprouva une forte contradiction de la part de la favorite. Elle ne lui en vouloit pas personnellement: elle s'étoit même amusée fort de ses mémoires; elle avoit fait jouer chez elle un proverbe sur son affaire, intitulé: *Le meilleur n'en vaut rien*, dont elle avoit amusé le Roi, & où messieurs du parlement nouveau étoient très-ridiculisés: mais le duc d'*Aiguillon*, qui soutenoit quelques chefs de ce tribunal, dont il avoit besoin contre le chancelier, modéra la gaieté de cette dame, lui en fit entrevoir le danger, & sentir la nécessité d'arrêter une comédie de cet auteur, à la veille d'être jouée à la comédie Françoise.

C'étoit une farce, intitulée : *Le Barbier de Séville*, dans laquelle on ſavoit que le S. de *Beaumarchais* avoit inſéré maints ſarcaſmes rélatifs à ſon procès, & qui devoient expoſer les Juges à la dériſion générale. D'ailleurs, il s'y prit très-adroitement ; & comme madame la dauphine protégeoit la piéce & vouloit la faire jouer, il piqua l'amour-propre de la comteſſe, intéreſſée à l'emporter dans cette conteſtation ſur la princeſſe & elle réuſſit ; le *Barbier de Séville* ne parut point.

La 3me. anecdote littéraire, que nous avons à rapporrer ſous la même époque, concerne un libelle, dont le miniſtre des affaires étrangeres eut l'éveille. Il craignit d'y être compromis, ainſi que la favorite ; & il ſe propoſa de faire enlever l'écrivain. C'étoit un François, réfugié en Angleterre, qui y étoit connu ſous le nom de *chevalier de la Morande* & pour auteur du *gazetier cuiraſſé*. Ce moderne Arétin, ſe trouvant encouragé par le débit de ſon premier libelle ; & ayant ramaſſé d'autres matériaux pour y ajouter une ſuite, avoit imaginé une tournure plus prompte, moins pénible & moins dangereuſe, afin de gagner beaucoup d'argent. Il avoit écrit à quelques particuliers riches de ce pays-ci qu'il avoit ſur leur compte des anecdotes très-ſcandaleuſes ; mais qu'il croyoit de ſon honnêteté de les en prévenir, & de ſavoir s'ils ne ſeroient pas fâchés de les voir ainſi revélées au grand jour ; que moyennant telle ſomme, il leur épargneroit ce déſagrément. Pluſieurs y avoient acquieſcé, entr'autres le marquis de *Marigny*. Encouragé par cet heureux eſſai, le

S. de la *Morande* avoit poussé l'audace jusqu'à écrire à madame la comtesse *Dubarri* pour la rançonner de la même maniere. La favorite, allarmée, en porta plainte au duc d'*Aiguillon*. Celui-ci s'aboucha avec l'ambassadeur d'Angleterre, & le pria d'en écrire à la cour. S. M. Britannique répondit *qu'elle ne s'opposeroit point à ce qu'on vînt enlever dans ses états, y noyer dans la Tamise, ou y étouffer ce monstre, peste de la société, fleau de ses semblables, pourvû que l'intrigue se conduisît dans le plus grand mystere, & sans blesser à l'extérieur les droits de la nation.* On y envoya en conséquence le S. *Bellanger*, un de ces officiers aventuriers, risquant tout, parce qu'ils n'ont rien à perdre, connu dans les tripots pour tenir la banque au *Pharaon*. Voulant tenter fortune d'une autre maniere, il s'étoit mis à la tête de cette mission secrette : il avoit pour associés à son expédition des suppôts de police, tels que *Receveur*, *Cambert*, *Finet*, &c. L'un d'eux ayant été voir indiscrétement madame de *Godeville*, femme perdue d'honneur, de dettes & de débauches, & réfugiée dans ce pays-là, leur projet fut éventé. Ils furent désignés dans les papiers publics : le bruit courut qu'ils avoient été attrapés & pendus comme espions. Malheureusement, cela ne se trouva pas vrai exactement ; ils furent seulement obligés de se cacher jusqu'au moment favorable pour leur évasion. Ils revinrent en France, tellement frappés encore de terreur, que l'Exempt *Receveur* en resta fol quelque tems. On voulut depuis employer des voyes plus honnêtes : il passa pour constant que le S. *Preaudeau de Chemilly*,

milly, trésorier des maréchaussées, s'étant embarqué sous prétexte d'aller acheter des chevaux en Angleterre, avoit été envoyé par le nouveau ministre de la guerre, dont il dépendoit, pour acheter le manuscrit; & qu'il avoit été chargé d'en offrir jusqu'à 40, 000 livres. Cette nouvelle négociation ne réussit pas; & on verra qu'elle ne put être consommée entiérement que par le S. de *Beaumarchais*. En attendant, comme la favorite trembloit à chaque instant que ce livre ne s'imprimât & ne se publiât, elle fit donner, par le duc d'*Aiguillon* à tous nos ambassadeurs dans les cours étrangéres, ordre d'en arrêter la vente en tout ce qui dépendroit d'eux. M. le comte de *Noailles*, qui résidoit à la Haye, reçut sur-tout injonction de faire une réquisition auprès des états-généraux, dont le résultat fut que leurs hautes puissances donnerent des ordres très-séveres en conséquence: il courut chez tous les libraires d'Amsterdam le billet suivant, dont voici la traduction.

„ En vertu des ordres, donnés par messei-
„ gneurs les Bourguemestres de cette ville, les
„ chefs de la communauté des libraires font sa-
„ voir à leurs confreres qu'ils aient à s'abstenir
„ de la contrefaction & du débit du livre sui-
„ vant.

„ *Mémoires secrets d'une femme publique*, *ou*
„ *essai sur les aventures de madame la comtesse*
„ *Dub****, *depuis son* berceau *jusqu'au lit d'hon-*
„ *neur*, in-8°. Londres, 4 volumes.

„ Amsterdam, 12 Mars 1774.

Le bruit se répandit alors que M. le comte de la Forest Divonne, lieutenant-colonel du régiment de Conti & lieutenant de Roi à Besançon, avoit été arrêté à Ville-Juif, où il étoit déjà arrivé pour se rendre à Paris, & que son crime étoit d'avoir cherché à introduire quelques essais de l'ouvrage. Cette anecdote, qui n'a jamais été bien éclaircie, semble fausse en ce que le livre en question n'a jamais été public. Cependant l'affectation du duc d'*Aiguillon* à démentir un bruit, qui devoit tomber de lui-même, a donné lieu à quelques politiques de persister à croire qu'il y avoit quelque accusation de cette espece sur le compte de l'officier.

Chaque année, le tems de Pâques étoit celui d'une crise pour madame *Dubarri*, plus allarmante que tous les libelles. On faisoit des efforts auprès du Roi pour le déterminer à faire ses Pâques. Madame Louise, que ce prince alloit voir souvent, étoit l'instrument dont le clergé se servoit pour la conversion de S. M. L'auguste carmelite redoubla de prieres & d'insinuations cette année. On en avertit madame *Dubarri*, qui, dans le premier moment, prit gayement la nouvelle, & dit : *Eh bien ! si S. M. fait ses Pâques, je ferai les miennes.* Au fond elle fut très agitée, d'autant que les échecs, que la santé du Roi avoit reçus, pouvoient contribuer beaucoup à son changement.

Mais après cette inquiétude, qui fut passée avec la quinzaine, elle en eut une autre : elle ne pouvoit s'empêcher de sentir la supériorité de la figure, & sur-tout de la jeunesse de la vicomtesse *Dubarri*. Elle s'apperçut des intimités

du duc d'*Aiguillon* avec la nouvelle mariée : elle connoissoit le tempérament ardent de ce ministre ; elle ne douta pas qu'il n'eût couché avec elle, & les courtisans crurent remarquer du froid entre la tante & la nièce. Au reste, qui pourroit sonder tant d'intrigues sourdes & ténébreuses ? Il étoit question en ce tems-là de projets bien plus dangereux pour supplanter, ou remplacer la favorite. Comme on connoissoit la nécessité pour le monarque, toute sa vie adonné aux femmes, de n'être point sévré de tels plaisirs ; que cependant on le voyoit visiblement devenir dévot, fort ordinaire de tous les gens foibles dans leur vieillesse, les deux cabales, qui divisoient la cour, songeoient à le marier. Le duc d'*Aiguillon*, convaincu de l'impossibilité du mariage de conscience avec madame *Dubarri*, en avoit imaginé un moins deshonnête. Une certaine baronne de Neukerque, fille de qualité, Allemande, & ci-devant mariée à un Hollandois, nommé *Pater*, lui parut l'objet propre à ses vûes. Cette dame étoit encore jeune & charmante : elle avoit plu au monarque. Le prince paillard la convoitoit fort : mais par le conseil du ministre elle se rendoit difficile ; elle exigeoit un hymen secret, & pour mieux s'y disposer, elle venoit de faire dissoudre son mariage suivant le rite *Protestant*. D'un autre côté, madame *Louise*, le chancelier, l'archevêque de Paris proposoient un mariage en regle avec une archiduchesse, celle qui n'avoit pas voulu d'époux, & avoit déclaré qu'elle n'en prendroit d'autre que le Roi de France. *Louis XV.* sortoit dans cette

incertitude, & sans doute y fût resté longtems; car il n'étoit nullement dégoûté de sa favorite; & rien à l'extérieur ne pouvoit faire présumer qu'il changeât. Mais on avoit tendu un piége à celle-ci; elle auroit été perdue vraisemblablement, si elle y eût donné. On lui fit entendre que sa santé exigeoit qu'elle allât aux eaux: on la prit par un motif d'intérêt personnel, & tiré des circonstances mêmes. On savoit que le Roi l'excédoit de caresses lascives & continues, auxquelles elle étoit obligée de se laisser aller, & de paroître y prendre une sorte de plaisir, qui irritoit les desirs de son amant impuissant, & l'engageoit à recommencer. Cette contrainte, cette dissimulation, & cet état de violence, où elle se trouvoit presque tous les jours, la suçoit, la minoit; & on lui fit comprendre par son médecin même que c'étoit la seule maniere de prendre un repos nécessaire à son existence. Elle étoit dans l'incertitude de ce qu'elle devoit faire. Rien à l'extérieur ne sembloit lui devoir faire craindre ce voyage. Son crédit, ses folles dépenses étoient toujours les mêmes; son audace à braver la famille royale, aussi impunie. C'est ainsi que madame la dauphine honorant hautement de sa protection le chevalier *Gluck*, qu'elle avoit fait venir de Vienne pour faire époque & révolution dans notre musique par son opéra d'*Iphigénie*; la comtesse, comprenant qu'elle ne pouvoit mieux s'illustrer que par une protection éclatante des arts, se piqua de rivalité à cet égard envers la princesse, & se disposoit à faire venir d'Italie à

gros frais le S. *Piccini*, le plus grand compositeur de ce pays-là.

M. le dauphin ayant témoigné son indignation à la vûe du château que la favorite se faisoit construire dans l'avenue de Versailles à côté de la maison du Sr. *Binet*, qu'elle avoit achetée & qui n'étoit pas digne d'elle, elle n'en fit pousser les travaux qu'avec plus de vigueur & d'ostentation. Elle ordonna qu'ils fussent finis pour son retour de Fontainebleau : elle affecta de la pourvoir d'avance de tous ceux qu'elle y vouloit attacher ; il fut principalement question d'un aumônier en titre, & beaucoup de prêtres, de curés de campagne, d'abbés de cour briguerent cet honneur.

Un danseur de l'opéra, qui menaçoit de passer en Russie, excita les regrets de cette dame, & donna lieu à une fermentation générale à la cour & à la ville. Il étoit question du S. d'*Auberval*, histrion connu par son talent rare : il étoit abymé de dettes, & se trouvoit obligé de s'expatrier pour mettre ordre à ses affaires, ou du moins de se soustraire à ses créanciers. D'ailleurs la souveraine de ces contrées éloignées, toujours magnifique dans ses promesses, le flattoit des plus belles récompenses. La favorite se mit en tête de ne point perdre un tel sujet : elle fit calculer la somme, dont il avoit besoin pour faire face à ses affaires ; on trouva qu'elle se montoit à 50,000 livres. En conséquence, elle fit dresser un autre état de côtisation de la cour ; elle fit elle-même la quête proportionnément aux facultés de chacun : on ne pouvoit offrir moins de cinq louis ;

mais elle en exigeoit quelquefois dix, quinze, vingt, vingt-cinq, &c. Au moyen de cette tournure, la somme fut bientôt complette, & les regrets des amateurs se calmerent.

La quête donna lieu à un événement très heureux pour celui qu'il intéressoit. Un seigneur profita de l'occasion pour faire une représentation avant. Il dit que cette somme étoit destinée au soulagement d'un pauvre gentilhomme, officier réformé, chargé de famille, & qui sollicitoit depuis plusieurs années une modique pension. Pour preuve de ce qu'il avançoit, il présenta sur le champ à la comtesse un mémoire, où tout étoit très détaillé. Il ajouta qu'il ne doutoit pas que l'humanité de madame la comtesse ne fût émûe de ce qu'il lui apprenoit, & qu'elle n'appuyât ce mémoire pour dédommager le malheureux militaire des vingt-cinq louis dont elle obligeoit son bienfaicteur de le frustrer, en les appliquant au payement des dettes du S. d'*Auberval*. La favorite sentit toute la force d'une remontrance, faite en une circonstance pareille; elle se chargea de bonne grace du mémoire, qui eut un plein succès, comme cela devoit être, & qui vraisemblablement n'auroit pas été agréé sans cette tournure ingénieuse.

Le plaisant, qui avoit déjà fait écrire le S. d'*Auberval* à madame *Dubarri* rélativement au mariage qu'elle vouloit faire de cet histrion avec Mlle. *Dubois*, ne manqua pas de lui faire témoigner sa reconnoissance dans une autre épître, où l'on remarquoit l'aisance, la familiarité même, qu'on avoit trouvée dans la pre-

miere. On présume du moins que cette facétie ne pouvoit être l'ouvrage du danseur, auquel on l'attribuoit. Nous allons l'insérer ici comme une piéce curieuse & rare.

LETTRE

du S. d'Auberval, danseur de l'opéra, à madame la comtesse Dubarri, *en remerciement de la quête qu'elle a bien voulu faire à la cour pour le payement des dettes de cet histrion.*

Madame,

„ Quelles obligations ne vous ai-je pas? & „ comment les reconnoître? Investi, couvert, „ accablé de vos bienfaits, je viens d'éprou„ver de votre part une faveur unique, & dont „ il n'est aucun exemple en France à l'égard „ d'un simple homme à talent. J'étois abymé „ de dettes; l'inconduite trop ordinaire dans „ notre état, la dissipation dans laquelle nous „ vivons, le luxe où nous entraîne la société „ brillante qui nous recherche, le gros jeu, „ devenu un besoin général, étoient les causes „ naturelles de mon dérangement. Cela me „ donnoit peu de droit à l'indulgence publi„que. Aussi, tourmenté par mes créanciers, „ ne sachant comment les satisfaire, j'avois „ pris le parti de m'expatrier, d'aller en Russie, „ où l'on m'appelloit, & dont le Ciel, tout „ rigoureux qu'il soit, auroit eu pour moi „ moins d'inclémence. Vous n'avez point vou„lu, madame, qu'une terre étrangere s'enri-

„ chit, d'une perte, bien foible sans doute,
„ & que vous avez daigné exagérer. Vous avez
„ prétendu qu'il seroit honteux que pour 50,000
„ livres on laissât partir un danseur aussi pré-
„ cieux (ce sont vos termes, & je rougirois
„ de les rapporter si l'on pouvoit être modes-
„ te, honoré d'un suffrage comme le vôtre):
„ mais ce qui feroit tourner une tête plus forte
„ que la mienne, c'est votre empressement à
„ faire participer la cour entiere au rétablisse-
„ ment de ma fortune. Assurément vous pou-
„ viez seule me sauver du naufrage; c'eût été
„ un filet d'eau, échappé d'un grand fleuve;
„ il eût été plus doux pour mon cœur de n'a-
„ voir qu'une protectrice. Que dis-je! Je n'en
„ ai qu'une en effet, & c'est à vous que je
„ dois rapporter les bontés de tant d'illustres
„ personnages. Vous avez prétendu que tous
„ étant mes admirateurs, tous devoient con-
„ courir à me garder. Vous avez établi une
„ souscription; & vous sembliez n'ouvrir votre
„ porte qu'en proportion du zele qu'on mettoit
„ à s'y inscrire. C'étoit une taxe véritable,
„ dont vous greviez ceux qui venoient vous
„ rendre leurs hommages. Autrefois madame
„ la marquise de *Pompadour*, cette femme char-
„ mante, qui vous a dévancée dans la carriere
„ brillante où vous entrez, que les arts ont ren-
„ due immortelle, parce qu'elle les a toujours ac-
„ cueillis & soutenus, fit faire une loterie pour
„ *Geliotte* (1): on a donné des bals pour *Grand-*

(1) Ancien Chanteur de l'Opéra.

„ *val* (2), une représentation pour *Molé* (3); „ grands hommes, infiniment supérieurs à moi, „ & par leur talent, & par l'excellence à laquelle ils l'ont porté. Il vous étoit réservé, „ madame, d'envisager ma perte comme une „ calamité générale, & d'avoir recours, pour „ me conserver, à un de ces impôts extraordinaires que le patriotisme allarmé s'empresse „ de payer à l'envi. Mon dévouement, plus „ absolu que jamais à vos amusemens, est la „ seule maniere dont je puisse vous témoigner „ ma reconnoissance. C'est aux artistes, c'est „ aux gens de lettres de vous célébrer plus dignement. Qu'est-ce que le génie ne doit pas „ attendre d'une divinité aussi tutélaire, si vous „ daignez faire tant de choses à l'égard d'un „ homme à talent, uniquement recommandable par le bonheur qu'il a de contribuer à vos „ plaisirs? Déjà la peinture, la sculpture, la „ gravure se font disputés la gloire de transmettre à l'Europe étonnée les graces séduisantes de votre figure. Déjà les muses vous „ ont couronnée de leurs guirlandes. Déjà le „ patriarche de la littérature, le prince de nos „ poëtes & de nos philosophes, le vieillard de „ Ferney, s'est abaissé à vos genoux (4), & „ vous a rendu en sa personne les adorations, „ & du parnasse, & du portique. Puisse son „ exemple encourager ceux, dont le respect „

(2) Ancien Acteur de la Comédie Françoise.

(3) Acteur actuel de la Comédie Françoise.

(1) On connoît la lettre de Mr de *Voltaire* à Madame la comtesse *Dubarri*, publiée au mois de Juillet 1773.

„ captivoit la langue ; qu'il s'éleve un concert
„ général de vos louanges ; & que le ſceptre
„ des arts & de la philoſophie, tombé des mains
„ de la marquiſe adorable, qu'ils pleurent en-
„ core, paſſe dans vos mains, & leur rende
„ en vous une autre Minerve ! Je ſuis avec
„ un profond reſpect, &c.

„ *Paris ce* 10 *Avril* 1774.

Vers les tems à peu près où cette plaiſanterie parut, on donnoit la copie d'une lettre de Londres, qui jettoit un grand jour ſur le libelle dont nous avons parlé, & ſur ſon auteur. Elle eſt trop intéreſſante pour l'omettre ; voici ce qu'elle portoit.

EXTRAIT *d'une lettre de Londres du* 15 *Avril.*

„ Le ſoi-diſant chevalier de la *Morande*, auteur
„ du *Gazetier Cuiraſſé*, a pour véritable nom
„ Thevenot : il eſt fils d'un honnête praticien
„ d'Arnay-le-Duc en Bourgogne, qu'il a fait
„ mourir de chagrin. L'argent, que lui a valu
„ ſon infâme brochure, lui a fait former le pro-
„ jet de vivre de libelles. Du fond de ſon re-
„ paire il a en effet menacé pluſieurs perſonnes
„ opulentes de Paris d'imprimer des anecdotes
„ ſecretes & ſcandaleuſes ſur leur compte, ſi
„ elles ne ſubiſſoient pas la rançon qu'il leur
„ impoſoit ; ce qui lui a réuſſi à l'égard de plu-
„ ſieurs.

„ Son ſecond libelle a été contre le comte de
„ *Lauraguais*, qui l'avoit traité de *Gredin* dans
„ un factum, intitulé : *Mémoire pour moi &*
„ *par moi*, lors de ſon procès contre ſon ſecre-

„ taire, &c. *Morande* n'a point publié ce libelle
„ contre le comte, qu'il désignoit sous le nom
„ de *Bras-cassé* (Brancas), parce qu'ayant eu
„ la mal-adresse, pour en préparer la vente,
„ de répandre des vers calomnieux dans un des
„ papiers publics de cette capitale, le comte
„ lui intenta un procès, qui eût dû écraser l'in-
„ secte vénimeux. Il s'est contenté d'obliger ce
„ *Scribler* de brûler toute l'édition de son libelle,
„ & lui a fait signer dans toutes les gazettes An-
„ gloises qu'il le reconnoissoit, lui *Morande*,
„ pour un imposteur.

„ Il a répandu le prospectus d'un ouvrage
„ en 4 volumes, qu'il va publier sous le titre
„ de *Mémoires secrets d'une femme publique*, &c.
„ avec des gravûres. C'est une compilation: le
„ *Gazetier Cuirassé* est à l'eau rose en compa-
„ raison de ce nouveau chef-d'œuvre. Le but
„ de *Morande* étoit de se faire acheter l'édition
„ par les parties intéressées. Ses demandes étoient
„ fort modérées: il ne vouloit que 500 louis
„ comptant, & 4000 livres de pensions sur sa
„ tête, reversibles sur celle de sa femme & de
„ son fils. Ce qu'il y a de plus extraordinaire,
„ c'est que la comtesse *Dubarri* ait donné là-de-
„ dans; qu'il soit venu des intriguans de Paris,
„ chargés de cette belle négociation, avec une
„ escorte de la sacro-sainte police: ce qui a fait
„ présumer qu'ils n'y alloient pas de bonne
„ foi, & qu'ils vouloient enlever le digne au-
„ teur, &c. *Morande*, plus fin qu'eux, a dé-
„ buté par leur emprunter à chacun une tren-
„ taine de louis; après quoi, il a sonné le tocsin
„ de telle maniere, que les négociateurs rebu-

„ mentement suspectés par le peuple Anglois, „ se sont cachés, & ont repassé l'eau le plutôt „ qu'ils ont pû. — En attendant la confection „ de son édition, *Morande* va lisant des copies „ de lettres qu'il dit avoir écrites à M. le chan„ celier, à M. le duc d'*Aiguillon*, &c. ; dans „ lesquelles il les menace & les accable d'inju„ res, de bourrades &c. Voilà l'origine de tous „ les contes sur madame de *Godeville*, & de „ tous les coqs-à-l'âne auxquels cette histoire a „ donné lieu.... "

Ce fut le S. de *Beaumarchais* qui mit la derniere main à la négociation pour ce libelle. Cet auteur, qui se connoissoit en ouvrages de cette espèce, venoit d'être blâmé au nouveau tribunal pour ceux qu'il avoit composés sous le nom de *Mémoires*, qui avoient fait rire tout Paris, & même les étrangers ; mais qui n'en paroissoient que plus dangereux & plus répréhensibles aux yeux des gens sensés & impartiaux. Par ce jugement il se trouvoit diffamé, incapable d'exercer aucune charge en France ; & quoiqu'il affectât de rire de son châtiment, il sentit qu'il devoit nécessairement lui faire tort & qu'il falloit songer sérieusement à s'en laver. La chose étoit d'autant plus difficile, que le duc d'*Aiguillon* protégeoit les ennemis personnels de cet accusé au tribunal ; & qu'il se l'étoit encore plus aliéné pour avoir recherché la protection du chancelier & s'être rangé sous les drapeaux de ce rival du ministre. Ces difficultés ne le découragerent point. Le mauvais succès des premiers négociateurs envoyés par madame *Dubarri*, l'enhardit ; il s'offrit à cette dame, &

promit de réussir mieux. On ne pouvoit qu'avoir une très haute idée de cet intriguant. M. de *Sartines*, le lieutenant de police, qui lui vouloit du bien, assûra la favorite que c'étoit l'homme qu'il lui falloit pour réussir. Elle le proposa au duc d'*Aiguillon*, & celui-ci fut fort aise de trouver cette occasion d'enlever à M. de *Maupeou* un tel partisan. Il accepta les offres du S. de *Beaumarchais*; il fut présenté à S. M., qui goûta son esprit & ses sarcasmes. Il se trouva tout-à-coup le mieux du monde à la cour: on lui donna carte blanche pour les offres qu'il feroit; il partit avec ces pleins-pouvoirs, & réussit au gré des parties intéressées, au point que l'ouvrage effectivement n'a jamais été imprimé tout-à-fait.

Il en coûta sans doute beaucoup d'argent; mais on ne le ménageoit point pour cette favorite & pour tous les entours. Peu avant la maladie du Roi, le comte *Jean* avoit écrit au S. *Beaujeon*, banquier de la cour, qu'il avoit besoin de cent mille francs; qu'il le prioit de lui envoyer, pour quoi il lui adressoit son billet. Le banquier ayant pris une tournure polie pour ne pas acquiescer à la demande, le comte lui riposta par une épitre insolente, où il lui témoignoit tout son mécontentement, & lui faisoit des menaces, s'il se refusoit une seconde fois à sa réquisition. Le S. *Beaujeon* partit sur le champ pour *Versailles*, & fut consulter l'abbé *Terrai*. Celui-ci, après avoir vû la lettre, la réponse & la replique, conseilla au financier de ne point aigrir un homme aussi puissant & de le satisfaire. Quel argent, au sur-

plus, ne falloit-il pas à un paillard effréné, qui promettoit cent mille écus à une fille pour une nuit! C'est l'offre qu'il fit à la Dlle. *Le Clerc* de l'opéra, maîtresse du prince de Deux-Ponts, dont il marchandoit les faveurs : & cette folie incroyable étoit pourtant moins extraordinaire que l'attachement de cette danseuse, à laquelle ce monceau d'or ne put faire faire une infidélité.

Il étoit tems que tant de déprédations fussent arrêtées ; & la France tendoit à une ruine inévitable, si la mort de *Louis XV* n'eût changé la face du royaume. Ce qu'il y eut de plus singulier dans l'événement, c'est qu'il vint de ceux-mêmes les plus intéressés à la retarder.

S. M. étoit plus triste depuis quelque tems. La mort subite du marquis de *Chauvelin* l'un de ses favoris, jouissant d'une santé florissante, compagnon de toutes les parties de plaisir du Roi, & tombé dans l'une sous ses yeux, l'avoit frappé ; il y songeoit sans cesse : celle du maréchal d'*Armentieres*, à peu près semblable, & presque de l'âge du monarque, avoit augmenté sa mélancolie. Il étoit d'ailleurs bourrelé par le remords qu'avoit excité dans son cœur l'évêque de Senez, alors d'un sermon du jeudi saint, extrêmement fort & pathétique. Le comité de la favorite décida qu'il falloit redoubler d'efforts pour tirer S. M. de cet état, même par des orgies vives & qui pussent donner une secousse à la machine. Il fut arrêté en conséquence de proposer un voyage de Trianon, où l'on se livreroit plus à l'aise à tout ce que la liberté du lieu inspireroit. On s'apperçut que le Roi avoit vû avec admiration & concupiscence une petite

fille d'un menuisier : on fit venir cet enfant ; on la décrassa ; on la parfuma ; on l'introduisit dans le lit de ce paillard auguste. Ce morceau auroit été de dure digestion pour lui, si l'on ne l'eût aidé par des confortatifs violens ; ce qui lui fut pour le moment d'un secours bien doux, & lui procura plus de plaisir que n'en éprouve ordinairement un libertin sexagénaire. Cet enfant, malheureusement se sentant déjà malade, avoit eu beaucoup de peine à se prêter à ce qu'on en exigeoit, & ne l'avoit fait qu'intimidée par les menaces, & excitée par l'espoir d'une fortune. On ignoroit alors qu'elle eût le germe de la petite-vérole, qui ne tarda pas à se développer chez elle de la maniere la plus cruelle, puisqu'elle en mourut promptement. Le venin s'étoit communiqué au Roi, & dès le lendemain S. M. se trouva incommodée, sans qu'on pût prévoir le genre de sa maladie. En conséquence, on conseilla à madame *Dubarri* de retenir le malade en ce lieu, & de rester ainsi maîtresse de sa personne. Mais le S. de la *Martiniere*, son premier chirurgien, se servant de l'ascendant que lui avoit donné la foiblesse du Roi, l'obligea de se faire sur le champ transporter à Versailles, où l'on sut dès le lendemain que S. M. avoit la petite-vérole. Il fut aisé de prévoir qu'Elle n'en reviendroit pas. D'abord cependant on ne voulut pas l'effrayer ; on lui cacha le danger. La favorite avoit eu la précaution d'inspirer à son auguste amant beaucoup de confiance au S. *Bordeu*, le médecin de cette dame : il eut la plus grande part au traitement, & soigna le Roi en chef avec le S. le *Monnier*,

qui faisoit les fonctions de premier médecin. Dès le commencement de la maladie ; on ouvrit l'avis de faire administrer le Roi. L'archevêque de Paris s'étoit rendu à Versailles dans l'espoir de soigner la conscience de son auguste pénitent ; mais le Sr. *Bordeu* s'opposa fortement à ce qu'on parlât de rien au Roi, assûrant que cette annonce faisoit mourir les trois quarts des malades. On sentit bien quel motif le déterminoit à s'expliquer de la sorte : c'étoit moins l'espoir de la guérison de S. M. que l'attachement du docteur à madame *Dubarri*, qui auroit dû quitter le château, si cette cérémonie avoit eu lieu alors : ce qui étoit un coup de parti pour les ennemis de la favorite. Elle resta donc, & l'archevêque fut expulsé par le malade même, à qui sa venue en ce moment déplut. Comme il étoit dans la chambre du Roi, S. M. prétexta qu'elle y voyoit beaucoup de monde qui l'incommodoit, & donna ordre qu'on fit sortir tous ceux qui n'y étoient pas pour le service. Il fallut que M. de *Beaumont* revint à Paris, honni par le clergé. Ce prélat étoit alors incommodé d'une maladie à la vessie, à laquelle les railleurs firent allusion. Ils dirent que *Monseigneur pissoit le sang à Paris, & ne faisait que de l'eau à Versailles*. Madame *Dubarri* fut ensuite toute une journée au chevet du Roi : elle y alloit souvent les autres jours. S. M. ignorant toujours son état, lui faisoit passer ses mains blanches & délicates sur ses boutons purulens : on assure qu'il la caressoit encore quelquefois, & qu'une entre autres il lui prit la gorge & baisa les tetons. Il fallut enfin en venir à la fatale sépara-

paration : ce fut le Roi lui-même qui le 5me. jour de la petite-vérole dans la nuit dit à ceux qui l'entouroient : *Je n'ai point envie qu'on me fasse ici renouveller la scene de Metz ; qu'on dise à madame la duchesse d'*Aiguillon *qu'elle me fera plaisir d'emmener madame la comtesse* Dubarri. En conséquence, la favorite fut à Ruel chez cette dame. Il paroît qu'elle soutint cette expulsion avec fermeté. Elle écrivit sur le champ à sa mere pour lui annoncer sa transmigration : elle lui marquoit que S. M. avoit décidé qu'il n'étoit pas convenable que dans la situation critique où elle se trouvoit, elle gardât sa maîtresse au château ; qu'elle l'avoit fait rassûrer, en lui faisant dire qu'elle n'eût aucune inquiétude ; qu'on pourvoiroit à son bien-être. Au surplus, ce qui prouve que ce renvoi ne partoit pas du cœur, & n'étoit que l'effet d'un moment de délire, c'est que peu de tems après, S. M., ne se rappellant pas l'absence de la favorite, la redemanda ; mais le coup étoit porté. Elle eut alors lieu de se rappeller l'almanach de Liége, qui l'avoit si fort intriguée, & dont elle avoit fait supprimer, autant qu'elle avoit pû, tous les exemplaires ; il portoit dans ses prédictions du mois d'avril cette phrase : *Une dame des plus favorisées, jouera son dernier rôle.* Elle avoit eu la modestie de s'attribuer cette allusion, & elle disoit souvent : *Je voudrois bien voir ce vilain mois d'avril passé.* Qui le croiroit cependant ? Dans l'affliction profonde où elle devoit être à Ruel, son goût pour le luxe & la vie molle ne la quitta pas un instant ; & ne trouvant par les lits du château du duc d'*Aiguillon* assez douillets, elle envoya chercher son coucher de

Lucienne. Il eſt vrai qu'elle eut encore de l'eſpérance preſque juſqu'au dernier jour, malgré la déclaration du Roi, faite par l'organe de ſon grand-aumônier avant qu'il reçût le viatique, *que S. M. étoit fâchée d'avoir cauſé du ſcandale à ſes ſujets, & qu'elle ne vouloit vivre déſormais que pour le ſoutien de la foi & de la religion, & le bonheur de ſes peuples.* Madame *Dubarri* ſavoit ce que valent les promeſſes d'un mourant, quand il eſt revenu en ſanté, & les courtiſans le lui apprirent eux-mêmes. La ſurveille de la mort de *Louis XV*, où l'état de S. M. parut moins mauvais, ce fut une proceſſion continuelle de carroſſes de Verſailles à Ruel, plus conſidérable que celle de Paris à Verſailles: mais ils rétrograderent bientôt, à meſure que les nouvelles devinrent plus fâcheuſes: & quand on vit S. M. ſans reſſource abſolument, ceux, que la politique avoit contenus, ſe déchaînerent contre la maîtreſſe & ſa famille. Le nom de *Dubarri* fut tellement proſcrit, que la jeune marquiſe *Dubarri* (Mlle. de Fumel) obligée de reſter à la cour en qualité de dame pour accompagner madame la comteſſe d'*Artois*, voyant combien ce mépris influoit ſur elle-même, prit le parti, pour ſe moins afficher, de faire ôter ſa livrée à ſes gens. On ſavoit pourtant qu'elle avoit toujours répugné à cet hymen, auquel elle avoit été ſacrifiée; ce qui auroit dû la faire épargner, & même la faire plaindre: les quolibets, malgré la gravité des circonſtances, ne manquerent point. On dit *que les tonneliers alloient avoir de l'occupation, parce que tous les barrils s'enfuyoient.* En effet, les ennemis de la comteſſe firent courir le bruit qu'elle s'étoit évadée de Ruel;

ce qui étoit faux & impossible. Elle y apprit la fatale nouvelle de la mort de son auguste amant ; & M. le duc de la *Vrilliere* vint lui signifier une lettre de cachet, qui l'exiloit à l'abbaye du pont-aux-dames en Brie, près Meaux. Elle ne put soutenir de sang froid l'apparition de ce ministre, que n'agueres elle avoit vû rampant à ses genoux. Elle lui fit des reproches amers sur le rôle qu'il jouoit ; & quant à l'ordre du Roi, elle s'écria avec son énergie ordinaire : *Le beau f... regne, qui commence par une lettre-de-cachet* ! Elle ne fut que plus furieuse, en apprenant la maniere dont elle devoit être en ce lieu, avec une femme-de-chambre seulement, & sans pouvoir voir personne, même de sa famille, sans pouvoir faire passer aucune lettre, que l'abbesse n'eût lû. Cette rigueur parut à beaucoup de gens injurieuse à la mémoire du feu Roi ; mais elle devenoit nécessaire politiquement dans ces premiers momens. On ne pouvoit pas douter que la favorite n'eût le secret de l'état ; & il étoit essentiel d'empêcher une femme, aussi legere, de le divulguer. Afin d'arrêter la sorte de pitié que ce traitement pouvoit occasionner sur les cœurs sensibles, on répandit une anecdote, capable de réveiller contre elle l'indignation, suffisamment pour balancer le premier sentiment : on apprit au public qu'à l'instant elle venoit de commander cent bords de chapeaux chez son chapelier ; ce qui annonçoit cent hommes de livrée : luxe effroyable, & qui devoit produire une sensation vive du bonheur d'être délivré d'un pareil fléau. D'ailleurs on sut bientôt que la lettre-de-cachet n'étoit point dure dans ses expressions ; que S. M. y disoit que des

raisons d'état l'obligeoient de lui ordonner de se rendre au couvent; qu'elle n'oublieroit point combien la comtesse étoit honorée de la protection de son ayeul; & qu'au premier conseil on pourvoiroit à lui donner une pension convenable, si sa situation pouvoit en avoir besoin.

Cette générosité du Roi étoit d'autant plus grande, que les courtisans savoient que cette dame s'exprimoit très-indécemment sur son compte, & l'appelloit *ce grand garçon mal élevé*; qu'elle abusoit de sa familiarité avec le Roi jusqu'à qualifier madame la dauphine de *Rousse*; & que par une plaisanterie, plus criminelle encore & vraiment punissable, elle ajoutoit : *Sire, il faut prendre garde que cette Rousse ne se fasse trousser en quelque coin.* Il parut que le monarque & son auguste épouse, à l'exemple de *Louis XII*, qui oublioit les injures, faites au duc d'*Orléans*, avoient oublié celles, faites au dauphin & à la dauphine, & que la raison d'état dirigea seule leur conduite à l'égard de la favorite. Il n'en fut pas de même du comte *Jean*, son beau-frere, surnommé *le Roué à la cour*, & dont les honnêtes gens désiroient fort qu'on fit le procès.

On rapporte que cet intriguant, voyant qu'il n'y avoit plus de sûreté pour lui, perdant la tête & ne sachant à qui se fier, s'ouvrit, au moment de la mort du Roi, au S. *Goys*, bouffon facétieux, avec qui il étoit fort lié, & lui demanda conseil sur le parti à prendre pour lui. *Ma foi, mon cher comte*, lui dit ce plaisant, après s'être frotté le front, *l'écrain & des chevaux de poste.* Le comte, répugnant à cet avis & s'indignant d'être obligé de fuir comme un coquin, prie son ami

de lui chercher quelque expédient plus honnête. Le S. *Goys* se frotte encore le front : *Eh bien*, répond-t-il, *des chevaux de poste & l'écrain*. Il ne put qu'exécuter la moitié du conseil : sa belle-sœur n'eut pas assez de confiance en lui pour le mettre à portée de le suivre en entier. Il partit donc secretement, & mit ainsi en défaut la police, qui eut ordre d'en faire une perquisition exacte. On ne doute pas que son évasion n'eût été favorisée par le duc d'*Aiguillon*, son ami, & encore ministre des affaires étrangeres alors. Toutes les langues se délierent sur son compte ! on en dit de toutes les couleurs : on cita, entr'autres indécences criminelles de sa part, que lorsqu'il n'avoit point d'argent, il disoit : *Frerot nous en donnera*, & s'exprimoit avec cette familiarité incroyable, en parlant du feu Roi. On plaisanta vraisemblablement pour la derniere fois sur le compte de ce *Roué*, infecté de tous les vices : on dit qu'il s'étoit caché, pour passer, dans un panier de maquereaux, dont c'étoit la raison, en chantant ces paroles connues : *Ah ! qu'on est heureux de vivre au sein de sa famille.*

La retraite de madame *Dubarri* causa tout de suite une grande révolution à la cour. Tous les gens, qui s'en étoient écartés pour elle, ou l'avoient été comme lui étant désagréables, revinrent ; entr'autres madame la comtesse de *Grammont*, dame pour accompagner madame la dauphine, qui, peu de tems après avoir été attachée à cette princesse, avoit été exilée, ainsi qu'on l'a raconté ; elle reçut une lettre de la main même de la Reine, qui lui marquoit de venir reprendre ses fonctions auprès de sa personne.

Par la même raison ses créatures & ses parens furent obligés de se défaire des charges qu'ils avoient obtenues auprès de la famille royale par son canal. Le marquis *Dubarri* & sa femme quitterent le service de M. le comte & de madame la comtesse d'*Artois*. Ce fut enfin une débacle générale.

Dans le même tems on écrivit de Toulouse que dès qu'on y avoit reçu la nouvelle du renvoi de madame *Dubarri*, & même avant la mort du Roi, la populace s'etoit vengée des insolences du comte *Guillaume*, mari de cette dame, l'avoit hué & lui avoit jetté de la boue; on ajoutoit que ces avanies avoient augmenté depuis, & auroient été poussées aux plus grandes extrémités, si ce malheureux ne s'étoit enfui.

Le personnel de ladite favorite ne souffrit en rien de tout cela. Quoiqu'on sût qu'il lui restoit de très-gros revenus & un mobilier immense, on se contenta de prendre des précautions pour lui faire payer ses dettes. Le S. le *Pot-d'Auteuil*, son notaire, eut permission de se rendre au pont-aux-dames pour y conférer avec elle sur cet objet & sur le reste de ses affaires domestiques. Dans le même tems elle reçut un petit adoucissement: ses belles-sœurs & niéce obtinrent la liberté de l'aller voir. On lui laissa augmenter son train d'une femme-de-chambre; & comme elle se trouvoit logée fort à l'étroit, le S. le *Doux*, son architecte, eut la facilité d'entrer au couvent, & de lui donner toutes les commodités que le local souffroit, même de bâtir.

Dans cette position, ce qui devoit souffrir le plus chez cette dame, c'est son amour-propre, s'il eût été placé dans la sensibilité d'une ame no-

ble & délicate : c'eſt cette liberté générale & humiliante avec laquelle on s'exprimoit ſur ſon compte. On ſe dédommageoit ainſi de la cour baſſe & ſervile qu'on lui avoit faite. La plaiſanterie la plus ſanglante, ce fut un jeu de mots, un quolibet original, dans lequel on raſſembloit les diverſes époques de ſa vie, en la faiſant paſſer ſur autant de ponts, connus à Paris. On la faiſoit partir *du pont-aux-choux*. (ſa naiſſance d'une cuiſiniere) pour aller *au pont-neuf* (ſon premier métier de raccrocheuſe) *du pont-neuf au pont-au-double* (ſa groſſeſſe) de là *au pont-au change* (ſon amélioration de fortune) enſuite *au pont-marie* (ſon mariage) de là *au pont-royal* (ſon élévation) enfin *au pont-aux-dames* (ſon exil).

Cette facétie groſſiere, ayant fait fortune, fut rédigée plus correctement par quelque poëte, qui la rendit ainſi en état de figurer dans la collection des ouvrages, occaſionnés par la mort du Roi. La piéce avoit pour titre :

LES CINQ PONTS.

Complainte de Madame DUBARRI.

Les ponts ont fait époque dans ma vie,
Dit *l'Ange* en pleurs dans ſa cellule en Brie,
Fille d'un Moine & de Manon *Giroux*
J'ai pris naiſſance au ſein du *Pont-aux-Choux*;
A peine a lui l'aurore de mes charmes,
Que le *Pont-neuf* vit mes premieres armes;
Au *Pont-au-Change* à plaiſir je fêtois
Le tiers, le quart, ſoit noble, ſoit bourgeois;
L'art libertin de rallumer les flammes
Au *Pont-Royal* me mit le Sceptre en main;
Un ſi haut fait me loge au *Pont-aux-Dames*,
Où j'ai bien peur de finir mon deſtin.

L'Epitaphe ſuivante de *Louis XV*, en flétriſſant la mémoire de ce monarque, portoit auſſi ſur ſa favorite.

Rempliſſant ſes honteux deſtins,
Louis a fini ſa carriere :
Pleurez Coquins ! pleurez Putains !
Vous avez perdu votre pere.

Il n'y eut pas juſqu'à Mlle. *Arnoux*, chanteuſe de l'opéra, renommée pour ſes ſaillies & ſon libertinage, qui dit : *Nous voilà orphelins de pere & de mere !*

On fit dans le même tems un calambourg, ſur la poſition où ſe trouvoit alors le miniſtre, aſſez juſte.

Les Barils s'enfuient :
L'Aiguillon ne pique plus :
La Vriſſe eſt uſée :
Le Pouls eſt lent.

Le plus embarraſſé de tous ceux-là étoit le duc d'*Aiguillon*.

Son attachement pour madame *Dubarri* (avec laquelle ſon intimité la plus ſecrete étoit dévoilée, puiſqu'on ne faiſoit plus myſtere de dire qu'il partageoit ſa couche avec le Roi), & ſes liaiſons avec le beau-frere étoient des griefs impardonnables auprès du jeune monarque. Beaucoup de gens l'avoient blâmé d'avoir recueilli chez lui la maîtreſſe de *Louis XV*; mais outre qu'il ne pouvoit ſe refuſer aux ordres du prince, il auroit manqué à toute la reconnoiſſance, en abandonnant cette femme fugitive dans un inſtant auſſi critique; & politiquement même il s'étoit comporté avec beaucoup de fineſſe. Certain d'une diſgrace inévitable, il évitoit du moins le reproche d'une ingratitude marquée envers ſa bienfaic-

trice, & ſuccomboit généreuſement. C'eſt ce qui arriva bientôt. La ducheſſe, ſa femme, ayant été fort mal reçue au cercle de la Reine lorſqu'elle s'y préſenta pour la premiere fois, fut ſi piquée de cette humiliation, qu'elle témoigna à ſon mari ſon vœu d'aller s'enſévelir dans ſes terres. Il penſa comme elle : il regarda le mépris de la Reine comme un avant-coureur de ſa propre diſgrace : il crut plus glorieux de la prévenir, & donna ſa démiſſion environ trois ſemaines après la mort de *Louis XV*. Pour combler ce que cet événement avoit de funeſte pour madame *Dubarri*, en lui ôtant le ſeul vrai défenſeur qu'elle eût à la cour, le duc de *Choiſeul*, ſon plus cruel ennemi, reparut.

Les deux dernieres piéces que nous ayons à recueillir pour completter cette hiſtoire, c'eſt une lettre prétendue du comte *Jean*, réfugié en Suiſſe avec des paſſeports du duc d'*Aiguillon*, & une généalogie des *Dubarris*.

La premiere eſt écrite au Sr. *Deſſaint*, ſa créature. Le Sr. *Dubarri* y rend compte de ſon déſaſtre, de ſa fuite, de ſa retraite. Il fait un parallele piquant des mœurs du pays, où il vit, avec celles de Paris. Il regrette cette derniere ville, pleine de reſſources pour les gens induſtrieux comme lui, au-lieu qu'il n'en voit aucune où il eſt. Il fait quelques réflexions ſur ſa belle-ſœur, & finit par philoſopher ſur les vanités de ce monde. Cet écrit, qu'on ne peut raiſonnablement croire authentique, n'en eſt pas moins agréable & contient des anecdotes curieuſes. Il eſt rare, & mérite d'être inſéré ici tout au long.

Copie d'une lettre de M. le comte Dubarri, *écrite de Lausanne à M.* Dessaint, *son ami, en date du 20 mai* 1774.

„ Voilà mon rêve fini, mon cher ami ; & après „ m'être endormi en France, je suis fort étonné „ de me réveiller en Suisse. Je me vois dans la „ capitale du pays de Vaud, & dans une ville, „ où l'industrie, qui m'est propre, trouvera dif- „ ficilement à s'exercer. Les mœurs y sont sim- „ ples, les femmes y sont sages, les hommes y „ sont francs, les filles y sont observées, & les „ loix y sont séveres : que voulez-vous que je „ devienne ? Ce n'est pas-là mon élément. Le jeu „ & la galanterie y sont peu recherchés ; & si l'on „ vouloit trafiquer des Suissesses, il faudroit les „ vendre à la livre. L'art ne contribue pas à les „ raffiner ; & leurs goûts sont plus matériels que „ délicats. Tout ce qui m'environne me paroît „ étranger. Je vois de la simplicité, de la bonne „ foi, de la continence, de l'amitié, de la ré- „ serve ; & toutes les vertus me parlent Suisse : „ je n'en connois pas une seule.

„ J'étois à Paris à la tête d'une milice brillante ; „ & les filles n'oublieront jamais combien mon „ crédit a fait fleurir leur empire. La saison étoit „ favorable pour faire fructifier mes talens ; „ & leur reconnoissance devroit m'élever des „ trophées dans la place du palais-royal. J'avois „ établi dans ma famille le canal des graces & „ des richesses : c'étoit une source, dont le dé- „ bordement & le limon engraissoient mes do- „ maines. Par quelle fatalité la jeunesse détruit- „ elle un cours, que la vieillesse fortifioit de plus „ en plus ! L'on m'a à peine laissé le tems d'em-

porter une partie de mes travaux ; & je me vois réduit à boire & rêver à la Suisse, sans éprouver les marques de considération que les ames nobles me prodiguoient à la cour. Mon plus grand embarras est de savoir où je pourrai faire agréer mon ministere. Ma réputation est généralement établie ; mais les potentats de l'Europe s'observent, ou sont observés : ainsi, n'ayant point d'aptitude au service militaire, je crains qu'ils ne me trouvent trop dévorant pour m'employer à celui de leur chambre. J'apprens avec douleur que mes meilleurs amis, que j'ai cent fois reçus chez moi, pour qui j'ai sollicité des graces, à qui j'ai souvent prêté de l'argent, me désavouent hautement aujourd'hui, & sont les premiers à me déchirer. Je rougis de leur ingratitude ; mais s'ils me méprisent, je leur rends bien le change. Je laisse deux ménages à Paris, que je vous prie d'alimenter. Je vous ferai passer des fonds en une pacotille de fromages & des vulnéraires ; car l'inaction m'est mortelle. Je m'attendris sur le sort de ma pauvre belle-sœur, qui n'avoit pas fait son noviciat dans des couvens si austeres que celui dans lequel on la tient renfermée. Si l'on ne m'eût pas séparé d'elle, j'en aurois encore tiré parti ; mais c'est une mauvaise tête, qui n'a pas voulu me croire, ni me prendre pour son dépositaire. Mon frere n'est pas mieux traité ; mais c'est un sot ; & il sera encore trop heureux de glaner dans un champ qu'il n'a point cultivé. Quand on est dans la disgrace, tout concourt à nous accabler : ma noblesse sera hardiment contestée : & les

„ *Barris* Anglois feront morts pour moi. J'avois
„ projetté de passer en Turquie, & de me faire
„ marchand-d'esclaves ; mais l'on m'a assûré que
„ le grand-seigneur me feroit ôter le pouvoir
„ d'essayer ma marchandise. Je ne sais donc plus
„ quel parti prendre. Lorsque je serai décidé ;
„ je vous en donnerai avis. J'ai été obligé de
„ changer de nom ; & l'on m'appelle ici M. de
„ *Vaudernon*. Ecrivez-moi sous ce nom au mar-
„ ché-aux-poissons. La vertu & les talens ont des
„ momens brillans ; mais ils sont souvent persé-
„ cutés. Plaignez votre ancien ami, qui, dans
„ des tems sereins ou orageux, ne cessera d'être
„ votre, &c. “

Quelques gens attribuerent cette méchanceté au chevalier de *Bouflers* ; d'autres à l'avocat *Marchand*. Il y a plus d'apparence qu'elle soit de ce dernier, naturellement froid & lourd, d'ailleurs appesanti par l'âge. L'autre auroit mis dans son ouvrage plus de legéreté, plus de grace & de brillant.

La généalogie est une piéce plus essentielle en ce qu'elle est fort exacte, ne remonte pas loin, & fixe les opinions diverses qu'on avoit à l'égard des *Dubarri*. Il en résulte que ce sont des gens de rien, qui, profitant de quelque ressemblance de nom, ont voulu s'enter sur une meilleure famille d'abord, & ensuite sur une plus ancienne & plus illustre, ainsi qu'on va le voir.

GENEALOGIE DES DUBARRIS.

„ Levignac, à 3 lieues de Toulouse, attenant
„ le marquisat de Montagut, est possédé par la
„ maison de *Thezan*.

„ La chaumiere des *Barri* est à l'ouest dudit

„ village, aſſez près de la paroiſſe, ſur un petit
„ ruiſſeau, qui ſe nomme la *Sarre*, qui ſe jette
„ dans la Garonne près de Grenade

„ Le grand-pere du comte *Jean*, dit *le Roué*,
„ ſe nommoit *Simon Bari*, meſſier ou garde-vi-
„ gnes de *Gilles* le mazurier, procureur, & grand-
„ pere de la marquiſe de Thezan.

„ Le fils de *Bari*, garde-vignes, étoit procu-
„ reur-fiſcal de Levignac de l'Iſle-jourdain, &
„ fut pere de *Jean Bari*, dit *le Roué*.

„ Le procureur-fiſcal avoit pour frere N. *Barri*,
„ boucher de Levignac, & N. *Bari*, dit *Leſque-*
„ *ron*, gros payſan du village de St. Paul, dé-
„ pendant du marquis de *Montagut*.

„ L'ainé, procureur-fiſcal, eut pour enfans 3
„ garçons & 3 filles.

„ 1o. *Jean Bari*, dit *le Roué*, ſe maria à Caſ-
„ telnaudans, & s'allia à une bonne famille bour-
„ geoiſe. Il eut de ſa femme 15000 livres de dot,
„ choſe qui étonna tout le monde, attendu la
„ pauvreté de ce *Bari*. Cette femme eſt belle,
„ pleine de vertus, & n'a jamais rien voulu de
„ la faveur des *Bari*.

„ 2o. Guillaume, mari de la *Dubarri*, ſi connu.

„ 3o. *Guillaume* & *Elie* ont porté des ſabots : le
„ dernier a épouſé Mlle. de *Fumel*.

„ Ils avoient pour ſœurs, 1o. *Catin*, qui a été
„ mariée au nommé *Filieuſe*, payſan renforcé de
„ Levignac & fermier de Tonniel, Vaillac & d'un
„ petit domaine qui s'appelle Larra. Ce *Filieuſe*
„ vient d'avoir, avant la maladie du Roi, des
„ lettres de nobleſſe.

„ 2o. *Chon*, dérivé de *Fanchon*, laquelle a eu 3
„ enfans, ſans compter ceux qu'on ignore : ſa-

„ voir, deux de M. de Fouga, ancien officier des „ Gardes Françoises, où il a servi peu de tems, & à „ qui elle a fait avoir une compagnie de cavalerie dans „ le Régiment de la Reine, & ensuite un Régiment „ provincial.

„ Le pere du 3e. enfant est un nommé *Nugués*. C'est „ cette *Chon*, qui est la favorite & le conseil de la Du- „ barri.

„ 3°. La *Pischy*. Elle a joué le rôle d'emplâtre, sous „ le nom de Mlle. *de Serre*, auprès de la *Chon*, sa „ sœur.

„ Le nom *de Serre* est pris d'un fief, qui appartient „ à la maison de Thezan.

„ Jean Barri *le Roué* a eu pour fils Adolphe Dubarri, „ qui a épouse Mlle. de Tournon, & a été page de la „ chambre.

„ Son oncle Elie, colonel du régiment de la reine, „ a été à l'école militaire, pour les services que Jean „ *le Roué* a rendus à Mrs. de Richelieu & de Duras, „ auxquels il servoit de mercure.

„ Il y a un Barri Sovence, dit le *Sourd*, qui vit „ noblement à 5 lieues de Toulouse, à 3 lieues de „ Levignac, & qui a cent ans de noblesse.

„ Les Barri en question ont d'abord cherché à s'en- „ ter sur lui, & il l'avoit permis; mais comme il ne „ datoit que de cent ans, on n'a rien fait pour lui. „ On a eu recours aux Barrimore en Angleterre, qui „ est la même famille que les Barri du Perigord, con- „ nus sous le nom de *la Renaudée*. Lisez l'Histoire de „ la conspiration d'Amboise.

„ En 1750 le *Roué* prit le nom de comte de Serre; „ d'un fief appartenant à la maison de Thezan, & dé- „ pendant du Marquisat de Montague.

„ Il emprunta de l'argent à un ancien Chirurgien- „ Major d'un régiment d'infanterie, nommé *Foucade*, „ logé à la place-des-souliers à Toulouse. Muni de cet „ argent, il s'en fut à Bagneres pour y exercer son „ industrieux talent.

„ Le duc d'Antin y étoit à prendre les eaux avec „ madame la comtesse de Toulouse & la duchesse d'An-

„ tin, qui le prirent pour un homme comme il faut.
„ En arrivant aux eaux, il eut des talons rouges &
„ un habit couleur de rose : ce qui ne réussit point à
„ Toulouse, il fut chassé, & vendit quelques pieces de
„ terre pour payer le chirurgien, qui le poursuivoit,
„ afin d'obtenir son payement. Il vint à Paris sous
„ le nom de comte de Serre : il se fit présenter chez
„ les princes ; & en ayant été chassé, il prit le nom
„ de comte Dubarri. On sait le reste de son his-
„ toire ".

Il ne reste qu'à dire un mot de la maniere dont madame la comtesse Dubarri s'est comportée depuis son éloignement de la cour. D'après le rapport de l'abbesse du Pont-aux-Dames, chargée particuliérement d'inspecter sa conduite, & le témoignage des religieuses, compagnes & témoins de sa retraite, il paroît qu'on n'a aucun écart, aucune faute grave à lui reprocher, qu'on se loue même de sa conduite ; qu'elle a été bonne, douce & honnête envers tout le monde.

Quant à son ame, on n'y a point vû cette douleur emportée d'une femme altiere, qui, du sein de la bassesse, élevée au faîte des grandeurs, ne les sent pas au-dessus d'elle, s'y arrache en furieuse, & dont l'ambition mesure sans cesse dans son désespoir la hauteur dont elle se voit précipitée. Elle n'avoit pas non plus cette douleur muette, profonde & stupide d'une femme tendre, à qui la mort enleve un amant chéri, l'unique idole de son cœur, qu'aucun objet ne peut y remplacer, ne désirant plus rien après lui, n'envisageant désormais qu'un vuide affreux dans la nature.

Cette situation de la favorite confirme les réflexions que le lecteur aura faites souvent durant le cours de ces Anecdotes, que malgré elle poussée à la cour, elle n'y restoit que par des insinuations étrangeres, n'étoit pas faite pour y vivre, & ne pouvoit y être heureuse, denuée de la seule passion qui puiss en faire remplir l'activité, soutenir l'ennui, & dévorer les dégoûts : que d'un autre côté elle n'avoit jamais aimé le Roi ; & que ne lui étant attachée, ni à raison de la grandeur qui environnoit ce monarque, ni à rai-

fion des qualités personnelles qu'il déployoit dans l'intimité de son intérieur & qui le faisoient chérir des courtisans qu'il y admettoit, elle auroit regardé presque comme un bonheur d'en être débarrassée, si cette mort n'eût été suivie de beaucoup d'humiliations, & sur-tout d'une captivité dure & longue. C'est à cette cause seule qu'il faut rapporter le dépérissement de ses charmes, devenus méconnoissables. D'ailleurs l'inaction, où la laissoit dans les premiers tems du deuil un vêtement lugubre & uniforme, étoit un vrai sujet de chagrin pour elle. On a vû que dès qu'elle a pû avoir le goût de la coquetterie, son occupation principale a été de se parer. C'est, ce semble, encore aujourd'hui son unique passion. Elle délicate son corps ; elle soigne sa figure ; elle varie sans relâche toutes les métamorphoses que peut subir une femme dans ses atours. Ce plaisir, dont elle a recouvré la jouissance, la ranime, vivifie de nouveau sa beauté ; & la liberté qu'elle a de se montrer, de voir des humains & d'inspirer des desirs, rend à ses attraits toute leur puissance.

Il passe pour constant, aujourd'hui qu'on écrit ceci, que la lettre de cachet est levée en entier, & que madame Dubarri a le choix d'aller où elle voudra, pourvû qu'elle se tienne au moins à 10 lieues de la cour, ou de Paris. On dit qu'elle doit rester encore cet hyver au Pont-aux-Dames ; que pendant ce tems elle compte faire l'acquisition d'une terre pour s'y retirer. On ajoute qu'on lui en a proposé une, qu'elle a trouvée trop éloignée, s'écriant qu'elle n'aimoit pas la misère. On sait que le comte Dubarri, son beau-frere, qui est en Italie, & a loué à Genes un superbe hôtel, voudroit l'attirer dans ce pays-là, espérant sans doute d'en tirer encore bon parti. Mais on ne croit pas qu'elle voulût se remettre sous la tyrannie d'un pareil homme, ni que d'ailleurs le gouvernement lui permît de passer en pays étranger. Elle restera donc en France, où elle fera la consolation de l'envie, la pitié du philosophe, le désespoir de la beauté, & l'émulation d'une foule de courtisannes, qui, en apprenant son histoire, dans leur folle ambition, aspireront au même triomphe.

F I N.





